TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 348 — 40 PAGES — MARDI 9 MAI 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

## Des Afars enlèvent un Français à Djibouti

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Le voyage sans surprise de M. Brejnev à Bonn

Le même événement peut engendrer des interprétations diamétralement opposées. Ainsi en va-t-il du voyage que M. Brejnev vient d'accomplir en Allemagne fédérale : si pour les observateurs ouest-allemands ce déplacement n'a apporté aucun élément nouveau, la presse soviétique le désigne déjà à l'attention de ses lecteurs comme « l'événement le plus important de l'année » qui va « déterminer » pour une longue période le développement des relations entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. et servir la cause du renforcement de la paix ».

Ces divergences ne doivent pas surprendre. L'important pour les Soviétiques, dans le voyage sans surprise de M. Brejnev, c'est qu'il ait eu lieu. Depuis juin 1977, date du dernier « sommet » franco-soviétique, M. Brejnev ne s'était rendu dans aucun pays occidental. Or, pendant le même temps, plusieurs événements ont accru la méfiance des Occidentaux à l'égard du Kremlin et nourri leurs doutes sur les mérites de la détente. Ne citons pour mémoire que l'intervention soviéto-cubaine accrue en Afrique, le demi-échec de la conférence de Belgrade et le piétinement des diverses négociations en cours sur la limitation et la réduction des armements. On peut donc penser que l'objectif essentiel de M. Brejnev était d'ordre psychologique : rassurer ses interlocuteurs sur ses intentions, rester fidèle à l'image d'homme de la paix qu'il s'est forgée et, accessoirement, rappeler qu'il est toujours le numéro un de l'Union soviétique et que sa santé n'est pas aussi déficiente qu'il pourrait le paraître.

De ce point de vue, M. Leonid Brejnev a sans doute « rempli son contrat », encore qu'il ait donné pendant quatre jours l'image d'un homme vieilli, fatigué et obsédé d'une certaine manière par la crainte d'un nouveau conflit mondial. Rien dans le bilan de son voyage n'annonce cependant une prochaine initiative soviétique susceptible de débloquer la situation : le communiqué, la déclaration commune et l'accord cadre de coopération économique signés à Bonn ne parviennent pas a dissimuler sous leur nombre impressionnant de pages la minceur des résultats obtenus.

La déclaration commune signée par MM. Brejnev et Schmidt fait état d'excellentes intentions maintes fois réitérées sur la nécessité de renforcer la détente, de freiner la course aux armements, d'appliquer intégralement les accords d'Helsinki. Mais il ne s'agit malheureusement que de vœux pieux ; ils pèseraient plus lourds s'ils étaient renforcés par des ouvertures concrètes. Aucun progrès n'a été d'autre part réalisé sur Berlin : la déclaration ne fait que reprendre la vieille formule sur « la stricte observation et la pleine application » de l'accord quadripartite. Le seul ennui est que cet accord continue à faire l'objet d'interprétations différentes à l'Est et à l'Ouest.

L'accord économique conclu pour vingt-cinq ans ne contient pas, non plus, d'éléments nouveaux. Il constitue avant tout une déclaration d'intention des deux gouvernements. On voit mal encore, cependant, comment il suffirait à rendre leur dynamisme aux échanges industriels et commerciaux, qui butent sur les procédés bureaucratiques des responsables soviétiques et sur les réticences des hommes d'affaires ouest-allemands à conclure des contrats de compensation, formule par laquelle les Soviétiques voudraient payer en produits semi-finis les installations industrielles achetées à l'Ouest. Ce texte n'en souligne pas moins la volonté de Moscou de faire de la R.F.A. un partenaire privilégié, sinon au niveau politique du moins au niveau économique. La leçon, qui n'est pourtant pas nouvelle, ne devrait pas être perdue par Paris.

(Lire nos informations page 8.)

● AFGHANISTAN

## Le nouveau régime de Kaboul se défend d'être un «satellite» de l'Union soviétique

Le calme semble régner en Afghanistan, après le sanglant coup d'Etat du 27 avril. M. Taraki, président du Conseil révolutionnaire et premier ministre, s'est brièvement expliqué sur la préparation de ce coup d'Etat et les intentions du nouveau régime, au cours d'une conférence de presse. Il a notamment affirmé la primauté du parti démocrate populaire — dont il est le président — sur l'armée. La formation au pouvoir n'est pas *« un P.C. en tant que tel »*, a-t-il affirmé, tout en plaçant son action sous le signe de « la révolution ».

M. Taraki a également affirmé qu'il entendait mener une politique de non-alignement, ajoutant — sans citer l'U.R.S.S. — que son pays n'était le « satellite » de personne.

Les Etats-Unis, la France, la Chine et la Grande-Bretagne ont fait savoir au nouveau régime qu'ils entendaient maintenir les relations diplomatiques. Dans une note adressée, dimanche 7 mai, au ministère afghan des affaires étrangères, le gouvernement français indique qu'il *« s'attachera à maintenir les bonnes relations qui ont toujours existé entre Paris et Kaboul »*.

De notre envoyé spécial

Kaboul. — *« Le changement de régime n'est pas un simple coup d'Etat mais une authentique révolution préparée de longue date — depuis une quinzaine d'années — par des militants (civils et militaires) du parti démocratique et populaire (P.D.P.) pour libérer le peuple de l'oppression de l'aristocratie »*, a expliqué, samedi 6 mai, à Kaboul, M. Mohamad Taraki, président du conseil révolutionnaire et premier ministre de la République démocratique d'Afghanistan, au cours de sa première conférence de presse.

La soixantaine, moustache et cheveux grisonnants, portant costume sombre et cravate à pois, répondant avec patience et habileté à toutes les questions, le nouveau maître du pays est apparu comme une personnalité nationaliste modérée, soucieuse de donner un visage rassurant à la révolution afghane.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

### Un travailleur immigré

*Après avoir acquis une partie d'une société de travaux publics, d'une société de télécommunications, d'une compagnie aérienne, des meubles de la collection Wildenstein et la totalité du paquebot* France, *M. Akram Ojjeh, le célèbre homme d'affaires saoudien, providence des entreprises gauloises en difficulté, s'est porté acquéreur d'une partie de l'entreprise Terrin où huit cent vingt-cinq personnes seront licenciées mercredi prochain.*

*Pour expliquer son geste, M. Ojjeh a déclaré « qu'il n'aimait pas le chômage », souci louable que partagent sans aucun doute avec lui les centrales syndicales, le gouvernement et le patronat.*

*Voilà certes un zèle bien émouvant de la part de ce riche travailleur immigré qui achète tout ce qui marche de travers en France. Mais on s'inquiète déjà dans les milieux bien informés de ce que M. Ojjeh pourrait décider de sauver l'ensemble de l'économie française en se portant acquéreur de la rue de Rivoli.*

BERNARD CHAPUIS.

● ISRAËL

## Les entretiens Begin-Carter n'ont pas aplani le différend entre Jérusalem et Washington

Au terme de son voyage aux Etats-Unis, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a lancé dimanche 7 mai un nouvel appel au président Sadate pour une reprise des négociations. Il n'a cependant fait aucune proposition nouvelle, se contentant de reprendre l'essentiel de son plan sur l'autonomie interne de la Cisjordanie. Il a indiqué à ce propos qu'Israël n'avait pas l'intention de suspendre la création de points de peuplement dans cette région « même durant les négociations ».

Le chef du gouvernement israélien s'est élevé, d'autre part, contre l'intention du président Carter de vendre des avions F-15 à l'Arabie Saoudite. A Washington, cependant, les observateurs estiment qu'un compromis est en vue entre le Congrès et le gouvernement sur la vente groupée de deux cents avions de combat à Israël, à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite.

En Israël, ainsi que le rapporte notre correspondant, l'opinion ne partage pas l'optimisme affiché par M. Begin à Washington, et la plupart des éditorialistes insistent sur la gravité du différend entre Jérusalem et l'administration américaine. A Paris, la communauté juive de France a célébré le trentième anniversaire de l'Etat d'Israël. Plus de 100 000 personnes ont participé aux cérémonies.

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Que va dire Begin demain ? »* Au cours d'une réunion organisée dimanche soir à Jérusalem par plusieurs partis et mouvements de l'opposition pour protester contre l'attitude du gouvernement dans les négociations de paix, M. Victor Chemtov, ancien ministre (Mapam) du cabinet travailliste, a posé cette question avec ironie et s'est empressé d'y répondre en imaginant les propos de M. Begin : *« Je suis très content. Ce fut une très bonne visite. Le président Carter m'a reçu très chaleureusement. Tout le monde est d'accord avec moi... »* Rires et applaudissements dans la salle, où était déployée une banderole sur laquelle s'inscrivait le slogan *« Mieux vaut la paix que le Grand Israël. »*

De retour des Etats-Unis ce lundi 8 mai, le premier ministre ne retrouvera pas dans son pays l'écho de l'optimisme résolu qu'il avait manifesté la semaine dernière après ses premiers entretiens à Washington.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

## Jacques Mesrine s'est évadé de la Santé

*Jacques Mesrine s'est évadé, ce lundi matin 8 mai, de la prison de la Santé où il purgeait une peine de vingt années de réclusion criminelle (*le Monde *du 20 mai 1977) pour une série d'agressions à main armée.*

*Il a pu prendre la fuite en franchissant le mur de la rue Jean-Dolent avec deux complices, Carman Rive et François Besse. Ce dernier a été aussitôt mortellement blessé par une patrouille de gardiens de la paix. La brigade de répression du banditisme de la police judiciaire de Paris a été chargée de l'enquête.*

*Jacques Mesrine et ses deux complices possédaient des pistolets lorsqu'ils se sont évadés. On ignorait toutefois encore, en fin de matinée, par quel moyen les trois hommes ont pu sortir de leur cellule.*

Arrêté le 8 mars 1973 à Boulogne-Billancourt, Jacques Mesrine avait été inculpé de vol qualifié, tentative de meurtre sur des agents de la force publique, infraction à la législation sur les armes, association de malfaiteurs, fabrication et usage de faux documents administratifs. Le 6 juin suivant, il s'évadait du palais de justice de Compiègne où il était jugé pour une affaire d'escroquerie.

Il était à nouveau arrêté le 28 septembre suivant à Paris et avait comparu devant les assises en mai 1977. Jacques Mesrine a publié un livre, *l'Instinct de mort*, dans lequel il se présente complaisamment comme une véritable machine à tuer, revendiquant plusieurs dizaines de crimes.

(Lire la suite page 12.)

LES GRILLES DU TEMPS

## Entretien avec Claude Lefort

Claude Lefort est un philosophe du silence. Entendez par là qu'il est peu connu du grand public, que, en marge des divers courants de la gauche et à l'écart de toutes les modes intellectuelles, il poursuit son travail et approfondit une pensée dont l'accès est parfois difficile. Il vient de publier simultanément deux ouvrages (aux éditions Gallimard) : l'un consacré à Merleau-Ponty : « Sur une colonne absente », l'autre qui se situe dans le champ de l'anthropologie politique « les Formes de l'histoire ». Il s'est fait connaître, dès le lendemain de la guerre, par des écrits politiques qui contenaient une critique aiguë de la bureaucratie et du totalitarisme, écrits réunis dans « Eléments d'une critique de la bureaucratie ». L'essai sur « l'Archipel du Goulag », paru sous le titre « Un homme en trop », approfondit cette analyse critique en l'affranchissant du cadre du marxisme. En rappelant enfin son ouvrage principal « le Travail de l'œuvre, Machiavel », on mesure l'étendue d'une recherche qui refuse le repos dans les idées toutes faites, dans le leurre des orthodoxies les plus diverses et maintient un regard critique sur les problèmes qui travaillent l'actualité : la nature du politique, le totalitarisme, la démocratie.

Claude Lefort a bien voulu, dans un entretien avec E. A. El Maleh, professeur de philosophie, aborder quelques-uns des aspects essentiels de ses recherches et de sa réflexion politique.

### I. — Repenser le politique

*« Le plus important des livres que vous avez publié était consacré à Machiavel. J'aimerais savoir pourquoi vous lui avez porté tant d'intérêt.*

— Machiavel m'a attiré pour de multiples raisons. Mais il en est une qu'il me faut mentionner avant toute autre. Je suis devenu tôt sensible à une lacune de la problématique marxiste : la lacune du politique. Au demeurant, mes premières études, qui datent des lendemains de la guerre, à présent republiées, en témoignent : je n'avais jamais épousé la conception scientiste, économiste, selon laquelle Marx aurait découvert les lois qui régissent le fonctionnement de la société et l'évolution de l'humanité. Mon tempérament intellectuel, mais aussi la rencontre de Merleau-Ponty, et grâce à lui de la phénoménologie, alors que j'étais très jeune encore, me préservèrent de cette perversion.

Reste que la réflexion sur la société bureaucratique en U.R.S.S., une formation sociale d'un type nouveau, sur laquelle Castoriadis m'avait aidé à ouvrir les yeux, m'incita à remettre en question l'interprétation marxiste. Celle-ci, on pouvait certes largement l'utiliser pour dévoiler la nature de classe en Union soviétique, analyser des rapports de production fondés sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Je le pensais et le pense toujours. Mais Marx ne donnait pas les moyens de comprendre le rôle déterminant qu'avaient joué le parti bolchevik et son idéologie dans l'avènement de cette nouvelle formation sociale et la nature des bouleversements qui, dans toute l'étendue de la société, résultaient de la nouvelle fonction du pouvoir.

*— En somme, vous vous adressiez à Machiavel pour résoudre des problèmes que vous posait l'évolution des sociétés contemporaines.*

— Je ne dis pas que je cherchais dans l'œuvre de Machiavel une réponse aux problèmes de la bureaucratie moderne. Certes pas. Ni d'une façon générale que je savais ce que j'allais y chercher. Le philosophe florentin avait bien avant Marx repéré la division de classes dans toutes les sociétés historiques, mais il ne la faisait pas dériver d'un état de fait, l'état du développement des forces productives et de la division du travail.

Propos recueillis par
E. A. EL MALEH.

(Lire la suite page 2.)

HOROWITZ A NEW-YORK

## Jamais deux fois de la même façon

Cent quatre-vingt-dix Français venus en charter uniquement dans ce but ont assisté, dimanche après-midi, au récital donné par Vladimir Horowitz au Carnegie Hall de New-York ; quel autre artiste susciterait une pareille ferveur ? On aurait pu croire à une fantaisie de millionnaires. Point du tout, et le Boeing n'emportait guère de membres du Tout-Paris, mais des mélomanes des quatre coins de France qui ne connaissaient Horowitz qu'à travers ses enregistrements ; rares sont ceux qui avaient assisté à son dernier récital à Paris, en octobre 1951.

C'est donc presque un personnage mythique qu'ils s'attendaient à rencontrer, celui qui, en 1925, bouleversait Berlin, Paris et Londres, par un piano jamais entendu, une technique exceptionnelle et qui, en 1932, enregistrait la Sonate de Liszt d'une manière aujourd'hui encore insurpassée et sans doute insurpassable (exploit qu'il vient de renouveler à quarante-cinq ans d'intervalle). Un personnage mythique avec les proportions fabuleuses que lui conféraient une carrière éblouissante mais traversée par de longues périodes de retraites, de doutes et de tragédie (*le Monde* du 13 janvier 1967), et le dialogue entretenu par chacun de nous pendant tant d'années avec cette voix sans visage.

Epreuve redoutable que de confronter trente-cinq ans de rêves portés par la musique seule avec la présence réelle d'un homme ! Et, pourtant, cette rencontre s'est passée de la manière la plus naturelle qui soit, comme des retrouvailles avec un ami dont nous connaissons toutes les pensées mieux que celles des gens que nous côtoyons chaque jour.

A soixante-treize ans, Horowitz a gardé une silhouette de jeune homme, un profil net et acéré. En entrant sur la scène de Carnegie Hall pour sa répétition, il fait un petit geste amical de la main à la presse, et puis se met au piano et joue son programme en toute simplicité, reprenant tranquillement un trait, une arabesque, une cascade d'accords et ne se livrant, bien sûr, qu'à demi dans ce temps consacré surtout à apprivoiser le piano et la salle.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

# idées

## GRILLES DU TEMPS

# ENTRETIEN AVEC CLAUDE LEFORT

*(Suite de la première page.)*

Sans ignorer les conditions économiques, il jugeait qu'elle se manifestait dans l'opposition de deux désirs : celui de commander, d'opprimer — le désir des grands, quelle que fût leur figure historique, — et celui de ne pas être commandé, opprimé — le désir du peuple. Enfin, il combinait cette division avec celle du pouvoir et de la société, et explorait les positions qui s'offrent au prince ou, en général, aux dirigeants politiques, une fois qu'ils sont au lieu du pouvoir. Positions qui résultent à la fois de leur propre représentation de la division sociale et de celle des acteurs qui sont pris en elle. C'est par ce côté que je m'attachais à lui.

» Comme vous le voyez, le Machiavel que j'ai interrogé, ce n'est pas celui dont la tradition nous fait le portrait, le théoricien des rapports de forces. Cette théorie, on ne saurait, si on le lit sérieusement, lui en imputer la paternité. Au reste, les Florentins de son époque la connaissaient, la pratiquaient et la formulaient avec délectation. Sans doute, il exploite leurs arguments, aime à les pousser jusqu'à des conséquences qui font scandale. Mais son procédé est ironique, au service d'une critique impitoyable des manœuvres mesquines de politiciens contemporains, occupés qu'ils lui paraissent toujours à museler le peuple et à éviter les risques qu'imposerait une grande politique, une vision des tâches de l'Etat. L'important, à mes yeux, c'était que Machiavel dissipait l'illusion d'une société qui s'ordonnerait sans division, et dissipait en même temps l'illusion qu'il pourrait y avoir un bon pouvoir, soit au-dessus des classes, arbitre des conflits, soit confondu avec le peuple entier, son incarnateur. L'important, c'est que Machiavel découvrait, vous disais-je, que la représentation n'est pas moins efficace que la force. C'est qu'il esquissait la formule neuve d'un régime (qu'un prince ne pouvait faire sienne, mais dont il devait s'inspirer) dans lequel le pouvoir est inventif et la loi vivante parce qu'ils sont exposés à la revendication du peuple.

» Bref Machiavel m'a instruit, il m'instruit toujours parce qu'on trouve chez lui une triple critique : celle de la tyrannie, celle du conservatisme bourgeois au service d'intérêts oligarchiques, celle de l'idéalisme républicain ou démocratique qui masque la place du pouvoir et la permanence du conflit.

### La reconnaissance du totalitarisme

*— Ne croyez-vous pas que depuis l'époque où vous commenciez vos travaux sur Machiavel, depuis le milieu des années 50 le marxisme s'est transformé ? N'y a-t-il pas des efforts qui sont faits à présent de la part des communistes dans le sens d'une réflexion sur l'Etat et sur le pouvoir comme tel ?*

» Franchement, je n'en vois pas la trace. De quoi parlez-vous donc ? L'un a l'audace de juger que l'analyse du stalinisme ne peut pas s'arrêter à la dénonciation du culte de la personnalité. Et encore lui a-t-il fallu attendre des années pour formuler de si graves doutes. Un autre démarcheur patenté en structuralo-marxisme lance le thème de l'Etat comme un gadget destiné à racoler un public que le vieux moteur à deux temps infra-superstructure ne comble plus. Un troisième insinue que le socialisme n'existe pas sans liberté et que, après tout, il n'était pas commode de le greffer sur un pays arriéré, sortant d'un despotisme semi-asiatique, — comme si le grand fantasme totalitaire n'avait pas emergé en Occident et ne continuait pas de hanter nos sociétés.

» Voyez-vous, ce qui me frappe, c'est l'attention qu'on prête à toutes les tentatives de rafistolage de la théorie, que dis-je, la ferveur avec laquelle on accueille les moindres signes de révision de la doctrine officielle dans la gauche non communiste, progressiste ; alors que restent béantes les questions : qu'est-ce que le totalitarisme, qu'est-ce que la fonction du parti communiste dans son édification, qu'est-ce que la représentation d'une société sans antagonisme, qu'est-ce qu'un pouvoir qui prétend incarner le peuple ? Bien sûr l'interprétation du stalinisme par le culte de la personnalité est dérisoire. Mais encore faut-il en avancer une autre, qui n'escamote pas le phénomène du « guide suprême », puisqu'on le repère dans presque toutes les formations du même type.

» Est-ce par hasard si, là où le pouvoir est supposé se confondre avec le peuple, il se détache de la société, se loge en surplomb, comme en aucun autre régime ; si, dans la première phase du totalitarisme, toute la puissance en vient à se concentrer dans un *egocrate*, selon le mot de Soljenitsyne, lequel devient l'homme total, prétend absorber en lui la société même ? Est-ce un hasard si, là où sous le nom de socialisme un régime dénie tout antagonisme interne, l'image surgit d'un « ennemi du peuple », ennemi de l'intérieur représentant l'ennemi de l'extérieur, omniprésent, saboteur, parasite, qu'il faut exterminer en le rééduquant ou rééduquer en l'exterminant ? Est-ce un hasard encore si le parti qui se représente comme une sorte d'anticipation du socialisme et qui fonctionne comme une machine à broyer les différences en son sein est amené, quand il en a enfin les moyens, à broyer toutes les différences dans la société, cela en dépit de ses déclarations premières sur la légitimité du pluralisme et les vertus de l'initiative collective ?

» S'agit-il enfin d'un autre hasard si une fois au pouvoir, ce parti qui s'arroge le droit d'être présent partout, à travers ses agents, de diffuser les bonnes normes dans tous les secteurs d'activité, devient l'organe parasitaire par excellence, au point qu'en Chine comme en U.R.S.S., les maîtres eux-mêmes consacrent la part de leur temps qu'ils ne passent pas à le glorifier en rodomontades contre son bureaucratisme ? Tant qu'on ne cherche pas à découvrir la logique qui sous-tend ces phénomènes on ne fait pas un seul pas en direction de la vérité.

*— Cette interprétation, vous l'avez développée dans* Un homme en trop, *en combinant votre analyse du totalitarisme avec la lecture de Soljenitsyne. Pourquoi ce livre a-t-il eu si peu de succès ?*

— Comment le saurais-je ? On m'a fait observer que le public était lassé de Soljenitsyne et que j'avais subi le contrecoup de cette lassitude. Le fait est que, paru à la même époque, le dernier volume de *l'Archipel du Goulag*, à de rarissimes exceptions près, a été ignoré de la presse. Silence d'autant plus remarquable que c'est celui qui contenait de véritables révélations sur les révoltes dans les camps dans l'ère post-stalinienne et dévoilait un aspect nouveau de la personnalité de Soljenitsyne. Je suis tenté de penser, en ce qui concerne ce troisième volume, qu'on s'est tu parce qu'il dérangeait les classifications déjà établies. Son auteur devenait difficilement récupérable ou difficilement attaquable par ce qu'on appelle la gauche ou la droite.

*— Que voulez-vous dire ? Vous ne croyez pas à la distinction gauche-droite ?*

— Il ne s'agit pas d'y croire ou non. Elle existe, et toute une tradition est là qui les nourrit l'une et l'autre. Vous avez donc raison de me rappeler à l'ordre. Mon hésitation trahit le sentiment que j'ai : la gauche, prise dans ses cadres politiques, véhicule à présent autant de bêtise ou est porteuse d'autant de menace que la droite.

*— Revenons à* Un homme en trop.

— J'ai tenté de déchiffrer à la lecture de l'écrivain Soljenitsyne, d'un homme qui dit *je*, le discours anonyme de la bureaucratie contre laquelle il se battait. C'est parce qu'il parlait d'une parole libre, en son nom propre, que son livre pouvait faire apparaître, mieux qu'un lourd traité, le sens de l'oppression : non seulement comment elle s'exerce, mais comment elle se dit. Je viens de le suggérer, il y a un moment, la vie sociale est tissée de représentations. Impossible de concevoir le totalitarisme (ou quelque forme politique que ce soit) sans analyser un monde de représentations, ou de croyances qui se cristallisent dans des representations. Or toucher à la croyance et à la représentation, comme je m'y suis essayé, était risqué. Chacun souhaite qu'on le renvoie à des causes visibles, qu'on produise des faits. C'est que les faits, nous pouvons les tenir à distance. Tandis que les représentations ne sont rien sans nous.

### La critique de l'idéologie

*— Vous semblez accorder une importance considérable à ce que vous nommez l'idéologie. Plusieurs études s'y rapportent dans votre recueil sur les* Formes de l'histoire.

— Qu'est-ce que l'idéologie ? C'est précisément pour moi un enchaînement réglé de représentations, qui échappent le plus souvent à la conscience des acteurs. Elles ont une fonction, à une époque donnée, dans des sociétés données, — entendons dans les sociétés modernes, affranchies d'une interprétation mythique ou religieuse du monde — celle de fabriquer de la certitude, de faire qu'on sache ce qu'il en est de la société. Notez bien que ces représentations peuvent être hétéroclites, pour une part empruntées au passé, pour une part forgées en réponse aux contradictions et aux conflits les plus neufs. Et notez aussi que les discours qui les véhiculent peuvent être antagonistes, se placer par exemple les uns sous le signe de la révolution, les autres sous le signe de l'apologie des institutions établies. Peu importe, ils se distribuent dans un champ commun, défini sous l'exigence de bannir l'indétermination que secrète notre histoire.

» Vous comprenez donc qu'à mes yeux, l'idéologie ne se circonscrit pas aux limites des doctrines, comme des sociologues ou des politologues ne cessent de l'y pointer, tantôt pour parler d'une fin de l'idéologie, tantôt pour signaler sa recrudescence. L'idéologie tapisse la société dans les démocraties occidentales tout comme dans les régimes totalitaires. Par-delà même les institutions politiques, notre mode de production et de consommation, nos structures hiérarchiques impliquent des croyances tacites en la nécessité ou la fatalité ou la normalité ou la légitimité de certains rapports établis.

» La critique de l'idéologie exige un travail incessant, non pas seulement parce qu'elle doit prendre en charge les transformations des discours socialement dominants, mais parce que l'idéologie n'est pas devant nous comme un objet auquel nous pourrions appliquer les critères de la connaissance scientifique. Parce qu'elle nous habite, que nous n'avons jamais fini de nous en extraire et que nous attaquons le foyer social intime de nos certitudes quand nous tentons de l'analyser.

*— Laissons de côté le marxisme. Ne se manifeste-t-il pas dans les nouvelles générations, parmi les intellectuels et les philosophes de gauche une sensibilité nouvelle aux phénomènes de l'Etat, ou plus généralement du pouvoir ?*

— Sensibilité, le mot est bon. Ou plutôt faible. Le concept de pouvoir est à la mode. On aurait déjà du mal à recenser les livres, les colloques qui affichent le thème. Hier, qui s'y intéressait ? Je ne parle évidemment pas des politologues ou sociologues qui ont pour métier d'analyser des institutions, des comportements, des groupes de pression, des mécanismes électoraux, et se soucient fort peu de s'interroger sur l'origine et la nature du pouvoir. Il me semble qu'en France, il y a peu de temps encore, la réflexion sur le pouvoir se situait dans le cadre de la tradition libérale, une tradition qui se réclame volontiers de Tocqueville, et demeure vivante chez des hommes comme Raymond Aron par exemple, ou Bertrand de Jouvenel.

» Depuis peu, le petit mot pouvoir fait bouillonner les cervelles de philosophes supposés subversifs. Faut-il se réjouir ? Pour ma part, j'entends deux discours. Ils sont apparemment contradictoires, mais nous sont servis simultanément par les mêmes auteurs parfois. Comme je l'ai noté, l'idéologie charrie les contradictions, donc ne nous étonnons pas. Selon le premier discours, le pouvoir est en son essence despotique. En tant que pouvoir d'Etat, il s'abat sur l'humanité depuis les temps les plus reculés, mais avec une force sans cesse accrue. Selon le second, le pouvoir est partout, multiforme et même il naît d'en bas. Pensez-vous que ce double discours marque une renaissance de la pensée politique ? »

Propos recueillis par
**E. A. EL MALEH.**

**Prochain article :**

**LA DÉMOCRATIE N'EST PAS BOURGEOISE**

# L'égalité, un besoin du cœur

par JEAN GUÉHENNO (*)

J'AI passé presque dix ans de ma vie en compagnie de Jean-Jacques et crois, après tout, mieux connaître la sienne que la mienne. J'ai vécu dans la hâte, tendu vers demain. J'ai mauvaise mémoire, et la mémoire, pour tout ce qui concerne soi-même, est sans doute toujours menteuse. Elle arrange tout, met tout en ordre à mesure que passent les jours, pour qu'on puisse durer et se supporter. Nous ne nous souvenons bien que de ce qui nous a aidés à vivre. Mais j'ai lu, relu ce pauvre Jean-Jacques et fini par écrire deux gros livres, armé de tous les documents que j'ai pu trouver. Au fond de moi-même d'esprit plus voltairien que rousseauiste, j'entrais pourtant dans sa vie comme dans celle d'un compagnon, dans sa révolte, dans son refus du monde comme il va. Et aujourd'hui, dans la confusion politique où nous sommes, c'est encore ainsi que je repense à lui. Il sentait, lui, vraiment ce que devrait être l'égalité. Elle était, en lui, un besoin du cœur.

L'espèce d'hypocrisie tranquille dans laquelle nous vivons dans une France partagée n'est pas facile à expliquer ni même à concevoir. Il y aurait deux Frances. Cinquante, cinquante. Ou plus exactement, pour l'une ou pour l'autre, 49,6 ou 50,4, sans qu'on sache, à quinze jours d'intervalle, au juste laquelle ; mais la plus forte, la plus rusée, celle qui est en place, s'en va chercher à Wallis et Futuna, ou dans quelque « bourg pourri », ou dans quelque ambassade les milliers de voix qui la maintiennent au pouvoir. Une absurde confusion provoque le dégoût.

Je ne suis pas parvenu, quant à moi, ces derniers temps, à m'intéresser profondément à un débat électoral qui a fini en une parade verbale si ridicule que les électeurs ne pouvaient plus savoir où eux-mêmes en étaient. L'électeur, selon les partis, s'achetait ou se vendait de 1 900 à 2 400 F. Nous étions et nous sommes dans un grand mensonge. Ah ! que l'homme de Rousseau, l'homme de la nature, « ami de tous ses semblables », est loin ! Dans nos sociétés d'abondance, l'ivresse du moi humain ne se connaît plus. *« Chez l'homme en société,* écrivait Rousseau, *ce sont bien d'autres affaires ; il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu ; ensuite viennent les délices, et puis les immenses richesses, et puis des sujets, et puis des esclaves... »* Il semblait qu'on en fût là. Cinquante, cinquante. C'était et c'est la guerre secrète et la France partagée entre l'affreuse peur des riches et le fol espoir des pauvres. Il est vrai que l'argent pourrit tout et que l'abondance même peut devenir le commencement de la perdition. *« Pas un moment de relâche,* disait encore Rousseau. *Ce qu'il y a de singulier, c'est que moins les besoins sont naturels et pressants, plus les passions augmentent, et, qui pis est, le pouvoir de les satisfaire. »*

### Tout sens humain n'est pas perdu

Mais il n'est pas vrai que tout sens humain soit perdu. Comment accepter ce partage de la haine ? La France partagée n'est que le produit de basses démagogies en bataille et, quelle que soit la réalité de la lutte des classes, une simplicité peut-être naïve me laisse croire que l'argent que les hommes gagnent n'est pas tout ce qui les classe, de la droite à la gauche de l'hémicycle politique. L'« enrichissez-vous » des années louis-philippardes n'est que la plus basse formule politique qui se soit dite en France. *« Ah ! qui me soulagera de la dure réalité ! »*, s'écriait au même moment Michelet.

Mais je reviens à mon vieux Rousseau, qui savait assez bien ce qu'est le cœur des hommes, et voudrais donner à nos lecteurs l'occasion de relire quelques lignes du *Contrat social*. Après avoir dit ce qu'est la liberté civile, voici comme il parle de l'égalité : *« Il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes ; mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessus de toute violence, et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois ; et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre... Voulez-vous donner à l'Etat de la consistance, rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible : ne souffrez ni des gens oupulents ni des gueux... C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir. »*

Je souhaite que ces propos de Jean-Jacques trouvent un grand écho dans la pensée de tous les Français d'aujourd'hui.

(*) de l'Académie française.

# ESQUISSES

*L'ETAT italien voit grandir chaque jour le nombre de ses adversaires. Censor, dans son* Véridique rapport sur les dernières chances de sauver le capitalisme en Italie *(1), rappelait cette maxime des Romains :* « Autant d'esclaves, autant d'ennemis. »

∴

*Beaucoup de gens s'emploient à modérer et à gérer le désespoir des peuples. C'est ainsi qu'ils trouvent une place parmi les puissants.*

∴

*Les Etats ne veulent inspirer aux nations que des sentiments d'emprunt, des passions déjà formées avant d'avoir été éprouvées. Ils s'efforcent de faire varier ces sentiments, selon les nécessités du jour. Des citoyens, entretenus hier encore dans la haine de leurs voisins, sont brusquement invités à les considérer avec bienveillance. La fameuse « versalité » des foules n'est que l'autre face du mépris où les tiennent leurs dirigeants.*

*Les malheurs de l'enfance et les disgrâces de la nature font de leurs victimes d'impitoyables despotes, ou des « forçats de la sensibilité », comme disait Artaud.*

∴

*Si les dictateurs fumaient la pipe, ils se contenteraient de posséder le monde dans leur pipe et de le réduire en fumée.*

∴

*A Paris, on ne comprend guère le mépris de la brigue et le refus des vanités. On s'y donne tant de peine pour acquérir de l'importance, et faire avec la mode un mariage durable ! Mais celle-ci, qui a remplacé la Providence, exerce un tel pouvoir en France qu'elle s'y permet toutes les inconstances.*

∴

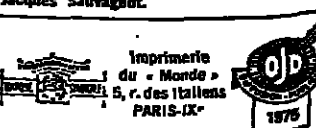
*Les chemins du désespoir sont divers. Ils mènent tel philosophe à se retirer souvent dans le désert, et tel autre à faire carrière dans le parti du pouvoir.*

**FRANÇOIS BOTT.**

(1) Champ libre, 1974.



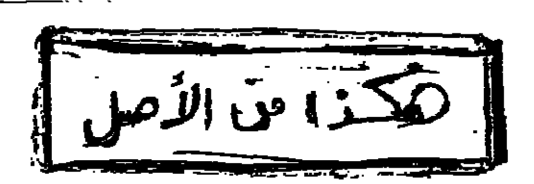

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

Le Monde

# étranger

# TENSIONS ET MUTATIONS AU PROCHE-ORIENT

## Le différend entre Jérusalem et Washington n'est pas aplani

*(Suite de la première page.)*

Sur un ton considéré — avec étonnement — comme « *euphorique* » par certains observateurs, M. Begin avait parlé d'« *ouverture* » de changements « *bénéfiques* » dans les relations israélo-américaines, et il avait envisagé la reprise « *prochaine* » de pourparlers avec l'Egypte. De toute évidence, de tels commentaires tranchaient trop nettement sur la mauvaise impression laissée par sa précédente rencontre avec le président Carter au mois de mars.

A la prudence sceptique succède *aujourd'hui l'irritation en Israël.* Et pas seulement dans l'opposition. Les commentateurs rappellent que la Maison Blanche et le département d'Etat ont déjà fait savoir qu'ils ne partageaient pas l'optimisme de M. Begin (*le Monde* du 4 mai) ou souligné que le chef du gouvernement israélien lui-même avait dû tempérer l'enthousiasme de ses premières déclarations.

L'éditorialiste du quotidien du soir *Yediot Aharonot* (indépendant) — qui ne peut être taxé d'opposition systématique — écrivait dimanche : « *Les déclarations optimistes de M. Begin n'ont guère fait impression pour une bonne raison : le premier ministre est enclin à exagérer les résultats de ses visites à l'étranger. L'opinion publique, qui a déjà été échaudée, fait preuve dès lors d'une plus grande prudence.* » Pour sa part, *Haaretz* (indépendant) souligne qu'il ne faut pas « *se bercer d'illusions* » tant que l'on ne connaîtra pas les réactions égyptiennes. Il souligne que M. Begin « *n'a pas encore répondu aux questions posées par les Américains à Dayan* », et ajoute : « *Les déclarations de Begin à New-York* (devant les dirigeants des organisations juives) *sur la poursuite des implantations en territoires occupés pendant la période de négociation laissent également perplexe.* »

Auparavant le *Maariv* (proche de l'opposition travailliste) avait fait remarquer que M. Carter savait faire la « *distinction* » entre la réalité politique et « *les discours prononcés un jour de fête* » (célébration à la Maison Blanche du trentième anniversaire d'Israël), tandis qu'« *il n'est pas certain que Begin soit doté du même discernement, car, en dehors de certaines formes protocolaires, on ne perçoit encore aucun signe d'une véritable amélioration des relations israélo-américaines* ». Plus sévère, *Davar* (organe de la Histadrout) affirme : « *Begin n'a aucune raison de se déclarer optimiste à moins d'avoir modifié ces derniers jours ses positions. S'il ne l'a pas fait — et tout porte à croire que c'est le cas, — peindre aujourd'hui les choses en rose ne peut nous mener qu'à de nouvelles désillusions.* »

Dans ce climat, on ne s'attend guère de la part de M. Begin à des explications au cours des prochains jours. Dans les milieux gouvernementaux, il n'est pas prévu qu'un véritable bilan du voyage aux Etats-Unis puisse être établi avant la prochaine réunion du cabinet, voire même avant le retour du ministre des affaires étrangères, M. Dayan, parti le 7 mai pour un voyage de onze jours en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves. Il faudra vraisemblablement attendre encore plus longtemps pour connaître la réponse du gouvernement aux questions posées par l'administration américaine. La relance des pourparlers avec Le Caire ne paraît pas pour demain.

### Le « danger saoudien »

Pour le moment, faute de savoir plus précisément à quoi s'en tenir sur le résultat du voyage de M. Begin, l'opinion israélienne s'intéresse davantage aux conséquences du débat qui a lieu aux Etats-Unis à propos du *package deal*, le triple projet de la Maison Blanche de vendre des avions à Israël, à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite. Les Israéliens sont — *cette fois* — unanimes à soutenir leur gouvernement dans son hostilité à ce projet. Les commentateurs estiment que les garanties données par Washington à Israël n'ont guère de valeur. Un chroniqueur militaire a indiqué récemment que le F-15 était un appareil tellement perfectionné qu'il représenterait de toute façon une menace pour Israël, même si l'Arabie Saoudite ne devait l'utiliser qu'à des fins défensives, comme le prétend l'administration américaine. Et le journaliste a fait sur ce point une révélation : « *Grâce à son équipement électronique ultra-perfectionné, le F-15 a pu être employé par Israël pendant l'intervention au Sud-Liban comme radar volant.* » « *L'Arabie Saoudite*, précise-t-il, *pourrait recourir à la même utilisation : deux ou trois F-15 s'approchant de nos frontières suffiraient alors pour détecter tous les mouvements de l'aviation israélienne. Il s'agit là d'une situation à laquelle Tsahal* (l'armée d'Israël) *n'a encore jamais fait face.* » La plupart des spécialistes israéliens considèrent que l'Arabie Saoudite, équipée de F-15, deviendrait « *un pays de la confrontation* » — que les Etats-Unis le veuillent ou non. M. Begin a ainsi pu rejeter, dans un entretien télévisé à New-York, dimanche soir, l'idée d'un « *compromis* » consistant à augmenter le nombre des avions promis à Israël en compensation du maintien de la livraison à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte.

FRANCIS CORNU.

### Avant de quitter les États-Unis

### M. BEGIN RÉAFFIRME QUE SON PAYS A LE DROIT DE FONDER DES POINTS DE PEUPLEMENT EN CISJORDANIE

Au cours d'une réunion privée avec les présidents des grandes organisations juives américaines, le premier ministre israélien, M. Begin, a affirmé qu'Israël avait « *le droit de fonder des points de peuplement en Cisjordanie, et n'a pas l'intention de suspendre la création de telles implantations, même durant les négociations* ». Ces négociations, a-t-il ajouté, « *peuvent durer des années, et il serait inconcevable que les implantations soient suspendues aussi longtemps. Il se peut que notre décision soit impopulaire, mais la popularité ne saurait être mise en balance avec notre droit sur la terre d'Israël* ».

M. Begin a, d'autre part, lancé, dimanche soir, au terme de son séjour aux Etats-Unis, un nouvel appel au président Sadate pour une reprise des négociations et pour « *renouveler l'esprit de Jérusalem et d'Ismaïlia* ». Interrogé par la chaîne de télévision américaine N.B.C. au cours de son émission « Meet the press », M. Begin s'est, d'autre part, énergiquement élevé contre le projet du président Carter de fournir des avions de chasse F-15 à l'Arabie Saoudite.

Les observateurs de Washington estiment qu'un compromis semble de plus enplus probable entre le Congrès et le gouvernement américain sur la vente groupée de deux cents avions de combat à Israël, à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite. Pour satisfaire les groupes de pression pro-israéliens, qui préféreraient l'annulation de toutes les ventes, y compris de celle à Israël, plutôt que de voir deux pays arabes voisins recevoir des avions perfectionnés, le président Carter pourrait s'engager à vendre à une date ultérieure un supplément d'avions à Israël. D'autre part, il serait demandé à l'Arabie Saoudite de ne pas baser les avions à Tabouk, une base proche d'Israël.

Au Caire, le général Gamassi, ministre égyptien de la guerre, a annoncé, samedi, que l'Egypte avait passé un marché avec les Etats-Unis, en vue de l'acquisition d'un grand nombre d'avions de transport Hercules C-130 (1), et qu'elle envisageait de remplacer une partie de ses Mig-21 par les cinquante chasseurs américains F-5 E. Il a toutefois indiqué que les Mirage fournis par la France constitueraient l'« épine dorsale » de l'armée de l'air égyptienne « *pour de longues années à venir* ». — *(A.F.P.-A.P.)*

(1) La conclusion d'une vente de C-130 Hercules américains à l'Egypte semble sonner le glas d'un projet, en discussions, de fournitures au Caire d'avions de transport similaires, le Transall, par la France. Il apparaît également que le Transall ne sera pas vendu à la Libye qui, dans un premier temps, avait envisagé d'en commander une douzaine d'exemplaires. — (N.D.L.R.)

## REMANIEMENT MINISTÉRIEL AU CAIRE

### *Le nouveau gouvernement devra faire face à une situation sociale difficile*

De notre correspondant

**Le Caire. — L'élément le plus important du septième remaniement que vient de subir le cabinet Mamdouh Salem, formé en avril 1975, est la suppression du poste de vice-premier ministre chargé des affaires économiques et financières. Ce superministère avait été taillé sur mesure, en novembre 1976, pour M. Abdel Moneim Kayssouni, qui alors se faisait fort, « muni des pleins pouvoirs économiques », de redresser l'économie égyptienne.**

Ancien grand argentier de Nasser et à ce titre défenseur du « *socialisme arabe* », M. Kayssouni voulait rendre l'Egypte au capitalisme libéral, tout en maintenant sous contrôle étatique l'important secteur industriel nationalisé. Il n'a donc dénationalisé aucune usine et n'a pas, non plus, remis en question les lois de réforme agraire.

Son action s'est exercée dans deux directions : à l'extérieur, redonner confiance en l'Egypte sur les places financières internationales. A l'intérieur, diminuer les subventions à la consommation afin de revenir partiellement à « *la vérité des prix* ». S'il avait remporté un succès certain sur le premier point, M. Kayssouni en revanche jouait de malchance sur le second. L'annonce de l'augmentation de plusieurs produits de consommation courante en janvier 1977 avait provoqué de violentes émeutes dans une dizaine de villes égyptiennes. Depuis lors, le vice-premier ministre avait vu son plan d'augmentation des prix accompagnée d'une légère hausse des salaires se heurter au souci du premier ministre de ne pas remettre en péril l'ordre public. Dans ces conditions, M. Kayssouni considérait que sa tâche de ramener l'Egypte, selon le vœu du raïs, sur la voie de la « *prospérité capitaliste* » était désormais sans objet.

Certes plusieurs ministres mis en place par M. Kayssouni, notamment à l'économie et aux finances, restent à leur poste, mais ils ne sont pas hommes à imposer une politique. Parmi les cinq nouveaux ministres, la seule personnalité qui ne soit pas inconnue, ayant déjà appartenu au gouvernement, est M. Abdel Rezzak Abdel Meguid, à qui est attribué le portefeuille de la planification, bien que l'économie égyptienne ne soit plus vraiment planifiée. M. Ahmed Talaat Tewfiq est nommé ministre de l'habitat, M. Mahmoud Mohamed Daoud prend l'agriculture et M. Ahmed Mahmoud Attia la justice. La seule nomination qui tranche peut-être un peu sur le caractère routinier des autres est celle d'un jeune député gouvernemental du delta du Nil, M. Nassef Tahoun, à la tête du ministère de l'approvisionnement, à qui est restitué son autonomie administrative. M. Tahoun, qui passe pour efficace et honnête, a été président de la coopérative des fruits et légumes de la Menoufieh (région du delta occidental).

Le cabinet remanié devra faire face à une situation sociale difficile. Il est indéniable que l'état des finances de l'Egypte s'est amélioré depuis un an, essentiellement grâce à l'aide arabe et aux exportations pétrolières (celles-ci ont permis au commerce extérieur égyptien d'augmenter en valeur absolue pour la première fois depuis vingt-cinq ans. Il est vrai également qu'en 1977 le produit national brut a augmenté de 11 %. Mais cela est encore trop peu et trop mal réparti pour être ressenti par le plus grand nombre. De plus, la hausse des prix « *spontanée* », un moment ralentie en 1977 (inflation de 10 % contre 25 % en 1976), a repris de plus belle cette année. Sauf exception, le marché égyptien de détail ne souffre plus, comme par le passé, de pénuries chroniques, mais des denrées de plus en plus nombreuses, par exemple certains fruits et légumes naguère de grande consommation, deviennent hors de portée des bourses modestes et même moyennes. Il s'ensuit une vive irritation de la population.

Pour parer au plus pressé, le gouvernement vient d'accorder une prime exceptionnelle représentant dix jours de salaire aux trois millions d'agents de l'Etat (sur neuf millions sept cent vingt mille personnes que compte la population active).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

### LE NOUVEAU CABINET

Voici la liste du nouveau gouvernement égyptien :

Premier ministre : M. Mamdouh Salem ;
Vice-premier ministre et ministre de la guerre et de la production militaire : général Gamassi ;
Vice-premier ministre et ministre de l'électricité : M. Ahmed Sultan ;
Vice-premier ministre et ministre d'Etat pour les affaires de l'Assemblée du peuple : M. Ahmed Fouad Mohieddine ;
Intérieur : M. Mohamed Nabaoui Ismail ;
Affaires étrangères : M. Mohamed Ibrahim Kamel ;
Ministre d'Etat aux affaires étrangères : M. Boutros Boutros-Ghali ;
Industrie, pétrole et mines : M. Ahmed Ezzeddine Helal ;
Enseignement et recherche scientifique : M. Moustapha Kamal Helmi.
Ministre d'Etat pour l'administration locale : M. Mohamed Hamed Mahmoud ;
Commerce : M. Zakaria Tewfik Abdel Fattah ;
Irrigation et affaires du Soudan : M. Abdel Azim Aboul Ata ;
Ministre d'Etat pour le contrôle et la supervision : M. Issa Chahine ;
Economie : M. Hamed Abdel Latif El-Sayeh ;
Transport et communications : M. Naim Abou Taleb ;
Ministre d'Etat pour la production militaire : M. Abdel Sattar Megahed ;
Santé : M. Ibrahim Badrane ;
Finances : M. Mahmoud Salaheddine Hamed ;
Warkfs et affaires de l'Azhar : M. Mohamed Metwalli El-Chaaraoui ;
Information et culture : M. Abdel Moneim El Sawi ;
Tourisme et aviation civile : M. Moheb Stino ;
Ministre d'Etat pour le développement administratif : M. Ali El Selmi ;
Justice : M. Ahmed Mamdouh Attia ;
Agriculture : M. Mahmoud Mohamed Daoud ;
Habitat : M. Ahmed Talaat Tewfik ;
Approvisionnement : M. Nassef Tahouné ;
Bonification des terres : M. Ibrahim Choukri ;
Planification : M. Abdel Razzak Abdel Meguid ;
Affaires et assurances sociales : Mme Amal Osman ;
Reconstruction et nouvelles agglomérations : M. Hasaballah El Kafraoui ;
Forces laborieuses et formation professionnelle : M. Saad Mohamed Ahmed ;

« SHALOM ISRAËL » AU PALAIS DE LA DÉFENSE

## La communauté israélite de France a célébré le trentième anniversaire de la naissance de l'État juif

« Nous, membres du Conseil national..., nous proclamons la création d'un Etat juif en terre d'Israël qui portera le nom d'Etat d'Israël... Il sera fondé sur la liberté, la justice et la paix, selon l'idéal des prophètes d'Israël... Nous tendons la main à tous les pays voisins et à leurs peuples... » *Amplifiée, la voix de Daniel Gélin s'enfle et roule sous les voûtes du palais de la Défense. C'est l'heure du souvenir, le point culminant de* « *Shalom Israël* », *la journée de fête et de commémoration organisée dimanche 7 mai par* « l'Appel unifié juif de France » *pour les* « trente ans d'Israël ». *Ce texte, lu à la tribune, écouté par les dizaines de milliers de personnes (plus de cent mille, selon les organisateurs), qui se pressent sous l'immense bannière bleu et blanc frappée de l'étoile de David suspendue à la voûte, chacun sait ici qu'il a été prononcé le 14 mai 1948, à Tel-Aviv, par David Ben Gourion.*

*De nombreuses personnalités avaient tenu à s'associer à la célébration de cet anniversaire. Autour de M. Guy de Rothschild, président de l'* « Appel unifié », *se tenaient M. Gabriel Robin, conseiller diplomatique de l'Elysée, représentant M. Giscard d'Estaing, M. Alain Poher, président du Sénat, Mme Simone Veil, représentant le gouvernement, MM. Couve de Murville, Lecanuet, Poperen, Schwartzemberg, Servan-Schreiber, Bariani, Marcus et Bourgine. MM. Izhak Shamir, président de la Kenesset, et Shimon Pérès, leader du parti travailliste israélien, étaient venus apporter à la communauté juive française le salut d'Israël.*

*Toute la journée, les différents niveaux du Palais de la défense, cerné par un impressionnant service d'ordre, ont été envahis par une foule joyeuse, soucieuse d'affirmer sa solidarité avec l'Etat juif. Le débat organisé sur le thème de la paix au Proche-Orient avec la participation de diverses personnalités israéliennes et françaises, a très vite trouvé ses limites lorsque M. Shimon Pérès a répété qu'il était impossible de faire la paix avec l'O.L.P., et qu'un Etat palestinien* « présenterait une vraie menace pour la paix, pour la démocratie et pour Israël même ».

*Peu avare d'applaudissements pour MM. Soustelle ou Lecanuet, qui a évoqué en termes lyriques* « l'épopée » *et le* « miracle » *d'Israël, le public n'a pas ménagé, en revanche, ses sifflets et ses huées aux représentants de M. Chirac et du R.P.R., M. Jean Tiberi et M. Couve de Murville.* — D. J.

### POINT DE VUE

« *Un jour de fête, critique et contestation ne sont pas de mise.* » *Cette phrase d'un participant à une* « table ronde » reflète parfaitement l'état d'esprit qui a régné dimanche 7 mai au palais du CNIT. Tout au long des débats de la journée Shalom-Israël, les membres de la communauté juive de France ont insisté sur leur attachement inconditionnel à Israël. Quelques-uns sont allés jusqu'à affirmer qu'Israël était leur patrie. « *En France, des juifs conservateurs ont soutenu le gouvernement travailliste israélien. Les socialistes de la communauté juive peuvent bien, de leur côté, appuyer le gouvernement Begin* », a affirmé l'un des orateurs. Lorsque quelques membres de la communauté séphararde (orientale) ont évoqué timidement la question des disparités sociales en Israël, ils se sont entendu répondre : « *Il ne faut pas exagérer ; ces distorsions s'atténuent.* »

Il n'était pas possible cependant d'esquiver la question des relations entre la Diaspora et Israël. Une voix dissonante s'est élevée dans le concert des déclarations de fidélité, celle de M. Daniel Mayer, qui a fait une distinction entre le soutien au droit à l'existence de l'Etat d'Israël du gouvernement de Jérusalem (que l'on a le droit de critiquer).

La plupart des stands proclamaient un soutien sans nuance au gouvernement israélien. On pouvait signer cependant, au stand, du cercle Bernard Lazare et Michmar et à celui du groupe Identité et Dialogue, mouvement des juifs originaires du Maroc, un appel demandant au gouvernement israélien de préférer la paix aux territoires occupés. Il s'agit d'une pétition du Comité des juifs de France pour le soutien au mouvement La paix maintenant, créé par trois cent cinquante officiers de réserve en Israël.

A deux reprises, le stand Identité et Dialogue, sur lequel on pouvait lire un immense slogan « Pour un dialogue judéo-arabe », a été attaqué par des militants du mouvement Betar (extrême droite) en tenues para-militaires, qui ont déchiré des tracts et brisé un appareil photographique. Le service d'ordre a dû intervenir pour rétablir le calme. Le nombre des signatures a tout de même dépassé les trois mille, dont celles du rabbin Eizenberg, d'Albert Memmi, de Roger Ikor, de Clara Malraux, d'Arnold Mendel et de Tim.

Au stand du cercle Michmar, des tracts ont été distribués condamnant « *le nationalisme juif chauvin qui nie les droits nationaux du peuple palestinien* ». « *Nous refusons que les Palestiniens deviennent le peuple errant du Proche-Orient* », affirmait notamment ce texte. Par contre, au stand du Betar, portant le nom du « Nahal » (une unité de l'armée israélienne) et orné d'un mannequin revêtu de l'uniforme de parachutiste, on pouvait signer une pétition de soutien à la politique du gouvernement Begin.

Au fil des heures, le conformisme aidant, l'enthousiasme a grandi et les esprits se sont échauffés. Lorsque les haut-parleurs diffusèrent *la Marseillaise* après l'hymne national israélien, des centaines de jeunes sifflèrent et scandèrent : « *A bas l'assimilation ! Vive Israël !* » « *Pourquoi n'émigrez-vous pas en Israël ?* », a demandé un Israélien à un jeune très excité. « *A vous dire franchement*, lui fut-il répondu, *Israël est un pays magnifique, mais on y mange mal.* » — A. K.



Dessin de Chenez.

# AFRIQUE

## Tunisie

### Ancien ministre de la défense et directeur d'« Errai »

## M. Hassib ben Ammar est inculpé de diffamation envers l'armée

De notre correspondant

Tunis. — Inculpé de diffamation envers l'armée, M. Hassib Ben Ammar, directeur d'*Errai*, hebdomadaire du mouvement d'opposition des démocrates socialistes et ancien ministre de la défense, doit comparaître le 11 mai devant le tribunal militaire. Cette inculpation suit la publication dans le numéro d'*Errai*, daté du 19 janvier, d'une lettre de lecteur relative à l'intervention de l'armée lors d'une grève dans une usine de tissage à Ksar-Hilal (*le Monde* du 15 octobre 1977). Le code de la presse prévoit que la diffamation envers l'armée est passible d'une peine d'un mois à trois ans de prison, d'une amende de 120 à 1 200 dinars (1).

M. Hassib Ben Ammar, qui doit regagner Tunis mardi 9 mai après un séjour privé en France, fait également l'objet de poursuites devant le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Tunis, pour une autre lettre publiée dans son hebdomadaire. Celle-ci contenait un appel pour la libération des personnes arrêtées à la suite des émeutes du 26 janvier dans la capitale.

Les auteurs des lettres, ayant donné de fausses identités, n'ont pu être retrouvés.

Le chef du mouvement d'opposition des démocrates socialistes, M. Ahmad Mestiri, a, lui aussi, à répondre devant la justice d'une accusation de diffamation du régime et de propagation de fausses nouvelles (*le Monde* du 19 avril). Il a cependant pu quitter Tunis la semaine dernière pour se rendre en visite au Sénégal à l'invitation du président Senghor.

Evoquant le samedi 6 mai, dans une réunion du parti socialiste destourien, la nécessité pour l'Etat de faire respecter la loi, le premier ministre, M. Hedi Nouira, avait déclaré : « *Le respect de la loi dicte à chacun le devoir de ne pas se livrer à la diffamation ni à la calomnie. Si nous avons eu à faire face à des agitations verbales d'abord, brutales ensuite, c'est précisément parce que la loi n'a pas été respectée. Nous avons fait preuve d'une certaine indulgence qui a fait croire à certains qu'ils pouvaient tout se permettre. D'où les événements du 26 janvier, dont l'enseignement à tirer consiste à respecter la loi et à s'y soumettre... Aussi avons-nous le devoir de nous interposer devant quiconque cherche à contrevenir à la loi.* »

C'est sans doute également dans cet esprit que les autorités avaient décidé le 5 mai l'expulsion du territoire de M^e Michel Zavrian, avocat à la Cour de Paris, envoyé en Tunisie par la Fédération internationale des droits de l'homme pour enquêter sur la situation des syndicalistes emprisonnés.

Une mise au point des « milieux autorisés » diffusée par l'agence Tunis Afrique presse (TAP) déclare que M^e Zavrian « *s'était fait remarquer par des contacts suspects dépassant le cadre d'une mission d'information* » et qu'il avait été trouvé en possession de documents et tracts hostiles au pays « *essentiellement étrangers à sa mission et à la nature des activités juridiques* ».

Selon la mise au point, M^e Zavrian se proposait de faire signer des pétitions et s'est livré « *à des menées susceptibles de favoriser des activités subversives* ». En outre, il était porteur de messages de « *Tunisiens hostiles* » résidant à l'étranger, destinés à des correspondants dans le pays.

MICHEL DEURE.

(1) Un dinar vaut 12 francs environ.

## Algérie

## L'agresseur de M. Cubillo a été condamné à mort par la Cour de sûreté de l'État

De notre correspondant

**Médéa. — La Cour de sûreté de l'Etat, siégeant à Médéa sous la présidence de M. Ahmed Medjhouda, a jugé, samedi 6 et dimanche 7 mai, les deux Espagnols auteurs de l'attentat commis le 5 avril à Alger contre M. Antonio Cubillo, secrétaire général du Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.), qui avait été grièvement blessé. M. Juan Antonio Alfonso Gonzalez, trente-deux ans, qui avait frappé le dirigeant indépendantiste de deux coups de couteau, a été condamné à la peine capitale. Son complice, M. José Luis Cortes y Rodriguez, vingt ans, chargé de faire le guet, s'est vu infliger vingt ans de détention.**

Le tribunal a également condamné à mort par contumace le « cerveau » de l'attentat, un autre Espagnol, M. Gonzalez Garcia Alfredo, personnage ténébreux, contre lequel un mandat d'arrêt international a été lancé. Cet homme, âgé de quarante-cinq ans environ, s'était présenté à M. Gonzalez comme étant un dirigeant du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste patriotique). Entre août 1977 et mars 1978, il avait, sous le nom de José Luis Espinosa, pris contact à plusieurs reprises avec M. Cubillo, à qui il avait déclaré avoir appartenu à l'U.G.T., syndicat lié au Parti socialiste ouvrier espagnol. Il lui avait demandé, en raison de ses activités clandestines, de l'appeler « Gustavo », et avait cherché à l'attirer à Bordeaux sous prétexte de lui fournir des armes.

Vivant dans cette même ville depuis 1972, M. Gonzalez, qui a affirmé appartenir au FRAP, a expliqué qu'il ne connaissait nullement M. Cubillo, même de réputation, mais qu'Alfredo lui avait demandé début mars de l'assassiner parce que c'était « *un agent de la C.I.A.* ». Il lui aurait précisé que cette décision « *avait été prise par la direction du FRAP à Madrid* ». Après un rendez-vous manqué le 13 mars à Alger avec Alfredo, il avait regagné Bordeaux *via* Marseille, était revenu dans la capitale algérienne du 17 au 21 mars, puis était retourné en France sans avoir accompli sa mission. Devant l'insistance d'Alfredo, il avait recruté le jeune Cortès, alors chômeur, en vue d'une troisième tentative. Avant de regagner l'Algérie *via* Alicante, tous deux avaient rencontré Alfredo qui avait promis à la nouvelle recrue 250 000 à 300 000 pesetas.

En fait, l'ombre d'Alfredo a pesé sur le procès, qui n'a pas permis d'élucider un certain nombre de points. Ainsi, le FRAP n'a pas revendiqué l'attentat, mais il n'a pas non plus désavoué Gonzalez et Alfredo. En outre, on ignore toujours *si* ce dernier est un membre du service secret espagnol infiltré dans les organisations de gauche et d'extrême gauche, s'il est un militant d'extrême droite ou s'il est un agent servant d'autres intérêts.

Ce qui est certain, c'est que la préparation de l'attentat a commencé début mars, quelques jours seulement après que le M.P.A.I.A.C. eut remporté des succès à la conférence ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine réunie fin février à Tripoli. Proclamant l'africanité des Canaries, le conseil de l'O.U.A. avait décidé d'accorder un soutien politique et financier au mouvement de M. Cubillo jusqu'à ce qu'il soit reconnu *de jure* par une conférence des chefs d'Etat. Il avait recommandé aux pays limitrophes d'accorder leur aide au M.P.A.I.A.C. en facilitant le transit de ses militants et en autorisant l'ouverture de bureaux sur leurs territoires.

PAUL BALTA.

*SELON LE GOUVERNEMENT DE LUANDA*

## Le raid sud-africain en Angola a fait plus de six cents morts

Le raid lancé, le 4 mai, par l'armée sud-africaine en territoire angolais aurait été particulièrement meurtrier. Le commandant « Iko » Careira, ministre de la défense de l'Angola, a indiqué samedi 6 mai, que le bilan de l'opération s'élevait d'ores et déjà à plus de six cents morts, pour la plupart des réfugiés namibiens, parmi lesquels des femmes, des enfants et des vieillards (voir encadré). Toujours selon Luanda, cinq cents personnes ont été tuées dans la ville de Cassinga, et une centaine d'autres lors d'une seconde opération plus au sud. Les raids ont également fait quatre cent vingt blessés. L'état-major de Pretoria avait reconnu vendredi que son intervention avait fait un « *nombre élevé de morts* » (*le Monde* daté 7-8 mai).

Samedi, l'armée sud-africaine a rendu public un document qu'elle affirme avoir trouvé à Cassinga, lors du raid de jeudi. Ce document félicite les guérilleros de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) pour avoir assassiné, le 27 mars, le chef *Clemens* Kapuuo (*le Monde* du 29 mars), dirigeant modéré de l'Alliance démocratique, soutenu par Pretoria.

Le texte, signé du commandant en chef de l'Armée populaire de libération de la Namibie (PLAN), M. Dimo Hamaambo, qualifie de « *miracle* » l'« *élimination du plus important pantin de l'impérialisme en Namibie, Clemens Kapuuo* ». Pretoria a rendu publics d'autres documents, faisant état d'un projet d'assassinat de M. Dirk Mudge, principal leader blanc de Namibie, et de l'envoi de cent trente hommes en Union soviétique pour y être entraînés.

● A NEW-YORK, le Conseil de sécurité de l'ONU a « *vigoureusement condamné* » samedi, à l'unanimité, le raid sud-africain. La résolution présentée par le groupe des pays non alignés ajoute que le Conseil envisagera des « *mesures plus efficaces* » (allusion à d'éventuelles sanctions) au cas où l'Afrique du Sud violerait de nouveau l'intégrité territoriale ou la souveraineté de l'Angola. Le représentant de la France, M. Leprette, a souhaité que la Namibie « *puisse accéder le plus rapidement possible à l'indépendance à l'issue d'élections libres contrôlées par les Natoins unies* ». Il a rappelé que son gouvernement avait sévèrement « *réprouvé* » l'attaque sud-africaine (*le Monde* daté 7-8 mai).

### Aucune modification du plan de règlement

Celle-ci a compliqué les perspectives d'un règlement pacifique. Pourtant, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, et les autres dirigeants de ce mouvement devaient rencontrer ce lundi le « groupe de contact » des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité pour obtenir des « *éclaircissements supplémentaires* » sur le plan de règlement. On souligne dans les milieux occidentaux qu'il n'est nullement question de modifier ce plan, accepté par Pretoria. Dans son éditorial de dimanche, le *New York Times* observe à cet égard que le raid sud-africain avait sans doute pour but d'« *obliger les maquisards à rejeter le plan* », permettant ainsi à M. Vorster d'« *appliquer sa propre solution* « *interne*». — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

### Des réfugiés terrorisés

Luanda (*A.F.P.*). — *Les avions civils et militaires continuaient, dimanche 7 mai, trois jours après le raid sud-africain, à transporter les blessés dans les centres hospitaliers. Le correspondant de l'A.F.P. à Luanda a pu assister à l'arrivée de deux appareils à l'aéroport militaire de Belas, proche de la capitale angolaise.*

*La plupart des blessés, dont de très nombreux jeunes et des enfants, sont soignés d'abord à l'aéroport avant d'être transportés à l'hôpital militaire de la capitale, où ils sont accueillis par le corps de santé angolais et les coopérants cubains du service médical.*

*Dans un coin de la salle d'embarquement, transformée en hôpital de transit, une Angolaise nourrit un bébé de quelques mois qu'elle a recueilli, blessé au bras par un éclat de bombe. La mère est morte, pense-t-elle, à moins qu'elle ait été transportée dans une ville proche de Cassinga.*

*Ces blessés sont hébétés, les yeux remplis de terreur. Ceux qui peuvent répondre aux questions confirment que les premiers bombardements, entre 7 et 8 heures du matin, ont été les plus meurtriers. Une jeune femme décrit le lâcher de parachutistes sur la ville après la première attaque des Mirage.*

*Nu sur un lit de camp où il vient d'être allongé, un jeune homme demande un interprète pour remercier l'infirmier cubain qui le soigne* « de tout ce qu'il fait ». *Un autre, gisant sur un brancard, un goutte-à-goutte dans le bras qui lui reste, explique que la bombe qui l'a touché a explosé au moment où un soldat sud-africain le mettait en joue.*

*Un homme raconte encore comment, avec quelques autres, il a essayé de s'abriter dès les premières bombes. Certains dans des fourrés, d'autres dans le lit d'une rivière. Les soldats sud-africains les en ont délogés, les replaçant ainsi sous le feu des bombardiers.*

# A TRAVERS LE MONDE

## Corée du Nord

● M. HUA KUO-FENG, chef du P.C. chinois, qui fait en Corée du Nord une visite officielle, dont la durée n'est pas connue (*le Monde* du 6 mai, a déclaré dimanche 7 mai à Pyongyang au cours d'un meeting réunissant 100 000 personnes que la Chine refuserait toujours l'admission simultanée à l'O.N.U. des deux Corées, considérant que le régime de M. Kim Il-sung était le seul légitime. M. Hua Kuo-feng a, par ailleurs, demandé une nouvelle fois le retrait de toutes les forces américaines de la péninsule ; il n'a pas fait mention de l'U.R.S.S. — (*A.F.P., Reuter.*)

## Équateur

● DEUX GROUPES POLITIQUES DE GAUCHE, sur les quatre qui sollicitaient leur inscription, ont été légalisé samedi 6 mai par le tribunal suprême et pourront participer à l'élection présidentielle du 16 juillet prochain. La gauche démocratique (social-démocrate) et le Front libéral alfariste (du nom du président Alfaro qui exerca son mandat de 1885 à 1901, mouvement libéral dissident), présenteront respectivement comme candidats, le docteur Rodrigo Borja et l'économiste Abdon Calderon. Onze partis traditionnels participeront également à ces élections. Les deux partis, dont l'existence légale n'a pas été reconnue, sont le Mouvement démocratique populaire (communiste maoïste) te la Démocratie populaire. — (*A.F.P.*)

## Espagne

● TROIS MILLE CARLISTES sous la conduite de leur chef, le prince Carlos Hugo de Bourbon Parme, se sont réunis dimanche 7 mai sur la colline de Montejurra, près de Pampelune. La manifestation, traditionnelle, était autorisée. Le prince s'est, à cette occasion, prononcé pour le rattachement de la Navarre au Pays basque. — (*A.F.P.*)

## Iran

● DE NOUVELLES MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS ont eu lieu les 6 et 7 mai dans quatre villes iraniennes, et la police a arrêté, dans la capitale, trois personnes qui distribuaient des tracts de l'opposition. A Chiraz, plus de deux cents étudiants se sont heurtés violemment aux forces de police, et à Ispahan, les autorités ont ordonné la fermeture de l'université à la suite de manifestations organisées par les étudiants qui exigeaient la réintégration de plusieurs de leurs camarades renvoyés au début de l'année. A Babol, sur la mer Caspienne, vingt-sept étudiants arrêtés jeudi ont comparu devant une cour criminelle. — (*U.P.I.*)

## Pakistan

● QUATORZE JOURNALISTES ET EMPLOYÉS DE PRESSE ONT ÉTÉ CONDAMNÉS, dimanche 7 mai, par un tribunal militaire statuant en procédure sommaire, à des peines de prison de six mois à un an, et à des amendes pour activités politiques illégales et grèves de la faim en violation de la loi martiale. Ils entendaient protester contre la fermeture du quotidien *Musawat*, organe du parti de l'ancien premier ministre, M. Bhutto, condamné à mort. Parmi eux figurent MM. Nisar Usmani, secrétaire général du syndicat des journalistes, et Hafez Raquib, secrétaire général de la Confédération des employés de presse. — (*A.F.P.*)

## Portugal

● LA PRESSE accuse un membre du Conseil de la révolution, le général Franco Charais, d'avoir élaboré un projet de loi visant à prolonger la survie du Conseil, au-delà de la date prévue par la Constitution pour sa dissolution (1980). Elle reproche au « document Charais » de réduire les pouvoirs des différents chefs d'état-major. Selon ce document, publié samedi 6 mai par l'hebdomadaire *Expresso*, le Conseil serait seul compétent en « matière de conduite et d'exécution de la politique militaire de défense nationale ». *Expresso* écrit par ailleurs que l'état-major général des forces armées s'est déjà prononcé contre le projet et que l'armée de l'air y a opposé un veto absolu.

## Tchad

● L'AMBASSADE DU TCHAD A MOSCOU a été évacuée, samedi soir 6 mai, par les étudiants qui l'occupaient depuis trente-six heures (*le Monde* daté 7-8 mai). Une trentaine d'étudiants « *anti-impérialistes et progressistes* » avaient obtenu que soit transmis aux autorités de N'Djamena un message dénonçant l'assistance militaire apportée par la France au gouvernement de M. Malloum dans sa lutte contre le FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad). — (*A.F.P.*)

## Union soviétique

● M. VLADIMIR KLEBANOV, l'un des fondateurs du Syndicat indépendant qui tente de se constituer en Union soviétique, a été transféré de l'asile psychatrique à la prison de Donetsk (Ukraine), a annoncé, samedi 6 mai, un porte-parole du groupe, M. Kouvakine. Trois autres militants du syndicat sont actuellement en prison ou en asile psychiatrique. M. Klebanov, qui avait été arrêté le 7 février dernier, a déjà été interné pendant plus de quatre ans dans un hôpital psychiatrique après avoir essayé de créer un syndicat d'ouvriers indépendant dans les années 60. — (*A.F.P.*)







# ASIE

## Afghanistan

# Le nouveau régime se défend d'être un « satellite » de l'Union soviétique

*(Suite de la première page.)*

Celle-ci, a-t-il voulu démontrer, est l'œuvre collective d'une formation politique — le parti démocratique et populaire — qui a utilisé les forces armées comme instrument de conquête du pouvoir et a agi de son propre chef, et non pas à l'instigation d'une tierce puissance, en l'occurrence l'U.R.S.S.

*« Nous voulions agir depuis longtemps, mais nous n'étions pas en position de le faire*, a déclaré encore M. Taraki. *En 1973, nous avons constitué la principale force ayant soutenu le coup d'Etat de M. Daoud qui a renversé la monarchie. Nous espérions qu'il nous inciterait en tant que parti à entrer au gouvernement. Nous avons été au contraire floués, comme a été trompée la nation. L'assassinat le 18 avril de notre ami Akbar Khaiber (chef du parti Parcham, autre formation de gauche), puis mon arrestation et celle d'autres camarades, le 26 avril, nous ont contraint à frapper rapidement. Nous sommes reconnaissants aux forces armées de leur action.* »

Mais le président afghan tient à souligner que c'est le P.D.P., et non pas les forces armées, qui a préparé et dirigé le renversement du régime Daoud. *« J'étais au quartier général des opérations dès ma libération de prison et je donnais toutes les instructions. Les militaires ont suivi nos ordres. Ce sont nos fils et nos camarades.* »

Se présentant comme le président et le secrétaire général du P.D.P., refusant de considérer ce parti comme *« un P.C. en tant que tel »*, et de lui voir attribuer les qualificatifs de communiste ou de marxiste, M. Taraki a fourni une explication plausible au fait que les personnalités civiles ont la prééminence sur les militaires dans le nouveau gouvernement. Etant donnée sa position au sein du parti, il était naturel qu'il assume la charge suprême à la tête des institutions nationales dirigeantes. Mais, a-t-il précisé, l'autorité supérieure appartient au comité central du P.D.P. C'est lui qui a nommé les trente-cinq membres, dont cinq militaires seulement, du conseil révolutionnaire, lequel a désigné le gouvernement, qui est *« le plus haut organe exécutif du pays »*. Seuls ont été rendus publics les noms des membres du cabinet. Mais il est permis de penser que la plupart de ces personnalités appartiennent aux différents organes du pouvoir.

Constitué en 1965, le P.D.P. a pratiquement été toujours depuis lors, sauf à la fin du règne de Zahir Shah, dans la clandestinité. Il comptait, dit son secrétaire général cinquante mille membres.

Le nombre de victimes civiles et militaires de la révolution demeurera longtemps un sujet de controverse. Si le chiffre de deux à trois mille semble proche de la réalité à plusieurs observateurs, M. Taraki n'en affirme pas moins qu'il n'y aurait eu que soixante-treize morts. *« Daoud et plusieurs membres de sa famille et d'autres dirigeants de l'ancien régime ont été tués parce qu'ils refusaient de se rendre »*, souligne-t-il. Le président afghan affirme d'autre part que pas plus de vingt-cinq personnes ont été arrêtées.

### « Nous ne sommes le satellite de personne »

Quels seront les rapports du nouveau régime avec les pays étrangers et en particulier avec l'U.R.S.S. ? M. Taraki indique que la République démocratique entend avoir de bonnes relations aves les pays apportant leur soutien politique et économique à la révolution. *« Nous ne sommes le satellite de personne*, a-t-il précisé. *Nous sommes indépendants, mais nous ne renoncerons à aucune aide, pourvu qu'elle soit inconditionnelle et serve au développement réel du pays. Nous maintiendrons nos relations amicales avec les Etats-Unis ; mais, comme pour tous les autres pays, elles dépendront du montant de l'aide qu'ils apporteront au gouvernement révolutionnaire. Nous poursuivrons*, a encore dit le président afghan, *une politique de strict non-alignement et ne participerons à aucun pacte militaire* (allusion au pacte de sécurité collective pour l'Asie, cher à M. Brejnev.) *Nous ne souhaitons pas un monde partagé en blocs. Nous voulons la paix.* »

La même politique inspirera les rapports avec les autres pays voisins. Kaboul paraît désireux d'avoir de bonnes relations avec le Pakistan et l'Iran, et les nouveaux dirigeants considèrent notamment que le problème du Pachtounistan (l'Afghanistan a longtemps revendiqué le territoire du Pakistan habité par des populations parlant comme celles établies dans sa partie orientale, la langue pachtoue) est « politique » et devra être réglée « amicalement » avec Islamabad.

C'est sans doute sur le chapitre de la politique intérieure que M. Taraki a été le plus évasif, bien entendu afin de pas effaroucher les puissants milieux conservateurs religieux et certaines capitales arabes. *« Nous agirons en fonction de l'intérêt du peuple. Notre principale préoccupation est d'améliorer le sort des travailleurs, des paysans et des couches opprimées qui constituent la majorité de la population »*, a déclaré M. Takari. La réforme agraire ? *« Il existe un texte promulgué par le précédent régime. Il faudra en étudier tous les aspects techniques. Les changements sociaux ne pourront venir avant certains changements économiques.* »

Le président estime qu'une telle réforme n'est pas en contradiction avec l'islam et n'envisage pas de procéder à des nationalisations en dehors de celle déjà annoncée des biens de l'ancienne famille régnante. Donner du travail à toute la population active et établir une société plus juste sont les objectifs prioritaires. Les nouvelles lois seront en conformité avec l'islam, dit encore M. Taraki.

Plus incertaines apparaissent les intentions du nouveau régime en ce qui concerne les libertés politiques. Les partis ne seront autorisés que *« dans la mesure où leur action n'ira pas à l'encontre du programme de la formation au pouvoir »*. De même n'y aura-t-il d'élections générales que *« lorsque les conditions le permettront »*.

GÉRARD VIRATELLE.



# EUROPE

## Grande-Bretagne

# Les résultats des élections locales obligent les partis à réviser leur tactique

De notre correspondant

Londres. — Après les élections locales de la semaine dernière, M. Callaghan est bien décidé à ne pas provoquer une consultation générale anticipée. Il ne considère donc pas comme un vote de confiance le difficile scrutin de ce lundi soir 8 mai aux Communes où la coalition des conservateurs, libéraux, nationalistes écossais et gallois peut, dans le débat budgétaire, infliger au gouvernement une défaite cuisante. Si l'amendement conservateur demandant une réduction supplémentaire du taux de l'impôt sur le revenu est adopté, le gouvernement, contrairement à ses premières déclarations, acceptera la décision des Communes, quitte à compenser les 370 millions de livres perdues pour le Trésor par d'autres mesures fiscales (accroissement des impôts indirects et de la contribution patronale à la sécurité sociale) et, bien entendu, à dénoncer dans le pays *« l'irresponsabilité économique des conservateurs »*.

De son côté, Mme Thatcher, leader de l'opposition, ne veut pas déposer une motion de censure sans être assurée de l'emporter. Le succès des conservateurs aux élections locales n'ayant pas eu l'ampleur escomptée, Mme Thatcher peut préférer, comme M. Callaghan, que les élections générales soient fixées à une date plus lointaine, en spéculant sur la détérioration de la situation économique et sociale.

### L'échec du Front national

Les résultats des récentes élections locales en Ecosse et en Angleterre obligent les partis à revoir leurs options et leur tactique. Pour les travaillistes, les résultats, bien qu'encourageants, ne justifient pas le risque d'élections générales avant l'automne. Leur redressement, particulièrement évident en Ecosse et dans les grandes villes d'Angleterre (à l'exception de Londres), n'est pas encore suffisant pour renverser en leur faveur le mouvement d'opinion qui continue à favoriser légèrement les conservateurs. M. Callaghan inclinerait ainsi à retarder au maximum la date des élections générales, par exemple au printemps de l'année prochaine. Mais, de l'avis des spécialistes, les incertitudes de la vie économique et sociale et les perspectives d'une remontée de l'inflation pourraient l'obliger à fixer le scrutin à l'automne.

Les conservateurs ont progressé, mais moins qu'ils pouvaient l'espérer, même à Londres, où, contrairement aux premières appréciations triomphalistes de leurs dirigeants, leurs gains ont été limités. Dans le *Sunday Telegraph* (conservateur), le professeur Berrington affirme, après une analyse plus détaillée du scrutin, que l'avance des conservateurs sur les travaillistes au plan national n'est plus que de 2 %. Ce pourcentage, inférieur aux 7 % et 8 % enregistrés aux récentes élections partielles, serait suffisant pour leur assurer la victoire, mais inférieur de moitié aux 4 % requis pour obtenir la majorité absolue. En fait, les conservateurs s'inquiètent de la relativement bonne performance des libéraux, qui ont maintenu, dans l'ensemble, leurs positions.

Les résultats des consultations locales entretiennent et ont même accru les incertitudes des principales formations politiques. Néanmoins, conservateurs et travaillistes peuvent se féliciter du déclin des nationalistes écossais qui, sur la base des résultats de la semaine dernière, risquent de perdre quatre (trois au profit des conservateurs et un au profit des travaillistes), des onze sièges qu'ils détiennent actuellement. Mais tous les partis constatent avec satisfaction l'échec total du Front national. Ce groupement raciste n'a aucun élu et son pourcentage de voix a été réduit de moitié par rapport à l'an dernier dans beaucoup de circonscriptions des Midlands, notamment à Wolverhampton et Sandwell où il se considérait en position de force.

Le succès relatif du Front national dans le faubourg londonien de Hackney, où il a obtenu 35 % des suffrages, est intervenu à la faveur d'une participation électorale très faible.

HENRI PIERRE.

## Irlande du Nord

# CORRESPONDANCE

### ŒCUMÉNISME

*A la suite de l'article sur la célébration œcuménique organisée par « Le jour du Seigneur » et « Présence protestante » sur TF 1 le 30 avril, autour du film* l'Irlande sans nom (le Monde *du 29 avril), nous avons reçu la lettre suivante de Mme Claude Richard-Molard :*

Que les journaux religieux aient largement annoncé le film *l'Irlande sans nom* à l'émission commune télévisée « Le jour du Seigneur » et « Présence protestante », quoi de plus naturel ? Mais que *le Monde* du 29 avril l'annonce comme *« une première œcuménique à la télévision »*, alors, je m'étonne !

J'étais à Belfast au moment du tournage de ce film, qui est un excellent documentaire et une bonne initiation pour les Français ignorants des « troubles » de l'Ulster. Mais si on veut lui donner une dimension œcuménique, il ne faudrait pas pécher par omission. Je veux dire que le film ne parle presque pas des efforts existants entre catholiques et protestants en faveur de la paix... Il y en a eu tellement depuis 1968 que lorsque Betty Williams et Mairead Corrigan (1) commencèrent leurs rallyes, on ne savait pas si c'était le neuvième ou le dixième mouvement pour la paix ! Ils ont tous été nécessaires. Il faudrait citer les groupes de base où se retrouvent les gens des deux confessions pour œuvrer dans le domaine social, de l'hébergement ou des prisons, comme la communauté de Corrymeela (inaugurée par le pasteur Tullio Vinay), qui a acueilli les Peace People à leurs débuts. Mais ces groupes ont un dénominateur commun qui n'est pas spectaculaire : la non-violence. Ceux qui en usent savent que le chemin qui mène au dialogue est semé d'embûches. J'ai vu ces catholiques et protestants, au-delà du porte-à-porte, avoir un projet politique commun à court, moyen et long terme. La critique est aisée et leur art de vivre bien difficile ! Mais ils existent, je les ai rencontrés.

**[Le surtitre « Une première œcuménique à la télévision » se référait — et la fin de l'article ne laissait subsister aucun doute — à la célébration œcuménique qui remplaça exceptionnellement la messe télévisée, et non au film « l'Irlande sans nom ». Cela dit, si on peut reprocher au film, avec Mme Richard-Molard, de passer sous silence des initiatives œcuméniques comme la communauté de Corrymeela, il a raison de souligner le peu d'impact chez le peuple d'un mouvement comme celui des « Peace People ». — A. W.]**

(1) Prix Nobel de la paix 1977.



...EMENT DE LUANDA

...cain en Angola
...six cents morts

Aucune modification du plan de règlement

...s terrorisés



vendredis

# EUROPE

# Le sort du leader de la démocratie chrétienne

**Lundi 8 mai, en fin de matinée, la police italienne ne paraissait pas avoir progressé dans ses recherches pour retrouver M. Moro et ses ravisseurs. La dernière lettre de M. Moro à sa famille, où il lui faisait ses adieux, a été trouvée le 5 mai mais, selon les enquêteurs, elle aurait été écrite le 1er mai, c'est-à-dire avant le communiqué numéro 9 parlant de « l'exécution de la sentence » de mort. La preuve n'en est pas pour autant fournie que le président de la démocratie chrétienne a été assassiné par ses ravisseurs.**

**Les spéculations continuent à se donner libre cours sur « les obscurs sanctuaires protégés » auxquels se heurteraient les enquêteurs. Même M. Enrico Berlinguer a estimé, le 7 mai, à Viterbe, qu'il « y a eu des hésitations face à des personnes et à des milieux apparemment liés aux terroristes ». Notre correspondant à Rome nous indique qu'il s'agit là de pures hypothèses qui ne trouvent aucune vérification dans les faits, même si, en apparence, le piétinement de l'enquête évoque la lenteur des diverses instructions sur les attentats de 1969-1970, qui durèrent des années, les procès eux-mêmes n'étant pas encore achevés.**

**Un nouvel attentat a été commis le 8 mai dans la matinée contre un médecin de Milan, atteint de plusieurs balles par un commando de trois hommes. Sa vie n'est pas en danger. Ce médecin travaillait à l'« institut de prévoyance sociale ».**

## *Le silence des Brigades rouges donne lieu aux interprétations les plus opposées*

De notre correspondant

Rome. — Les Brigades rouges ont trois armes : la mitraillette, la machine à écrire et le silence. C'est la dernière qui a été utilisée pendant tout le week-end. On a guetté en vain le moindre signe des ravisseurs montrant que M. Aldo Moro était encore vivant ou effectivement assassiné. Ce drame à rallonges avait réservé trop de surprises depuis le 16 mars pour qu'on le déclare clos. Personne ne voulait dire aussi crûment que M. Indro Montanelli, directeur du *Giornale* de Milan : *« Quoi qu'il arrive, l'après-Moro a commencé. Il faut remettre en route la machine de l'Etat, répondre par l'indifférence aux messages des Brigades rouges... Il est temps que le monde politique classe cette affaire. »*

Comme les fois précédentes, cette absence de nouvelles réconfortait les optimistes qui « espéraient », ou tentaient d'ultimes initiatives ; et elle renforçait le pessimisme de tous les autres. Ceux-là se demandaient même si les terroristes ne prolongeraient pas indéfiniment leur silence pour entretenir la tension. M. Giannino Guiso, avocat des Brigades rouges au procès de Turin, manifestait un pessimisme inhabituel, après un entretien avec les quinze inculpés. Ils n'auraient pas été disposés à jouer un quelconque rôle de médiation, ignorant d'ailleurs les intentions des ravisseurs de M. Moro.

### « Je t'embrasse pour la dernière fois... »

La lettre de l'otage, reçue par son épouse dans la soirée du vendredi 5 mai, permettait toutes les hypothèses. Son auteur était-il encore en vie pendant le week-end ? Le quotidien romain *Il Tempo*, qui a publié quelques phrases, affirme qu'il s'agit d'un texte très court, griffonné peut-être à la hâte et, pour la première fois, ne réclamant pas un échange de prisonniers. « *Ils m'ont dit que je serai exécuté dans très peu de temps*, aurait écrit M. Moro. *Je t'embrasse pour la dernière fois. Embrasse pour moi les enfants.* » Ce message d'adieu contiendrait une amère critique envers la démocratie chrétienne : « *S'ils l'avaient vraiment voulu, ils auraient pu faire quelque chose pour moi.* »

La dernière initiative du gouvernement a été d'autoriser Amnesty International à visiter les prisons dites spéciales où sont détenus les condamnés les plus dangereux (*le Monde* daté 7-8 mai). C'était un geste de bonne volonté en direction des Brigades rouges. Il illustrait la position du parti gouvernemental, ainsi résumée par M. Flaminio Piccoli, président des députés démocrates-chrétiens : *« Si Moro est libéré et si la violence cesse, la République saura être généreuse. »* On ne se faisait aucune illusion, dans les milieux officiels, sur la libération de l'otage et encore moins sur la conversion des terroristes à la non-violence.

Les communistes et les républicains, membres de la majorité parlementaire, ont jugé l'initiative gouvernementale aussi maladroite qu'injustifiée. N'a-t-on pas déjà fait visiter à la presse l'une de ces prisons, plus confortables que beaucoup de logements populaires ? A quoi rimerait le contrôle d'Amnesty International, qui n'a d'ailleurs rien demandé ? L'attentat commis samedi 6 mai contre le docteur Giorgio Rassanigo, médecin de la prison « spéciale » de Novarre — atteint de deux balles dans les jambes — semble pourtant être lié aux conditions de détention. Il y avait eu récemment dans cette ville des protestations assez vives, dont celles de l'évêque.

Dans une de ses dernières lettres, M. Moro réclamait une réunion urgente du conseil national de la démocratie chrétienne pour discuter de son cas. Cette instance, apprend-on, sera bien convoquée, mais seulement après les scrutins locaux du 14 mai prochain. L'Italie est, en effet, au milieu d'une campagne électorale qui intéresse quatre millions de citoyens. Compte tenu des circonstances, la bataille a lieu à fleurets mouchetés. Chaque parti espère que les électeurs sauront reconnaître ses sacrifices et sa dignité (démocratie chrétienne), sa fermeté et son sens de l'Etat (communiste) ou ses soucis humanitaires (socialiste). On attend beaucoup de ce test — trop peut-être — dans un pays où les sondages d'opinion n'existent guère.

M. Benigno Zaccagnini a tenu ses premières assemblées électorales à Novarre et à Pavie. Le secrétaire général de la démocratie chrétienne, qui jouit d'une véritable auréole dans l'opinion publique, a été acclamé au cri de : « *Zac, tiens dur ! Contre les brigadistes, nous serons un mur* ». Personnellement très éprouvé par ces cinquante-deux jours d'épreuve (« *nous vivons un événement hallucinant* », a-t-il confié à un journaliste), M. Zaccagnigi devait répondre : « *La démocratie chrétienne veut réagir avec fermeté comme elle a réagi aux coups de feu en brandissant ses drapeaux blancs tachés du sang de ses martyrs* ». Remarque plus significative de ce fervent catholique si peu politicien : « *C'est une aventure qui nous a marqués profondément et qui, par certains aspects, nous a déjà changés, mais non dans le sens que prévoyaient nos adversaires* ».

Parmi les ultimes appels lancés aux Brigades rouges, on a noté celui de quelque deux cents « autonomes » romains. Selon ces extrémistes de gauche, soupçonnés d'appuyer tacitement les terroristes, « *l'exécution* » de M. Moro serait « *une erreur politico-stratégique peut-être irréparable et renforcerait la répression contre le mouvement révolutionnaire* ».

Cette répression s'est traduite, pendant le week-end, par l'arrestation en flagrant délit de vingt-six personnes accusées d'appartenir à des associations subversives. Ces extrémistes de gauche ont fait les frais de la nouvelle législation qui autorise la police à procéder à des arrestations sans mandat judiciaire pour une durée de trois jours. On ignore si les enquêteurs ont eu connaissance de projets définis ; si leur but n'était que de faire le vide autour des Brigades rouges ; ou s'ils ne cherchaient qu'à masquer le vide de l'enquête elle-même par une opération spectaculaire.

Le camp des violents est moins uniforme qu'il n'y paraît. Les différents attentats commis la semaine dernière chez Alfa-Romeo témoignent de deux stratégies différentes. Pour protester contre les heures supplémentaires acceptées par les syndicats, des contestataires avaient brûlé plusieurs voitures. Les Brigades rouges vont alors entrer en action, publiant ensuite un communiqué quasiment pédagogique pour expliquer : il faut « *viser les hommes et les structures, non le produit fini* ». La deuxième stratégie « désoriente », paraît-il, le prolétariat — ce qui sous-entend que la première ne le heurte pas. Il est difficile d'être davantage déconnecté de la réalité.

ROBERT SOLÉ.

## « Nous payons aujourd'hui des années d'alliance contre nature »

### *estime l'extrême droite*

De notre envoyé spécial

Rome. — L'extrême droite italienne suit avec une attention particulière les développements de l'affaire Moro. Non qu'elle s'estime directement partie prenante dans cet affrontement entre un régime qu'elle combat et une extrême gauche qu'elle déteste, mais elle y voit l'illustration accablante, la manifestation exemplaire des dangers qu'elle prétend avoir dénoncés dès l'origine, ceux du compromis historique.

« *Nous payons aujourd'hui des années d'alliance contre nature, de laxisme, qui ont commencé bien avant la naissance de l'« arc constitutionnel » en faveur de M. Andreotti* (1), explique M. Cesare Pozzo, porte-parole du Mouvement social italien, principale formation nationaliste. *A force de vouloir contenter toute le monde, on ne suit plus aucune ligne politique. On laisse tout aller et un jour on se retrouve face aux Brigades rouges.* »

Pour les amis de M. Giorgio Almirante, le secrétaire national du M.S.I., les communistes et les terroristes représentent les deux visages d'une commune stratégie marxiste de conquête du pouvoir. Les uns se servent des autres, et vice versa. « *Des militants communistes écœurés par la modération de façade des dirigeants du P.C.I., versent dans le terrorisme. Inversement, de nombreux éléments de la gauche modérée rejoignent les rangs de la formation de M. Berlignuer lorsqu'ils constatent la faiblesse de la gauche non communiste, notamment celle du P.S.I. face à la violence et à tous les autres problèmes auxquels l'Etat se trouve aujourd'hui confronté,* ajoute M. Pozzo. *Ce qui se prépare à terme dans les coulisses de ce mauvais théâtre, c'est l'arrivée au pouvoir de l'ensemble des formations communistes.* »

Dans cette situation, l'extrême droite estime qu'une chance particulière lui est offerte. L'adhésion des communistes à la majorité élargie de M. Andreotti peut, selon les nationalistes, faire assimiler le P.C.I., malgré ses prises de position en faveur de la fermeté antiterroriste, à un Etat dont la déliquescence est à peu près unanimement condamnée. « *Nous sommes la seule force légale et relativement puissante face à la nouvelle majorité*, fait-on remarquer au M.S.I. *Les Italiens finissent par s'en rendre compte et en tireront les conséquences.* »

C'est bien pourquoi les amis de M. Almirante réclament de nouvelles élections générales depuis l'enlèvement de M. Moro. Ils estiment qu'un scrutin législatif leur permettrait de combler leur recul de 1976, et même de gagner davantage de terrain qu'en 1972.

### « C'est le moment de changer de régime »

Ce n'est pas, au demeurant, la seule mesure qu'ils préconisent face au terrorisme. Ils demandent également que le ministère de l'intérieur soit retiré à M. Cossiga. « *Les lois, non pas d'exception mais ordinaires, prévoient qu'en cas de guerre ce portefeuille soit confié à un militaire, le général commandant les carabiniers, par exemple. Il faut appliquer la Constitution sur ce point, puisque nous sommes en guerre. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les Brigades rouges elles-mêmes, et elles n'ont sans doute pas tort. La guerre est déclarée à l'Etat italien. Sachons réagir avant qu'elle ne revête des formes encore plus dramatiques, encore plus irréversibles.* »

Mais les « droitistes » italiens ne constituent pas une formation homogène. Sans doute le M.S.I., qui a récemment créé « l'Eurodroite » avec le concours du Parti des forces nouvelles en France et de Fuerza Nueva en Espagne, tient-il le haut du pavé. Mais il a connu une scision au lendemain du scrutin, pour lui décevant, de 1976. Sa tendance relativement modérée, Democrazia Nazionale, s'est constituée en parti autonome et s'est rapproché de l'aile droite de la démocratie chrétienne.

D'autre part, les royalistes de l'*Union monarchiste italienne* font actuellement une campagne autonome, sur le thème : « *C'est le moment de changer de régime* », « *l'heure de la monarchie a sonné* ». Si minoritaires que soient les royalistes non seulement dans l'ensemble de la classe politique, mais aussi au sein de l'extrême droite, leur offensive est aujourd'hui très vive. Il est vrai que nombre d'entre eux militent au sein de formations de la droite « présentable ».

Cette campagne en faveur d'un Etat fort pourrait, si l'on s'en tenait au niveau des conversations de rues, recontrer un certain écho. Mais elle se heurte à un réflexe populaire plus profond. L'union nationale, dont on reparle toujours en temps de crise grave et que la nouvelle majorité tente d'ailleurs de réaliser, favorise sans doute tradionnellement la droite, mais rarement la branche la plus extrême de celle-ci. Il n'est pas sûr que, en se démarquant sans cesse du régime, le M.S.I. et les autres formations hypernationalistes — que les groupes violents de M. Almirante et ses amis assurent condamner formellement — aient joué leur meilleure carte, dans un pays qui ne semble pas insensible aux arguments de ceux qui dénoncent « la conjonction des extrêmes ». En définitive, qui sert qui ?

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) N.D.L.R. — La notion « d'arc constitutionnel » désigne les partis qui, des libéraux aux communistes, participèrent à la lutte de libération et firent la Constitution de 1947. Elle est bien antérieure à la majorité qui soutient M. Andreotti, à laquelle les libéraux ne participent pas.



### IL N'Y A PAS DE MAL ITALIEN NI DE MAL ALLEMAND MAIS UN PHÉNOMÈNE DE CIVILISATION déclare M. François Mitterrand

*(De notre correspondant régional.)*

Lyon. — A Villeurbanne, où il présidait, dimanche 7 mai, l'inauguration d'une piscine portant le nom d'André Boulloche, ancien ministre, député du Doubs, disparu dans un accident d'avion pendant la campagne pour les élections législatives françaises, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a, dans une déclaration, souhaité que les partis politiques responsables approfondissent leur réflexion sur la disparition d'Aldo Moro, l'enchaînement de la violence, le terrorisme. « *Il n'y a pas de mal italien*, a-t-il dit, *même si certains aspects spécifiques sont propres à l'Italie, à son système de gouvernement, à son type de société ; il n'y a pas de mal allemand, même si les rigidités de la vie intérieure de l'Allemagne de l'Ouest peuvent expliquer certains aspects particuliers du développement du terrorisme ; c'est un phénomène de civilisation qui englobe le problème français, de sorte qu'un pays comme le nôtre serait très imprudent, très léger de penser que cet affrontement est réservé à ses voisins.*

» *Le P.S. ressent la douleur d'une famille, des victimes, sans oublier qu'il existe une violence d'Etat et que cette violence d'Etat dans une société sans âme conduit au désespoir, en particulier de la jeunesse.* »

Tout en soulignant combien « *la tâche est difficile, le chemin étroit* », M. François Mitterrand a conclu en indiquant qu'il fallait « *absolument réfuter tout ce qui constituerait une forme d'acceptation ne respectant pas les principes sacrés des droits de l'homme : cette réflexion vaut aussi bien pour refuser toute compromission avec les terroristes que toutes les législations d'exception qui entraîneraient une répression et nous feraient régresser à un temps où la barbarie répondait à la barbarie* ». — B. E.

## Suède

### AFFECTÉ PAR LES CRITIQUES DE LA PRESSE

## Le premier ministre menace de donner sa démission

De notre correspondant

Stockholm. — Dans une interview au grand quotidien *Dagens Nyheter*, samedi 6 mai, le premeir ministre suédois, M. Thorbjorn Fälldin, a déclaré qu'il envisageait « *sérieusement* » depuis quelques semaines d'abandonner la vie publique. Très exactement depuis la publication, au début de l'année, dans le journal socialiste *Afton Bladet*, d'un article satirique dans lequel le chef du gouvernement était présenté comme un schizophrène alcoolique et malade mental. Le fait qu'un tribunal de Stockholm ait jugé dernièrement que cet article n'était pas diffamatoire (*le Monde* du 26 avril) a profondément déçu M. Fälldin.

M. Fälldin a ajouté à la radio, dimanche soir, qu'il ferait part de sa décision définitive avant le congrès du parti centriste, à la mi-juin.

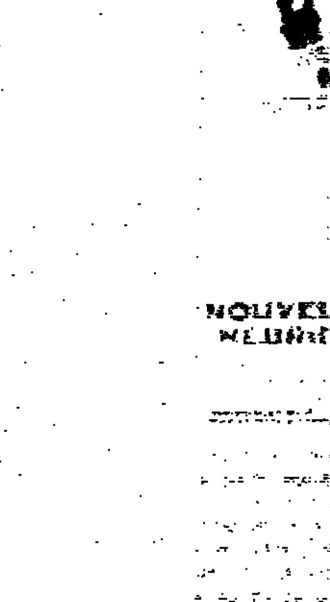
Ces déclarations surprenantes ont immédiatement suscité une vague de spéculations sur les intentions réelles du chef du gouvernement. Celui-ci affirme qu'il n'a été guidé par aucune considération politique, mais par des motifs purement personnels. Toutefois, il n'est pas impossible que le leader du parti centriste choisisse de donner sa démission plutôt que de faire de nouvelles et douloureuses concessions sur la politique nucléaire qui risqueraient de mettre son parti dans une position très délicate à dix-sept mois des élections législatives.

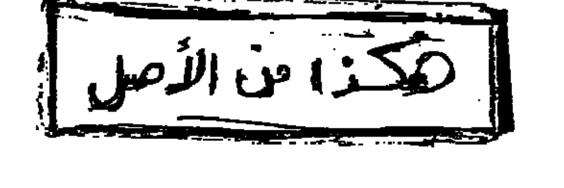
Le gouvernement doit, cet été, prendre des décisions importantes sur le chargement de deux réacteurs prêts à être couplés au réseau. Si M. Falldin donnait le feu vert, estimant ainsi que la question du recyclage des déchets est résolue de façon satisfaisante, il serait, une fois de plus, accusé de « trahir » les électeurs qui, en septembre 1976, avaient voté pour lui dans l'espoir que le programme nucléaire serait, sinon interrompu, du moins considérablement freiné.

Les sondages d'opinion publiés dimanche 7 mai indiquent que les centristes, avec 18,5 % des intentions de vote, ont perdu 5,5 points par rapport aux dernières élections, tandis que leurs partenaires de la coalition (libéraux et conservateurs) progressent légèrement. La gauche serait largement majoritaire avec 52 % des sympathies électorales (48 % pour les sociaux-démocrates). Personne ne met en doute la sincérité de M. Fäuldin étayé par des convictions morales, mais dans les milieux conservateurs on déclare que « *la religion et la politique sont deux choses différentes* ». Plusieurs ministres centristes ne semblent pas partager les prises de position de leur leader. Certains, comme M. Aasling, ministre de l'industrie, se gardent bien, d'aborder le sujet.

Le chef du gouvernement a essuyé plusieurs échecs ces derniers temps. Fin avril, la commission publique sur l'énergie, après plus d'un an de travaux, recommandait en fait la poursuite du programme électro-nucléaire décennal voté en 1975. Quelque temps plus tard, un sondage révélait un retournement de l'opinion en faveur des centrales : 46 % des Suédois sont aujourd'hui pour et 32 % contre. En août 1976, les chiffres étaient inversés.

ALAIN DEBOVE.





# OCÉANIE

## Français et Britanniques mettent au point les modalités de l'indépendance du condominium des Nouvelles-Hébrides

**Les représentants des gouvernements français et britannique doivent se réunir mardi 9 mai à Paris. Cette réunion conjointe de hauts fonctionnaires a pour objet de faire le point sur les questions administratives et financières soulevées par l'accession du condominium des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance.**

**Le principe de l'accès de l'archipel à la souveraineté dès 1980 a été posé par la conférence conjointe du 21 juillet 1977 (« le Monde » daté 17-18 juillet). Les Nouvelles-Hébrides ont été, dans cette perspective, dotées d'un gouvernement autonome. Ce dernier s'efforce de composer avec la principale formation politique de l'archipel, le Vanuaaku Pati, qui a refusé jusqu'à présent de participer au fonctionnement des institutions provisoires mises en place pour préparer l'échéance de 1980. Le souci du gouvernement néo-hébridais de parvenir à un compromis devrait conduire à l'organisation de nouvelles élections en 1979.**

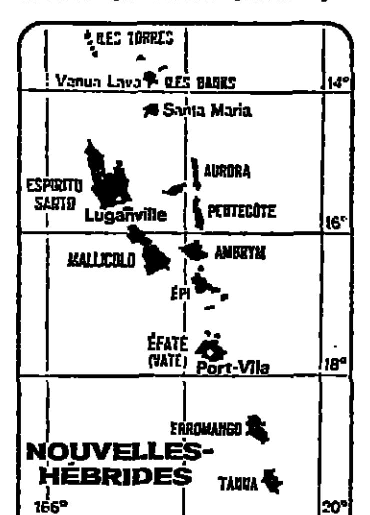
Les difficultés auxquelles se heurte le premier gouvernement laissent mal augurer de l'unité du futur Etat néo-hébridais. Certes, la lutte pour le pouvoir n'oppose pas une ethnie contre l'autre : les Européens, les métis et les Chinois y constituent une minorité agissante, *mais plus de 90 % des habitants sont* d'origine mélanésienne ; les cadres et les leaders des partis politiques locaux le sont également.

*Mais*, parmi les Mélanésiens, *deux* élites s'affrontent. L'une est anglophone : née de l'action des missions presbytériennes et anglicanes, elle est regroupée dans sa majorité au sein du Vanuaaku Pati (VAP), créé à l'initiative de la résidence britannique. L'autre, plus récente, est francophone et dispersée au sein des partis modérés (la Fédération des indépendants et le Tan Union, alliés au Natatok Efaté Alliance Party, qui ont pour dénominateur commun leur hostilité à toute domination du VAP, dont ils dénoncent les « appétits dictatoriaux ».)

Ce clivage, qui s'ajoute aux rivalités tribales, est le fruit de soixante ans d'« *influence commune* » (1). Face à un enracinement britannique surtout sensible en milieu rural, que complète le contrôle de quelque cent cinquante coopératives, la présence française, moins bien relayée par des missions catholiques indépendantes, est plus urbaine et plus limitée géographiquement. (A cet égard, les îles de Tanna et surtout Espiritu-Santo sont des zones privilégiées.) La France s'efforce depuis quelques années de rattraper son retard grâce à un effort important consenti en faveur de l'enseignement primaire et secondaire.

Ce double réseau d'influence ne favorise guère l'unité de l'archipel. Celle-ci est d'autant plus difficile à bâtir que la vie politique néo-hébridaise est *dominée par la volonté du* Vanuaaki Pati (que dirige M. Walter Lini) d'obtenir et d'occuper seul le pouvoir. Cet objectif a conduit les dirigeants du VAP à utiliser tour à tour le langage de la fermeté et celui du compromis.

L'arme favorite des nationalistes a été, *jusqu'à présent*, le boycottage. Les premières élections au suffrage universel organisées dans l'archipel avaient consacré le VAP (*qui demandait l'indépendance pour 1977*) comme le mouvement politique le plus important. Ces élections avaient été en partie annulées à la suite de fraudes. Un second scrutin ayant abouti à une Assemblée composée à parts égales de représentants du VAP et d'élus des partis modérés (favorables à une évolution progressive vers l'indépendance), le VAP décida de boycotter cette première ébauche de démocratie. Il obtint que de nouvelles élections générales soient organisées. Mais, après avoir vainement demandé qu'il soit procédé à un référendum sur l'indépendance, il décida à nouveau le boycottage.




### Une tâche délicate

Cette fois, les deux gouvernements tutélaires passèrent outre et décidèrent, par l'échange de lettres du 15 novembre 1977, d'engager le processus conduisant à l'indépendance.

C'est pourquoi l'Assemblée représentative qui siège depuis le 29 novembre 1977 ne compte que des élus des partis modérés. Le premier ministre, M. Georges Kalsakau, désigné par cette Assemblée et responsable devant elle, dirige un gouvernement homogène (2). Son objectif est de conduire le VAP à participer au fonctionnement de ces institutions provisoires.

Cette tâche est d'autant plus délicate que le premier ministre a dû faire face à une double offensive du VAP. Sur le plan international les amis du pasteur Walter Lini ont sollicité l'aide des Etats voisins, Fidji notamment. Sur le plan intérieur, ils ont, non sans incidents (*le Monde* daté 1er et 2 décembre 1977), mis en place un « *gouvernement provisoire populaire* » qui contrôle l'accès de ses principales zones d'influence. C'est ainsi que le VAP perçoit une « taxe » sur le cabotage dans les localités qu'il a placées sous sa juridiction. Face à une situation qui lui est préjudiciable le gouvernement de M. Kalsakau a entrepris, du 22 au 29 janvier dernier, une visite officielle dans la plupart des Etats du Pacifique sud (Australie, Nouvelle-Zélande, îles Fidji, Papouasie - Nouvelle-Guinée, îles Salomon). Ce voyage lui a permis de se faire admettre et reconnaître comme le seul gouvernement légal des Nouvelles-Hébrides. A l'intérieur, il a demandé aux hauts commissaires français et britannique de sévir contre les agissements du gouvernement provisoire et menacé de prendre en main lui-même le maintien de l'ordre.

Il s'est aussi et surtout efforcé de négocier. Ses efforts, en ce domaine, paraissent être aujourd'hui en bonne voie. Un accord en sept points a été conclu le 5 avril entre MM. Kalsakau et Lini selon lequel « *il est indispensable de réaliser l'unité avant l'indépendance* ».

Aux termes de ce compromis, le VAP a obtenu satisfaction sur un point essentiel : l'organisation de nouvelles élections générales. En contrepartie, il s'est engagé à « *conserver l'usage du français dans les institutions des Nouvelles-Hébrides* ». Jusqu'à présent, le VAP, qui est resté fondamentalement francophobe, militait pour la suppression des écoles françaises (qui scolarisent plus d'élèves que les écoles britanniques).

Une telle évolution, vivement encouragée à Paris comme à Londres, n'est toutefois pas exempte d'incertitudes. En effet, le VAP continue de souffler à la fois le chaud et le froid. Aux déclarations conciliantes succèdent les prises de position intransigeantes et les démarches inquiétantes. Ainsi, alors même que les négociations étaient engagées avec le gouvernement, M. Walter Lini s'est rendu à Fidji. Reçu par le premier ministre, il lui a demandé de faciliter le transport d'armes vers les zones des Nouvelles-Hébrides contrôlées par le VAP. Il a également proposé au gouvernement fidjien de lui confier l'entraînement de ses milices. Le refus poli, mais ferme, du gouvernement fidjien a sans doute permis la conclusion rapide de l'accord du 5 avril.

Il reste que de telles démarches conduisent à s'interroger sur la réalité de la volonté de conciliation du Vanuaaku Pati, qui se comporte comme s'il s'efforçait avant tout de gagner du temps. Quoi qu'il en soit de nouvelles élections permettront sans doute de faciliter un réel rapprochement, d'autant qu'elles seront précédées d'opérations de recensement propres à éviter le renouvellement des fraudes.

A ces difficultés s'ajoutent les innombrables problèmes juridiques, administratifs et financiers posés par la création d'un Etat néo-hébridais qui sont à l'ordre du jour de la réunion conjointe du 9 mai. Il s'agit notamment de la nature du futur Etat. La mise en place d'institutions régionales et d'une large décentralisation est le plus souvent présentée comme un risque majeur pour l'unité du futur Etat. Pourtant, un tel choix paraît être la condition *sine qua non* de la participation aux institutions de l'île de Santo, toujours tentée par la sécession.

En ce qui concerne l'administration, il s'agit de fusionner les trois niveaux existants : condominial, français et britannique. La réforme judiciaire devra mettre un terme aux disparités de traitement existant entre « autochtones » et ressortissants franco-britanniques, et supprimer la confusion entre pouvoir exécutif et judiciaire.

Enfin, la perspective d'une indépendance à court terme et les incertitudes qui pèsent sur l'unité et la stabilité du futur Etat conduisent à s'interroger sur la viabilité économique de l'archipel. Celle-ci ne peut être assurée qu'à la condition que, d'ici à 1980, la production qui repose essentiellement sur les exportations de coprah et de viande bovine, soit diversifiée, tout en évitant une mainmise étrangère excessive. Il faudra également doter l'archipel d'une monnaie unique. Actuellement, le condominium est un territoire à double monnaie : le franc néo-hébridais et le dollar australien, même si le franc néo-hébridais paraît plus couramment employé que le dollar australien.

En ce qui concerne, enfin, l'aide au développement, la France et la Grande-Bretagne ont des approches différentes. Les Britanniques envisagent une diminution progressive de leur aide actuelle, déjà inférieure à celle que fournit la France. Ils souhaitent « *passer le relais* » à la Nouvelle-Zélande et, surtout, à l'Australie, qui possède déjà dans l'archipel des intérêts commerciaux et financiers. La France, dont l'image de marque s'est améliorée, grâce à une politique plus libérale, dans cette zone anglophone qui lui est traditionnellement hostile, envisage d'accroître son aide et de faire de l'archipel un point d'appui diplomatique et culturel. C'est ainsi qu'il est notamment question de confier à la future ambassade de France à Port-Vila une responsabilité régionale.

J.-M. COLOMBANI.

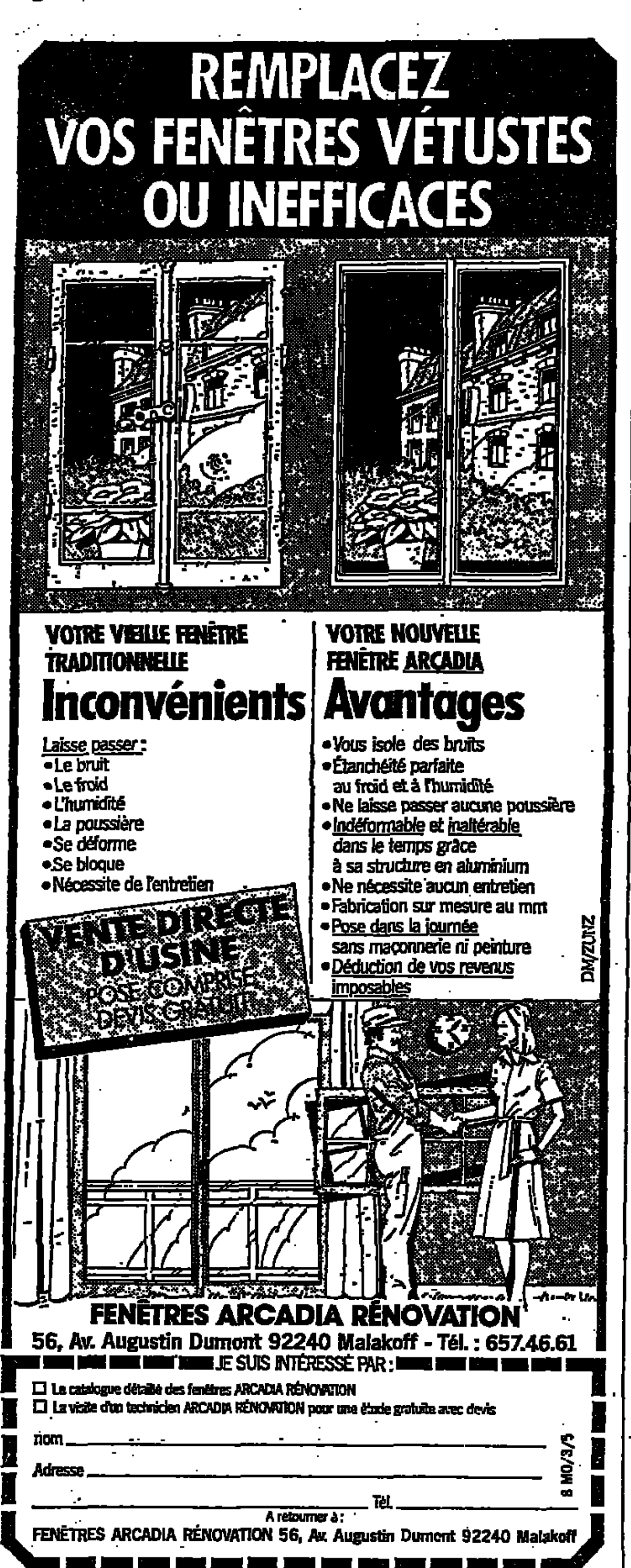
(1) Placé en 1887 sous le contrôle d'une commission navale franco-britannique, l'archipel des Nouvelles-Hébrides était devenu condominium en 1906 avant d'être considéré, par le protocole de 1914, comme « *territoire d'influence commune* ».

(2) Le gouvernement, que dirige M. Georges Kalsakau, premier ministre, est composé de MM. Gérard Leymang, ministre des affaires sociales, de la santé et du travail ; Vincent Boulekone, ministre des affaires intérieures et des travaux publics ; Guy Prévot, ministre des finances et de la fonction publique ; Luc Dini, ministre des transports et des télécommunications ; Aimé Maléré, ministre du commerce, et Albert Ravutia, ministre des ressources naturelles.








# DIPLOMATIE

AU CLUB DE LA PRESSE

## M. de Guiringaud minimise les interventions françaises au Tchad et en Mauritanie

Interrogé, dimanche soir 7 mai au Club de la presse d'Europe 1, M. de Guiringaud s'est appliqué à minimiser les interventions militaires françaises en Afrique, affirmant notamment que *« les soldats français ne sont engagés nulle part dans des opérations militaires directes, sauf une ou deux exceptions »*. Ces exceptions, devait reconnaître le ministre des affaires étrangères, s'appellent Mauritanie et Tchad.

A propos du premier de ces pays, M. de Guiringaud a notamment déclaré : *« Nous aidons la Mauritanie à reconstituer son armée, à se défendre et lorsque, récemment, la ville de Zouérate a de nouveau été menacée par une colonne du Polisario, nous avons, à la demande des autorités mauritaniennes, fourni un appui aérien aux forces mauritaniennes qui combattaient à terre. (...) L'affaire à laquelle je fais allusion se passe à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de la Mauritanie et non pas dans le territoire contesté du Sahara occidental. »*

Cette dernière précision du ministre est en contradiction avec toutes les informations fournies jusqu'à présent sur ces raids des avions Jaguar français ; ils auraient eu lieu, en effet, à 150 kilomètres au nord ou au nord-ouest de Zouérate, c'est-à-dire dans l'ancien Sahara espagnol et non pas sur le territoire mauritanien.

A propos de l'intervention au Tchad, M. de Guiringaud a affirmé que la France « *a été amenée à renforcer le nombre des coopérants français qui servent là-bas, pour entraîner l'armée tchadienne, que le gouvernement de N'djamena essaie de reconstituer. Nous avons été amenés aussi à envoyer là-bas, à la demande du gouvernement tchadien, quelques unités supplémentaires pour la protection et l'évacuation éventuelle des Français contre lesquels une campagne de haine avait été déclenchée par la radio du Frolinat* ». Le ministre a cependant refusé de préciser combien de militaires français se trouvent au Tchad, s'en tenant à la formule : « *Plusieurs centaines.* » Il a nié que ces deux interventions aient un caractère « *secret et clandestin* », mais a refusé d'expliquer pourquoi les journalistes français qui tentent de se rendre au Tchad sont systématiquement expulsés ou refoulés. « *Posez la question au général Malloum. Je ne peux pas répondre pour lui* », a-t-il seulement déclaré.

Auparavant, le ministre avait affirmé que « *les élus de la nation paraissent se contenter des renseignements* » fournis à huis clos à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale sur l'engagement de la France aux côtés du Tchad et de la Mauritanie.

### Les relations avec Alger

Interrogé sur les conséquences de l'engagement français aux côtés de la Mauritanie sur les relations franco-algériennes, le ministre des affaires étrangères a ainsi défini la position de Paris : *« Nous voulons bien avoir avec l'Algérie des relations bilatérales plus profondes, plus étendues, nous souhaitons même avoir les meilleures relations bilatérales avec elle, mais nous ne pouvons pas admettre qu'au nom de ces relations bilatérales l'Algérie prétende nous dicter une politique, que ce soit au Maghreb ou en Afrique noire. Nous ne lui en dictons aucune, nous respectons son régime, nous respectons ses options quelles qu'elles soient. Nous voulons avoir l'indépendance de notre politique et nous la maintiendrons. »* M. Louis de Guiringaud a précisé qu'il attendait toujours la réponse des Algériens à la note française remise le 9 mars à Alger et proposant une normalisation des rapports entre les deux pays.

### La situation au Liban

M. de Guiringaud a déclaré au sujet du Liban : *« Si les Nations unies n'avaient pas décidé l'envoi d'un contingent au Liban, il n'aurait pas pu y avoir d'évacuation du territoire libanais par les forces israéliennes et si la France n'avait pas accepté de participer au contingent des Nations unies, comme on le lui a demandé, certainement il aurait fallu des semaines pour mettre un tel contingent sur pied et, probablement, le territoire occupé par Israël n'aurait pas été évacué. »* Puis le ministre a défini en ces termes le problème qui se pose au contingent français : *« Le problème n'est pas un problème d'armement, c'est un problème politique. Dans toutes les opérations précédentes des Nations unies de maintien de la paix au Proche-Orient, les forces des Nations unies ont été interposées entre les forces d'Etat constitués, d'Etats responsables, de gouvernements responsables, entre les forces israéliennes et les forces égyptiennes, entre les forces israéliennes et les forces syriennes.*

*» Cette fois-ci, les forces des Nations unies sont interposées entre les forces israéliennes et une multitude de groupuscules palestiniens diversement et souvent puissamment armés, qui ont participé à la guerre du Liban au cours des deux dernières années et qui n'obéissent qu'approximativement aux ordres du chef de l'O.L.P., M. Arafat.*

*» C'est probablement parce que l'O.L.P. n'a pas un contrôle suffisant sur ces éléments que les incidents en question se sont produits. Mais le commandement des Nations unies, le secrétariat général des Nations unies, les représentants des Nations unies au Liban sont en contact permanent avec les dirigeants palestiniens, et j'ai de bonnes raisons de penser que les incidents qui ont marqué les 1er, 2 et 3 mai ne se reproduiront probablement pas. (...) Le contingent des Nations unies va être augmenté de deux mille hommes dans les semaines qui viennent. Les autorités des Nations unies discutent également de questions d'armement. Il va y avoir un redéploiement du contingent pour faire suite au récent retrait israélien, et c'est dans le cadre de ce redéploiement que j'espère que l'on pourra éviter de nouveaux incidents. »*

M. de Guiringaud a encore ajouté : « *On ne joue pas un rôle et on ne tient pas une place dans le monde sans prendre quelques risques. Nous souhaitons que ceux-ci soient le plus faibles possibles. Mais un grand pays ne peut pas ne pas accepter quelques risques. Je suis convaincu que toute la population française est d'accord avec moi.* »

Le ministre, enfin, a reconnu qu'aucune rencontre n'était encore prévue entre MM. Giscard d'Estaing et Carter, lors du voyage à New-York, les 24 et 25 mai, du président de la République, qui doit prononcer devant les Nations unies un discours consacré au désarmement. « *Cela n'a aucune signification politique et peut-être d'ailleurs que le dernier mot n'est pas dit* », a-t-il affirmé.

## LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EST « LE MEILLEUR PROGRAMME CONTRE LA RÉBELLION » EN ASIE DU SUD-EST, déclare M. Mondale à « Newsweek ».

Le vice-président américain, M. Walter Mondale, est arrivé dimanche 7 mai à Canberra, pour y avoir avec le premier ministre australien, M. Fraser, des conversations qui porteront essentiellement sur l'accueil des réfugiés indochinois et la politique australienne en matière d'uranium.

Auparavant, M. Mondale avait fait escale en Indonésie. Il avait rencontré samedi le président Suharto et avait salué les progrès économiques et le rôle joué par l'Indonésie en Asie.

Le vice-président américain, qui a rencontré des personnalités non officielles pour discuter de la question des droits de l'homme en Indonésie, a affirmé que les Etats-Unis avaient eu une « *réaction très favorable* » après la récente libération de dix mille détenus politiques dans ce pays. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Newsweek*, il a déclaré que le respect intégral des droits de l'homme constituait « *le meilleur programme contre la rébellion* » en Asie du Sud-Est, car c'était celui qui correspondait le mieux aux aspirations des peuples de la région. Il a aussi estimé qu'il faudrait attendre six mois pour savoir si son point de vue sur les droits de l'homme pourrait prévaloir aux Philippines, où il s'est entretenu la semaine dernière avec le président Marcos. — *(A.F.P., A.P.)*

## La visite de M. Leonid Brejnev n'a eu qu'un faible retentissement en Allemagne fédérale

De notre correspondant

Bonn. — La visite de quatre jours que M. Brejnev a terminée dimanche 7 mai en Allemagne fédérale n'a pas eu le retentissement dont avait bénéficié son premier voyage, il y a cinq ans, lorsque la « politique à l'Est » de M. Brandt, alors chancelier, était en plein essor.

A Hambourg, où M. Schmidt a tenu à le recevoir dimanche dans sa villa personnelle, ont eu lieu comme prévu des manifestations antisoviétiques plus vigoureuses que celles de Bonn. Maoïstes d'un côté, défenseurs des droits de l'homme et jeunes chrétiens-démocrates de l'autre avaient mobilisé leurs troupes, mais le service d'ordre ne leur a laissé aucune chance d'embarrasser M. Brejnev.

Dans les propos officiels, les deux parties ont déclaré ouvrir des « perspectives historiques » aux « futures générations », mais cette débauche verbale cache mal le vide des textes publiés. Le communiqué de vingt et une pages, la déclaration commune de huit pages, l'accord économique de six pages étaient tous prêts d'avance. Même l'allocution télévisée au cours de laquelle M. Brejnev s'est félicité des résultats de sa visite et a remercié les Allemands de l'Ouest de leur accueil avait été enregistrée avant le départ de Moscou !

L'épisode le plus inattendu fut la rencontre, samedi, de M. Brejnev avec M. Strauss, chef des chrétiens-démocrates bavarois. « *Ils paraissent s'être entendus comme larrons en foire* », commentaient la plupart des Allemands. Depuis des années, la presse soviétique dénonce M. Strauss comme le champion des « *revanchards* », et l'homme politique bavarois désignait encore M. Brejnev, il y a quelques jours, comme le « *tsar rouge* ». Or la conversation a été des plus cordiales. Elle s'est prolongée au point que M. Mies, chef du P.C. ouest-allemand, qui faisait antichambre, n'a eu droit qu'à quelques minutes de conversation avec le numéro un soviétique. M. Brejnev a ensuite accompagné M. Strauss à travers le parc du château Gymnich jusqu'à sa voiture.

Il est encore plus remarquable que le chef de la C.D.U., M. Kohl, a eu, semble-t-il, beaucoup moins de succès auprès du dirigeant soviétique. M. Kohl, pour autant que l'on sache, a fait de son mieux afin de convaincre son interlocuteur qu'un gouvernement chrétien-démocrate à Bonn poursuivrait la politique de coopération et de détente avec Moscou.

M. Strauss, pour sa part, a formulé au sujet de la rencontre germano-soviétique le jugement peut-être le plus pertinent : « *Les changements politiques ne surviennent pas comme le tonnerre après l'éclair.* »

JEAN WETZ.

### La déclaration germano-soviétique

Voici les principaux points de la déclaration commune signée samedi 6 mai :

● DETENTE : « *Les deux parties tirent de l'évolution de la situation au cours des dix dernières années la conclusion que la détente est nécessaire, possible et avantageuse.* »

● CONFERENCE D'HELSINKI : « *Les deux parties sont décidées à contribuer à ce que l'évolution provoquée par cette conférence se poursuive de manière dynamique.* »

● DÉSARMEMENT : « *Des mesures concrètes sont nécessaires pour freiner la course aux armements (...). Les deux parties considèrent qu'il est important que personne ne tende à la supériorité militaire. Elles partent du principe qu'une égalité et une parité approximatives suffisent à la garantie de la défense. A leur avis, les mesures adéquates de désarmement et de limitation de l'armement dans les domaines nucléaire et conventionnel, qui seraient conformes à ce principe, revêtiraient une grande importance.* »

● REDUCTION DES FORCES EN EUROPE : « *Les deux parties réaffirment qu'elles seront prêtes à participer à des mesures de réduction d'effectifs que prendraient les participants directs aux négociations de Vienne conformément aux modalités qui auront été adoptées* ».

● RELATIONS BILATERALES : « *Les deux parties sont fermement décidées à élever le niveau et à améliorer la qualité de leurs rapports dans tous les domaines et à faire en sorte que des rapports de bon voisinage et une coopération croissante puissent devenir le patrimoine assuré des générations futures* ».

● BERLIN : « *Les deux parties réaffirment que la stricte observance et la pleine application de l'accord quadripartite sur Berlin du 3 septembre 1971 reste une condition essentielle à une détente durable dans le centre de l'Europe et à une amélioration des rapports entre les Etats concernés, particulièrement entre la R.F.A. et l'Union soviétique.* — *(A.F.P.)*.







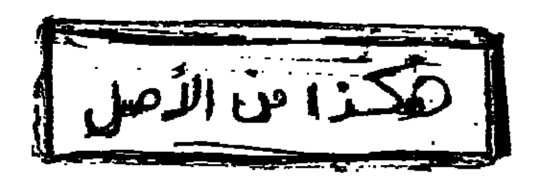












Le Monde

# politique

## LE PRÉSIDENT DU R.P.R. EN CORSE

## «Sans nous, il n'y aurait pas de majorité pour soutenir le gouvernement»

### *rappelle M. Chirac*

Porto-Vecchio. — En choisissant la Corse, où le R.P.R. a remporté les quatre sièges de députés, pour son premier voyage hors de Paris depuis les élections, M. Chirac a voulu rappeler la part éminente que son mouvement a prise à la victoire de la majorité.

Durant quarante-huit heures, le président du R.P.R. a parcouru en tous sens, sous la pluie, à travers les brumes, les quatre circonscriptions de ces deux départements par des routes souvent escarpées et parfois périlleuses, pour porter, comme il l'a répété à chaque étape, un témoignage de reconnaissance aux électeurs insulaires. M. Giscard d'Estaing fera lui-même une visite de l'île dans un mois, mais son ancien premier ministre n'a guère eu l'occasion, ou le goût, d'annoncer celle-ci, et, lorsque le maire de Cargèse a lancé : « *J'espère recevoir ici, dans trois ans, le maire de Paris devenu président de la République* », il a seulement provoqué des sourires embarrassés.

M. Michel Debré, accompagnant M. Chirac, lui apportait la caution du gaullisme de tradition, et il a su, avec des accents lyriques, faire applaudir l'unité nationale, flatter les sentiments patriotiques et faire siffler « *les poseurs de bombes et les maniaques du plastic* ». M. Chirac a reçu partout un accueil sympathique, même si les foules, sauf sur la côte orientale, étaient moins nombreuses que lors des deux voyages qu'il avait effectués en Corse pendant la campagne électorale.

Venu pour prouver la permanence de son action et pour tester ses soutiens, il a aussi voulu rappeler les thèmes principaux que son mouvement compte défendre. Après avoir affirmé, à Corte, que la démocratie est un régime d'autorité qui ne doit être bafoué par quiconque, il avait ajouté : « *Quand le peuple s'est prononcé, personne n'est fondé à contester sa décision. L'Etat doit exprimer l'autorité. Chaque fois que celle-ci est contestée, comme aujourd'hui chez nos amis italiens, c'est un véritable drame national.* »

De notre envoyé spécial

A Ghisonaccia, où il parlait sous un chapiteau où près de deux mille personnes avaient pris place, le président du R.P.R. a tenu un langage un peu différent, et il a formulé trois observations qui constituaient autant d'avertissements implicites : « *L'unité française*, a-t-il dit, *doit être un mouvement authentique venu du tréfonds de notre peuple. Ce ne peut être le mariage entre la carpe et le lapin célébré à la va-vite dans quelque secrétariat parisien. Je voudrais ici faire trois observations : la première, c'est que le meilleur moyen de rassembler n'est, certes pas, de commencer par diviser pour exclure ! Beaucoup me disent : « Mais enfin, » est-il convenable qu'après avoir » joué un rôle décisif dans la victoire » de la majorité, nous soyons aujourd'hui présentés comme des gêneurs » plutôt que comme des alliés ? » Je souhaite que leurs craintes soient vaines. Beaucoup ajoutent : « Mais, » enfin, ne dirait-on pas que, en tant » que président du R.P.R., en tant » que maire de Paris, en tant que » Jacques Chirac, vous êtes aujourd'hui la cible de préférence de » quelques organes de presse ou de » certains tacticiens de la majorité ? » Je veux croire qu'il n'en est rien, car, sans nous, il n'y aurait pas de majorité pour soutenir le gouvernement de la France, sauf à vouloir faire une autre politique.* »

« *Ma deuxième observation est la réponse à un grief qu'on nous fait souvent et dont je ne cacherai pas qu'il m'est insupportable. Certains cherchent à nous présenter dans la majorité comme l'aile conservatrice qui s'opposerait à l'aile progressiste et réformiste. La preuve, nous dit-on, c'est que vous sortez les griffes dès qu'on parle aux socialistes. Cette affirmation est absurde et odieuse. Par notre électorat et notre organisation, nous sommes le mouvement le plus authentiquement populaire de la majorité. Nous sommes la première force de proposition et d'imagination de l'ensemble des mouvements politiques. Nous sommes, depuis vingt ans, le parti du changement contre tous les blocages technocratiques ou tous les intérêts de classes. Voilà la vérité, et je suis frappé de voir combien de citoyens sont indignés du procès d'intention savamment orchestré par certains groupuscules politiques héritiers de ce que la France compte de plus bourgeois et de plus immobile.*

» *Ma dernière observation est la suivante : Je déteste le sectarisme, je souhaite le rassemblement de tous les Français, mais je pose une condition, celle de l'intérêt national. Je sais bien que, pour certains esprits subtils, l'idée de nation est une valeur morte ou moribonde. Je ne sais pas ce que seront les nations dans un siècle ou deux, mais je sais qu'aujourd'hui elles sont une réalité vivante, la seule dans le concert international et qui se consolide.* »

Enfin M. Chirac cite Georges Pompidou, qui disait : « *L'Europe se fera dans le respect de la personnalité des Etats qui en feront partie, ou ne se fera pas.* » Et il ajoute : « *En France, l'Etat demeure le garant de l'avenir de la nation.* »

Le chef du R.P.R. a, en définitive, peu parlé des problèmes corses, dont la solution ne dépend pas de lui, sinon pour rappeler les promesses faites par ses candidats et assurer qu'il ferait en sorte qu'elles soient tenues.

ANDRÉ PASSERON.

## A l'occasion du 8 mai

### LE MAIRE DE PARIS ADRESSE UN MESSAGE AUX PARISIENS

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, M. Jacques Chirac a fait lire et afficher, ce lundi, un « message » dans toutes les mairies annexes de la capitale, où il déclare notamment :

« *La victoire ainsi obtenue était celle du monde libre tout entier. Nous ne saurions oublier l'immense contribution de nos alliés, ni leur détermination ni leurs sacrifices. Néanmoins c'était la victoire promise par le général de Gaulle à la Résistance quatre ans auparavant alors que l'espérance semblait impossible. (...)*

» *Si profonde que soit la transformation de l'Europe, nulle situation n'autorise à croire que le destin d'une nation est définitivement assuré. Lors même qu'elle n'aurait plus à faire face aux grands affrontements de la guerre, la France n'en sera pas moins tenue de faire perpétuellement renaître l'ambition de sa liberté et de sa grandeur. C'est pourquoi il lui importe de se hausser, dans la commémoration de ce jour, à l'éclatante leçon de patriotisme qu'évoque la date du 8 mai. (...)* »

● *Nominations au Conseil d'Etat.* — Par décrets parus au *Journal officiel* du 29 avril, M. Michel Guillaume, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire, en remplacement de M. Olivier Guichard, élu député, et M. Claude Boitel, préfet, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

● *Le n° 179 des « Cabinets ministériels »* (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris) vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du troisième gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des Conseils économique et constitutionnel, ainsi que du maire de Paris et du préfet de l'Ile-de-France et du préfet de police.

## Le P.S.D., divisé, va négocier son adhésion à l'U.D.F.

**Au terme d'une journée de débats confus et animés, le conseil national du parti socialiste démocrate, réuni à huis clos, dimanche 7 mai, à Montrouge (Hauts-de-Seine), a décidé de « négocier » l'adhésion de sa formation à l'Union pour la démocratie française.**

Cette décision a été prise à la majorité relative des mandats obtenus par une motion de synthèse résultant d'un compromis laborieux.

D'accord, à la quasi-unanimité, pour apporter leur soutien à la politique d'ouverture prônée par le chef de l'Etat, les cent huit délégués présents sont apparus très divisés, en revanche, sur l'opportunité de rallier ouvertement, dès à présent, le courant giscardien.

Aucune fédération n'ayant opté en faveur d'un ralliement au P.S., la discussion s'est résumée à un conflit sur la nature du meilleur choix stratégique possible, qui a opposé, d'une part, les partisans d'une alliance immédiate avec l'U.D.F., au premier rang desquels M. Eric Hintermann, secrétaire général du P.S.D., et, d'autre part, les partisans d'un *statu quo* et de contacts « tous azimuts », avec les formations membres de l'U.D.F. certes, mais aussi avec les socialistes et les radicaux de gauche hostiles au maintien de l'union avec le parti communiste.

Cette seconde tendance, incarnée par plusieurs secrétaires généraux adjoints, notamment MM. Christian Chauvel, ancien député de la Loire-Atlantique, Léon Pujau (Aude), André Routier-Preuvost (Loire-Atlantique), Pierre Masia (Rhône), estimait que le P.S.D. n'avait rien à gagner à faire preuve d'une trop grande « *précipitation* » et qu'il convenait d'étudier avant toute décision, les possibilités d'exploiter les divergences intervenues au sein de la gauche afin d'essayer de rassembler autour du P.S.D. les différents courants socialistes et radicaux se réclamant aujourd'hui d'une certaine social-démocratie.

M. Eric Hintermann, appuyé par la plupart des jeunes délégués, a eu beaucoup de mal à faire prévaloir sa thèse, le débat ayant été d'autant plus serré que les litiges de procédure ont été nombreux et que toutes les fédérations n'ont pas pris part aux différents scrutins à la suite de contestations relatives à leur représentativité et à la validité de leurs mandats. Le secrétaire général du P.S.D. a même été mis, un instant, en minorité lorsqu'un premier vote fit ressortir une majorité (vingt-cinq mandats) favorable à une motion défendue par MM. Chauvel, Pujau et Routier-Preuvost, alors que le texte présenté par M. Hintermann n'avait rassemblé que vingt et un mandats, trois fédérations s'étant abstenues et une autre ayant voté un texte insistant sur la vocation socialiste du parti.

Afin de « *préserver l'unité* » de sa formation, M. Hintermann s'est efforcé de faire adopter une première motion de synthèse visant à l'autoriser à « *négocier avec l'U.D.F. son éventuelle participation à cette alliance* » tout en dialoguant « *de façon constructive avec les autres formations à vocation socialiste ou radicale* ». Trois fédérations ayant modifié leur vote en sa faveur — les Alpes-Maritimes, l'Eure et Paris, — le secrétaire général du P.S.D. a alors obtenu la majorité qu'il souhaitait grâce à vingt-cinq mandats contre vingt-quatre à une motion présentée par M. Routier-Preuvost et deux abstentions (Isère et Sarthe).

S'estimant dupés par l'adoption de ce texte dont l'ambiguïté laissait le champ libre à M. Hintermann, plusieurs délégués, notamment MM. Chauvel, Pujau, Routier-Preuvost, ont immédiatement menacé de remettre leur démission. Après plusieurs suspensions de séance et de nombreux éclats de voix, une deuxième motion de synthèse fut soumise aux délégués et adoptée par vingt-cinq mandats contre un et douze abstentions, quatorze fédérations refusant de participer au scrutin.

Ce texte, définitivement adopté, indique que le P.S.D. « *accepte l'ouverture de négociations avec les formations qui l'entourent, notamment l'U.D.F., et le maintien de contacts avec les socialistes attachés à la social-démocratie* ». Le comité directeur du P.S.D. se propose donc de préparer prochainement avec les représentants de l'U.D.F. l'entrée du parti à l'U.D.F. Les conclusions de ces entretiens seront présentées au congrès du P.S.D., qui doit se réunir, les 24 et 25 juin, à Evian-les-Bains. Vivement irrités et affirmant que la réunion du conseil national avait été « *un simulacre de démocratie* », les secrétaires généraux contestataires, mis en minorité après avoir été majoritaires, parlaient de rompre publiquement avec la ligne politique préconisée par M. Eric Hintermann.

## LE GRAND-ORIENT DE FRANCE NE VEUT CAUTIONNER AUCUNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Le conseil de l'ordre du Grand-Orient de France affirme, dans un communiqué, que, « *respectueux de l'engagement politique de tout franc-maçon* [il] *ne saurait accepter que cet engagement, à quelque niveau qu'il s'affirme, puisse être considéré comme l'engagement du Grand-Orient de France* ».

Le Grand-Orient de France sans viser nommément l'un de ses membres, entend ainsi préciser que la présence au gouvernement de M. Jean-Pierre Prouteau (secrétaire d'Etat aux P.M.I.), ancien grand maître du G.-O., n'implique aucune caution politique de la part de l'obédience qu'il a dirigée de 1973 à 1975.

# POLITIQUE

FACE A LA CRISE DE LA GAUCHE

## Le Front autogestionnaire plaide pour de « nouvelles formes d'unité »

*Quelque deux cents délégués des collectifs de base du Front autogestionnaire ont tenu, samedi 6 et dimanche 7 mai, une « réunion de travail » consacrée à l'élaboration de la stratégie de ce regroupement constitué, à la faveur des élections législatives, autour du P.S.U., du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), et de divers groupes écologistes, féministes, régionalistes, afin d'incarner le courant auto-gestionnaire.*

*Un collectif national de dix-huit membres a été désigné. Il sera notamment chargé d'organiser, à l'automne, une « convergence nationale » des autogestionnaires, véritables états généraux qui devraient permettre de mesurer l'ampleur du mouvement qui a été lancé.*

*Il ressort également de cette réunion, d'une part, qu'un certain empirisme présidera au développement du Front autogestionnaire, qui doit, dans l'esprit de ses animateurs, demeurer une structure suffisamment souple et ouverte pour attirer ceux qui récusent l'organisation et l'action du P.C. et du P.S.; d'autre part, que le Front autogestionnaire va s'efforcer de promouvoir, à la base, de « nouvelles formes d'unité » entre les différents partis et syndicats qui se réclament de la gauche.*

*Cette double démarche permet à la fois de préserver l'existence du P.S.U. (ses militants constituent l'ossature du Front autogestionnaire) et son unité.*

Le P.S.U. continue de croire à la fécondité de la crise de la gauche comme à la possibilité qu'elle paraît lui offrir de s'insérer dans le débat. Certes ses dirigeants concèdent que les récentes réunions du comité central du P.C. et de la convention nationale du P.S. ne sont pas un encouragement à de nouveaux efforts en faveur de l'unité. Le *« repli sur soi »* pratiqué par les grandes organisations paraît, en effet, peu compatible avec *« la recherche de nouvelles formes d'unité »* souhaitée par le P.S.U.

Toutefois pour MM. Michel Mousel et Victor Leduc, membres du secrétariat national *« ce double blocage et l'absence de perspectives offerte par le P.C. et le P.S. peut libérer des énergies »*. Cette conviction fonde la démarche du P.S.U., qui s'efforce d'organiser un troisième courant, socialiste et autogestionnaire, à travers le Front autogestionnaire.

Ce regroupement peut, selon ses animateurs, être plus efficace que le P.S.U., parce qu'il est plus souple.

Il s'agit avant tout de renouer les fils du dialogue entre les organisations politiques et syndicales et d'articuler les revendications des uns et des autres. Les dirigeants socialistes unifiés sont en effet convaincus que *« les problèmes sociaux nés de la relance, par le gouvernement, de la restructuration industrielle »* doivent avoir la priorité. Or, ils constatent que dans cette conjoncture difficile le mouvement syndical affronte seul l'ensemble des problèmes qui sont posés, selon eux, à la gauche tout entière. Dans ces conditions, il leur paraît nécessaire de susciter, au sein de la gauche, un débat sur la situation sociale et d'expérimenter, sur le terrain, des *« formes nouvelles d'unité »*. Leur objectif est de faire en sorte qu'à l'occasion de chaque conflit, au niveau d'une branche d'activités ou d'une région, les syndicats et les élus de gauche, de concert avec ceux qui participent au Front autogestionnaire, élaborent ensemble des réponses différentes de celles du pouvoir.

Dans le même temps, le P.S.U. souhaite mettre à profit les discussions qui se sont fait jour au sein des partis communiste et socialiste et encourage les discussions entre militants de chacune des organisations. C'est ainsi que, dans le numéro de l'hebdomadaire *Tribune socialiste* qui paraîtra cette semaine, sont publiés les extraits d'un débat entre MM. Patrick Viveret (P.S.), Alain Bergougnoux (P.S.), Victor Leduc (P.S.U.), représentant respectivement les revues *Faire, Repères* et *Critique socialiste*, et M. Gérard Molina (P.C.), au cours duquel les participants critiquent leurs propres organisations et mettent en lumière certaines convergences de vues.

### Une réussite problématique

Tout d'abord le rejet d'une organisation structurée, semblable à celle d'un parti politique, donne satisfaction à tous ceux qui se situent dans la mouvance autogestionnaire, les écologistes notamment, et qui récusent le mode d'organisation des formations politiques. Le Front autogestionnaire ne fera donc pas double emploi avec le P.S.U., et son développement ne remet pas en cause l'existence de ce parti.

De plus, la relance de l'action du Front autogestionnaire permet au P.S.U. de consolider son unité. Sur ce point, en effet, la direction est en accord avec la minorité du parti, le courant C. ou « courant communiste autogestionnaire ». Le seul conflit qui demeure au sein du P.S.U. concerne l'analyse de la société. La minorité met en avant l'idée que la lutte politique *« ne peut plus se réduire au seul antagonisme capitalistes-anticapitalistes »*, mais qu'il faut désormais distinguer trois classes aux intérêts distincts : *« les capitalistes, les compétents et les exécutants »*. Selon ce schéma, *« les travailleurs matériels de la production (ouvriers et paysans) et de l'information (employés) se définissent comme exploités par rapport aux capitalistes et comme exécutants par rapport aux compétents »*.

Les communistes autogestionnaires estiment que le P.S.U. doit s'affirmer comme le représentant de la classe des « exécutants » et devenir le lieu du *« compromis politique exécutants-compétents »*. Ils souhaitent engager sur ce thème un débat avec la direction.

Il reste qu'ils souhaitent, eux aussi, la réussite du Front autogestionnaire. Celle-ci, cependant, reste problématique. D'une part du fait des imperfections du Front lui-même. Ainsi, MM. Jean-Marie Muller et Jacques Semelin, animateurs du MAN, dont l'objectif est d *« affirmer la convergence entre l'écologie, l'autogestion et la non-violence »*, ont noté que *« si des groupes écologistes locaux ont rejoint le Front autogestionnaire, aucune composante écologiste n'a pu se constituer dans le Front au niveau national »*.

D'autre part, l'action du P.C. et du P.S. peut être un frein au développement de cette entreprise. L'un comme l'autre pensent en effet intégrer les nouvelles formes de luttes que le P.S.U. et l'extrême gauche mettent en avant. D'autant que, condamnés à l'opposition, ils n'en apparaîtront que mieux porteurs d'utopie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

### M. POPEREN : le P.S. ne doit pas vivre replié sur ses débats internes.

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., note dans *Synthèse Flash* du 5 mai qu'il existe à présent une *« réelle mobilité »* dans les rapports entre les principales composantes du parti socialiste. Analysant les débats de la récente convention nationale du P.S. il ajoute :

*» Ce serait bafouer la démocratie que de donner un coup de chapeau à la politique unitaire et d'intriguer pour en faire prévaloir une autre dans la pratique. S'il doit y avoir changement d'orientation, c'est le prochain congrès qui en décidera. Mais d'ici là il faut agir.*

*» La donnée importante qui ressort des délibérations socialistes des 28 et 29 avril, c'est la nécessité pour le parti socialiste de se placer « à la tête de l'action des masses populaires contre la politique du pouvoir ». Il n'y aurait rien de pire pour le P.S. que de vivre replié sur ses débats internes, que de se perdre en des discussions byzantines, qui signifieraient une véritable « PSUisation » du parti socialiste. »*

LE P.S. ET LE DÉSARMEMENT

## M. Mitterrand : nous demandons à voir

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Mitterrand a inauguré (1), dimanche 7 mai, à Villeurbanne, en présence de Mme André Boulloche, épouse du député du Doubs décédé accidentellement pendant la campagne des élections législatives, une piscine à laquelle le conseil municipal et le maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu, député du Rhône, ont tenu à donner le nom du disparu.

Répondant aux questions des journalistes, M. Mitterrand a qualifié de *« dérisoire »* la décision gouvernementale d'augmentation du SMIC. *« En vérité,* a-t-il déclaré, *les 700 000 ou 800 000 travailleurs au SMIC qui vont se trouver frappés non seulement par la hausse des prix actuelle mais par l'augmentation massive des tarifs publics (...) sont aujourd'hui abandonnés par le gouvernement à leur sort... »*

Commentant ensuite la politique d'ouverture pratiquée par le gouvernement, M. Mitterrand a rappelé qu'à sa sortie de l'Elysée, au mois de mars dernier, il avait déclaré que *« le P.S. restait disponible pour toutes les grandes causes nationales et aussi pour les relations internationales. Ce qui ne veut pas dire,* a-t-il ajouté, *que nous confondons nos thèses avec celles du gouvernement. Si nous avons l'occasion de nous exprimer bientôt, nous dirons combien sont désastreuses pour le pays cette présence militaire en Afrique, cette intervention au Tchad, cette intervention dans ce qui était naguère le Sahara espagnol et qui est devenu le pays sahraoui et bien d'autres interventions qui correspondent à une politique qu'il faudra dénoncer.*

*» Cela ne veut pas dire non plus que nous sommes d'accord avec le président de la République sur les problèmes du désarmement. Mais le devoir du plus grand parti français est d'être là. Si le président le lui demande, le P.S. accepte, oh ! pas tout, pas n'importe quoi. Nous demandons à voir, à examiner. C'est dans ce sens que nous avons accepté que le président du groupe parlementaire ait une conversation préalable, le 11 mai, sur les problèmes du désarmement (...) avant que Jean-Pierre Cot ne participe à la délégation qui se trouvera à l'ONU lorsque le président fera son intervention. Voilà une démarche que je crois raisonnable et féconde. »* — B. E.

(1) Ni les deux conseillers généraux de Villeurbanne, M. Etienne Gagnaire (majorité), ancien maire, ancien député de Villeurbanne, et M. René Desgrand (P.C.), ni le président de la communauté urbaine de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit), qui s'était excusé personnellement, n'assistaient à cette inauguration d'un équipement dont le coût — 3 millions de francs — a été financé pour environ deux tiers par la communauté urbaine et pour un tiers par une subvention de l'Etat.

### M. TAITTINGER : le P.C. aurait dû être représenté dans la délégation française à l'ONU.

M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur de Paris (P.R.), chargé de mission pour les problèmes du désarmement, a déclaré le 7 mai sur les antennes de France-Inter : *« A partir du moment où la délégation française au prochain débat de l'ONU sur le désarmement a été ouverte à l'opposition, je ne comprends pas pourquoi le P.C., membre important de cette opposition, ne fait pas partie de la délégation. Il devrait pouvoir en faire partie. »*

M. Taittinger a toutefois rappelé que le gouvernement est tenu de donner la composition de sa délégation à l'ONU dans des délais très stricts. Selon lui, *« les communistes ne le savaient sans doute pas »*.

## CORRESPONDANCE

### Louis Althusser et les normaliens

*M. Jacques Lautman, directeur de l'U.E.R. de sciences sociales de l'université Paris-X - Nanterre, nous écrit :*

Dans *le Monde* du 5 mai, Maurice Clavel porte contre Louis Althusser une accusation grave : *« Il a embringué dans les structures oppressives* [du parti communiste français], *sans honte, des générations entières de normaliens. »* J'entends porter témoignage qu'à l'époque (1956-1959) où, élève, j'ai connu Althusser et bénéficié de son enseignement, il n'embringuait personne, et sa déontologie d'enseignant était fort scrupuleuse. Je doute fort qu'il ait changé. Que plus tard sa pensée et ses livres aient influencé des normaliens marxistes, la chose est claire ; qu'il ait embringué ou embrigadé, non !

Je précise que ma lecture des indigestes pavés qu'il vient de commettre dans *le Monde* est assez proche de celle de Maurice Clavel.

### LA MISE EN PLACE DES SUPPLÉANTS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Au terme du délai légal d'un mois, qui est laissé aux députés devenus ministres ou secrétaires d'Etat pour opter entre leurs fonctions gouvernementales et leur mandat parlementaire, le *Journal officiel* du 7 mai a publié au chapitre « informations diverses » l'annonce de la cessation, le 5 mai à minuit, des mandats des treize ministres et des deux secrétaires d'Etat autonomes nommés le 5 avril. Ils sont remplacés par leurs suppléants dont le mandat a pris immédiatement effet.

M. Raymond Barre ayant été renommé premier ministre le 3 avril (décret publié le 4 avril) le *Journal officiel* daté 5-6 mai avait annoncé son remplacement par M. Jean Baridon. Alors que le chef du gouvernement était député apparenté U.D.F. de la 4e circonscription du Rhône, M. Baridon s'est inscrit sur la liste des députés n'appartenant à aucun groupe. Tel avait déjà été le cas lorsqu'il avait été appelé à siéger comme suppléant de M. Louis Joxe (R.P.R.) après la nomination de ce dernier au Conseil constitutionnel le 26 octobre 1977.

# POLITIQUE

## LA SUCCESSION DE M. ROBERT FABRE

### Les radicaux de gauche du Sud-Ouest sont divisés

Les représentants des fédérations départementales des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon du Mouvement des radicaux de gauche n'ont pu se mettre d'accord sur le nom du successeur de M. Robert Fabre à la tête du Mouvement. Réunies samedi 6 mai, à Toulouse, les treize fédérations départementales de ces régions avaient à choisir entre les deux candidats, MM. Crépeau et Maroselli. La fédération du Gard s'est prononcée pour la candidature du maire de Luxueil, cependant que les fédérations de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Lot restent très divisées.

M. Jean-Michel Baylet, député, maire de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne) et membre du secrétariat national du Mouvement, s'est déclaré quant à lui partisan de M. Michel Crépeau. Cette prise de position devrait valoir au maire de La Rochelle le soutien de *la Dépêche du Midi*.

Dans une motion finale, les participants aux assises des fédérations des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont réaffirmé la nécessité pour le Mouvement de demeurer au sein de l'union de la gauche.

D'autres fédérations départementales du M.R.G. ont débattu de la succession de M. Robert Fabre. Dimanche 7 mai, l'assemblée générale de la fédération de l'Isère n'a pas permis de dégager une majorité. Les délégués se sont partagés en deux fractions égales. Celle qui soutient le maire de La Rochelle s'est regroupée derrière le président de la fédération, M. Jean-Louis Schwartzbrod.

La fédération de la Loire, réunie en congrès extraordinaire vendredi 5 mai, a adopté à l'unanimité une motion demandant que M. Robert Fabre revienne sur sa démission. Si le député de l'Aveyron maintenait sa décision, la fédération de la Loire se prononcerait, à une large majorité, en faveur de M. Jacques Maroselli qui, au cours d'un vote indicatif, a obtenu 75 % des voix contre 25 % à M. Michel Crépeau. La fédération de la Loire réclame notamment l'autonomie des parlementaires radicaux par rapport au groupe socialiste afin qu'il soit mis fin à un apparentement politique comportant obligation de solidarité de vote.

## Le groupe anarchiste de Seine-Saint-Denis : Nous rejetons toute responsabilité dans la grande casse du 1er mai

A la suite du compte rendu sur les violences qui ont suivi la manifestation du 1er mai à Paris et la citation d'un jeune qui faisait état de la présence d'anarchistes (*le Monde* du 3 mai), le groupe anarchiste de Seine-Saint-Denis nous a envoyé un démenti.

Après avoir rappelé que la Fédération anarchiste avait organisé le matin du 1er mai une *« manifestation qui a réuni plus de mille cinq cents personnes et qui, du début à la fin, fut pacifique »*, le groupe ajoute : *« La Fédération anarchiste n'ayant pas appelé à manifester à 14 heures (pour nous, la « manif », c'était le matin), nous voyons mal comment notre organisation aurait refusé la dislocation du cortège de l'après-midi.*

*» La Fédération anarchiste est composée d'un ensemble assez dense de groupes de travailleurs coordonnés entre eux, et réunis sur des bases autogestionnaires et fédéralistes. Nous revendiquons et assumons l'héritage du socialisme anti-autoritaire français et mondial. Nous combattons la société sur tous les terrains : économique, culturel, social (...). Depuis plus d'un demi-siècle, nous rejetons, et combattons, toutes les formes que puisse revêtir le terrorisme. Nous sommes contre la violence gratuite, et beaucoup d'entre nous sont contre la violence tout court. Nous rejetons toute responsabilité d'organisation, ou de participation, en ce qui concerne la grande casse de lundi 1er mai 1978.*

*» L'autonomie des travailleurs, c'est dans les usines, dans les communes, en marge des états-majors syndicaux et des partis politiques, qu'il faut l'organiser. Pourquoi pas dans un éventuel futur syndicat autonome révolutionnaire? Quoi qu'il en soit, la casse de lundi a-t-elle profité à l'autonomie des travailleurs ? Nous pensons qu'elle a aidé à ensevelir un peu plus nos idées... sous les pavés et sous l'amalgame anarchiste = casseur = terroriste. »*






## DEUX ORGANISATIONS AUTONOMISTES S'EXPLIQUENT SUR LES NOUVEAUX ATTENTATS EN BRETAGNE.

Dans un texte parvenu, samedi 6 mai, au bureau de l'Agence France Presse, à Rennes, les bureaux politiques du F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine et révolutionnaire bretonne) et de Trawalc'h-R.N.B. (Résistance nationaliste bretonne) expliquent que les attentats perpétrés au cours de ces dernières semaines à Fougères, Rennes, Vern-sur-Seiche et Lorient *« ont pour but de frapper les responsables de la liquidation d'un grand nombre d'entreprises bretonnes »*. Les deux organisations autonomistes ajoutent :

*« Les banques, en refusant de soutenir les entreprises, acculent à une faillite certaine, entraînant le licenciement des travailleurs bretons. Cela, nous ne pouvons l'admettre. Dès qu'une entreprise sera confrontée à cette situation, nous n'hésiterons pas à frapper les banques responsables. »*

Ce texte précise également que les attentats visant la société Shell après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* *« ne constituent qu'une première réponse. Tous les responsables payeront »*, conclut-il.

● *Les députés des départements de l'Ile-de-France* ont élu leurs représentants au conseil régional. La liste d'union de la majorité a obtenu dix-neuf sièges : MM. Couve de Murville (R.P.R.), Labbé (R.P.R.), Chinaud (U.D.F.), Nungesser (R.P.R.), Kaspereit (R.P.R.), Ginoux (C.N.I.P.), Lauriol (R.P.R.), de Préaumont (R.P.R.), Deprez (U.D.F.), Ribes (R.P.R.), Julia (R.P.R.), Roux (app. R.P.R.), Héraud (U.D.F.), Pons (R.P.R.), Krieg (R.P.R.), Delalande (R.P.R.), Martin (R.P.R.), Petit (U.D.F.), Tranchant (R.P.R.) ; la liste d'union de la gauche en a obtenu quatorze : MM. Laurent (P.C.), Marchais (P.C.), Bordu (P.C.), Brunhes (P.C.), Rocard (P.S.), Canacos (P.C.), Combrisson (P.C.), Ducoloné (P.C.), Montdargent (P.C.), Mme Moreau (P.C.), MM. Quilès (P.S.), Villa (P.C.), Vizet (P.C.), Goubier (P.C.).

# ANCIENS COMBATTANTS

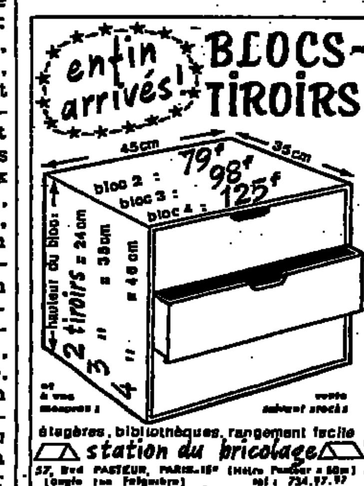
## M. PLANTIER : aidez-nous à gagner la guerre économique.

Le 43e congrès des médaillés militaires s'est achevé, dimanche 7 mai à Vichy, par l'adoption d'un motion réaffirmant *« l'attachement indéfectible »* des participants à l'armée française.

*« Le maintien du prestige de l'armée et de son potentiel défensif,* précise la résolution, *constituent un des éléments vitaux d'une société organisée et est un facteur essentiel de l'indépendance nationale. »*

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui a présidé la séance de clôture, a affirmé que *« si les associations d'anciens combattants doivent assurer la défense des droits acquis, elles doivent également,* a-t-il ajouté, *se grouper pour soutenir la France et lui permettre de gagner la guerre économique »*.

Les congressistes se sont également élevés contre la projection, aux « Dossiers de l'écran », du film *R.A.S.* Ils ont également protesté contre la présence à la télévision d'Alain Krivine, leader de la Ligue communiste révolutionnaire, dont la participation aux débats sur les événements de mai 1968 a été, pour eux, *« une insulte à l'armée »*.



Le Monde

# société

UN ANCIEN CONSEILLER DE PARIS DÉNONCE LES CONDITIONS DE VIE A L'HOSPICE DE NANTERRE

## Bloc 45, cellule 51-52

M. Joël Weiss, un ancien conseiller de Paris (P.R.) dénonce l'existence *« de cachots dignes du Moyen Age »* dans lesquels sont enfermés certains vieux pensionnaires de la maison départementale de Nanterre. Cet établissement dépend de la préfecture de police de Paris où l'on indique qu'*« il comprend un hôpital, un hospice et un centre d'accueil. C'est une ancienne prison dont un seul des bâtiments n'a pas encore été rénové. Ce bâtiment est d'ailleurs presque vide sauf parfois l'hiver lorsque le centre d'accueil est surchargé. Le cachot existe, mais c'est une cellule, pourvue d'une grille en fer, « aménagée » par M. André Cayatte pour le tournage de son film* Nous sommes tous des assassins. *Elle n'est plus jamais utilisée »*.

M. Weiss affirme, au contraire, avoir vu *« dans la cellule 51-52, un vieillard couché sur une paillasse posée à même le sol au pied de laquelle est placée une latrine à la turque avec chasse d'eau extérieure et dépourvue de chauffage. Une simple lucarne dotée de barreaux. Double porte, une première en bois fermée par trois de barreaux. Double porte : une seconde porte à barreaux »*. Il annonce, en outre, qu'il a saisi le président de la République de l'existence de ce *« bloc 45 »*, *terreur des petits vieux de Nanterre qui y sont enfermés la nuit à la suite d'un chahut au dortoir, d'une altercation avec un gardien ou s'ils sont pris de boisson »*.

*« On désignait par ce terme de « bloc 45 »*, indique M. Lugan, directeur de la maison départementale de Nanterre, *l'endroit où étaient retenus pendant quarante-cinq jours les pensionnaires lorsque la maison avait un caractère de dépôt de mendicité. Tout cela n'existe plus. » « Les brimades physiques n'existent plus*, précise-t-on à la préfecture de police. *Les pensionnaires ne se laisseraient pas faire. On devrait aller voir les établissements qui, à Paris, reçoivent la même clientèle et comparer avec Nanterre où il y a en permanence un éducateur, un aide éducateur, une psychologue et où un médecin psychiatre vient trois fois par semaine. »*

Vers le centre d'accueil sont dirigés chaque jour les clochards recueillis dans Paris (*le Monde* daté 25-26 mars 1973). L'hospice a la réputation d'être une sorte « d'hospice des hospices » qui recueille les pensionnaires agités ou « gênants » des autres hospices. *« Nous avons, en effet*, dit le directeur, *quelques pensionnaires pas toujours raisonnables, qui ont un amour immodéré des boissons. »*

*Le* maire de Nanterre, M. Yves Saudmont (P.C.), interrogé par Europe n° 1, estime que *« le « bloc 45 » ne constitue pas le seul élément de scandale d'un ensemble aujourd'hui inadapté ».*

*« Je fais partie, avec mon collègue de Colombes, du conseil de surveillance*, a-t-il ajouté, *mais nous n'avons pas de décision à prendre, nous ne sommes informés que des questions comme les questions budgétaires. »*

Le maire de Nanterre a encore précisé que, parmi les pensionnaires, ceux qui sont volontaires pour faire de petits travaux de vannerie ou de plomberie ne perçoivent qu'un « argent de poche » se montant à 45 ou 60 francs par mois. *« C'est une survivance du passé*, a conclu M. Saudmont. *C'est, je crois, le seul établissement de cette sorte en France. »*

*« En fait*, indique-t-on à la maison de Nanterre, *ils travaillent deux heures par jour et se voient allouer de 80 à 120 francs par mois. Mais nous ne leur donnons jamais cette somme en une seule fois, car nous devons lutter contre l'alcoolisme. »*

En 1975, l'hospice, décrit comme *« un mouroir comme beaucoup d'autres »*, où s'entassaient marginaux et clochards, et où les brimades ne manquaient pas (*le Monde* daté 15-16 juin 1975) ressemblait bien peu au portrait qu'on fait aujourd'hui de la maison départementale de Nanterre. *« Rénovée — à l'exception du bâtiment n° 6 — elle comprend des jardins, une salle de spectacles, des ateliers, des réfectoires et des dortoirs propres. Elle reçoit les indigents demandant eux-mêmes leur admission, les vagabonds et clochards interpellés, les mendiants libérés, certains malades des communes avoisinantes. »*

*« Tout ce que nous souhaitons*, conclu-t-on à la préfecture de police, *c'est qu'on vienne visiter cette maison et que, enfin, on parle des véritables problèmes, qu'on étudie de façon sérieuse le problème social posé par ces gens-là : qui sont-ils et pourquoi sont-ils là ? »*

### « AU PAYS DE LA VIEILLESSE... »

*Les Parisiens pourront assister, à partir du 7 juin, à la projection, dans des cinémas d'art et d'essai, d'un long métrage intitulé* Promenade au pays de la vieillesse, *de Mariane Ahrne. Ce film a été tourné récemment, sous la direction technique de Simone de Beauvoir, et de longues séquences sont consacrées à la vie à l'hospice de Nanterre. Si le « bloc 45 » n'y est pas explicitement montré, le « mitard » est évoqué constamment avec terreur par les pensionnaires, qui parlent aussi de punitions de sortie et de privations de vin à table pour tout écart de conduite. Les problèmes de déchéance mentale et physique, de pauvreté irrécupérable, placent ces vieillards dans une situation de dépendance totale, infantilisante, absurde. — J.-F. L.*

### La « maison » : plusieurs milliers de marginaux

*Ancien bâtiment pénitentiaire, vieux d'un siècle, la Maison départementale de Nanterre, unique en son genre en France, regroupe trois établissements gérés par la préfecture de police de Paris et qui accueillent de trois mille cinq cents à cinq mille personnes selon les saisons.*

*Ce sont : un centre d'hébergement pour les marginaux — surtout ceux à qui les difficultés sociales ne laissent que cette issue, — un hospice de vieillards et un hôpital prévu à l'origine pour les pensionnaires des deux premiers établissements, mais où l'on accueille également d'autres catégories de malades.*

*L'administration répartit les pensionnaires en quatre sections.*

*La première, qui compte en moyenne une vingtaine de personnes, rassemble les « pensionnaires » du dépôt de mendicité, où se trouvent des personnes « retenues » pour mendicité, au terme d'un séjour de quarante-cinq jours, ces personnes reçoivent un pécule et sont libérées.*

*La deuxième section regroupe les personnes hébergées, mais ayant des antécédents judiciaires (de cinq cents à six cents personnes en moyenne), et dont certaines finissent leur « peine » dans un bâtiment qui est donc en quelque sorte une prison.*

*La troisième section est le centre d'hébergement proprement dit (de mille neuf cents personnes environ à trois mille en hiver), réservé à diverses catégories de margineux : sans-travail permanents, clochards, alcooliques, prostituées, sans-logis, handicapés mentaux, cas sociaux divers.*

*La quatrième section, plus connue sous le nom d'hospice des « petits vieux » de Nanterre, compte environ mille deux cents pensionnaires, âgés de soixante ans et plus, à la retraite. Il n'est pas rare d'y rencontrer des hébergés, qui ont séjourné plusieurs fois dans l'établissement et qui viennent y finir leurs jours jours, parce que souvent mal informés des autres possibilités de vie en foyer-logement ou en maison de retraite. Certains des « hébergés » sont invités à travailler : ils prennent alors le nom d' « auxiliaires » : uniforme blanc de service et coutil bleu pour les sorties hebdomadaires, avec, à la fin du mois, une « paye » extrêmement modique. Ces auxiliaires sont occupés surtout aux besognes de cuisine, d'entretien et de service, et travaillent parfois plus de huit heures par jour, six jours par semaine. — J. B.*

### CORRESPONDANCE

## L'activité des agences matrimoniales

*Après la publication de l'article consacré aux agences matrimoniales (*le Monde *du 16 avril), nous avons reçu la lettre suivante de M. et Mme Desrumeaux, dirigeants du cabinet de conseil matrimonial Sud-Union de Tarbes (Hautes-Pyrénées).*

Nous avons pris connaissance des informations publiées en page 8 de vos éditions des 16 et 17 avril 1978 sous le titre « Au tribunal de grande instance de Tarbes, les activités d'une chaîne d'agences matrimoniales font l'objet d'une plainte pour escroquerie », et « Le commerce de la solitude », sous la plume de Michel Sidhom.

Nous tenons à vous préciser certains points importants de l'affaire cités au tribunal de Tarbes.

En effet, les plaignantes, lorsqu'elles ont signé leur contrat de sous-licence de marque, étaient parfaitement au courant du fait que la chaîne en était à ses débuts et qu'elles ne pourraient bénéficier que des adhérents inscrits ou à inscrire dans les agences existantes. Les sommes demandées étaient mineures et représentaient essentiellement le droit de se servir d'une marque légalement enregistrée.

Il est évident qu'il ne pouvait y avoir de fichier correspondant à la région concédée, sinon il n'y aurait pas eu « concession » mais « vente de fonds de commerce », ce qui n'est pas le cas, et c'est là la meilleure preuve qu'il n'y a pas escroquerie, puisque les clients étaient à trouver et qu'aucune fausse fiche ne gonflait le nombre des adhérents.

Si nous pouvons comprendre, ne serait-ce que du fait des allusions qui sont faites, les motivations qui vous ont incité à publier en tête de page sur quatre colonnes le compte rendu succinct de l'audience du tribunal correctionnel de Tarbes du vendredi 14 avril, il nous est difficile d'imaginer les raisons pour lesquelles cette information a été associée à un article intitulé « Le commerce de la solitude ».

Nous tenons à vous faire savoir que nous jugeons cette association dans la mise en page comme portant atteinte gravement à nos intérêts et aux intérêts que nous représentons.

Il se trouve en effet que les méthodes que nous utilisons personnellement, comme dans toutes les agences Sud-Union, n'ont rien de comparable avec les pratiques dénoncées dans l'article « Le commerce de la solitude ».

Le rapprochement inévitable que les lecteurs ont pu faire entre les deux articles, l'un étant placé au-dessous de l'autre, nous apparaît comme étant une atteinte portée à notre honorabilité puisque dans l'affaire citée devant le tribunal, notre avocat a demandé une relaxe pure et simple et que le jugement est en délibéré.

### SCIENCES

● *Le lancement du satellite européen O.T.S. est retardé pour la troisième fois.* Initialement prévu pour le jeudi 4 mai, il avait déjà été repoussé au 6, puis au 8. La découverte d'une pièce défectueuse dans le second étage de la fusée porteuse Delta-3914, pièce qu'il faudra changer, a entraîné un nouveau renvoi au jeudi 11 mai.

### JUSTICE

A LEUR CONGRÈS DE ROUEN

## Les Jeunes Avocats jugent inadmissible l'idée de rattacher les parquets au ministère de l'intérieur

De notre correspondant

Rouen. — Au terme de trois jours de débats ponctués par la visite de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, les Jeunes Avocats, réunis en congrès à Rouen, ont confirmé samedi 6 mai, par le vote de motions, leur volonté de voir rejeter la convention européenne pour la répression du terrorisme (*le Monde* du 6 mai). Ils se sont aussi inquiétés de l'érosion du pouvoir judiciaire, en raison notamment de *« la multiplication des comités, conseils ou commissions dont le rôle consiste à appliquer aux individus un texte législatif ou réglementaire restrictif de liberté »*.

A l'unanimité moins une abstention, ils ont adopté un texte portant sur l'avant-projet de réforme du code de procédure pénale, dans lequel ils déplorent que le ministère se satisfasse d'un *« salmigondis de textes parcellaires »*, et réaffirment la nécessité d'une *« philosophie globale du droit pénal »*, dont les principes fondamentaux doivent être *« la stricte égalité des droits et des pouvoirs de la défense et de l'accusation à tout moment des procédures, la restitution aux juges des pouvoirs confisqués au profit de l'accusation et la séparation statutaire des juges et de l'accusation, l'idée de rattacher le parquet au ministère de l'intérieur étant cependant inadmissible »*.

A l'appui de ces thèses, les avocats ont formulé certaines exigences sur le déroulement de l'enquête et de l'instruction judiciaires, parmi lesquelles : le contrôle effectif des conditions de la garde à vue par la défense comme par l'accusation et, en cas de difficultés, la saisie immédiate du juge ; l'égalité stricte entre l'accusation et la défense dans la consultation et la délivrance des copies du dossier ; le droit, pour la défense comme pour l'accusation, de poser des questions directement et à tout moment de l'information ; l'instauration d'une véritable audience contradictoire pour toutes les demandes de mise en liberté. — M. L.

### JACQUES MESRINE S'EST ÉVADÉ DE LA SANTÉ

*(Suite de la première page.)*

Condamné à la réclusion criminelle, François Besse s'était évadé de la prison de Fresnes en octobre 1975 et l'on le soupçonne d'avoir organisé par la suite plusieurs importants hold-ups dans la région parisienne. Il devait être arrêté à nouveau e nmars 1976.

Carman Rive avait été cordamné le 25 janvier 1974 par la cour d'assises de Loire-Atlantique à la réclusion criminelle à [illegible] uité pour homicide volonta[illegible] et tentative de vol. Le 5 juillet 1976, avec trois autres détenus de la maison d'arrêt de Lisieux, il avait tenté de s'évader en prenant en otages des surveillants de la prison, mais les quatre hommes avaient été neutralisés grâce à l'usage de gaz lacrymogène.

Jacques Mesrine et François Besse avaient, avec cinq autres détenus, participé au début de cette année (*le Monde* daté du 4 janvier 1978) à une campagne visant à *« exiger l'abrogation de ce qu'ils nommaient les « quartiers de haute sécurité »*.

### DEUX MÉDECINS INCULPÉS ET NON CONDAMNÉS

C'est par erreur que nous avons écrit, dans *le Monde* daté 7-8 mai 1978, que les docteurs Jacqueline Massias et Christiane Prévost, inculpées d'homicide involontaire pour avoir administré à une patiente du fluorure de sodium à la place de glucose, ont été condamnées le 5 mai par la 16e chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal devant lequel les deux praticiens comparaissaient ce jour-là rendra son jugement le 19 mai.

### Mme CURIEL : Georges Suffert porte une lourde responsabilité.

L'épouse de Henri Curiel, assassiné jeudi 4 mai à Paris, a été à nouveau entendue, samedi 6 mai, par les policiers de la brigade criminelle. *« Il est absurde de penser que mon mari ait pu avoir des contacts avec la bande à Baader, l'Armée rouge ou une quelconque organisation terroriste »*, a déclaré Mme Annie Curiel, soixante-quatre ans, à sa sortie du Quai des Orfèvres. Elle a, en revanche, mis en cause le journaliste Georges Suffert, estimant que celui-ci portait *« une très grande responsabilité dans cette affaire »* pour avoir publié en 1976 dans *le Point « un article scandaleux basé sur aucune preuve et qui était un véritable appel au meurtre »*. (Voir dans *le Monde* daté 7-8 mai une déclaration de M. Suffert sur cette affaire.)

La veuve de Henri Curiel a répété aux enquêteurs que la thèse la plus vraisemblable demeurait celle d'un meurtre commis par un groupe d'extrême droite, *« manipulé dans un contexte fabriqué par les articles de l'hebdomadaire* le Point ». *« La façon dont l'attentat a été revendiqué*, a conclu Mme Curiel, *ne ressemble pas du tout à la façon dont les extrémistes palestiniens signent les attentats qu'ils ont perpétrés. Quant aux extrémistes israéliens, ils n'ont jamais exécuté un juif. »*

● *Attentat à Saint-Jean-de-Luz.* — Un incendie d'origine criminelle a détruit, dimanche 7 mai, un hôtel désaffecté de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) où doit être prochainement transféré le commissariat de police. L'attentat n'a pas été revendiqué.

### MÉDECINE

AUX HUITIÈMES JOURNÉES DE NÉO-NATALOGIE

## Les techniques de détection des malformations fœtales sont de plus en plus efficaces

**Une femme âgée de quarante ans peut-elle, sans crainte, entreprendre une grossesse ? Une femme, déjà mère d'un enfant porteur d'une maladie congénitale, doit-elle redouter une récidive si elle souhaite une nouvelle maternité ? Peut-on éviter de transmettre à sa descendance une maladie héréditaire dont on est soi-même porteur ? C'est à toutes ces interrogations — et à bien d'autres — que tentent quotidiennement de répondre pédiatres, obstétriciens, néo-natalogistes et généticiens. Un bilan des récentes acquisitions de la médecine sur ces questions a été fait lors des huitièmes Journées nationales de néo-natalogie, organisées à Paris, du 5 au 7 mai, sous la présidence du professeur Alexandre Minkowski.**

*« La fréquence des malformations foetales graves*, a noté le professeur Roger Henrion, *n'a pas augmenté en valeur absolue au cours des dernières années : elle est de 2 à 3 % dans toutes les statistiques. »* Mais les femmes sont, aujourd'hui, extrêmement sensibilisées à ce risque : *« Cette crainte est particulièrement aiguë dans les milieux intellectuels. Elle aboutit parfois à des stérilisations abusives ou à des avortements inutiles. Elle engendre une anxiété plus ou moins exprimée contre laquelle les obstétriciens doivent lutter. »*

Ces derniers disposent pour ce faire, avec leurs confrères généticiens, d'un ensemble de méthodes dont certaines sont, aujourd'hui, extrêmement sûres et bien codifiées. D'autres sont encore expérimentales mais prometteuses. Actuellement, a estimé le professeur André Boué, le plus grand nombre de diagnostics prénataux repose sur l'analyse des cellules du foetus prélevées par une ponction dans le liquide amniotique à la seizième ou dix-septième semaine de grossesse.

Dans neuf cas sur dix, a ajouté le professeur Boué, cette ponction vise à rechercher des anomalies chromosomiques, si l'un des parents est lui-même porteur d'une aberration décelée par exemple après la naissance d'un enfant mal formé ou après des avortements spontanés répétitifs ; si l'âge de la mère dépasse quarante ans ; si des anomalies graves ont pu être observées chez des collatéraux.

En plus des aberrations chromosomiques, la ponction amniotique — ou amniocentèse — permet de détecter aujourd'hui un certain nombre de maladies métaboliques dues à des déficits enzymatiques.

Actuellement, a déclaré le professeur Jean-Claude Dreyfus, cette méthode permet de détecter environ soixante maladies métaboliques, telles que la maladie de Tay-Sachs ou la maladie de Pompe, qui donne un énorme cœur et tue l'enfant en quelques mois. *« Elles ont le caractère dramatique*, a souligné le professeur Henrion, *de survenir dans les mois ou les années qui suivent la naissance et de transformer la vie des parents en un véritable calvaire »*. Encore faut-il avoir déterminé, par un examen approfondi des antécédents familiaux ou certains accidents de la reproduction survenus dans la famille, ce que l'on cherche : *« On ne prémunit pas les couples contre « tous » les accidents possibles, on ne les garantit pas contre n'importe quel risque ; mais contre ce que l'on cherche »*, a déclaré le professeur Dreyfus.

Enfin, l'amniocentèse permet de déceler quelques anomalies du système nerveux central telles que les anencéphalies (absence de cerveau) ou les formes les plus graves de spina-bifida (absence de fermeture du canal rachidien, exposant la moëlle épinière à l'extérieur). Dans ces deux cas, un dosage dans le sang de la mère d'une certaine protéine, l'alphafoetoprotéine, doit, dès le premier trimestre de la grossesse, attirer l'attention : l'amniocentèse vient ici confirmer le diagnostic.

A propos de ces deux affections, beaucoup plus fréquentes dans l'ouest de l'Europe (Ecosse, Irlande, Pays de Galles, nord de la Bretagne notamment), le professeur Strang (Londres) a fait état de discussions actuellement menées en Grande-Bretagne : faut-il entreprendre un dosage systématique de l'alphafoetoprotéine dans le sang de toutes les femmes enceintes ? L'enjeu est-il à la mesure du coût que représenterait une telle recherche ? Le gouvernement britannique n'a pas encore tranché. Toujours est-il qu'une étude britannique vient précisément de démontrer, a signalé le professeur Boué, que par ce dépistage (prise de sang maternel et ponction amniotique) 88 % des cas d'anencéphalie et 79 % des cas de spina-bifida ouvert avaient été décelés.

Enfin, la ponction amniotique permet de détecter quelques maladies récessives liées au sexe (hémophilie, myopathie).

Le procédé, aujourd'hui bien codifié, qu'est l'amniocentèse — dont les risques, ont souligné l'ensemble des congressistes, sont à mettre en balance avec celui que fait peser sur l'enfant la maladie elle-même — n'est pas exclusif d'autres méthodes. Ainsi, l'échographie, procédé électronique qui donne une image précise du foetus *in utero* est bien souvent complémentaire de l'amniocentèse. L'échographie permet aussi, à elle seule, de faire un certain nombre de diagnostics, par exemple de détecter des jumeaux, le développement insuffisant du foetus, etc.

Deux techniques sont encore utilisées pour obtenir un « examen » sommaire du foetus *in utero* : la foetoscopie, qui consiste en l'introduction, dans l'abdomen de la mère (sous anesthésie locale) d'une grosse aiguille à travers laquelle l'opérateur peut distinguer directement le foetus, le cordon, la surface du placenta, etc. ; l'embryoscopie, qui consiste à introduire, non plus à travers l'abdomen mais par les voies génitales féminines, dans le col d el'utérus, un hystéroscope qui, directement appliqué contre les membranes ovulaires, permet à l'opérateur d'obtenir certaines indications visuelles.

### Des recherches coûteuses

Reste la recherche. On s'oriente vers le prélèvement — *in utero* — de sang du foetus. Ce qui permettrait de déceler notamment certaines maladies de l'hémoglobine, des myopathies, des hémophilies. La détection — *in utero* — d'u ncertain nombre d'enzymopathies, telles que la phénylcétonurie, permet de corriger, dès l'heure qui suit la naissance, par un simple régime adapté, les conséquences désastreuses de la maladie.

Ces méthodes, ont estimé les congressistes, ne dispensent pas, loin de là, d'une consultation de génétique que les deux parents, a noté le professeur Boué, devraient entreprendre *« soit avant la conception, soit dès le début de la grossesse »*. A la condition bien sûr que des facteurs de risques aient été décelés, car il est exclu d'étendre à toute la population des investigations aussi complexes que coûteuses.

En outre, l'exactitude dans les diagnostics prénataux est une exigence absolue *« puisqu'ils conduisent à une décision d'importance capitale »* (professeur Dreyfus), décision qui n'est autre que l'avortement. C'est ainsi, a remarqué le professeur R. Berger, que *« le diagnostic prénatal a modifié l'atmosphère de la consultation de génétique (...). Il faut avoir vu l'angoisse et le désarroi des parents, prêts à renoncer à avoir des enfants, la menace de rupture de couples et le désastre entraîné par la naissance de plusieurs enfants atteints dans une même fratrie pour apprécier l'apport du diagnostic prénatal. »*

Nous sommes aujourd'hui en mesure, a conclu pour sa part le professeur Dreyfus, *« d'assurer aux parents qui ont eu antérieurement un enfant atteint d'une affection génétique grave que leur enfant à venir sera indemne de cette maladie, ce qui incite un grand nombre d'entre eux à entreprendre une nouvelle grossesse »*.

CLAIRE BRISSET.

### L'ORGANISATION « MÉDECINS SANS FRONTIÈRES » INTERVIENT DANS UN NOMBRE CROISSANT DE CONFLITS

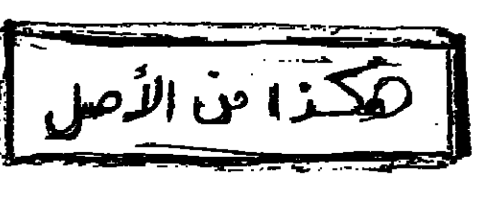
L'organisation Médecins sans frontières, spécialisée dans les secours d'urgence bénévoles, vient de réunir son assemblée générale annuelle à Paris. Le docteur Claude Malhuret a été élu nouveau président. Au cours des deux jours de congrès, l'organisation a fait le constat d'une transformation progressive de ses missions : initialement fondée pour intervenir à la suite de grandes catastrophes naturelles (notamment les inondations au Bangladesh et les tremblements de terre au Pérou), elle se trouve de plus en plus confrontée à des situations de guerre.

Désormais, Médecins sans frontières fera directement appel à la générosité du public pour subventionner ses opérations, afin de préserver son indépendance devenue encore plus indispensable au cours des conflits.

Les équipes médicales sortiront de leur réserve habituelle et porteront témoignage des atteintes aux droits de l'homme qu'elles auront pu constater.

Enfin l'organisation, qui agit dans le monde entier, deviendra internationale.

Actuellement, Médecins sans frontières soigne notamment les réfugiés des camps en Thaïlande, au Zaïre, à Djibouti, et projette très prochainement d'aller au secours des populations civiles en Erythrée.



# ÉDUCATION

DÉCEPTION AU CONGRÈS DE ROYAN

## Les parents d'élèves de la Fédération Lagarde relèvent d'« énormes lacunes » dans l'application de la réforme

**Royan. — La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), présidée par M. Antoine Lagarde, a réuni son cinquante-neuvième congrès, du 4 au 6 mai, à Royan (Charente-Maritime). Les six cent cinquante congressistes, représentant 440 000 adhérents, étaient invités à travailler sur le thème : « Le dialogue parents-enseignants pour les élèves, » mais une préoccupation l'a constamment emporté : celle de la réforme Haby. La fédération est déçue par « les énormes lacunes » observées au cours de la première année d'application de la loi du 11 juillet 1975, car elle considère que « les promesses qui l'avaient amenée, voici un an, à accepter la réforme n'ont pas été tenues ». Avec une cohésion que traduisent les votes du rapport moral (92,31 % des voix) et de la motion d'orientation (96,06 %) et une nette fermeté dans le ton, la fédération s'affirme décidée à obtenir « des nouveaux ministres concernés, des engagements publics » pour que les objectifs fixés soient respectés. Ses dirigeants rencontrent, mardi 9 mai, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.**

De notre envoyé spécial

La Fédération Lagarde défie toute simplification. Classée au centre ou à droite — ce qui horripile son président — parce que sa rivale, la Fédération Cornec, se situe à gauche, elle n'hésite pas à bousculer les habitudes pour réclamer un enseignement défini en fonction des enfants et non des adultes, une politique de l'éducation fondée sur un « plan concerté », une intégration des enfants handicapés dans le système éducatif ordinaire...

Elle rassemble des parents quinquagénaires et bien établis, mais aussi de plus jeunes et plus modestes : des parents qui se méfient des enseignants aux cheveux longs ou mettent beaucoup d'énergie à dénoncer la collusion du Syndicat national des instituteurs et de la Fédération Cornec, mais aussi d'autres pour qui le dialogue avec les maîtres commence par le refus de tout anathème... Elle invite le ministre de l'éducation à ses congrès, mais considère que l'absence de celui-ci, cette année, apporte la preuve qu'elle est indépendante... Elle réclame le droit à la différence pour chaque enfant, mais prône la défense du dossier scolaire...

L'originalité avouée, mais tâtonnante, de la fédération se tisse donc sur une trame de contradictions. A bien y regarder, elle ne se sent jamais aussi forte et unie que lorsqu'elle s'abandonne à la critique. Les résultats des votes, au cours des récents congrès, sont, à cet égard, révélateurs. Il y a deux ans, à Strasbourg, où les congressistes avaient malmené M. René Haby, le rapport moral et la motion d'orientation avaient recueilli respectivement 90,71 et 95 % des voix. L'an dernier, où la réforme avait reçu un aval, certes assorti de conditions, ces pourcentages étaient tombés à 88,75 et 84,78 %. Cette année, où les réserves sur l'application de la loi Haby ont repris le pas, les chiffres sont montés à un niveau jamais atteint : 92,31 % pour le rapport moral et 96,06 % pour la motion d'orientation.

Ces résultats manifestent aussi l'adhésion de la fédération à son équipe dirigeante. Sur « la voie de l'indépendance, dans la concertation, entre la satisfaction passive des uns et les critiques systématiques des autres, sur cette voie étroite semée d'embûches qui a déconcerté les partenaires et l'opinion », M. Lagarde a convaincu ses militants de son absence de sectarisme. Sa sincérité paraît désarmer l'aile la plus conservatrice que pourrait agacer un langage aux accents modernistes.

### « Nous ne ferons pas de cadeaux »

Unanime, mettant sans cesse en avant l'intérêt de l'enfant, la fédération a constaté à Royan sa déception après bientôt une année de mise en œuvre de la réforme. « Le grand dessein initial que nous avons marqué de notre empreinte, a déclaré M. Lagarde dans son discours de clôture, a perdu de sa crédibilité (...) Les assurances obtenues sont restées lettre morte (...) Le soutien en classe de sixième ? Vicié au départ par l'admission d'élèves qui ne peuvent pas suivre cette classe, il n'est pas appliqué ou mal appliqué dans plus de 50 % des classes. L'approfondissement qui respecterait la différence de chaque élève n'est pas appliqué. Les rythmes scolaires ne sont pas respectés. La participation des élèves et des parents dans les collèges et les lycées est en retrait. La participation dans les écoles : une nébuleuse informe. » « Bilan bien sombre et décevant », résume M. Lagarde, parce que, lancer une réforme sans rénovation de la condition enseignante « c'était mettre la charrue devant les bœufs » parce qu'il fallait « d'abord convaincre les enseignants et le public du bien-fondé des mesures envisagées et les expliquer clairement ».

Aussi les militants de la fédération s'affirment-ils « après ces derniers mois qui gardent le goût amer d'une concertation dénaturée », décidés à rester « vigilants et actifs » afin que la réforme « soit appliquée et bien appliquée ». « Dans l'intérêt des élèves, qu'on le sache bien, a prévenu M. Lagarde, nous ne ferons pas de cadeaux. »

### Pressions syndicales

La fédération reprend la proposition formulée en 1975 d'un « plan concerté » fixant des étapes et des priorités pour mener à bien la rénovation de l'enseignement. Premier acte : décentraliser le ministère de l'éducation. « Le ministre ne peut pas tout contrôler. Les pressions syndicales apparaissent si puissantes que l'on se demande parfois, avec juste raison, qui dirige l'éducation nationale. » Il faut développer l'autonomie des recteurs et des chefs d'établissement : « C'est une chirurgie indispensable. »

Deuxième priorité : rénover la fonction enseignante, et pour cela commencer par créer un corps de titulaires-remplaçants en nombre suffisant, revaloriser certaines catégories, demander le même service à tous les professeurs d'un même cycle, proposer un recrutement « qui tienne compte aussi de la motivation, du sens pédagogique, de la générosité des candidats », réaliser une alternance entre l'enseignement et les activités dans le monde économique, édifier un « code de déontologie », organiser une vie scolaire mieux répartie dans l'année, procurer à chacun le bénéfice de la formation continue.

La fédération propose en troisième lieu que la qualité de vie des élèves soit améliorée et l'adéquation formation-emploi recherchée. Enfin quatrième volet du plan concerté : la nécessité d'établir une véritable participation des parents. Selon M. Lagarde, « la loi n'est pas appliquée [en ce domaine] dans les écoles. L'enthousiasme des jeunes parents est déçu, leur confiance altérée ». Dans le second degré, le président de la fédération considère que « si la participation s'est généralisée géographiquement, elle s'est réduite dans la plupart des établissements où elle existait ». Comme remède, la fédération prescrit : le statut de chef d'établissement pour les directeurs d'école, un personnel administratif suffisant et qualifié dans les collèges et les lycées, un temps prévu pour la participation pendant le service des enseignants.

Pour les parents, la fédération demande qu'un crédit d'heures soit dégagé pour les responsables de classes, pour les élus aux comités de parents et aux conseils d'établissement. « Ce qui existe pour les syndicalistes dans les entreprises doit exister pour les parents d'élèves. » La fédération pense aussi que la participation est un état d'esprit chez les différents partenaires. Et en termes à peine voilés, M. Lagarde invite ses adhérents à conquérir leur droit d'être « véritablement accueillis » dans les établissements scolaires.

Ce plan concerté sera sur le bureau de M. Beullac, mardi 9 mai, lorsqu'il recevra, pour la seconde fois en trois semaines, les dirigeants de la fédération (le Monde du 19 avril). Armé de la ferveur du congrès, M. Lagarde répétera au ministre de l'éducation ce qu'il lui a écrit en apprenant qu'il ne viendrait pas à Royan : « Vous avez exprimé votre désir de redonner confiance aux enseignants : nous le comprenons et le partageons. Mais nous attendons aussi de vous que vous redonniez confiance aux parents, légitimement soucieux à la fin de cette première année de réforme. » Ce que M. Lagarde fera aussi comprendre à M. Beullac, c'est que son refus a conforté le sentiment d'indépendance de la fédération. Une fédération revigorée qui, loin des eaux électorales, se sent plus à l'aise pour hausser le ton. Au moment où beaucoup d'organisations s'engagent dans la concertation qu'elle a elle-même prônée, non sans constance, la Fédération Lagarde n'apprécierait guère de voir d'autres croquer seuls les marrons qu'elle a tirés du feu.

CHARLES VIAL.

### Du côté des parents de l'étranger

De notre envoyé spécial

*Superbe et sportive, les yeux indigo, des cheveux de jais, Mme Anita Bernard, a laissé quatre de ses six enfants à Caracas pour venir à Royan, au congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. Cet ancien professeur de danse qui séjourne depuis trois ans et demi au Venezuela, où son mari est dirigeant d'une entreprise de service pétrolier, est l'une des quinze mille adhérentes de l'Union fédérale des associations de parents d'élèves des établissements français à l'étranger (U.F.A.P.E.) au sein de la Fédération Lagarde. Ses quatre plus jeunes enfants (les deux aînés sont en Europe) étudient au Colegio Francia de Caracas, l'un des deux cent cinquante établissements scolaires français à l'étranger, le seul au Venezuela. Elle paie 1 300 F de scolarité par mois pour l'externat, plus les livres, dont aucun n'est gratuit, les transports, les activités sportives.*

*Elle est venue à Royan pour dénoncer, avec l'U.F.A.P.E., la dégradation de la scolarisation des enfants et de la culture française dans le monde : frais de scolarité excessifs (l'école est obligatoire, publique, laïque, mais pas du tout gratuite à l'étranger), surtout manque de professeurs qualifiés et convenablement rétribués, exiguïté ou insuffisance des locaux. Résultat : les jeunes Français perdent leur temps et les jeunes étrangers se détournent des établissements français. « Nous voudrions faire en sorte, a déclaré M. Régis Malbois, président de l'U.F.A.P.E., que notre voix soit entendue autrement que lorsque des intérêts électoraux sont en jeu. » — C. V.*

### DANS LA MOTION FINALE

**La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public « exprime sa profonde déception et sa vive inquiétude devant les énormes lacunes relevées au cours des premiers mois d'application » de la réforme.**

**● Dans les ECOLES MATERNELLES et PRIMAIRES : « Les jeunes parents sont déçus par l'imprécision des textes officiels (...) et par les réticiences des syndicats d'enseignants (...). Ils demandent des textes clairs concernant la distribution des documents d'adhésion aux associations de parents le jour de la rentrée » et concernant le fonctionnement des conseils d'école. « Ils exigent l'abaissement immédiat des effectifs du cours élémentaire première année à vingt-cinq élèves et la réactualisation urgente de la grille Guichard (critères d'ouverture et de fermeture des classes). »**

**● Dans les COLLEGES et les LYCEES : « Les parents constatent la trop grande hétérogénéité des classes de sixième, conséquence du niveau trop bas de certainse élèves (...) ; ils exigent pour la prochaine rentrée un examen réaliste de toutes les situations scolaires en fin de cours moyen deuxième année et en fin de sixième et la mise en place des indispensables structures d'accueil diversifiées (...). » Ils souhaitent des discussions sur l'institution d'un « tronc commun en seconde » et sur une organisation du baccalauréat « prenant en ocmpte la notion d'unités capitalisables ».**

**La Fédération « dénoncera publiquement le manque de crédibilité du ministère dans les cas où les moyens suffisants ne seront pas dégagés ».**

## L'UNEF-Unité syndicale dénonce le « chaos » qui règne à l'université et se félicite de l'« agonie » de la participation

Près de deux cents délégués ont participé du 4 au 7 mai à Paris à ce que l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste) estime être son soixante-quatrième congrès. Cette organisation qui a fait scission en 1971 avec l'UNEF-ex-Renouveau, proche des communistes, revendique vingt-huit mille cent dix adhérents (contre sept mille il y a sept ans). Hostile à la participation, elle continue à dénoncer le « *chaos* » qui règne à l'université.

Dix ans après la promulgation de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur on assiste selon l'UNEF, à l'« *agonie* » de la participation. Quatre-vingt-quatre pour cent des étudiants auraient refusé cette année d'élire des représentants aux conseils d'unité d'enseignement et de recherche (UER), soit 4 % de plus que l'an dernier. Ce résultat, selon l'UNEF, est significatif de leur volonté de combattre « *pour le droit aux études, pour le droit aux diplômes et pour le droit aux débouchés de leur choix* ».

Plusieurs résolutions étaient pour la première fois soumises aux congressistes. Celle de la direction sortante a recueilli 87,5 % des suffrages exprimés. Elle souligne l'« *échec du gouvernement* » dans sa volonté d'écarter « *des centaines de milliers d'étudiants de l'enseignement supérieur* » et réaffirme l'« *exigence* » de voir abroger la réforme du second cycle. Elle réclame une « *allocation d'étude pour tous les étudiants* » et la possibilité pour eux, malgré la « désectorisation », de s'inscrire dans l'université, l'UER et le groupe de travaux dirigés de leur choix.

Tout en réaffirmant son indépendance, l'UNEF souligne la nécessité de renforcer ses liens avec les centrales syndicales ouvrières et les syndicats d'enseignants. Elle estime que l'avenir du syndicalisme étudiant réside dans l'existence d'une seule organisation « *démocratique* » et « *respectant le droit de tendance* ». La direction s'est déclarée prête à ouvrir des discussions sur la base de la « *non-participation* » avec le Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la Ligue communiste révolutionnaire) venu, au cours du congrès, lui proposer la création d'un comité de liaison pour la « réunification ».

Une seconde résolution, d'inspiration socialiste et critiquant le « *corporatisme apolitique* », a recueilli 6,56 % des suffrages. Une troisième présentée par la Fédération nationale des étudiants techniciens en a obtenu 5,84 %. A l'opposé de la précédente, elle insiste sur la nécessité d'accentuer la « *syndicalisation* » de l'organisation et de laisser une plus grande autonomie aux fédérations. Un nouveau président, M. Jean-Christophe Cambadelis, étudiant en troisième année de sciences économiques à l'université Paris-I, a été élu. Il remplace M. Denis Sieffert, qui occupait ce poste depuis 1975.

★ UNEF-Unité syndicale, 8, rue de Hanovre, 75002 Paris. Tél. : 073-06-61.

### Au congrès de Saint-Étienne

### CRISE AU MAS

*(De notre correspondant.)*

Saint-Etienne. — Le troisième congrès national du Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.), a pris fin le dimanche 7 mai à Saint-Etienne dans une extrême confusion.

Ce jeune syndicat étudiant, de tendance autogestionnaire, né des cendres du MARC (Mouvement d'action et de recherches critiques), n'a plus de dirigeants et son unité a volé en éclats. Les quelque soixante délégués se sont quittés sans reconduire le bureau sortant. Ils n'ont pu se décider non plus à donner, aux dépens de ce dernier, la prééminence au conseil national. Ils n'ont pas davantage réussi à se mettre d'accord sur un ordre du jour. Une majorité s'est cependant formée pour critiquer la direction et le secrétaire général sortants, M. François Bée, leur reprochant surtout de s'être coupés de la base et de subir l'influence de la C.F.D.T. Le mouvement ne sera pas dissous, mais ne subsisteront à la base que des contacts entre les différentes sections.









# RELIGION

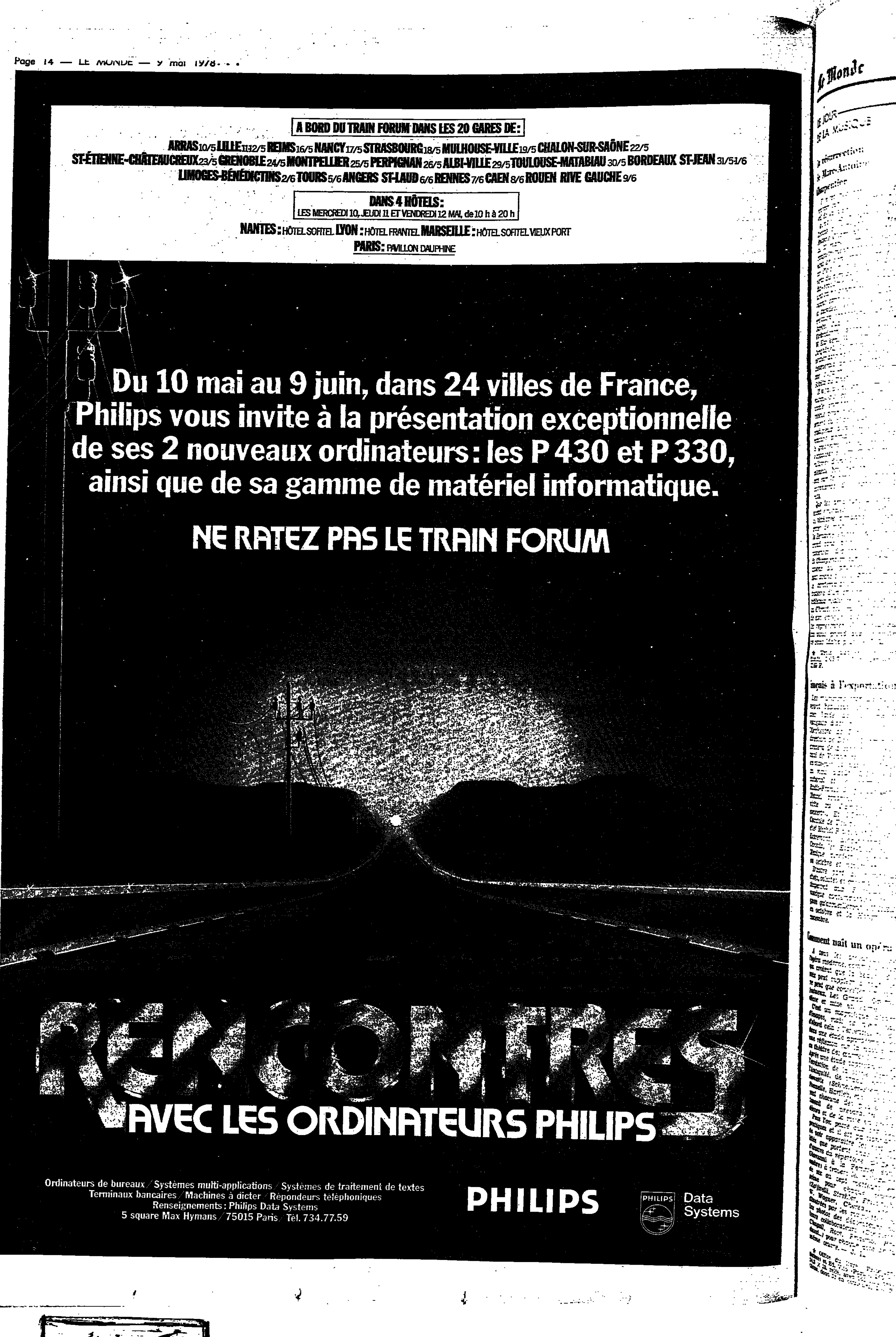
### MORT DE Mgr MICHON ÉVÊQUE DE CHARTRES

Mgr Roger Michon, évêque de Chartres, est mort le 6 mai, à l'âge de soixante-quatorze ans, des suites d'une longue maladie. Ses obsèques seront célébrées le 10 mai en la cathédrale de Chartres.

[Né le 12 février 1904 à Draveil (Essonne), Mgr Michon fit ses études au séminaire français et à l'université grégorienne de Rome, où il obtint un doctorat en théologie et en philosophie. Ordonné en 1927, il est vicaire, puis curé de Saint-Germain-en-Laye, après avoir été aumônier du lycée de jeunes filles de Versailles en 1941. Il est nommé évêque de Chartres en 1955. Homme de lettres, conférencier, photographe, il a contribué par son action au rayonnement culturel de la ville de Chartres.]

● *Paul VI a présidé*, le 7 mai en la basilique Saint-Pierre, à la cérémonie de béatification de sœur Maria Enrichetta Dominici, religieuse italienne.

[Née au Piémont, en 1829, Sœur Enrichetta entra, en 1850, dans la congrégation de Sainte-Anne-de-la-Providence dont elle devint supérieure générale en 1861. En 1879, elle partit pour les Indes où elle fonda la première maison de sa congrégation. Elle est morte en Italie en 1894.]


A BORD DU TRAIN FORUM DANS LES 20 GARES DE:
ARRAS 10/5 LILLE 11-12/5 REIMS 16/5 NANCY 17/5 STRASBOURG 18/5 MULHOUSE-VILLE 19/5 CHALON-SUR-SAÔNE 22/5
ST-ÉTIENNE-CHÂTEAUCREUX 23/5 GRENOBLE 24/5 MONTPELLIER 25/5 PERPIGNAN 26/5 ALBI-VILLE 29/5 TOULOUSE-MATABIAU 30/5 BORDEAUX ST-JEAN 31/5-1/6
LIMOGES-BÉNÉDICTINS 2/6 TOURS 5/6 ANGERS ST-LAUD 6/6 RENNES 7/6 CAEN 8/6 ROUEN RIVE GAUCHE 9/6
DANS 4 HÔTELS:
LES MERCREDI 10, JEUDI 11 ET VENDREDI 12 MAI, de 10 h à 20 h
NANTES : HÔTEL SOFITEL LYON : HÔTEL FRANTEL MARSEILLE : HÔTEL SOFITEL VIEUX PORT
PARIS: PAVILLON DAUPHINE
Du 10 mai au 9 juin, dans 24 villes de France, Philips vous invite à la présentation exceptionnelle de ses 2 nouveaux ordinateurs: les P 430 et P 330, ainsi que de sa gamme de matériel informatique.
NE RATEZ PAS LE TRAIN FORUM
RENCONTRES
AVEC LES ORDINATEURS PHILIPS
Ordinateurs de bureaux / Systèmes multi-applications / Systèmes de traitement de textes
Terminaux bancaires / Machines à dicter / Répondeurs téléphoniques
Renseignements: Philips Data Systems
5 square Max Hymans / 75015 Paris / Tél. 734.77.59
PHILIPS
PHILIPS Data Systems

Le Monde

# culture

## LE JOUR DE LA MUSIQUE

### La résurrection de Marc-Antoine Charpentier

*Il n'est pas trop tard pour revenir sur l'événement musical de la dernière Semaine sainte, la résurrection des* Leçons de ténèbres *de Marc-Antoine Charpentier* (le Monde *du 30 mars), car un superbe enregistrement permet maintenant de s'en imprégner à loisir. C'est, en effet, la redécouverte du véritable art vocal du dix-septième siècle français, dont on ne connaissait jusqu'ici qu'une expression schématique et guindée. Avec cette interprétation fantastique de René Jacobs, Judith Nelson, Anne Verkinderen, accompagnés par W. Kuijken, W. Christie et K. Junghänel, le nom de Charpentier atteint les cimes où l'on désespérait de voir l'art français s'égaler à Monteverdi, Schütz ou Bach.*

*Il a fallu l'acharnement de la musicologie et d'une pratique vocale immergée dans cette époque pour aboutir au jaillissement du chant dans cet état prodigieux d'incandescence du récitatif prenant racine dans le grégorien et explosant en « vocalises » ornementales, en mélismes d'une liberté et d'une intensité bouleversantes, branchés sur le sens et la richesse visionnaires du texte et des mots.*

*Que les amateurs d'opéra se soient « régalés » de ces* Leçons de ténèbres *pendant les jours privés de musique profane de la Semaine sainte, on le comprend sans peine ; mais les immenses déplorations lentes de Charpentier sur les* Lamentations du prophète Jérémie *sont avant tout l'expression de la contemplation gorgée de tristesse d'un croyant face aux tableaux réalistes de la Passion du Christ, tels que les peintres de son époque savaient encore les représenter. Cette musique qui vous prend aux entrailles ne vous lâche plus.* — J. L.

★ Trois disques Harmonia Mundi 1005/7 ; offre spéciale : 122,60 F.

### Français à l'exportation

*Les musiciens français voyageront beaucoup cette année, avec l'aide de l'Association française d'action artistique : l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, donnera deux concerts au Festival de Vienne et un à Linz, en mai-juin, et quatre en Israël au mois d'août. L'Orchestre national et les chœurs de Radio-France, dirigés par Lorin Maazel rendront en juillet visite au Japon (douze concerts). Et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, avec son chef Michel Plasson et Philippe Entremont, découvriront le Canada, les Etats-Unis et le Mexique (vingt-trois concerts) en octobre et novembre.*

*D'autre part de nombreux chefs, solistes et ensembles participeront aux Festivals de musique contemporaine française qu'accueilleront l'U.R.S.S. en octobre et la Hongrie en novembre.*

### Comment naît un opéra

*A tous les amoureux de l'opéra moderne, comme à ceux qui croient que la beauté des voix peut suppléer à tout, on ne peut que conseiller un livre fastueux,* Les Grands Opéras, décor et mise en scène.

*C'est un magnifique album d'images, mais ce n'est pas d'abord cela : l'essentiel réside dans une étude approfondie et une réflexion sur la naissance au théâtre des œuvres lyriques. Après une étude captivante sur l'évolution de la scène depuis l'Antiquité, de grands professionnels (Schneider-Siemssen, Ponnelle, Hartleb, etc.), analysent chacune des phases du travail de préparation des décors et de la mise en scène.*

*Puis l'on passe aux travaux pratiques et il est passionnant de voir apparaître les virtualités que portent onze chefs-d'œuvre du répertoire (de* Don Giovanni *à la* Femme sans ombre*) à travers les réflexions de six ou sept metteurs en scène pour chaque œuvre (Zeffirelli, Strehler, Friedrich, W. Wagner, Chéreau, etc.), illustrées par les maquettes ou les photos des décorateurs de leurs collaborateurs (Svoboda, Chagall, Rose, Frigerio, Peduzzi...) pour chaque acte de la même œuvre.* — J. L.

★ Office du livre (Fribourg, Suisse) et Ed. Vilo (Paris), 268 p., 24,5 × 28, relié, avec 365 illustrations, dont 53 en couleurs, 260 F.

## Musique

# Horowitz à New-York

*(Suite de la première page.)*

Un peu plus tard, dans la rotonde de la maison Steinway, sous des tableaux qui évoquent Paderewski, Anton Rubinstein, Berlioz et Mendelssohn, il conquiert tous les journalistes par son affabilité, répondant aux questions avec autant de gentillesse que d'humour, passant sans gêne de l'anglais au français. Auprès de lui, sa femme Wanda, vivant portrait de son père Toscanini, avec ce masque carré et ses yeux de braise. Le visage allongé, poli et à peine ridé par les ans, les yeux paisibles et malicieux, la voix savoureusement timbrée qui s'épanouit en de grands rires, Horowitz n'esquive que les questions indiscrètes. Comme on lui demande quels sont les jeunes pianistes qu'il préfère, il répartit : « *Je n'aime pas mentir, mais je n'aime pas non plus dire la vérité...* » Mais il répond tout de même : « *Souvent les pianistes jouent la musique qui est de ce côté* (il montre la partition), *mais pas la musique qui est de l'autre côté* (avec un mouvement de retour vers sa poitrine). *Je n'aime pas qu'on frappe une note comme une machine à écrire. Jamais je ne joue deux fois de la même façon. Je ne sais pas comment je vais jouer demain, et ce sera peut-être tout différent de ce que vous avez entendu aujourd'hui.* »

Il dit aimablement qu'il reviendra jouer en Europe — le croit-il ? — ajoutant : « *J'ai la nostalgie de la France où j'ai obtenu mes plus grands succès en 1926.* » Et comme on lui parle de son enregistrement récent du *Treizième Nocturne* de Fauré : « *J'ai joué tout Fauré et j'aime surtout ses dernières œuvres ; lorsque j'enregistre deux pièces d'un compositeur, c'est que je connais toute sa musique.* » Après s'être prêté sans le moindre ennui à toutes les demandes des photographes et des chasseurs d'autographes, il part tranquillement, remontant à pied la 57e rue, d'une démarche presque dansante, en léger déséquilibre, comme un mime, les pieds en dehors, le chapeau à la main, un personnage qu'aurait pu inventer Charlie Chaplin.

### Une image d'eau et de rêve

Vient l'heure de ce concert que Vladimir Horowitz a voulu exclusivement « *pour ses amis non Américains* » privés depuis si longtemps de sa présence : une foule énorme de Japonais bien sûr, et des Européens en majorité dans la belle immensité crème de Carnegie Hall intime pourtant comme un salon.

Point de distance entre l'homme et le pianiste : aussi cordial et simple, sans aucune mine, ni déhanchement ou halètement de torturé, il est assis légèrement sur le devant de son siège, à l'aise, assez loin du clavier, à demi penché, le dos bien droit et son corps se découpe en lignes harmonieuses devant le piano ; les doigts étendus ou ramassés, caressant, reposant au fond de la touche ou frappant impérieusement sans briser le son.

Une grande image luisante d'eau et de rêve, et puis le murmure de la gondole à la main gauche. Un chant nostalgique et comme un peu négligent, c'est *la Barcarolle* qui ouvre ce récital consacré uniquement à Chopin. Somptueux poème qui est tout Venise avec ses eaux dormantes et son nonchaloir, sa houle où le chant s'irise de soleil brodé d'écume et parfois des vagues qui s'écroulent, des entrechocs de cloches marines. Horowitz captive par son art de phraser et de timbrer qui n'a d'égal que chez Cortot, avec un piano sans cesse en mouvement qui progresse, selon l'expression de Robert Aguettant, « *par aimantations successives* ». De l'intimité câline au déchaînement torrentiel, point de discontinuité, les phrases s'appellent, se cherchent, se superposent, se métamorphosent et, tandis que la mer s'apaise en clapotant, soudain surgit une dernière dentelle d'une fulgurante intensité où la vision s'abolit.

Les mazurkas (opus 30, 17 et 33, n° 4), c'est le jardin secret d'Horowitz, la note qui hésite, s'embrume et s'éclaire, le cœur qui s'avoue à demi dans ce rubato de la nostalgie ou du désespoir secret derrière la chanson ingénue. Il les réinvente, il improvise à chaque fois ce que lui suggère le texte descendu dans son cœur.

Et puis viennent les immenses poèmes, *la Sonate funèbre* avec ses images terrifiantes, ses bataillons multipliés en armures à la Dürer, ses sonorités de cathédrale et les voix éperdues de la tendresse humaine ; la *Polonaise-fantaisie*, jouée tout entière en songe, jalonnée d'images fiévreuses ou héroïques et revenant à sa mélancolie fondamentale qu'aggravent sans cesse les rappels du rythme polonais, jusqu'à cette fracassante conclusion, comme le triomphe d'un espoir contre toute espérance, œuvre proche de la désillusion par la complicité de son écriture et de ses épisodes, mais qu'Horowitz déroule avec tant de délicatesse que chaque instant semble le plus beau et ne nous fait rien souhaiter d'autre que de rester ainsi suspendus, noyés dans le rêve.

Que dire encore avec la certitude décourageante que l'art d'Horowitz échappe à toute prise ? Le *Nocturne posthume en mi mineur* avec cette couleur inouïe du chant aux mille nuances sur le mouvement de la basse comme une eau miroitante sous la barque qui glisse, la Ballade *en sol mineur* qui résonne comme une lyre divine, avec cette ample respiration, cette immense courbe poétique, cette progression visionnaire qui s'achève en une fantastique chevauchée... Les amoureux de ses disques connaissent cela par cœur. Il faudrait des pages pour donner seulement un aperçu des images que suscite un récital d'Horowitz et qui explique la ferveur dont il est entouré. Il y a si peu d'interprètes qui s'élèvent ainsi au niveau d'une récréation de la musique en restant branchés à ce point sur le génie du compositeur. Comment douter en l'entendant d'avoir entendu, sinon Chopin lui-même, du moins son frère ?

JACQUES LONCHAMPT.

## Rock

# Les sons machiavéliques de Père Ubu

L'Ohio était jusqu'à présent l'un des rares Etats américains qui, en matière de rock, restaient muets. Depuis quelques années, une génération de nouveaux groupes travaille dans l'ombre des petits clubs, des garages miteux, à la confection d'un rock insolite qui reflète les traumatismes de son époque, celle de l'ère atomique. Aujourd'hui, ces groupes franchissent les limites de leur Etat, traversent l'Atlantique, étendent leur message vitriolé. Père Ubu est de ceux-là.

Originaire de Cleveland, une ville qui a vendu son âme à l'industrie, il répond aux pulsations de ces équipements modernes où le citadin est entraîné dans une compétition technologique qui le dépasse, dont il ne peut voir l'issue. L'aliénation est au coin de la rue et le rock de Père Ubu est un peu la porte ultime d'un cul-de-sac où il n'est plus question de faire marche arrière. La musique est implacable, oppressante. Les dissonances des instruments créent un climat d'angoisse et de révolte aussi, les stridences du violon sapent les mélodies, crissent comme une scie sur le métal. C'est le règne des sons machiavéliques, destructeurs, celui des ultra-sons, de la musique qui dessine des paysages déclarés zone sinistrée.

Père Ubu soigne le mal par le mal, caricature l'environnement, amplifie les bruits de la ville, ceux de l'homme et de son travail, traduit son entêtement à survivre au lieu de vivre (une vieille habitude). Alors la voix du chanteur ânonne, implore, puis invective l'auditeur passif, l'entraîne dans un univers fait d'embûches. Les mots sont lancés dans les aigus, suivent les fluctuations de la musique. Il y a des cris, des bris de verre, des foules qui bruissent. Les guitares hachent leurs riffs, la basse profonde avance sans trêve, les accalmies succèdent aux moments de folie instrumentale comme un repos inespéré. C'est ce qu'ils appellent la « danse moderne ».

Père Ubu a donné un concert au Gibus, le samedi 6 mai. Malheureusement, cette petite salle et le grand nombre de spectateurs présents n'ont pas permis une écoute idéale.

ALAIN WAIS.

★ The Modern Dance. Blank 001. Distribution Phonogram.

## Notes

### Cinéma

#### « La vie, t'en as qu'une » de Guedj, Petard, Segal

Où sont le plaisir, le temps, le travail, dans ce film sur le rapport au plaisir, au temps, au travail, de notre société des « dix ans après... » ? La joie, semble-t-il, est du côté des réalisateurs, Denis Guedj, Jean-Pierre Petard et Abraham Segal. Le spectateur, lui, se contente de quelques instants de bonheur pendant les séquences du malheur des autres.

La partie « cinéma direct » de « La vie, t'en as qu'une » est, en effet, la plus réussie. Le patron d'une usine de pinceaux, les employées d'un bureau, le publicitaire d'un café d'Amérique latine, la mère d'un insoumis et l'insoumis sorti de prison : les interviews, les reportages, ont l'intérêt de la réalité soigneusement observée et sélectionnée. Là est le travail.

A part la présentation du Théâtre à Bretelles — histoire en papier qui se déroule en musique à l'intérieur d'un cadre, — la fantaisie et la fiction manquent de grâce et de portée. On s'en passerait bien, l'ensemble en paraît trop long. Le film était voulu éclaté, il en est tout de guingois, et l'on se retrouve comme les personnages, avec ses « désirs piégés ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ La Pagode, le Seine.

### Variétés

#### Plurielle

La Vieille Grille abrite actuellement deux jeunes femmes (Plurielle) qui se lancent drôlement dans des soliloques et dans des dialogues à bâtons rompus à propos de tout, du spectacle qui se fait, de la vie quotidienne, de la psychanalyse et chantent sur le rythme « retro » du boogie-woogie ou sur d'autres musiques des textes qui ont parfois un ton chansonnier bien venu.

Le spectacle qu'elles présentent est, certes, trop long, contient beaucoup de scories et manque de vivacité. Mais il y a chez ces jeunes femmes une facilité évidente qui demanderait à être travaillée — rendre les textes plus denses, hausser un peu le ton et pousser plus à fond les thèmes abordés.

C. F.

★ La Vieille Grille, 22 heures.

## Cinéma

# « OUTRAGEOUS », de Richard Benner

Une heureuse surprise... De ce film du Canadien (anglophone) Richard Benner, qui mêle le monde des travestis à celui de la démence, on pouvait craindre le pire. Un mélange de pittoresque sordide et de poncifs psychanalytiques. Or c'est une belle histoire d'amour que nous trouvons dans *Outrageous*, disons plutôt d'amitié amoureuse, entre deux êtres « différents » que leur différence rapproche, et qui ont besoin l'un de l'autre pour surmonter l'hostilité ou la sollicitude hypocrite de leur entourage. Et c'est aussi, par-delà cette histoire, une leçon de générosité, de tolérance et de courage qui contraste avec l'amertume et l'aigreur de tant de films, et nous réchauffe le cœur.

Robin est coiffeur à Toronto. Homosexuel. La nuit, il se déguise en femme et, dans un petit cabaret de la ville, imite les « stars » de l'écran ou de la chanson. Liza est schizophrène. Elle a quitté la clinique où l'on s'acharnait à briser sa personnalité et s'est réfugiée chez Robin, parce qu'il est le seul à la comprendre, à l'apaiser, à lui rendre le goût de vivre en la délivrant de ses fantasmes. Robin, de son côté, échappe grâce à Liza aux tentations de la veulerie et de la médiocrité. Finies les boîtes louches de Toronto. C'est à New-York, désormais, qu'il fera reconnaître ses dons d'imitateur, son talent comique, à New-York qu'il cessera d'être une « folle » pour devenir un « artiste ».

Aucune complaisance dans cette peinture d'une fraternité exemplaire. Richard Benner n'élude ni le désespoir ni la cruauté. La souffrance est là, bien présente, et la saleté sinistre des bas-fonds new-yorkais. Aucune outrance non plus. Au personnage de Robin, l'étonnant Craig Russel (vedette des night-clubs américains) apporte, outre son génie de la parodie, sa sensibilité, son humour, peut-être également le souvenir d'une expérience vécue. Et c'est en grande comédienne qu'Hollis McLaren joue le rôle de Liza. Film insolite, souvent très drôle, qui nous livre, entre deux prodigieux « numéros » de Craig Russel, un pudique message de tendresse et de confiance. Message qu'exprime Robin dans la dernière scène, quand il prend Liza dans ses bras et lui dit : « *Tu ne seras jamais normale. Tu es spéciale. Tu es folle, ma chérie. Ce n'est pas grave. Je le suis aussi. Et je ne connais personne d'intéressant qui ne le soit pas. Nous sommes tous fous. C'est pourquoi nous devons nous aimer.* » Des mots très simples, très graves. Des mots qui s'adressent à tous ceux dont le mépris des « autres » ont fait des exclus ou des réprouvés.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Paramount-Elysées, Studio-Alpha, Paramount-Montparnasse, Paramount-Galaxie (v.o.).

## Danse

### L'ATELIER DE MERCE CUNNINGHAM

# Créer pour la vidéo

Dans la fièvre d'un festival de printemps organisé au Centre culturel américain du boulevard Raspail (1), Merce Cunningham anime un atelier de vidéo et de danse avec la collaboration du cinéaste Charles Atlas. Ce stage est réservé à des professionnels expérimentés, moitié danseurs, moitié réalisateurs. Il y a eu vingt danseurs et un seul cinéaste — « mais qui bouge bien », précise Merce. Ils ont pu travailler devant et derrière les caméras et affronter un problème difficile : comment la danse, mouvement inscrit dans un espace à trois dimensions, peut-elle être le mieux montrée par la vidéo, technique bidimensionnelle ?

Depuis longtemps, Merce Cunningham étudie la question : « *Je n'étais jamais content de la façon dont on filmait la danse au cinéma et à la télévision : des gros plans qui coupent les danseurs, des ensembles qui ne tiennent pas compte de la logique du mouvement. On m'a répondu : « Faites-le vous-même » ; bon !*

» *En tant que chorégraphe je fais une différence essentielle entre cinéma et vidéo. « Torse », qui a été présenté dans ce festival, est un film classique tourné plan par plan selon des séquences soigneusement déterminées avec trois caméras fixes situées dans la perspective que pourrait avoir un spectateur au théâtre. A aucun moment nous n'avons modifié la danse ou la chorégraphie. En revanche, pour les bandes vidéo, plusieurs caméras filment simultanément ; elles donnent chacune un point de vue et nous pouvons choisir entre ces images et composer une chorégraphie instantanément.* »

A la différence d'un réalisateur comme Jean-Christophe Averty, qui a joué au maximum de l'aplatissement de l'image et créé en miniaturisant les danseurs un style d'enluminures électroniques, Merce Cunningham cherche à restituer la vision d'un mouvement naturel : « *Le fait de tourner avec trois caméras ne suffit pas pour changer l'espace. C'est mieux si les deux — les danseurs et les caméras — changent à la fois. Avec trois caméras on multiplie les angles de vue ; avec quatre on en a d'autres. On obtient ainsi un champ chorégraphique où des actions peuvent être distribuées dans un espace qui change constamment. Pour le danseur c'est difficile ; il faut qu'il reste toujours entre les caméras, qu'il danse avec elles. Cela suppose un sens des séquences, une perception visuelle très développée.*

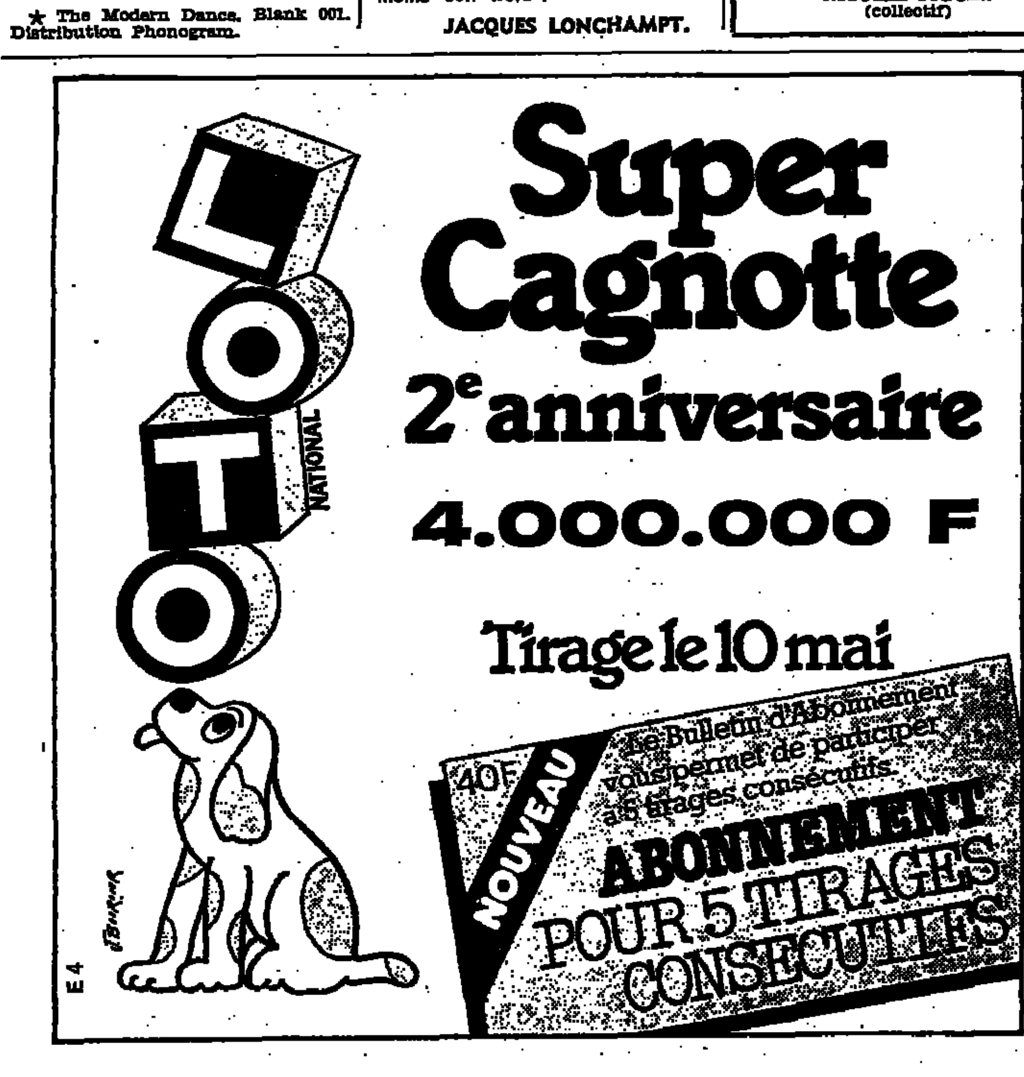
» *La vidéo est plus qu'un moyen pratique de diffusion, c'est un outil de création extraordinaire. Elle peut faire évoluer la technique de la danse et place le chorégraphe dans une situation dangereuse. Par exemple, les entrées et les sorties latérales dans le champ ne marchent pas. Le tempo est plus rapide. On constate une déperdition d'énergie qu'il faut compenser. Explorer les possibilités de cette technique m'intéresse. Mais alors c'est le chorégraphe, pas le technicien de la caméra qui dirige. Il faut créer pour la vidéo. Une de mes « pièces » a d'abord été conçue pour la télévision ; ensuite je l'ai remaniée pour la scène. J'ai produit aussi des « events » spécialement pour le petit écran.*

» *En Amérique, la danse est de plus en plus montrée à la télévision ; de nombreuses séquences sont intercalées dans les programmes. La raison de cet intérêt c'est la télévision, pas la danse. On prend l'habitude de regarder ce qui est devant soi ; alors, on voit la danse.* »

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

(1) Un dialogue John Cage - Merce Cunningham a lieu ce lundi à 20 h. 30. Il s'agit d'une « performance » où la partition du musicien existe parallèlement aux mouvements du danseur, sans autre lien que le temps.





# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
T.E.P., 20 h. 30 : Groupe de musique expérimentale de Bourges.

### Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Concert des musiciens boursiers. — Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : M. Louis Dance Cy.

### Les autres salles

Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous
Epicerie, 20 h. 30 : Michaël Kholhaas.
Fontaine, 22 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats (dernière).
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.
Plaisance, 21 h. : Turandot.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils; 20 h. 45 : Gotcha; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

### Les concerts

Athénée, 21 h. : R. Orozco, piano (Beethoven, Liszt, Marco, Chopin).
Lucernaire, 19 h. : J.-P. Leroy, guitare.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel (Haendel, Richter, Mozart).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Ensemble Renaissance, dir. J. Ritchie, sol. X. Caubepe, luth.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano (Bossmans, Milhaud, Panni).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Quarteto Italiano (Mozart).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Quatuor à cordes S. Friamand (Isaye, Schubert, Schumann).
Salle Gaveau, 21 h. : Awilda Villarini, piano (Galuppi, Beethoven, Chopin, Villarini).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. D. Debart (Brahms, Jolivet, Bartok).

### La danse

Musée de l'homme, 20 h. 30 : Danses et chants rituels des Indiens Hopis.

### Jazz, pop', rock et folk

Pavillon de Paris, 20 h. Blue Oyster Cult.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

**Lundi 8 mai**

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, relâche.

### Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77). Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clé, 5e (337-90-90)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (227-62-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (h. sp.).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Olympic, 14e (542-67-42).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (h. sp.).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

### Les films nouveaux

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE, film canadien d'André Forcier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LA VIE T'EN AS QU'UNE, film français de Denis Guedj : Le Seine, 5e (325-95-99) : La Pagode, 7e (705-12-15).
MAI 68 PAR LUI-MÊME, films collectifs (trois programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES NOUVEAUX MONSTRES, film italien de M. Monicelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMBRE DE SOIE, film canadien de Mary Stephen : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LE CERCLE INFERNAL, film américain de Richard Loncraine (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v. f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE, film français de Jacques Deray : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OUTRAGEOUS, film américain de Richard Benner (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f./v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE, film américain de Gary Nelson (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Napoléon, 17e (380-41-46).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvet, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE (Fr.), (**) : Capri, 2e (508-11-69) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EQUUS (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03)
JULIA (A.) v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It.) (**) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55) sauf mar. : v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16)
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (288-99-75); Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE ROTI DE SATAN (All.) (*) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.), Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paris 8e (359-53-99), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 5e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Impérial, 2e (742-72-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42).
STAY HUNGRY (A. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.): U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LA ZIZANIE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).













# RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

## Les fantômes de l'histoire

*Coïncidence ou volonté politique, la plupart des grands événements qui forment la trame de notre histoire contemporaine font l'objet, ces temps-ci, à la télévision, de débats ou de reconstitutions. Après la guerre d'Algérie, il y a quinze jours, et la révolte de mai 68, la semaine dernière, les « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, sont consacrés, demain mardi, au retour du général de Gaulle en mai 58, et, dans huit jours, à la milice* s o u s *l'occupation.* Samedi soir, sur Antenne 2, c'était le troisième épisode de *l'affaire Dreyfus, à travers l'évocation de la vie de Zola. Dimanche soir, sur FR 3, on reparlait, documents à l'appui, de mai 68.*

*Périodiquement, on le sait, la France se déchire, entre l'ordre et la justice le conflit s'exacerbe, deux camps se créent et s'organisent, la guerre civile gronde, les* p o u v o i r s *vacillent, s'effondrent ou se redressent, il y a des vainqueurs et des vaincus ; puis les blessures se referment, lentement : les années passent, et viennent les anniversaires : dix ans pour l'insurrection du quartier Latin, vingt ans pour celle d'Alger, quatre-vingt pour le procès Zola. C'est là qu'intervient la* t é l é v i s i o n *: par elle, notamment, les événements deviennent des mythes, c'est-à-dire, pour la société, des instruments de son unité après avoir été, à leur époque, les causes de sa division.*

*Le récit de l'affaire Dreyfus, par Stellio Lorenzi et Armand Lanoux, est irréprochable ; la relation du printemps chaud de 1968, par André Frossard et Pierre-André Boutang (pour ne pas parler de Gérard Guégan et Raphaël Sorin, qui ont retiré leurs signatures) est parfaite. Chacune à sa manière, la première par le moyen d'une « dramatique » solide et forte, la seconde par un montage efficace de films d'archives et d'interviews, ces émissions atteignent leur but : elles illustrent d'une manière vivante et claire deux moments importants, en montrent les lignes de force, en dégagent les thèmes, offrent au spectateur la possibilité de comprendre comment les choses se sont passées.*

*De comprendre, ou plutôt — et c'est là toute la différence, — de reconnaître, à travers des personnages familiers, dont le rôle est fixé par avance, ce qu'il sait déjà, plus ou moins vaguement, parce que cela fait partie de sa — de notre — culture. Voilà pourquoi il y prend plaisir, mais pourquoi aussi, porté par le spectacle, il n'est pas appelé à progresser dans l'intelligibilité du réel.* « Notre présent est bondé de fantômes, ce n'est pas une raison pour en ajouter », *disait Merleau-Ponty. A moins qu'ils ne soient, dans la République giscardienne, le prix de la réconciliation nationale.*

THOMAS FERENCZI.

## Radios libres : une semaine d'action

Après les saisies opérées sur les émetteurs de Radio-93 et de Radio-Rocket (*le Monde* du 4 mai), la Coordination parisienne des radios libres annonce une semaine d'action en faveur de la liberté d'expression. Des émissions publiques seront réalisées quotidiennement dans la région parisienne, à partir du mardi 9 mai, selon le calendrier suivant :

— Mardi, 19 heures, Radio-Dedalus et Radio-Rocket (101 MHz) : Le 1er mai autonome et la répression sur les radios libres (53 bis, rue de la Roquette, Paris 11e, tél., 805-82-64) ;

— Mercredi, 17 heures, sit-in devant le siège de T.D.F. (36, rue des Alouettes, Paris 19e) ; 21 heures, Radio-Libre Paris (101 MHz) : Le débat au sein du parti communiste (3, rue du Buisson-Saint-Louis, Paris 10e) ;

— Jeudi, 20 h. 30, les Radiotteuses (105 MHz) : Les médias et les femmes (le lieu de l'émission sera communiqué ultérieurement) ;

— Vendredi, 15 heures, Onz' débrouille (102 MHz), place d'Aligre, Paris 12e ; 19 heures, BF-15 (101,5 MHz), 3, rue Louis-Xavier-de-Ricard, Fontenay-sous-Bois ;

— Samedi, 11 heures, Abbesses-Echos (101 MHz), place des Abbesses, Paris 18e ; 17 heures, Radio-Dedalus et Radio-Rocket (101 MHz) : Flagrant-Délire (53 bis, rue de la Roquette, Paris 11e).

D'autre part, l'Association pour la libération des ondes annonce que *« pour répondre aux problèmes immédiats que créent les interventions policières »*, elle va diffuser *« les informations juridiques et techniques appropriées aux nouvelles formes de présence possible sur le terrain de la radio libre »*.

Elle ajoute : *« Pourtant ALO entend aujourd'hui ne pas se limiter aux urgences contingentes montées en épingle, afin de considérer plus sérieusement les possibilités réelles de réponse. Celles-ci tiennent compte de la spécificité de l'outil radiophonique et du nouvel usage qui peut en être fait. Ne nous répétons pas. Changeons de programme. »*

● *Radio libre 59* a émis sans être brouillée toute la nuit du vendredi, en direct, lors d'une fête organisée avec le concours de l'ALLIO (Association lilloise pour la liberté de l'information par les ondes). Cette station, audible sur toute la ville de Lille, se définit comme une « boîte à musique » à la disposition des musiciens locaux.

Radio libre 59, qui a déjà réalisé depuis février vingt-neuf émissions, compte émettre désormais régulièrement les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 18 h. 30, en modulation de fréquence (99,7 MHz). Renseignements : C.C.I.D.C.L., 2, rue Schepers, 59 Lille.

## D'une chaîne à l'autre

### RÉALISATEURS C.G.T. : TROIS DÉMISSIONS SEULEMENT

● Après l'annonce, par un certain nombre de réalisateurs de télévision, de leur départ de la C.G.T. (*le Monde* daté 30 avril-1er mai), le bureau du Syndicat français des réalisateurs de télévision C.G.T. précise qu'après débat en assemblée générale il a enregistré seulement la démission de trois adhérents et que ceux dont les noms ont été cités n'ont jamais appartenu ou n'appartiennent plus depuis longtemps au S.F.R.T. « *Cette réalité*, ajoute le syndicat, *n'exclut pas de la part d'un certain nombre d'adhérents une attitude critique à l'égard de la confédération, attitude pleinement conforme à nos statuts et qui l'objet d'un débat au sein de notre organisation.* »

### TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 9 MAI

— *M. Hervé de Charette*, délégué général du P.R., parle du désarmement au cours de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h. 45.

— *Le magazine « R.M.C.-Choc »* est consacré au Marché commun, sur R.M.C., à 13 h. 20.



## LUNDI 8 MAI

### CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : l'école ; 19 h. 43, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : PASSION SOUS LES TROPIQUES, de R. Maté (1952), avec R. Mitchum, L. Darnell, J. Palance, S. Giglio, R. Hoyos Jr. (Rediffusion.)

*Au Venezuela, un boxeur protège la maîtresse d'un gangster, poursuivie par un tueur.*

*Un « thriller » parfaitement banal des années 50. Vaut surtout par les acteurs.*

21 h. 50, Magazine : Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber... Que reste-t-il de mai 68 ?

*Un débat qui met face à face MM. Pierre Chaunu, rénovateur des méthodes d'étude de l'histoire, hostile à l'avortement et au « mouvement » de mai 68, et Alain Touraine, un des fondateurs de la sociologie de Nanterre, auteur du livre* le Communisme utopique. *Un débat entre spécialistes.*

22 h. 50, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias).



20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Alain Decaux raconte... La mort de Jaurès ; 22 h. 25, Magazine artistique : Zig-Zag : Henri Michaux.

22 h. 50, Journal.



### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Sommet pour la paix des anciens combattants ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA LOI, de J. Dassin (1958), avec G. Lollobrigida, M. Mastroianni, Y. Montand, P. Brasseur, M. Mercouri, P. Stoppa. (N. Rediffusion.)

*En Italie, dans un village des Pouilles, une jeune servante, que tous les hommes convoitent, entreprend de gagner au jeu symbolique de « la loi » régissant les rapports sociaux.*

*Adaptation, qui fut très critiquée, d'un roman de Roger Vailland. Des erreurs certaines (dues au système de coproduction), mais la mise en scène de Dassin est efficace et il y a de beaux numéros d'acteurs.*

22 h. 5, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adapt. R. Barthe ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Les Chiffres », de J.-C. de Repper, avec R. Bret, N. Borgeaud, C. Basin ; « L'explication » (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 30, L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Aussi grand que la tour Eiffel », avec R. Cahen et P. Zucca ; à 23 h. 30, Entretiens avec Bernard Noël, par Jean Daive.

### FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Musique contemporaine, en direct de Stockholm ;

20 h. 30, Concours international de guitare ; 20 h. 50, Les grandes voix : Lauri-Volpi ; 21 h. 30, En direct de Londres... Quatuor Chilingirian : « Quatuor en si mineur opus 33 n° 1 », « Quatuor en si bémol majeur opus 50 n° 1 », « Quatuor en ré mineur opus 42 n° 2 », « Quatuor en si mineur opus 64 n° 2 », de Haydn ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Musique pour deux pianos et quatre mains (Dutilleux, Milhaud, Daniel-Lesur, Jolivet, Auric, Constant) ; 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

## MARDI 9 MAI

### CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Spécial Brésil : Maria d'Apparecida ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Journal.

19 h. 55, Football : Eindhoven-Bastia, finale de la Coupe de l'U.E.F.A., match retour.

20 h. 45, Eh bien, raconte ; 21 h., Football : Eindhoven-Bastia (2e mi-temps) ; 21 h. 50, Variétés : Découvertes ; 22 h. 35, Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (4e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame : l'héritage de mai 68 ; 15 h., Les jours de notre vie (reprise du magazine médical « Des écoliers pas comme les autres » diffusé le 1er mai) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Peindre, c'est vivre ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : 1958, D'UNE REPUBLIQUE A L'AUTRE, de G. Larriaga et A. Cancès.

*Un montage de documents d'archives sur les événements d'Algérie et de métropole en mai 1958.*

Vers 22 h., Débat : Le retour du général de Gaulle au pouvoir.

*Avec MM. Olivier Guichard (alors directeur adjoint du cabinet du président du conseil), le général J. Massu, Alain de Sérigny (alors directeur de l'Echo d'Alger), et Léon Delbecque.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Catacombes - L'église du silence ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : ARSENE LUPIN CONTRE ARSENE LUPIN, d'E. Molinaro (1962), avec J.-C. Brialy, J.-P. Cassel, D. Cauchy, F. Dorléac, H. Garcin. (N.)

*En 1925, après la mort d'Arsène Lupin, ses deux fils naturels — qui ne se connaissent pas — deviennent rivaux dans la recherche d'un trésor,* c o m p l i q u é e *d'une affaire politique.*

*Un brillant « à la manière de » l'univers de Maurice Leblanc. Style de comédie-vaudeville, interprétation savoureuse.*

22 h. 15, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des hommes et des femmes, par M. Godelier ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le duc de Castries ; 11 h. 2, Kurt Weill, par M. Cadieu ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : les avant-gardes ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Lorelei », de M. Genevoix ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Quel avenir possible, quel avenir souhaitable ? ; 16 h., Match : Michel Crozier et Charles Levinson (la concertation) ; à 16 h. 25, En direct avec M. Gagnard ; 17 h. 32, Kurt Weill ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Sciences : Darwin et le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Deux cheminements de contemporains, avec Daniel Guérin et David Rousset ; 21 h. 15, Musique de notre temps : portrait de Rostropovitch ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.. L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Je ne t'ai jamais promis un jardin de roses » ; à 23 h. 30, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du Festival d'Evian... Le matin des musiciens (Mozart, Bach) ; à 10 h. 15, Un quatuor de Ravel par le Quatuor J.-N. Molard ; 12 h., Chansons : de 48 à 68 ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Millocker, Duclos, Grell, Brahms) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Francœur, Pignolet de Montéclair, Mondonville, Grétry) ; à 15 h. 32, Musique d'autrefois au jardin d'Etat de Saint-Pétersbourg ; à 17 h., Postlude (Spohr, Landowski, Strauss) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de Stockholm : la vie musicale en Suède ; 20 h. 30, Orchestre des jeunes de la communauté européenne, dir. E. Heath : ouverture des « Maîtres Chanteurs de Nuremberg », (Wagner) et « Symphonie n° 6 » (Mahler), dir. C. Abbado ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les critiques musicaux : « Monsieur Croche Antidilettante », de C. Debussy (Berlioz, Rameau, Rolland, Honegger) ; à 23 h., Jour J de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons : le trompettiste B. Soustrot (Bach, Franceschini, Scarlatti, Telemann) ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Tailleferre, Ohana, Louvier, Chabrier) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.



## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER — 200.000 F

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la fabrication et la vente d'une très large gamme de produits destinés à la métallurgie, recherche son Directeur Administratif et Financier. Basé dans la banlieue Sud de Paris, et rattaché directement au Président-Directeur Général, il aura la responsabilité globale de l'informatique et de la gestion comptable, administrative et financière de cette société. Disposant d'une équipe d'une cinquantaine de personnes, il sera chargé de l'adaptation de l'outil informatique existant aux impératifs d'expansion du groupe. Responsable de la comptabilité générale et analytique, il assurera le suivi de la trésorerie et transmettra régulièrement des informations chiffrées dans le cadre d'un système global de reporting. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé d'enseignement supérieur (ESC + DECS, ou équivalent), et pouvant justifier d'une très solide expérience de Directeur Administratif et Financier acquise au sein d'un groupe international du secteur industriel. Le candidat retenu dominera réellement l'ensemble des problèmes comptables et aura déjà concrètement fait preuve du haut niveau de ses compétences dans le domaine informatique. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 200.000 francs si l'expérience du candidat le justifie. Ecrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2685M

## INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DIVERSIFICATION

PATSCENTRE INTERNATIONAL (Division France) est une organisation internationale qui se consacre à la conception, au développement et l'engineering de production de produits nouveaux dans le but de créer des marchés rentables. Dans le cadre de son expansion, PATSCENTRE INTERNATIONAL (PA Technology and Science Centre) déjà implantée à Lyon et division de PA INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTANTS (1.000 consultants, 23 implantations dans le monde) recherche pour Paris, l'un des responsables de son développement en France. En liaison étroite avec les sociétés du groupe PA INTERNATIONAL et avec les spécialistes de PATSCENTRE INTERNATIONAL, il devra développer son marché français (conception et développement, nouveaux produits, industrialisation, investissements, stratégie de développement industriel...). Le candidat sera âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'une grande école (X, Mines, Centrale, Sup. Elec, etc.) et devra parler couramment l'anglais. Il possèdera une solide expérience industrielle. Une expérience de conseil et une expertise technique seraient très utiles. Cette fonction réclame initiative et ambition. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à J. NELKEN, Directeur Général Adjoint de PA France. Réf. A/1065M

## DIRECTEUR TECHNIQUE — 150.000 F

Une société française, constructeur d'équipements électriques et électroniques, recherche son Directeur Technique. Dépendant du Directeur Général, il aura en charge les études et les fabrications et assurera la gestion et l'organisation des services techniques. Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école (Telecom, Supelec, AM électronique...) et devra justifier d'une expérience industrielle confirmée dans le domaine de la direction des études et d'une unité de fabrication, si possible dans l'électronique. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 150.000 francs. Ecrire à Paris. Réf. B/5652M

## DIRECTION DES ÉTUDES — 140.000 F

Une société française (800 personnes) spécialisée dans le machinisme agricole, leader européen et de renommée mondiale dans sa spécialité, recherche, pour son siège situé en Seine-et-Marne, un cadre de haut niveau pour assumer la responsabilité de son département Etudes et Développement. En collaboration étroite avec la Direction Générale et la Direction Technique, il prendra en charge l'ensemble des études relatives à la création de nouveaux produits et à l'amélioration des produits existants. Il sera responsable également des essais et de la mise au point des prototypes et travaillera en liaison permanente avec les services commerciaux et la fabrication. Il animera et supervisera une équipe d'une trentaine de personnes. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (AM, ICAM, IDN...) âgé d'au moins 30 ans, possédant une large expérience des études concernant les équipements mécaniques et pouvant justifier, en la matière, de réalisations concrètes et réussies. Ce poste devra évoluer rapidement vers des fonctions de Direction. La rémunération de départ, de l'ordre de 140.000 francs, tiendra compte de l'expérience acquise et du potentiel de créativité du candidat. Il sera proposé un logement de fonction. Ecrire à P. POUGNET à Paris. Réf. A/2634BM

## RESPONSABLE DES VENTES — 100.000 F

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans les systèmes de fixation pour le montage des plaques murales et de toiture, recherche son Responsable des Ventes. Basé à Paris, et rattaché directement à la Direction Générale du groupe, sa mission visera à développer les ventes de cette gamme de produits destinés au marché de la construction. Bénéficiant du support logistique des services compétents de l'usine française, il mettra en place et animera un réseau de vente à l'échelon national, établira les plans marketing et prendra une part personnelle aux actions commerciales et de promotion dans un esprit de rentabilité et de profit. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure technique, et ayant à son actif de solides résultats acquis de préférence dans le secteur du bâtiment. De bonnes connaissances en anglais et/ou en allemand seraient appréciées. La nature des fonctions exige le goût des initiatives et l'aptitude à travailler de façon autonome. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 100.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2686M

## GESTION DE PRODUCTION — 100.000 F

**Ouest - Machines Agricoles** — Un important constructeur français (700 personnes - 140 millions de francs de chiffre d'affaires) implanté dans une grande ville universitaire des Pays de Loire, recherche, dans le cadre d'une création de poste, un responsable de Gestion de Production. Dépendant du Directeur de Production, il prendra en charge les activités : approvisionnement, gestion des stocks et des magasins, comptabilité analytique des fabrications, regroupant une quarantaine de personnes. Son rôle sera de structurer, d'animer ces services et de promouvoir leur évolution vis-à-vis de la production. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur (AM, IDN, INSA...) ayant une expérience professionnelle même courte, ou à un spécialiste confirmé des problèmes de gestion de production. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 100.000 francs, sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat. Ecrire à Nantes. Réf. B/0002M

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION — Europe

**Londres** — Une société industrielle internationale possédant de multiples usines en Europe recherche son Directeur Général de Production qui sera basé à Londres au siège de l'Etat-Major du groupe. Ce poste de haut niveau conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (Ingénieur chimie, mécanique, électricité) qui aura assumé des responsabilités opérationnelles internationales importantes dans la fonction production dans l'un des secteurs industriels suivants : chimie lourde, pétrochimie ou énergie électrique. La pratique de l'anglais courant est indispensable. Le salaire de départ sera attrayant et il s'y ajoutera éventuellement des indemnités d'expatriation. Ecrire à Paris. Réf. B/5651M

## DIRECTEUR DE FILIALE — 180.000 F

**Ingénierie Bâtiment** — Un groupe européen de tout premier plan dans ce domaine et utilisant des technologies de pointe, recherche le Directeur Général de sa filiale française qui est à créer de toutes pièces en Métropole Nord. Rendant compte directement à la Direction du groupe avec laquelle il entretiendra des rapports fréquents, il aura à constituer une équipe complète capable de concevoir des bâtiments divers et d'en coordonner la réalisation. Dans un premier temps, il orientera ses efforts vers des créneaux déterminés du marché dans le cadre d'objectifs qu'il aura largement contribués à définir. Ensuite, il étendra progressivement les activités de la société à d'autres secteurs, avec un souci permanent de rentabilité. Ce poste convient à un ingénieur diplômé pouvant justifier d'une expérience d'au moins 10 ans acquise principalement en maîtrise d'œuvre à un haut niveau de responsabilité où sont pris en compte les aspects techniques, commerciaux et financiers des affaires traitées. Une compétence reconnue en matière de coordination d'équipes nombreuses et polyvalentes ainsi qu'un réel esprit d'entreprise sont bien entendu indispensables. La connaissance de l'anglais est très souhaitée. En rémunération, le poste se situe dans l'ordre de grandeur des 180.000 francs, et pourra être supérieur pour un candidat de très fort potentiel. Les performances du groupe peuvent garantir un développement remarquable pour le manager que nous recherchons. Ecrire à S. BOSSUT à Croix. Réf. A/4410M

## DIRECTION PERSONNEL USINE

La filiale française d'une importante société multinationale appartenant au secteur automobile, recherche, pour son usine située à 150 kilomètres au Nord de Paris, son Responsable du Personnel. Rendant compte au Directeur de l'usine dont il sera le conseiller permanent sur le plan des activités humaines et sociales, il animera et coordonnera l'ensemble des services de gestion et d'administration du personnel ainsi que le département des méthodes industrielles, regroupant 80 personnes. Dans le cadre d'une politique des relations humaines et sociales du groupe, il aura à mettre en place en les adaptant au contexte local tous les systèmes, procédures et décisions en matière de personnel, et devra assurer les négociations salariales et sociales. Ce poste clé ne peut convenir qu'à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'études supérieures et pouvant justifier d'une solide expérience de la gestion du personnel et des méthodes industrielles (étude des temps...) acquise au sein d'une société internationale. La pratique courante de l'anglais est impérative et seule une forte personnalité rompue aux négociations et possédant un jugement sûr et rapide peut réussir à ce poste. La rémunération annuelle de départ, motivante, sera fonction du niveau de compétence atteint. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2684M

## DIRECTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE — 150.000 F

**Tourisme** — Une entreprise française de tourisme recherche, pour son siège à Paris, un Directeur Comptable et Financier. Sous l'autorité du Directeur Général, et en étroite liaison avec la Direction de l'exploitation, il sera responsable de l'ensemble des problèmes financiers, comptables, administratifs et juridiques de l'entreprise et supervisera pour ce faire une équipe d'une quarantaine de personnes. Il veillera particulièrement à la réorganisation des services comptables, en liaison avec un cabinet d'organisation extérieur, à la mise en place d'une véritable gestion de la trésorerie et à la fiscalité. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (ESC, Droit, Sciences Po, DECS...) ayant l'expérience d'une responsabilité similaire et justifiant d'une réelle pratique de la comptabilité, de la trésorerie et des problèmes fiscaux, de préférence dans une société du secteur tertiaire. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 150.000 francs. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2687M

## RESPONSABLE EXPORT — 120.000 F

Un important constructeur français de machines agricoles, leader européen dans sa branche et situé au Sud-Est de la région parisienne, recherche, dans le cadre de son expansion rapide à l'exportation, un Responsable de Zone. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il participera à l'élaboration de la politique commerciale à l'exportation et sera chargé d'animer le réseau d'importateurs existant en Italie, Espagne et au Portugal. Il se verra d'autre part confier une zone de grande exportation dans laquelle il recherchera et organisera de nouveaux marchés. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'enseignement supérieur commercial (HEC, ESSEC, Sup de Co...) ou d'une Ecole Supérieure d'Agriculture, possédant une première expérience réussie de la vente à l'exportation et susceptible d'évoluer à brève échéance vers de plus larges responsabilités. La pratique de l'anglais et de l'espagnol est nécessaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat. Ecrire à P. POUGNET à Paris. Réf. A/2683M

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL — Paris

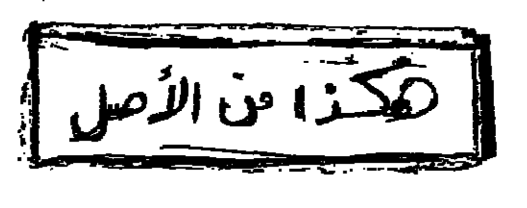
**Biens d'équipement électrotechniques** — Une importante société spécialisée depuis plus de 50 ans, dans la construction de matériels électrotechniques HT - MT, dont le siège et les usines sont implantés dans l'Est de la France, recherche, pour renforcer son agence de Paris, un Ingénieur Technico-Commercial. Au sein d'une petite équipe, il sera chargé de suivre et de développer une clientèle industrielle, et notamment les sociétés d'engineering. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, disposant d'une bonne formation technique en électromécanique, et possédant une réelle expérience de la vente de produits industriels. Ecrire à J.-A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2688M

*Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.*

**PA Conseiller de Direction S.A.**

**8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 727-35-79 — 1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages, 44006 NANTES Cedex - Tél. (40) 47-52-12**
**9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25**

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

## LE CAPITAL DES FRANÇAIS

# La complexe inégalité des patrimoines

*Voilà maintenant plus de quinze ans que le Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) effectue des travaux sur le thème difficile des comportements d'épargne des ménages et de la croissance des patrimoines. Il le fait avec toute l'objectivité possible, mais évidemment dans la limite des moyens dont il dispose. Tout récemment, la revue de l'I.N.S.E.E., « Economie et statistique », a publié, sous la signature de deux chargés de recherche du CREP (1), une étude sur l'évolution du patrimoine des Français entre 1949 et 1975. Pour interpréter les résultats dont ce document fait état, il est particulièrement indispensable d'observer des règles de prudence, car il s'agit d'un domaine où les informations sont encore très approximatives. On voudrait ici introduire quelques nuances qui mettront en relief la complexité des problèmes rencontrés pour faire progresser la connaissance.*

par ANDRÉ BABEAU (*)

L'ÉTUDE en question ne résulte pas de vingt-cinq enquêtes annuelles menées sur un échantillon important de ménages. Du point de vue méthodologique, il s'est agi, conformément au vœu jadis exprimé par Leontief, d' « *explorer le passé plus lointain à partir du passé le plus récent et donc le mieux connu* ». Le modèle utilisé part d'une enquête menée par le CREP en 1975 sur trois mille ménages et concernant les principaux actifs patrimoniaux (non compris les biens durables qui n'étaient pas saisis dans l'enquête de 1975) et opère un *recul* dans le temps jusqu'à 1949 en tenant compte de toutes les informations disponibles concernant notamment les revenus (assez bien connus), les taux d'épargne (déjà plus difficiles à saisir dans les différents groupes de ménages) et les prix des actifs patrimoniaux (dont l'évolution est parfois très mal connue). Les conclusions auxquelles aboutit cette simulation historique doivent donc être commentées avec toutes les précautions nécessaires, même si le modèle nous paraît robuste.

Parmi les résultats obtenus, ceux qui concernent l'évolution de l'inégalité ont été les plus commentés. Dans les différents indicateurs d'inégalité utilisés, c'est le *rapport des déciles extrêmes* qui a été souvent retenu (2). On rappelle que, dans le modèle, ce rapport passe de 15,7 à 28,3 en 1975 ; cela correspond apparemment à une aggravation telle des inégalités qu'on a été jusqu'à parler de « doublement ».

*(Lire la suite page 20.)*

(*) Professeur à l'université de Paris-X. Secrétaire général du CREP.

(1) Economie et Statistique, mars 1978, *Croissance et inégalité des fortunes de 1949 à 1975*, par A. Masson et D. Strauss-Kahn, étude analysée dans *le Monde* du 18 avril.

(2) Si l'on fractionne en dix groupes de même effectif des ménages préalablement ordonnés selon le montant du patrimoine, on obtient neuf limites de groupe significatives ou *déciles*. Parmi ces neuf, on en choisit deux : le premier décile, D 1, correspond au montant de patrimoine au-dessus duquel 10 % seulement de la population se situent ; le neuvième décile, D 9, en dessous duquel il y a 10 % seulement de la population. Le rapport des déciles extrêmes est D 1/D 9.

# QUEL IMPOT SUR LES FORTUNES ?

par JEAN RIVOIRE (*)

C'EST entendu : le gouvernement va mettre à l'étude l'institution éventuelle d'un prélèvement sur les grosses fortunes. La promesse figurait au programme de Blois ; M. Raymond Barre l'a confirmée, sans enthousiasme, mais sans dérobade non plus, dans sa déclaration générale du 19 avril. Sur un sujet aussi difficile, qui met en cause tant d'intérêts et tant d'idées reçues, nous nous garderons bien d'anticiper les conclusions des experts officiels. Seulement, quelques réflexions de bon sens ne sont pas inutiles pour reconnaître les données du problème et imaginer l'orientation la plus vraisemblable.

A première vue, il existe deux façons d'imposer les fortunes : la forte et la douce.

La manière forte consiste à fixer un taux de prélèvement assez important, de l'ordre de 5 à 10 % ou davantage. Une telle opération peut se justifier dans une circonstance exceptionnelle, sous forme d'impôt de solidarité. Mais elle n'est pas répétitive ; si on tente de l'institutionnaliser sous forme d'un impôt annuel, la matière imposable ne tardera pas à se tarir, que ce soit par la destruction des fortunes, par leur dissimulation ou leur exode. Est-il besoin de souligner que cette manière forte est exclue, dans les circonstances présentes ?

La manière douce consiste à percevoir, chaque année, un petit pourcentage, moins de 1 %, par exemple, de la fortune totale. Elle est parfaitement compatible avec le respect du droit de propriété et avec l'initiative privée. On peut très bien considérer le léger prélèvement annuel comme une sorte de prime d'assurance, versée aux pouvoirs publics pour la préservation des fortunes privées. Si le comportement du contribuable s'en trouve modifié, ce ne sera vraisemblablement pas dans le sens de la démobilisation, mais au contraire dans le sens d'une gestion plus efficace, afin de dégager un supplément de revenus correspondant au coût de l'impôt. D'une façon générale, hormis quelques périodes particulièrement troublées, les divers types de placement rapportent plus de 1 % l'an en valeur réelle ; par conséquent, un prélèvement limité à 1 % laisse chaque année au détenteur du patrimoine une marge nette lui permettant de s'enrichir par le jeu des intérêts composés.

Entre la manière douce et la manière forte, on peut concevoir une formule moyenne dans laquelle le taux maximum de l'impôt correspondrait au rendement réel des placements obligataires garantis par l'Etat, disons 3 % l'an. Dans ces conditions, les personnes riches pourraient toujours, en plaçant leur patrimoine sur le marché obligataire, en retirer juste ce qu'il faut pour payer l'impôt. Si elles s'en réservaient la jouissance sans le placer, il leur faudrait supporter pour de bon le poids de l'impôt. En revanche, si elles faisaient des placements particulièrement heureux, il leur resterait un supplément de profit.

En somme, le fait d'imposer les grosses fortunes, au-delà d'un certain seuil, à 3 % l'an reviendrait à dire que la société assure aux personnes riches la préservation de leur pouvoir d'achat, mais rien de plus. Ainsi entendue, l'imposition des fortunes n'aurait pas de caractère confiscatoire ; elle permettrait aux fortunes de s'accroître, par le simple jeu de l'intérêt composé, jusqu'au seuil fixé mais pas au-delà. Le vieux problème de l'accumulation indéfinie du capital, qui a tourmenté tant de penseurs, d'Aristote à Karl Marx, cesserait enfin de se poser. Les droits de succession, eux, pourraient être considérés comme confiscatoires dans la mesure où ils se superposeraient à l'impôt annuel : cela reviendrait tout simplement à dire qu'à chaque changement de génération, la collectivité nationale serait mise au nombre des héritiers.

### La solution la plus probable

Cette formule moyenne représenterait sans doute le plus heureux compromis possible entre les exigences d'efficacité économique et de justice sociale. Mais elle supposerait deux réformes auxquelles les esprits ne sont pas encore préparés : indexation de l'épargne (pas seulement la petite épargne...), suppression de l'impôt sur le revenu. Il serait maladroit de prélever 3 % l'an (et même 1,5 ou 2 %) sur les grosses fortunes quand on refuse de leur assurer un rendement équivalent et quand le rendement éventuel est imposé par ailleurs au titre des revenus.

Comme la manière forte, la formule moyenne est donc exclue pour le moment. Il reste à choisir entre la manière douce et l'immobilisme pur et simple. La manière douce consisterait, nous l'avons vu, à fixer un barème progressif d'imposition qui n'excède pas 1 % l'an sur la tranche la plus élevée. L'immobilisme conduirait en l'occurrence à refuser toute réforme sous le prétexte que les fortunes sont déjà imposées à travers les droits de succession et certaines taxes spécifiques (taxe foncière, vignette automobile).

Dans un pays foncièrement conservateur comme le nôtre, l'immobilisme a de nombreux partisans. A notre avis, la manière douce finira quand même par l'emporter, pour deux raisons.

D'une part, tout le monde commence à se rendre compte, plus ou moins confusément, que les fortunes acquises doivent contribuer, en tant que telles, aux charges publiques.

D'autre part, la loi du 19 juillet 1976 sur l'imposition des plus-values, que les députés de la précédente législature avaient votée bien malgré eux, se révèle inapplicable. Au lieu de différer d'année en année sa mise en vigueur, il serait plus sage de l'abroger purement et simplement. Pour le chef de l'Etat, la meilleure façon d'abroger ce texte sans avoir l'air de se déjuger serait de promulguer une autre loi fiscale, qui apparemment irait plus loin : une loi portant institution d'un impôt progressif sur les fortunes. Quelques esprits chagrins feront observer que l'imposition des fortunes acquises n'a pas grand-chose de commun avec l'imposition des plus-values. On leur répondra que de telles remarques sont trop subtiles pour être entendues...

Qu'on le veuille ou non, l'imposition des grandes fortunes est dans l'air. Les taux, pour commencer, seront très faibles. Mais qui peut dire comment ces taux évolueront par la suite, une fois le cadre institutionnel mis en place ?

(*) Professeur au Centre d'études supérieures de banque.

# CARTELLISATION

ON aurait sans doute tort de n'attacher que peu d'importance à l'accord que les grands fabricants européens de fibres textiles viennent de conclure avec la bénédiction attendue de la Commission des Communautés européennes. Il est le plus récent exemple d'une politique qui est en train de changer profondément la nature de la C.E.E., dont la crise menace chaque jour davantage l'identité.

Le schéma selon lequel les institutions de Bruxelles ont pour premier rôle et pour premier devoir de faire respecter, à l'intérieur et aux frontières de l'Europe des Neuf, les règles essentielles édictées par le traité de Paris (instituant la C.E.E.) et de Rome (créant le Marché commun et feu l'Euratom) correspond de moins en moins à la réalité des faits. Ces règles visaient, on s'en souvient, à garantir la libre circulation des biens et des services dans un régime de concurrence, c'est-à-dire dans un régime qui laisse — ou devrait laisser — à chaque producteur le soin d'organiser sa propre production sous tous ses principaux aspects (prix, recherche de nouveaux débouchés, investissements, etc.). C'est au nom de ces principes qu'était prescrite la poursuite des ententes et des abus de position dominante. On ne prévoyait de dérogation qu'en cas de perturbation grave des marchés ou bien de difficulté particulière à tel ou tel pays.

Que la pratique ait été souvent différente du modèle proposé, cela n'est pas douteux. Pour ne citer qu'un exemple, dont on parle aujourd'hui beaucoup, il est certain que le contrôle, ou en tout cas la « surveillance », que l'administration française n'a cessé d'exercer sur les prix a eu indirectement pour effet de maintenir, dans plus d'un secteur de l'économie, et avec l'appui tacite des pouvoirs publics, un régime plus proche du partage concerté des marchés que de la libre compétition. Il ne faudrait toutefois pas pousser trop loin l'argument. L'avènement du Marché commun a indéniablement ouvert une ère de liberté des échanges qui s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui.

Mais plusieurs des industries les plus importantes subissent de plus en plus gravement le contrecoup de la politique d'extension à tout-va qu'elles avaient menée, avec un bel ensemble (la régulation de la conjoncture n'a, hélas !, guère fait de progrès, sinon en parole, depuis un demi-siècle !), pendant les dernières années du « boom » (1972-1973). Tel est le cas, notamment, des fibres textiles, de la sidérurgie, des chantiers navals, du raffinage. Toutes réclament protection et le cas échéant subventions pour arrêter le processus de dégradation qui risque d'amener certaines d'entre elles à leur perte pure et simple.

Sous l'impulsion du dynamique commissaire pour les affaires industrielles de la Communauté, le comte Davignon, Bruxelles cherche aujourd'hui à orchestrer ce qu'il faut bien appeler par son nom : la progressive cartellisation d'une partie de l'industrie européenne. Les raffineurs, qui perdent de l'argent, se sont déjà entendus — une vieille habitude de la profession — pour réduire de quelque 80 millions de tonnes leurs capacités de production et pour renoncer à d'importants investissements, mais la Commission s'efforce aujourd'hui de les mettre d'accord pour fermer d'autres installations (représentant encore une production annuelle de 60 millions de tonnes), malgré le désir des Britanniques de garder leur liberté d'action (à cause de la mer du Nord). Pour les fibres textiles, ce sont les Italiens qu'il a fallu satisfaire, en leur promettant une part accrue d'un marché plus restreint.

Il faudrait être bien optimiste pour saluer dans ces plans de sauvetage les débuts d'une politique industrielle à l'échelle de l'Europe. Il s'agit plutôt d'une retraite sur des bases qu'on essaye d'aménager après avoir déjà subi de sérieux revers.

# L'Égypte cherche son avenir dans le désert

*Selon un rapport du ministère égyptien de la planification le produit national brut a augmenté de 11 % en Egypte l'an passé, dépassant le chiffre de 12 milliards de livres égyptiennes (1 L.E. = 7 francs). La plus forte augmentation a été enregistrée par le secteur pétrolier (plus 17 %), tandis que l'agriculture a vu son revenu diminuer légèrement (2 milliards 96 millions de L.E. au lieu de 2 milliards 107 millions de L.E. en 1976).*

De notre correspondant

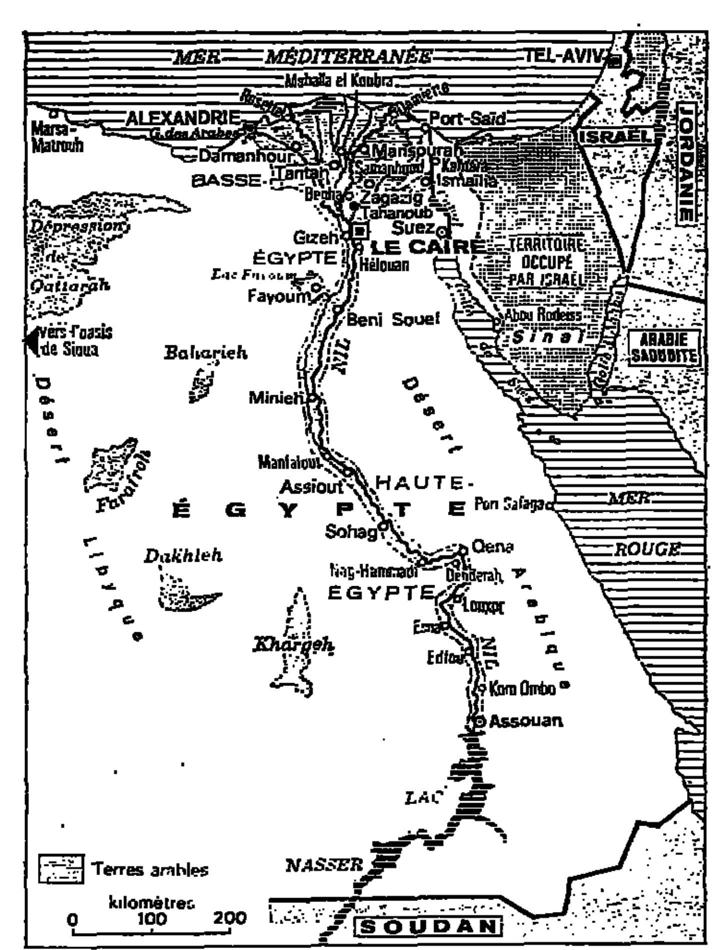
SOHAG. — A la fois paisible et populeux, c'est le chef-lieu d'un « gouvernorat » de plus de 2 millions d'habitants, oublié dans un coin de la Haute-Egypte. Depuis la fin de février, le bruit s'était répandu dans Sohag que le raïs devait y venir et les banderoles de bon accueil aussitôt posées par les autorités locales commençaient à se décolorer sous le dur soleil.

Vivement acclamé par une foule paysanne et bon enfant, le président est enfin arrivé. Il a parlé, comme toujours, de sa volonté « *indéracinable* » de « *mener le pays à la paix* », mais il a aussi évoqué avec insistance la « *sécurité alimentaire* » que doit rechercher une nation qui ne produit que la moitié de ce qu'elle consomme et les « *nouvelles terres* » qu'elle doit faire verdir dans les déserts qui cernent la vallée du Nil. A Sohag, où il a prononcé la principale allocution de son périple en province, le raïs a annoncé en outre que « *désormais priorité serait donnée au Saïd (Haute-Egypte) dans les plans de développement* ». Depuis la guerre d'octobre 1973, la sollicitude du gouvernement était surtout allée à la région du canal de Suez.

Depuis deux mois, le président Sadate a réalisé, hors des sentiers battus, la plus longue tournée nationale de sa carrière. Bien que l'actualité internationale l'ait ramené à plusieurs reprises dans la capitale, il a pu finalement, après maints changements de programme, se rendre dans les contrées déshéritées du pays, qui d'habitude ne figurent pas dans les itinéraires officiels, comme le « gouvernorat » de la mer Rouge, la vaste région située entre Le Caire et Souxn et les oasis du désert libyque, également appelées parfois la « Nouvelle-Vallée ».

La Nouvelle-Vallée, « El Ouadi el Gédid ». Ce fut sous Nasser un nom sur lequel furent dirigés un temps les espoirs d'une Egypte déjà surpeuplée. A l'ouest du Nil, en plein Sahara (ce mot veut dire « désert » en arabe), le premier raïs voulut, en exploitant les nappes aquifères souterraines, créer une « Egypte parallèle », une « seconde vallée » qui soulagerait le mince ruban nilotique d'une partie de son excédent démographique. Puis, peu à peu, la propagande du régime cessa de parler de la « Nouvelle Vallée », braquant tous ses feux sur le haut barrage d'Assouan ou l'aciérie d'Hélouan.

Le projet, cependant, n'était pas abandonné, malgré les difficultés rencontrées. En inspectant les quelques réalisations agricoles ou urbaines menées à bien depuis lors, le raïs a remis à l'ordre du jour la « Nouvelle Vallée », et d'une manière générale l'exploitation des déserts (pour 95 %, le territoire égyptien appartient à l'immense zone aride qui, de la mer Rouge à l'Atlantique, ceinture l'Afrique septentrionale), attribuant désormais à ce projet une place de choix dans sa politique de développement. Jusqu'à présent, le successeur de Nasser ne s'était guère intéressé qu'aux déserts jouxtant Le Caire, où il souhaite voir s'établir, dans des villes nouvelles, une partie des neuf millions de Cairotes.




### Une mer morte artificielle

Le programme de mise en valeur du désert libyque élaboré à partir de 1959 visait à relier entre elles par des cultures les cinq oasis de Kharge, Dakhleh, Farafreh, Bahariéh et Siona. Certaines d'entre elles, notamment cette dernière, furent prospères dans l'Antiquité et ont conservé une tradition agraire (les olives de Siona sont célèbres dans toute l'Egypte). La Nouvelle-Vallée aurait pour « delta » la dépression de Qattarah, à qui l'eau de la Méditerranée, amenée par un canal de 80 kilomètres, ménagerait un micro-climat favorable aux implantations humaines et économiques. Une sorte de « mer morte artificielle » verrait, là, le jour. Des experts ouest-allemands étudient actuellement les moyens de rendre vie à la zone de Qattarah, qui fut, elle aussi, prospère il y a deux mille ans.

Grâce notamment à des relevés aériens, l'Organisme de la Nouvelle-Vallée a circonscrit les espaces les plus aptes à la culture et à l'irrigation. Aux trois mille puits peu profonds (100 mètres au maximum) existant déjà, trois cents autres puits, dont certains plongent à 1 000 mètres sous terre et donnent jusqu'à 15 000 mètres cubes d'eau par jour, ont été ajoutés. Néanmoins, au début de la décennie, le cœur n'y était plus, 15 000 hectares seulement avaient été bonifiés à grands frais, alors qu'il avait été question, grâce à la Nouvelle Vallée, de quasiment doubler en quelques années les 1 300 000 hectares de terre arable de l'Egypte. Moins de deux mille fellahs du Nil étaient venus se joindre aux soixante mille oasiens des deux principales palmeraies, Khargeh et Dakhleh. Fallait-il de nouveau laisser les sables faire leur œuvre, comme ce fut jadis le cas pour les établissements perses, grecs ou romains ?

En 1972, le gouvernement de M. Sadate s'en est remis aux experts des Nations unies (F.A.O. et P.N.U.D.), afin de déterminer si la Nouvelle-Vallée était viable. Cinq millions de francs ont été consacrés à cette étude au cours des cinq années passées. Les spécialistes internationaux ont ramené la grande idée d'une « autre Egypte » à un rectangle de 100 kilomètres de long sur 250 kilomètres de large englobant essentiellement la périphérie de Dakhleh et celle de Khargeh. Ils ont évalué les réserves souterraines d'eau à 150 milliards de mètres cubes, chiffre comparable à la capacité de stockage d'eau du lac Nasser, formé par le haut barrage d'Assouan. Mais en même temps ils ont fait plusieurs constatations incitant à la prudence.

La quantité d'eau pompée annuellement est à présent de 280 millions de mètres cubes, ce qui représente déjà plus du double du volume d'eau ruisselant du Tibesti vers la nappe égyptienne, après chaque saison des pluies au Tchad. Au cours des cinquante ans à venir, la masse d'eau puisée chaque année sous la Nouvelle-Vallée pourra atteindre 800 millions de mètres cubes. Il ne faudra pas dépasser ce seuil, ni creuser de puits à plus de 100 mètres de profondeur, sous peine de mettre en danger la poche aquifère. Autrement dit, il faut revenir aux pratiques « écologiques » des oasiens.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

*(Lire la suite page 22.)*

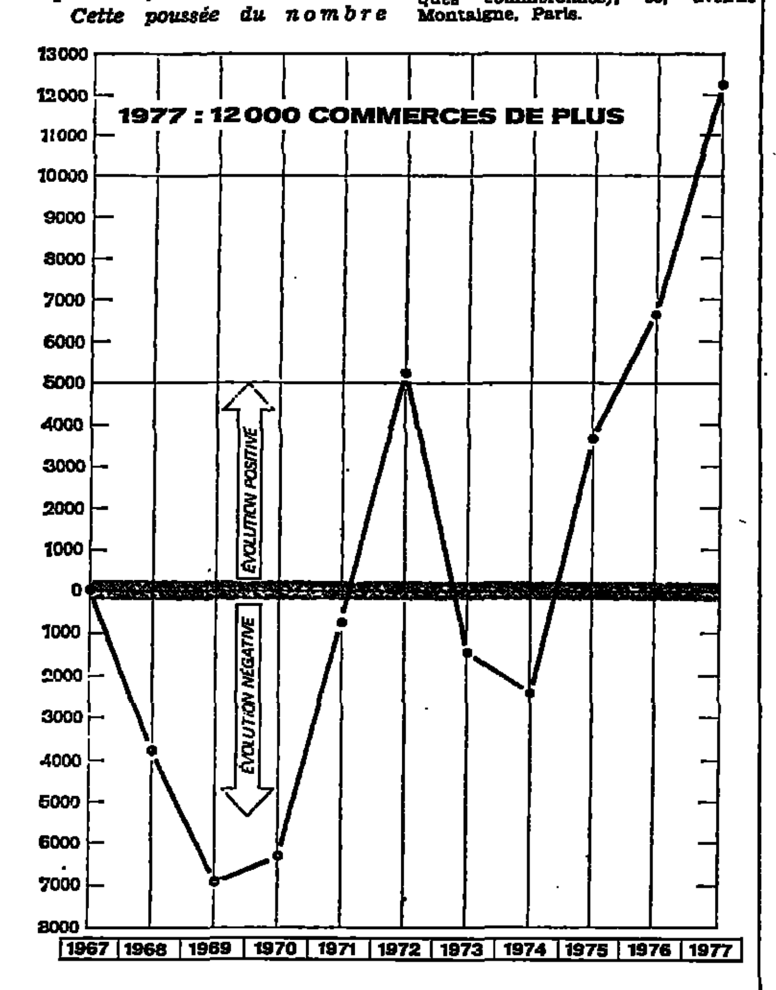
# LE DYNAMISME DU COMMERCE

*Il s'est ouvert au cours de l'année passée 73 171 établissements commerciaux et il s'en est fermé 60 885, soit un « solde » positif de 12 286 commerces supplémentaires (1). C'est la troisième année de suite que l'appareil commercial s'accroît ainsi d'entreprises nouvelles, mais en 1977, le mouvement a pris une particulière ampleur (presque deux fois plus important qu'en 1976, où l'excédent des ouvertures sur les cessations d'activité était de 6 726). En dix ans, malgré six années « noires » où le solde était négatif, on enregistre un accroissement de 6 378 entreprises. Si l'on s'intéresse aux extensions d'activité par points de vente nouveaux (distincts des établissements commerciaux, puisque chacun d'entre eux peut ouvrir plusieurs boutiques ou « points de vente ») le résultat sur dix ans est encore plus significatif : le solde positif atteint 30 834 avec seulement deux années négatives, 1969 et 1970. En 1977, le nombre des points de vente supplémentaires en excédent n'atteint cependant que 4 692, contre 5 785 en 1976.*

*Cette poussée du nombre d'entreprises commerciales est essentiellement due aux détaillants indépendants (qui exploitent parfois des magasins de grande surface) avec un accroissement de 5 065 unités et aux succursalistes, avec 5 257 unités.*

*Il semble bien que le commerce, après les années dures de la mutation vers un commerce plus spécialisé, soit en train de retrouver plus qu'une stabilité, un nouveau dynamisme. Ce dynamisme est confirmé comme les années précédentes si l'on considère non plus les établissements commerciaux, ou les points de vente, mais la forme de l'entreprise, par le très fort accroissement du nombre des « sociétés » (+ 3 344 pour les sociétés de capitaux, + 10 016 pour les sociétés de personnes) au détriment des entreprises individuelles (— 2 166 pour les entreprises tenues par des hommes, + 1 092 pour celles tenues par des femmes).*

(1) Ces chiffres sont extraits de l'étude que publie régulièrement l'AFRESCO (Association française de recherches et d'études statistiques commerciales), 53, avenue Montaigne, Paris.






# Qu'arrive-t-il en cas de faux licenciement économique ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

QUE doit ou que peut faire le salarié congédié pour des motifs autres qu'économiques lorsque, l'employeur ayant déguisé ce licenciement en licenciement pour cause économique, l'administration, abusée, l'a expressément autorisé ou, débordée, a simplement laissé s'écouler le délai de huit jours que lui laisse la loi pour réagir : son silence est alors assimilé à une autorisation. Qui ne dit mot consent.

Mais d'abord, pourquoi cette démarche insolite de la part du chef d'entreprise ? Deux hypothèses principales.

Dans la première, il existe bien un juste motif de licenciement : pour une raison ou pour une autre, le salarié ne fait pas l'affaire. Mais l'employeur souhaite néanmoins le voir bénéficier de l'allocation supplémentaire d'attente, c'est-à-dire de prestations de chômage portées à 90 % du salaire perdu. Or cette indemnisation maximale est réservée aux victimes de licenciements pour cause économique... Il y a fraude, mais elle procède d'un bon sentiment.

Autre hypothèse : le licenciement envisagé est en réalité dépourvu de « cause réelle et sérieuse ». Ainsi, exemple simple, il est uniquement motivé par les engagements syndicaux ou politiques d'un salarié qui, sur le plan professionnel, n'encourt aucun reproche. L'employeur s'expose alors à être condamné à lui verser une indemnité qui, dans le cas le plus général, doit être au moins égale à six mois de salaires ; il s'expose, en outre, à être condamné au remboursement — dans certaines limites — des indemnités de chômage qui seront versées à la victime de cette rupture abusive... Or un principe fondamental commence d'émerger de la jurisprudence récente de la Cour de cassation : lorsqu'un licenciement a été autorisé par l'administration, expressément ou tacitement, les tribunaux judiciaires doivent s'incliner, ou surseoir à statuer jusqu'à ce que les tribunaux administratifs se soient prononcés sur la validité de cette autorisation (1). En clair, l'employeur peut respirer ! Or que risque-t-il à demander cet aval pour un licenciement qui n'a rien d'économique ? Si l'inspecteur du travail est débordé, il laissera courir le délai fatidique et l'autorisation sera acquise. Et, si, à travers l'emballage, il discerne le contenu du paquet, il devra non pas refuser, mais se déclarer *incompétent*. Dès lors, pourquoi l'employeur ne « tenterait-il pas le coup », puisque ce coup, au pire, sera un coup pour rien ?

∴

En réalité, tout n'est pas si simple.

D'abord, notre employeur peut tomber sur un « mauvais coucheur » qui, au lieu de se déclarer incompétent, réplique par un refus exprès d'autorisation... Réplique peu orthodoxe peut-être, mais qui n'en sera pas moins fort embarrassante : comment son destinataire pourra-t-il en demander l'annulation sans mettre en avant sa propre inconduite ?

Ensuite lorsqu'une entreprise a effectué un licenciement pour cause économique, tous les licenciements qui interviennent dans les douze mois qui suivent sont soumis à autorisation administrative quelle qu'en soit la cause. Sans doute la portée de ces étranges vestiges d'une vieille ordonnance de 1945 sur le contrôle de l'emploi est-elle symbolique : il est actuellement admis par l'administration qu'en ce cas les licenciements non économiques seront automatiquement autorisés... Néanmoins, qui peut dire si elle ne sera pas tentée, demain, d'user différemment de tels pouvoirs ?

Quoi qu'il en soit, admettons que l'inspection du travail a donné expressément ou tacitement l'autorisation de procéder à un licenciement non économique.

Le salarié congédié se félicitera peut-être de cette qualification et de cette autorisation abusives si elles lui ouvrent, de façon inespérée, vocation à l'allocation supplémentaire d'attente... Qu'il n'oublie tout de même pas trop vite que l'octroi de celle-ci est soumis à réexamen tous les trois mois et n'est pas inconditionnellement acquis pour un an ! Mais, notre salarié peut préférer se rebeller, dénoncer le caractère fictif de la cause économique prête à son licenciement et demander au juge du contrat de travail de constater qu'en réalité ce licenciement est dépourvu de cause réelle et sérieuse.

Si la démarche de l'employeur a été manifestement frauduleuse, on est tenté de penser que les tribunaux judiciaires doivent retrouver pleine et entière compétence pour se prononcer sans se soucier de la bénédiction arrachée à l'inspection du travail : « *Fraus omnia corrumpit* »... Ainsi, fort d'une autorisation tacite, l'employeur a procédé au licenciement envisagé, mais il est établi qu'il a aussitôt remplacé le salarié congédié par un autre, dans le même emploi. Cet emploi n'étant donc pas supprimé, il n'y a pas licenciement pour cause économique (2) : dans ces conditions, le conseil des prud'hommes est-il réellement lié par la « décision » de l'administration ? Hélas, sans doute. Car il est peu probable que la Cour suprême accepte que la moindre lézarde risque de compromettre la cohérence globale de sa doctrine. Par conséquent le salarié intéressé doit bien saisir les prud'hommes, mais il doit également faire sauter l'obstacle, le butoir constitué par l'autorisation administrative. Doit-il en demander l'annulation aux juridictions administratives ? Non, car dans la mesure où cette décision est parfaitement *irrégulière*, il peut, plus simplement, demander à son auteur de la retirer : *retrait* qui, à la différence de l'*abrogation*, a effet rétroactif. Et il faut souligner que le retrait d'une décision irrégulière n'est pas une simple possibilité pour l'administration, mais une véritable obligation. Au cas où l'inspecteur du travail ne s'exécuterait pas, recours hiérarchique devrait être formé.

Ajoutons trois observations.

D'abord la décision, expresse ou tacite, d'autorisation n'ayant pas été signifiée au salarié, aucun délai ne saurait lui être opposé.

D'autre part, l'employeur ne pourra se mettre à l'abri et faire échec à la rétroactivité du retrait en plaidant qu'au moment où il a été effectué le licenciement litigieux était dûment autorisé : le bénéfice de la « jurisprudence Felbacq » suppose la bonne foi...

Enfin, ce schéma se brouille quelque peu pour les entreprises qui, ayant effectué un licenciement pour cause économique, doivent, pendant les douze mois qui suivent, soumettre *tout* licenciement à l'autorisation de l'administration. Sans doute, lorsqu'il ne s'agit pas d'un licenciement pour cause économique, cette autorisation un peu spéciale ne traduit aucune appréciation administrative sur le bien-fondé du licenciement, mais uniquement l'absence de « contre-indication » du point de vue de la situation de l'emploi ; de sorte que ce feu vert ne modifie en rien le déroulement classique du contentieux devant les tribunaux judiciaires. Mais si, dans sa demande d'autorisation, l'employeur a présenté comme économique un licenciement qui ne l'était pas, l'intéressé ne peut plus demander à l'inspecteur du travail de retirer purement et simplement sa décision d'autorisation pour y substituer une déclaration d'incompétence devenue impossible. On pressent alors, dans certains cas de figure et notamment au cas de silence total de l'administration, de redoutables imbroglios !

(1) Voir notre article : « Les tribunaux et le droit de licenciement », *le Monde* du 11 avril 1978, et *Droit social*, avril 1978, numéro spécial sur le nouveau droit de licenciement.

(2) A notre connaissance, deux arrêts seulement de la Cour de cassation ont abordé le problème infiniment délicat de la définition des licenciements pour cause économique. Le premier, en date du 22 avril 1977, a rejeté, à propos des licenciements de fin de chantier, la thèse selon laquelle aurait une cause économique tout licenciement dont le motif serait étranger à la personne du salarié. Le second, du 22 mars 1978, a écarté la thèse de la relativité : qu'il s'agisse des obligations de l'entreprise préalables au licenciement ou des droits du salarié après licenciement, le licenciement pour cause économique suppose — comme l'exige l'accord instituant l'ASA, mais pas la loi de 1975 — la suppression de l'emploi des intéressés.

# La complexe inégalité des patrimoines

*(Suite de la page 19.)*

L'interprétation explicitement ou implicitement donnée à cette évolution est que le patrimoine des plus riches (toujours les mêmes !) a crû à un rythme beaucoup plus élevé que celui des plus pauvres (toujours les mêmes !). Une telle interprétation risque d'induire assez lourdement en erreur. Nous voudrions en effet montrer que :

1) Les ménages composant les 10 % de tête et les 10 % de queue de la distribution des patrimoines ont, pour des raisons différentes, été assez profondément renouvelés ;

2) Dans une distribution de patrimoines, le *rapport des déciles extrêmes* a de bonnes chances d'augmenter dans une phase de croissance de l'économie ;

3) Les indicateurs d'inégalité autres que le rapport des déciles extrêmes fournissent une image de l'évolution de la distribution des patrimoines sensiblement différente de celle qui a pu parfois en être donnée.

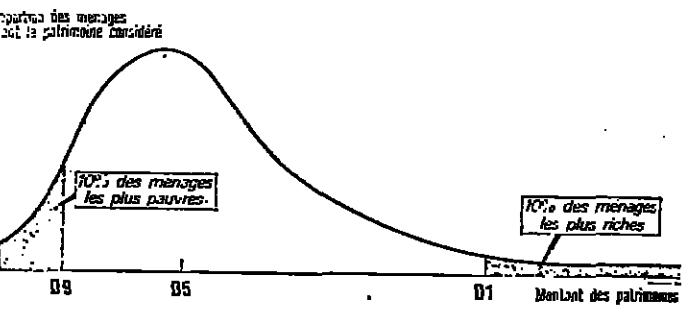
Le décile de tête de la distribution des patrimoines a vu sa composition se modifier nettement en France entre 1949 et 1975. En 1949, les agriculteurs en représentaient plus des trois quarts : à cette époque, en effet, les prix de l'immobilier urbain étaient très bas et les agriculteurs formaient encore une forte proportion de la population active de la France. En 1975, les agriculteurs représentent moins de 30 % des ménages du décile de tête. En revanche, les cadres supérieurs, les professions libérales et les industriels, les artisans et les commerçants ont largement accru leur participation à ce décile (3).

Le décile de queue des patrimoines se renouvelle en permanence pour une raison tout à fait différente : il est composé d'une forte majorité de jeunes. En 1949, par exemple, les ménages dont le chef avait moins de trente ans représentaient une écrasante majorité de l'effectif de ce décile. Il y a là une première caractéristique qui différencie profondément une distribution des patrimoines d'une distribution des revenus : dans le décile des plus défavorisés en matière de revenus, la proportion de personnes âgées est plus forte que dans le décile des plus démunis en matière de patrimoine.

C'est que, en moyenne, les patrimoines croissent longtemps avec l'âge des détenteurs, alors que, pour de nombreuses professions, les revenus atteignent assez vite un sommet et connaissent une baisse brutale au moment du passage à la retraite. Beaucoup de ménages présents, à un *moment donné*, dans le décile de queue d'une distribution des patrimoines peuvent espérer, au cours de leur cycle de vie, accéder à une position plus favorable. Il en est différemment dans une distribution des revenus.

En raison de la forte représentation des ménages jeunes dans le dernier décile de la distribution, celui-ci a de bonnes chances d'être distancé par les autres au cours de la croissance. La raison en est que les moins de trente ans épargnent surtout sous forme de biens durables (automobile, télévision, chaîne haute fidélité, etc.). Si l'on retient une définition du patrimoine qui exclut les biens durables, ce qui a été le cas dans le modèle pour diverses raisons, il n'est pas très étonnant de voir le patrimoine des jeunes marquer le pas, avant qu'une bonne partie d'entre eux ne deviennent propriétaires de leur logement. Dans le même temps, le patrimoine des ménages plus avancés dans leur cycle de vie bénéficie des plus-values de l'inflation et l'écart se creuse donc fortement entre le décile de queue de la distribution et les autres déciles. Ce que l'on peut souhaiter, c'est que la plus grande partie des jeunes restent le moins longtemps possible dans ce dernier décile et qu'ils soient très vite remplacés par des ménages encore plus jeunes qui, eux aussi, partiront d'un patrimoine pratiquement nul.

**SCHÉMA THÉORIQUE DE DISTRIBUTION DES MÉNAGES SELON LE MONTANT DE LEUR PATRIMOINE**




*Dans le graphique ci-dessus, que nous donnons à titre d'exemple, on voit que 10 % des ménages possèdent un patrimoine inférieur à D9 et 10 % possèdent un patrimoine supérieur à D1 ; D5 est la valeur du patrimoine qui partage par moitié la population des ménages (valeur médiane). Le raport des déciles extrêmes est D1/D9. Le coefficient de dispersion relative est (D1—D9)/D5.*

## La signification d'un écart croissant

A cet égard, une tendance inquiétante est apparue dans le modèle, qu'il convient de souligner : bien que les jeunes restent très largement majoritaires dans le décile de queue de la distribution, la part des ménages de plus de soixante-cinq ans semble s'y être accrue entre 1949 et 1975. Si une telle observation était confirmée, elle montrerait, comme on peut le pressentir, que le patrimoine de personnes âgées a été « marginalisé » par l'inflation. Il ne s'agirait pas ici de ménages provisoirement sans patrimoine, mais de « vrais pauvres » dont l'épargne modeste devrait être sérieusement protégée.

Malgré cette dernière remarque, on voit bien que parler d'un « doublement de l'inégalité » en se fondant sur l'évolution du *rapport des déciles extrêmes* revient à attirer l'attention sur un phénomène réel, mais extrêmement difficile à commenter. En toute hypothèse, il s'agit là d'un indicateur partiel et qui rend mal compte de la forte croissance qu'a connue en un quart de siècle le patrimoine de nombreux ménages.

Il n'y a pas de panacée pour mesurer l'évolution de l'inégalité. Chaque instrument a des avantages et des inconvénients. Il n'est donc pas très étonnant que, en recourant à des instruments autres que le rapport des déciles extrêmes, on parvienne à des diagnostics très sensiblement différents.

C'est le cas, par exemple, pour le *coefficient de dispersion relative* mesuré par le rapport entre la différence des déciles extrêmes et la valeur du décile médian (4). Ce coefficient, qui atteint une valeur de 4,2 en 1949, décroît jusqu'à 1960 et se stabilise autour de la valeur 3. La raison d'une telle évolution est la croissance très forte qu'ont connue les patrimoines situés dans le milieu de la distribution : ils auraient crû, selon le modèle étudié, à un rythme annuel moyen de 11,3 % contre 10 % pour les patrimoines situés dans le décile de tête de la distribution.

Mais le coefficient de Gini constitue la mesure la plus globale de l'inégalité et sans doute la référence la meilleure (5). Ce coefficient augmente légèrement entre 1949 et 1963, puis reste stable de 1963 à 1975.

On voudra bien excuser le caractère quelque peu technique des considérations qui précèdent, mais elles étaient sans doute nécessaires pour mieux saisir la signification de certains des résultats obtenus. Ces observations n'enlèvent évidemment rien aux conclusions auxquelles le modèle aboutit d'autre part :

— Des taux de rendement et de plus-value qui sont souvent fonction croissante du niveau du patrimoine ;

— Une croissance très forte du patrimoine des générations récentes, mais une accentuation de l'inégalité au sein d'une même classe d'âge, en raison d'un écart grandissant entre le patrimoine des ménages qui sont devenus propriétaires et celui des ménages qui sont restés locataires.

Il resterait à évoquer plusieurs problèmes importants : la prise en compte des droits à la retraite dans leurs conséquences patrimoniales, les effets du ralentissement des investissements des ménages dans l'immobilier, les perspectives qu'ouvrirait une meilleure maîtrise de l'inflation, etc. Sur un certain nombre d'entre eux, le CREP a déjà fait connaître un premier point de vue (6). Mais la réflexion se poursuit actuellement dans ces différents domaines pour améliorer les méthodes utilisées et parvenir à des conclusions plus significatives.

ANDRÉ BABEAU.

(3) Les cadres supérieurs, par exemple, sont passés de 6 à 35 % des effectifs du décile.

(4) D 1/D 9 ou D 5 est la valeur médiane des patrimoines, c'est-à-dire celle qui partage la population en deux.

(5) Ce coefficient est égal à 0 en cas de distribution parfaitement égalitaire et à 1 dans le cas où un ménage possède tout et les autres rien. Entre 1949 et 1963, il passe de 0,516 à 0,553, soit 7 % d'augmentation.

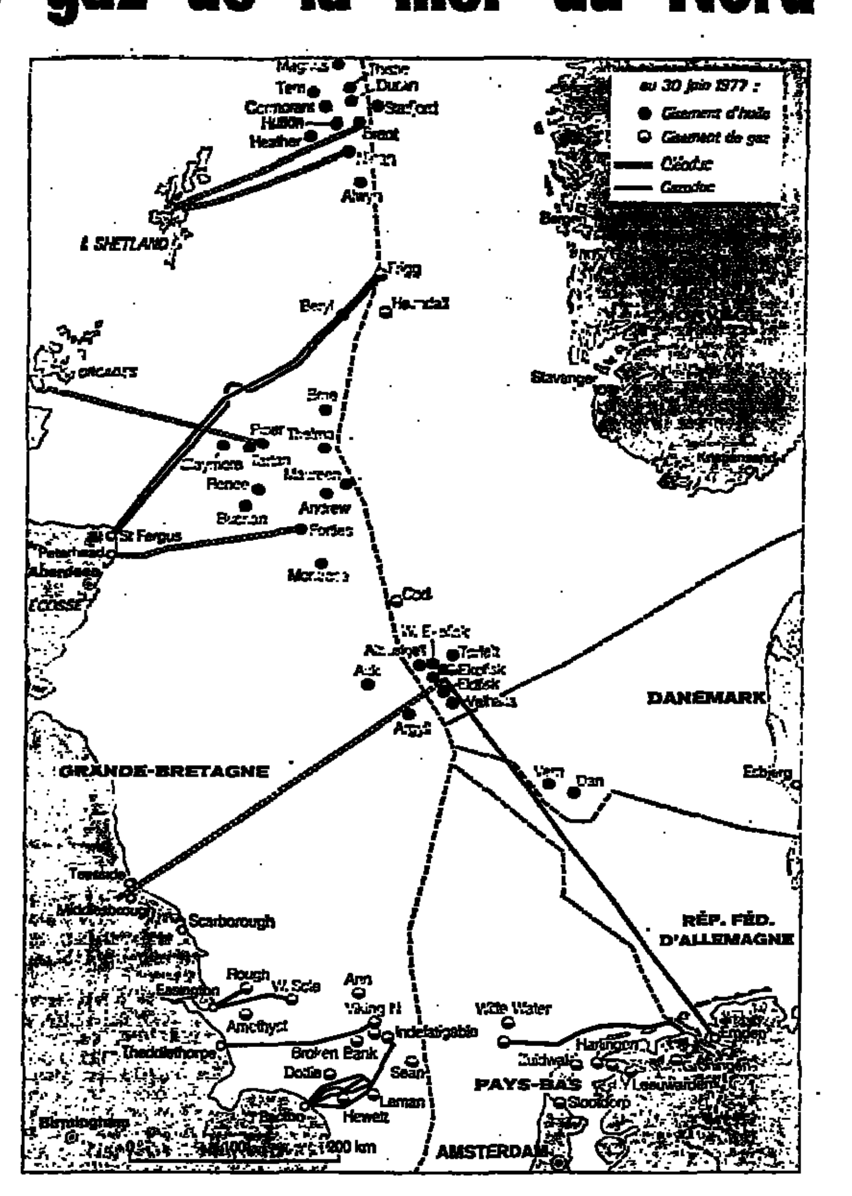
(6) Pour les droits à la retraite, par exemple, voir *Comparaison internationale de la croissance et de la distribution des patrimoines*, Cahiers CREP 1977.

# L'inauguration du plus important champ de gaz de la mer du Nord

*Le roi Olav V de Norvège inaugure ce lundi 8 mai, en présence de M. Albin Chalandon, président de la société Elf-Aquitaine, et de M. Granier de Lilliac, président de la Compagnie française des pétroles, le champ de gaz de Frigg, en mer du Nord. Le lendemain 9 mai, la reine d'Angleterre inaugurera les installation du terminal gazier de Saint-Fergus, en Ecosse.*

*Situé à cheval sous les eaux territoriales britanniques et norvégiennes, le plus vaste gisement de gaz de la mer du Nord — d'une importance comparable à celui de Lacq — a été découvert en 1971 par Elf-Norvège pour le compte d'un consortium regroupant cette filiale d'Elf-Aquitaine (41,42 %), la société norvégienne Norsk-Hydro (32,87 %), Total Oil Marine (20,71 %) et la compagnie d'Etat Statoil (5 %). Dans la zone britannique les intérêts sont français à 100 % (2/3 Elf-Aquitaine, 1/3 Total).*

*Deuxième grand champ norvégien d'hydrocarbures à entrer en exploitation — après celui d'Ekofisk — Frigg sera suivi au début des années 80 par Statfjord. Pourtant sa production pétrolière et les revenus qu'elle en tire ne mettent pas la Norvège à l'abri des remous de l'économie occidentale.*




## NORVÈGE : les déceptions de la politique pétrolière

De notre envoyé spécial

OSLO. — Et s'il n'était pas aussi facile qu'on le pense d'être un pays producteur de pétrole ? Lorsque, en décembre 1969, furent découverts à Ekofisk les premiers indices d'huile, conformément à la mentalité norvégienne, l'idée prévalut « d'agir lentement », pour ne pas bouleverser la société et laisser les générations futures bénéficier elles aussi de cette manne. Pour ce pays de quatre millions d'habitants, qui a largement recours à l'énergie hydraulique, cela devait déjà assurer des revenus substantiels.

Aux grands espoirs a succédé une triste morosité en ces premiers mois de 1978. L'an passé, la balance des paiements courants a enregistré un déficit de 28 milliards de couronnes norvégiennes (KN) (1), soit 14 % du P.N.B. (et un chiffre comparable au déficit français de l'année 1970) et la dette effleure les 100 milliards.

Il a fallu dévaluer à la mi-février ; le gouvernement a gelé les prix aussi et restreint le crédit. Après quoi il a révisé son programme à long terme, à peine vieux pourtant de quelques mois. Le revenu réel de la plupart des catégories sociales — à l'exception des plus bas salaires et des retraites — devrait diminuer et les dépenses publiques être fortement réduites. La défense, les transports, pourraient en être affectés, et l'on envisage d'ajourner l'introduction de l'assurance-maladie à 100 % prévue pour entrer en vigueur le 1er juillet.

### Les subventions ont retardé la restructuration

Quelle désillusion pour le petit royaume qui était montré depuis quelques années en exemple à tous les pays industrialisés. Entre 1973 et 1977, la croissance cumulée de la production intérieure n'a-t-elle pas été deux fois plus rapide que dans l'ensemble de la zone O.C.D.E. ? Et au plus fort de la dépression, jamais le chômage n'a été supérieur à 1,5 % de la population active. Heureuse Norvège, pourtant, qui n'enregistre encore, à la fin du mois de mars, que dix neuf mille huit cents chômeurs.

Mais tant le plein emploi que la politique des revenus ont coûté cher. Il a fallu subventionner les entreprises (plus de 3 milliards de couronnes ont ainsi été dépensées) ; quant au coût de la main-d'œuvre, il a dépassé de 25 % celui des partenaires commerciaux du royaume, entraînant une perte de compétitivité importante sur les marchés extérieurs. Oslo redécouvre donc les dures lois de l'économie. « *Les subsides à l'industrie,* explique M. Ramm, du parti conservateur, *ont retardé les restructurations indispensables. Si l'on veut être réalistes, cette politique ne peut plus être poursuivie.* »

Tout cela, est-ce la faute du pétrole ? « *La politique pétrolière a entraîné un certain laxisme,* affirme M. Bakke à la Fédération des industries. Il ne fait guère de doute que le gouvernement a pensé éviter les effets de la crise mondiale grâce aux revenus pétroliers. Les experts de l'O.C.D.E. soulignaient, il y a quelques semaines, que l'octroi d'avantages fiscaux lors des négociations salariales avait été « *facilité, sinon encouragé, par la perspective d'un accroissement des excédents extérieurs du secteur pétrolier* ».

Or le secteur pétrolier n'a pas répondu aux espoirs mis en lui. De 13,6 millions de tonnes en 1976, la production d'hydrocarbures devait atteindre 25 millions de tonnes en 1977. Elle n'a été que de 16 millions. Les révisions se font en cascade. La production de pétrole brut d'Ekofisk est estimée désormais à 660 000 barils par jour en 1980 — contre 740 000 précédemment. Quant au gisement de Statfjord, il ne fournirait plus, à son apogée, en 1987, que 520 000 barils par jour (au lieu de 700 000).

Les réserves prouvées récupérables sont évaluées à 665 millions de tonnes de pétrole, 20 millions de tonnes de gaz naturel liquide et 645 milliards de mètres cubes de gaz, soit un total de 1,33 milliard de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) (contre 1,51 il y a quelques mois). Après tout, cela représente moins de trois ans de la production de l'Arabie Saoudite.

Enfin, le ministère du pétrole et de l'énergie — créé au mois de janvier — admet maintenant que la production combinée future des gisements connus devrait atteindre 65 millions de TEP en 1980 et se stabiliser ensuite à 60 millions.

Corrélativement ont été réexaminées les prévisions de revenus pétroliers. Jusqu'à présent, ils n'ont été que de 5,5 milliards de couronnes alors qu'on en escomptait plus de 7. Et pour 1980, on a ramené les chiffres de 20 à 17 milliards de couronnes.

Ils apparaissent donc un peu dérisoires aujourd'hui, les fougueux débats qui animèrent le Storting (Parlement), il y a cinq ans, lorsque le « plafond » absolu de production annuelle fut fixé à 90 millions de TEP. « *Il ne semble pas qu'il y ait la moindre chance d'atteindre cela* », souligne le directeur général de Norsk Hydro — la première société norvégienne, — M. Odd Narud.

Ces déchirantes révisions ont de multiples causes. L'explosion de la plate-forme *Bravo* à Ekofisk le 14 avril 1977 a non seulement coûté à la Norvège plus de 500 millions de couronnes de revenus pétroliers, mais elle a aussi fortement choqué une population très attachée à la nature et à l'environnement. Les mesures de sécurité ont été accrues — ce qui a retardé certains travaux, — le développement du champ de Statfjord a été ralenti, l'attribution de nouveaux permis d'exploration reportée à plus tard, enfin les premiers forages au nord du 62e parallèle renvoyés à 1980.

Il a fallu, d'autre part, de longs mois pour qu'entre en exploitation le gazoduc reliant le gisement d'Ekofisk au terminal d'Emden en République fédérale d'Allemagne, le Danemark exigeant que le conduit soit enseveli sur les 55 kilomètres qui relèvent de sa juridiction.

Il y a eu, enfin, un glissement important des coûts d'investissements : 26 milliards de couronnes pour le développement d'Ekofisk, près de 10 milliards pour la part norvégienne de Frigg et près de 40 milliards pour celle de Statfjord, voilà qui surpasse largement les premières estimations.

Les difficultés économiques actuelles doivent-elles conduire à revoir la politique pétrolière ? Au tout nouveau ministère du pétrole, on semble sceptique sur la possibilité de « *contrebalancer, par la politique pétrolière, la politique générale* ». « *Entre l'attribution d'un bloc d'exploration et le paiement de royalties, il s'écoule plus de dix ans,* rappelle le directeur des études économiques. *Les effets d'une telle politique ne peuvent donc être que limités.* » Et comment s'inquiéter lorsque l'on sait que les revenus pétroliers seront énormes, même s'ils sont moindres que prévu.

Cependant, tant au Storting qu'au ministère, ou à la Fédération des industries, l'idée fait son chemin qu'il est nécessaire d'accélérer le développement pétrolier pour donner du travail et maintenir l'activité dans ce secteur. N'est-il pas surprenant que depuis les premières prospections en mer du Nord, plus de mille puits aient été forés en zone britannique, deux cents sur le plateau continental néerlandais et seulement cent quatre-vingt-dix en mer du Nord norvégienne ?

Premier signe tangible de cette évolution, l'annonce, il y a quelques semaines, que quinze nouveaux blocs d'exploration allaient être attribués (un seizième, particulièrement prometteur, ayant été d'office donné aux trois compagnies norvégiennes Statoil, Norsk Hydro et Saga). Mais le ministre du pétrole, M. Gjerde, n'a pas caché que l'un des critères de choix résiderait dans la « norvégianisation » de l'activité pétrolière. « *La part norvégienne dans les contrats a été de l'ordre de 50 % en 1977,* a-t-il confié à Noroil. *Notre but immédiat est de la faire passer à près de 60 %.* »

Autre signe de cette évolution, le ministère du pétrole est en train d'étudier l'ouverture de gisements marginaux actuellement non rentables (Odin, Heimdal, Sleipner, etc.) par un abaissement des droits et des taxes.

Mais il reste à prendre plusieurs décisions d'importance. Que sera-t-il fait du pétrole et surtout du gaz de Statfjord ? L'enverra-t-on à la côte norvégienne par un gazoduc — en dépit d'une fosse assez profonde à traverser — ou s'attachera-t-on avec les Britanniques à la mise en place d'un grand collecteur (projet actuellement peu rentable) ?

Pourra-t-on forer dès 1980 au large de la côte Troms-West Finnmark, c'est-à-dire au nord du 62e parallèle dans une région de pêche ? « *Si l'on n'implante pas de nouvelles activités dans le Nord, c'est peu probable* », estime le porte-parole du parti conservateur sur ce problème, M. Thomassen, car il est indispensable tant pour des raisons économiques que stratégiques d'éviter une fuite vers le Sud. Et pour n'être que trente-deux mille, les pêcheurs n'en sont pas moins influents. Et l'accident de l'*Amoco-Cadiz* est venu apporter de l'eau au moulin de ceux qui trouvent les mesures de sécurité insuffisantes.

C'est le Storting qui devra trancher dans les mois à venir de ces choix. Or dans le débat sur la politique pétrolière qui s'est déroulé au Parlement le 16 mars, il n'a pas manqué de députés, comme M. Hans Rossbach, du parti libéral (Venstre), pour s'indigner : « *Il est très simple actuellement d'avoir une politique à courte vue et de dire qu'en raison de la crise économique nous devons épuiser ces ressources plus rapidement que nous ne l'aurions fait normalement. Je crois qu'à long terme ce n'est pas une politique avisée. Je crois aussi que les générations qui nous suivront diront que nous avons épuisé ces ressources beaucoup trop rapidement.* »

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 couronne norvégienne = 0,85 F.

# La deuxième grande aventure des compagnies françaises

De notre envoyé spécial

FRIGG (mer du Nord). — Les cartes marines, il y a moins de dix ans, ne signalaient, à l'intersection du 60e parallèle et du second degré de longitude est, qu'une mer trop souvent rébarbative et 100 mètres de fond. Pourtant, quelque part à mi-chemin des granits sombres de l'écossaise Aberdeen et de l'austérité toute luthérienne de Stavanger la norvégienne — deux ports réputés pour leur saumon fumé, — le navigateur a désormais la surprise de découvrir une pléiade d'îles de béton et d'acier : la première grande aventure pour les compagnies pétrolières françaises depuis la découverte du Sahara.

Lorsque, au mois de juin 1971, Elf-Norge découvrit, à la limite des eaux territoriales britanniques et norvégiennes, piégé dans une couche de sable de l'éocène inférieur, un vaste champ de gaz sec — un peu plus important que Lacq (200 milliards de mètres cubes), la filiale d'Elf-Aquitaine se doutait-elle des difficultés qui l'attendaient ? Confirmée par un forage de Total Oil Marine en zone britannique quelques mois plus tard, la découverte était déclarée « *commerciale* » en avril 1972.

Il fallut d'abord résoudre le problème posé par la double nationalité du gisement, les deux Etats devant s'accorder sur le partage des réserves, la libre circulation des personnes et des matériels, la détermination des conditions de sécurité, enfin la perception des taxes et redevances. La Norvège et la Grande-Bretagne ont donc signé un « *traité de Frigg* », qui fixe les règles d'exploitation du gisement et du transport de production. Ratifié par le Parlement à Oslo, le 18 janvier 1977, il est entré en vigueur le 22 juillet 1977.

Dans le même temps, les deux sociétés opératrices décidaient, pour plus d'efficacité, de se répartir les tâches : Elf s'occuperait du développement du gisement et Total de la pose des gazoducs et de la construction d'une usine chargée de séparer le gaz (95 % de méthane et 4 % d'éthane) des condensats à Saint-Fergus, à une quarantaine de kilomètres au nord d'Aberdeen, car il semblait trop difficile de faire traverser à un gazoduc la fosse marine qui longe la côte de Norvège.

Il fallut ensuite faire face aux multiples difficultés techniques. La mer du Nord n'est pas le golfe du Mexique. Le vent y atteint parfois 200 kilomètres à l'heure, et les vagues une trentaine de mètres. Fallait-il donc choisir pour la construction des structures l'acier ou le béton ? Jamais non plus on n'avait réalisé de soudures sous-marines — pour la pose des gazoducs — à plus de 150 mètres sous l'eau. On innova donc. Sans le naufrage de la première plate-forme rendue inutilisable — ce qui retarda les travaux d'un an, — la réussite technique eût été totale, avec des fournisseurs tant suédois que norvégiens, britanniques ou français (grâce à Elf et Total, les entreprises françaises obtinrent 37 % des contrats).

### Sans la hausse décidée par l'OPEP...

Les compagnies durent ensuite tenir le pari financier. En cinq ans, les coûts ont glissé de 5 à 15 milliards de francs (l'équivalent du projet Concorde) tant en raison des retards que des grèves et des conditions météorologiques plus difficiles que prévu, alors que les deux gouvernements revoyaient la fiscalité. Les seuls intérêts intercalaires s'élèvent à plus de 2 milliards de francs. Sans la hausse du prix du pétrole à la fin de 1973 — et l'augmentation du gaz qui s'ensuivit, — l'opération ne se serait-elle pas soldée par une catastrophe financière ?

On ne parle pas de l'intendance, l'organisation de ces ballets d'hélicoptères et de navires, la location d'hôtels flottants — en fait des plates-formes de forages — pour loger les quelque deux mille cinq cents ouvriers de toutes nationalités que connut l'étrange chantier, l'apport aussi de matériel et le ravitaillement de ces îles par des mers parfois d'une incroyable hostilité.

Pourtant, à 9 h. 30 le 13 septembre 1977, un premier gazoduc était ouvert ; le gaz pouvait s'écouler jusqu'à la côte écossaise.

Le champ est ainsi composé de six plates-formes, dont trois ont des structures en béton : une d'habitation et de contrôle, un support de torche et deux couples production-traitement, l'un situé en zone britannique et l'autre en zone norvégienne (chaque plate-forme de production comportant vingt-quatre forages, le traitement consistant principalement à assécher le gaz).

### L'acheteur unique

Après traitement, le gaz est envoyé à Saint-Fergus — soit à 365 kilomètres, par deux gazoducs de 81 centimètres de diamètre. A mi-chemin est située une plate-forme de recompression actuellement inutile (la pression est de 147 barres) mais qui, pour rentabiliser le projet, va prochainement récupérer le gaz de petits gisements comme Piper et Tartan.

Quelques centaines d'hommes vont maintenant se relayer sur ces îles artificielles (le plus souvent tous les quinze jours) pour fournir en rythme de croisière à la British Gas Corporation — acheteur de toute la production de Frigg — 15 milliards de mètres cubes de gaz par an, soit le tiers de la consommation britannique. D'hommes et de femmes, car dans le milieu profondément misogyne des pétroliers — ne dit-on pas souvent qu'une femme sur une plate-forme porte malheur ? — la Norvège a imposé que les femmes puissent, elles aussi, travailler à bord. Innovation dont nul ne s'étonnera de la part d'un royaume qui fit figure de pionnier en accordant le droit de vote aux femmes en 1910.

B. D.

# Les notes de lecture

## d'Alfred Sauvy

### ● ECONOMIE POLITIQUE DE LA PLANIFICATION EN SYSTÈME SOCIALISTE.

Marie Lavigne et collaborateurs

« Ce sera un rien de régler la production sur les besoins », écrivait le grand ingénu Engels. La seule lecture du titre, un peu lourd, de l'ouvrage et des titres des douze études du *Groupe de recherche sur la théorie de l'économie socialiste*, rassemblées et présentées par le professeur Marie Lavigne de Paris-I, nous donne à penser que « ce n'est pas un rien » d'analyser ici les travaux des spécialistes, anxieux de savoir comment se règle ou peut se régler la production. Les douze collaborateurs, autour du maître d'œuvre, sont enseignants de diverses universités ou chercheurs au C.N.R.S.

Une première partie se propose plutôt de préparer les aliments, c'est-à-dire de définir l'objectif du planificateur. C'est particulièrement le cas de F. Seurot (Paris XII), tandis que Laure Desprès (Nantes) examine avec soin la délicate maximation des biens de consommation. R. Tartarin (Nantes) met en question, de façon assez peu convaincante, la fameuse priorité des biens d'équipement. Autour de nous rôdent les ombres de Boukharine, Préobrajenski, Trotsky. Sous la plume de G. Duchesne (Paris-I) s'animent les économistes mathématiciens, grâce auxquels ont pu être admis, par le parti, des principes, qui, sous une forme littéraire, auraient été sévèrement condamnés. La loi de la valeur n'est-elle pas mise en péril ?

La seconde partie, que l'on eût souhaité plus étoffée, nous emmène à la cuisine, disons au cœur de la question. X. Richet (Paris-X) s'intéresse au mécanisme le plus satisfaisant, celui de la Hongrie. L'expression *vérité des prix* n'est pas expressément prononcée par J.-C. Asselain (Mine) et J. Boncœur (Paris-I), mais...

Hélène Mescheriakoff (Strasbourg-III) prend en charge le contrôle par la monnaie et le rôle de la banque. Nous trouvons curieusement en accusation les crédits commerciaux directs ; en revanche, apparaît la plus classique incitation à l'épargne. Barbara Rogulska (Paris-I et XII) et Krystina Szymkiewicz (C.N.R.S.) étudient respectivement le revenu et le commerce extérieur en Pologne.

La troisième partie c'est... la dégustation, y compris l'arrière-goût ; plus doctrinale, nous dirions presque théologique, elle se propose de situer, comme on dit, la société soviétique, après soixante ans de pratique. Tandis que W. Andreff (Limoges) dresse un long réquisitoire, où Ch. Bettelheim est traité sans ménagement, Veselin Djurdjevac traite de la propriété individuelle, étatique, sociale. Vient en bouquet, nous n'osons pas dire en vedette, Marie Lavigne avec ses conclusions sur la « société socialiste avancée », expression commode, mais quelque peu ambiguë, qui nous paraît signifier l'installation dans la réalité.

Excellent travail d'ensemble que le lecteur aimerait, peut-être, plus pourvu de résultats.

Sans doute, est-il agréable à des spécialistes de préférer la graphie russe des noms propres, mais l'alternance des deux, parfois pour le même nom, est difficilement défendable.

★ Economica, Paris, 1978, 24 cm., 327 p., 64 F.

### ● PROCÈS DE LA CROISSANCE.

Gunnar Myrdal

Si regrettable que soit le retard de cette édition française (l'ouvrage remonte à 1972-1973), nous prenons intérêt à connaître la pensée du « Nobel » suédois et, par elle, la meilleure conception de la socio-démocratie (sans nationalisation).

S'agissant du rassemblement d'articles et de textes de conférences revus pour ce volume, il ne faut pas chercher un plan suivi (peut-être est-ce préférable), mais une série d'observations pertinentes sur les événements économiques survenus depuis un demi-siècle et particulièrement depuis vingt ans.

Ce disciple de Wicksell, plus encore que de Keynes, ne peut manquer, dans ces quasi-Mémoires, l'inévitable auto-éloge, mais celui-ci est souvent mérité, encore que les résultats du modèle suédois restent peu convaincants, qu'il s'agisse de P.N.B. ou de hausse des prix.

Les libéraux des années 30 ou contemporains sont critiqués, comme il se doit, sans que, cependant, la pointe pénètre au cœur même des questions. La partie la plus faible est, en effet — comment s'en étonner ? — le chapitre sur la stagflation. La faiblesse des économistes contemporains, en matière de chômage, par peur de toucher des susceptibilités, est plus accusée encore pour les socialisants, puisque les libéraux ont toujours la ressource de dénoncer en bloc la nocivité des interventions et de regretter les neiges de jadis, c'est-à-dire de 1929.

Plus pertinentes les vues sur les pays appelés ici résolument « sous-développés ». Toutefois, les simplismes rituels se retrouvent en matière de population. Les résultats, éloquents et briseurs de dogme, de J.-C. Chesnais et A. Lefebvre, sont « classiquement » ignorés.

Du reste, nous retrouvons une lacune courante : les Scandinaves ne connaissent pas les travaux des pays situés plus au sud. Il semblerait qu'entre la Suède et l'Afrique il y ait un vaste océan, simplement taché d'une petite île : les Pays-Bas. Et c'est ainsi que, à propos de l'alimentation des hommes des pays riches, au détriment de ceux des pays pauvres, G. Borgström est *cité*, mais non René Dumont.

Bonne traduction, dans l'ensemble, par « Tradecom », malgré de regrettables « faux amis ». *Conventionnels* au lieu de *classiques* ; *approche* au lieu de *méthode* ; *technologie* pour *technique*, etc.

★ PUF, Paris, 1978, 22 cm., 280 p., 85 F.

### ● ANALYSE CONJONCTURELLE DU CHOMAGE.

Dominique Gambier

Si étonnant que cela paraisse *a priori*, assez rares sont les ouvrages consacrés au grand problème, au grand fléau, devant lequel les gouvernements sont impuissants. Et plus les auteurs semblent pénétrer profondément, plus ils sont à côté, non certes du sujet, mais du point essentiel, par peur de déplaire. Si méritoire que soit l'effort de ce jeune ingénieur, assistant, il confirme malheureusement la règle : les modèles et les formules sont bien construits, mais cette méthode est, nous le savons, par tant d'exemples, une façon de laisser de côté les facteurs difficiles à mesurer ou gênants. C'est que la conscience s'accompagne du souci de bonne conscience. Les méthodes ou auteurs américains sont pieusement utilisés ici, en dépit des résultats peu encourageants de leur pays.

Et cependant, la matière ne se limite pas, comme si souvent, à l'analyse globale et aux regrets de la faiblesse de LA demande (au singulier). Nous entrons, en effet, résolument dans les subtilités classiques du *structurel* et du *frictionnel* ; seulement, le trop dur est évité. Il semble étonnant, par exemple, qu'une analyse des années 50-70 accorde si peu de place à la venue d'une population complémentaire de 3 millions d'étrangers (et autant en Allemagne). Peut-être faudrait-il aussi examiner, sans peur, l'aisance des Mexicains à trouver un emploi, dans le pays aux six millions de chômeurs, et la facilité avec laquelle cinquante mille Vietnamiens et Cambodgiens se sont, malgré le handicap de la langue, insérés, tout récemment, dans notre population active. A tout le moins, l'étude de l'activité et du chômage devrait-elle faire intervenir des fonctions d'élasticité. Peut-être les solutions suggérées par une analyse complète ne seraient-elles pas politiquement acceptables, mais c'est l'affaire des hommes politiques et de l'opinion. A tout le moins, le problème serait-il posé.

Lorsqu'une maladie endémique persiste et s'étend, les regards se tournent logiquement vers les médecins. Encore faudrait-il que le souci de guérir l'emporte sur celui de la bonne réputation. Il y a diverses façons d'être humain ; celle qui est en honneur risque d'être inhumaine si l'on en juge aux résultats.

Bibliographie abondante du côté anglo-saxon, et curieusement lacunaire pour les travaux français.

★ PUF, Paris, 1978, 24 cm., 459 p., 99 F.

### ● SAUVER L'ÉCONOMIE.

André Fourçans

Le jeune professeur à l'ESSEC se rattache à la nouvelle école libérale qui s'est formée au moment où s'achevait la brillante période pendant laquelle l'économie semblait poussée par un vent favorable de 5 à 6 % par an d'expansion facile.

Son premier souci — et c'est aussi la partie la plus sûre de l'ouvrage — est de dissiper un certain nombre d'illusions ingénument inflationnistes. Nous le voyons, en particulier, décrire, sans grandes chances de succès populaire, les diverses fonctions du prix, en matière de production et de consommation. Ce travail de Sisyphe a été bien souvent entrepris depuis Sumer et peut-être avant, mais les simplismes demeurent.

Combattant le rejet de l'analyse économique elle-même, par M. Rocard et A. Meister (J. Attali n'est pas cité), l'auteur plonge dans l'aventure, sans recourir cependant à la facilité des modèles et du langage mathématique ; la dénonciation des failles éventuelles par le lecteur en est ainsi facilitée, notamment l'insuffisante prise en considération du facteur temps (durées, inerties, etc.). Peut-être eût-il été utile aussi d'insister sur les changements d'état d'esprit par accoutumance ; par exemple, quasi-suppression de toute baisse de prix, alors que le réflexe était si fréquent autrefois.

Le plus souvent, la dénonciation d'un « faux problème » ne fait que souligner la dure réalité de celui-ci. Plus subtile est la dénonciation d'un *faux dilemme*, en l'espèce, inflation ou chômage. Nous voilà au cœur du sujet, mais, cette fois encore, l'influence du chômage structurel est minimisée, ainsi que le rôle des venues d'étrangers pendant la période bénie. L'augmentation de la durée moyenne du chômage est interprétée comme une moindre volonté de retrouver du travail, mais peut résulter aussi de la difficulté de ce « marché ».

Peu à peu nous glissons — rien de péjoratif dans ce terme — vers l'optique monétaire, puis vers les charges sociales. Les suggestions de dividende social et d'aide à la personne sont trop incertaines pour être prises en considération ; mais, plus solides sont les vues sur la privatisation des charges sociales, si diabolique qu'elle soit selon divers milieu. L'exemple de la Suisse aurait pu être utilement évoqué ici.

En bref, nous trouvons ici un essai, une invitation à réfléchir, plus que des solutions concrètes. Le titre promettait davantage, mais ce n'est évidemment qu'un début.

★ Calmann Lévy, Paris, 1978, 21 cm., 246 p., 49 F.

### ● LA PARTICIPATION POUR LE DÉVELOPPEMENT.

Albert Meister

L'homme de mérite qui s'est, depuis quelques années, attaché aux rapports entre le développement et l'enseignement, qui a pénétré aussi les rouages de l'autogestion yougoslave nous donne aujourd'hui un ouvrage, où il n'est guère question de PIB, d'investissements ni de transferts de techniques, le projecteur étant surtout braqué sur l'administration des hommes, au sens large du mot.

En Afrique noire, les influences anglaise et française restent encore sensibles, les pays anglophones étant plutôt sous le régime du « développement communautaire », où jouent assez intensivement les autorités locales, tandis que les francophones recourent bien davantage à l'« animation rurale », à base de centralisation.

Les structures rurales africaines résistent cependant aux deux influences, s'avérant plus solides encore que le latifundisme de l'Amérique latine. Les paysans africains, est-il précisé, appellent ardemment le changement tout en refusant de se changer. Faut-il aller bien loin, pourrait-on observer, pour relever une telle contradiction ? Et, en rêvant un peu, nous trouverions *le Platane* de Valéry.

Devant cette résistance, la question s'est posée de savoir s'il ne serait pas plus opportun de laisser, quelque temps, une partie des campagnes hors de toute intervention. C'est oublier peut-être le rôle si troublant des techniques antimortelles...

Bien différente, l'Amérique latine, avec le heurt des groupes et des forces : partis politiques, syndicats, associations patronales, techniciens, coopératives, etc., au-dessus desquelles plane souvent le pouvoir militaire. La peur, si intense, d'un nouveau Cuba ne favorise pas toujours la mobilité.

*Et, par-dessus cet imbroglio, si l'on peut dire*, le flux massif, inexorable, de la campagne vers les grandes villes.

Quelques exemples concrets donneraient à cette remarquable étude plus de rayonnement encore.

★ Editions Economie et Humanisme, Les Editions ouvrières, Paris, 1978, 21 cm., 176 p., 36 F.

### ● SOCIALISME ET DÉVELOPPEMENT AU VIETNAM.

Lê Thanh Khoï

Le professeur à Paris-V et à l'Institut d'études du développement économique et social de Paris-I décrit — fort bien — les progrès de la reconstruction et du développement du Vietnam et les difficultés rencontrées. Tout est passé en revue : agriculture, industrie, enseignement, culture, santé (mais aucun taux de mortalité) et même population. Le plan familial vise à ramener le taux d'accroissement annuel de 3 % à 1 % en 1991-2000.

Il eût été utile, cependant, de mieux préciser les priorités effectives ou plus exactement de donner la répartition chiffrée des efforts déployés dans les diverses directions, comme aussi de formuler des critiques plus précises contre les erreurs qui ont dû inévitablement être commises.

Bibliographie où figure l'ouvrage semi classique du spécialiste L. Lavallée.

Excellente lecture, très recommandée.

★ IEDES et PUF, Paris, 1978, 24 cm., 323 p., 120 F.

# L'Égypte cherche son avenir dans le désert

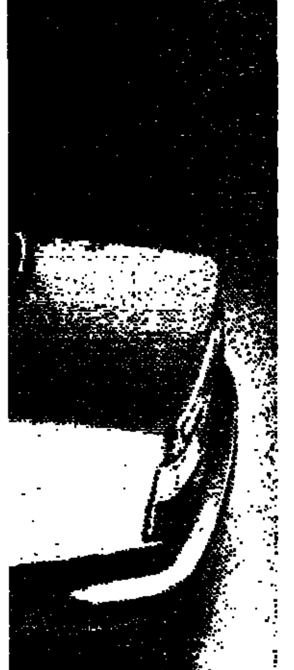
*(Suite de la page 19.)*

Les procédés modernes de forage ont l'avantage d'épargner la peine des hommes, mais ils sont très onéreux : 700 000 francs pour un puits moyen qui durera au maximum quinze ans.

Déjà pourtant le macadam relie au Nil d'une part Khargeb et Dekhleb, d'autre part Bahariéh, où les mines de fer exploitées depuis 1973 fournissent aujourd'hui 3 millions de tonnes de minerai par an aux hauts fourneaux d'Hélouan. Les pétroles des déserts et de la mer Rouge représentent maintenant une production annuelle de 20 millions de tonnes. Dans les oasis, le raïs a distribué à quelques dizaines de paysans enthousiastes des titres de propriété : toutefois les contraintes imposées par la nature et les faibles possibilités d'investissements étatiques ne permettent pas d'espérer la bonification de plus de 500 hectares par an, chiffre dérisoire eu égard aux besoins du pays. Quelque deux cent mille personnes pourront s'installer dans la Nouvelle-Vallée version réduite, d'ici à la fin du siècle. D'autres points du désert, plus proches de la Méditerranée, ou riverains de la mer Rouge, pourront aussi être mis en culture. Si l'Egypte ne trouve pas son avenir dans ses déserts, ce sera là au moins un appoint. La tâche, quelle que soit son ampleur, ne sera en tout cas pas aisée. En témoignent, au cours du lustre écoulé, les cinq ministres de l'agriculture et les cinq directeurs de l'organisme de la Nouvelle-Vallée « appelés à d'autres fonctions »...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

# SPORTS



## JUDO

### CHAMPIONNATS D'EUROPE

# Main basse des Allemands de l'Est

**Triomphe ou massacre. C'est, selon son cœur, qu'on peut commenter les résultats des judokas de l'Allemagne de l'Est au cours des championnats d'Europe de judo, qui se sont déroulés à Helsinki, du 5 au 7 mai : cinq médailles d'or (moins de 65 kg ; moins de 71 kg ; moins de 78 kg ; moins de 95 kg ; et toutes catégories), une médaille d'argent (moins de 86 kg) et une de bronze (moins de 86 kg). Dans toutes les catégories où un combattant a été engagé, il est monté sur le podium. Certes, l'an passé, la R.D.A. avait fait de même, mais avec un rapport inverse : cinq médailles de bronze pour une médaille d'or. Les judokas de la R.D.A. n'ont donc plus rien à envier aux nageuses de ce pays pour la moisson des médailles.**

**Les « perdants » de ces championnats sont les Soviétiques (une médaille d'or, deux d'argent et deux de bronze) et surtout les Français (deux médailles d'argent et deux de bronze). Les Néerlandais, avec le géant Peter Adelaar, et les Italiens, avec le super-léger Felice Marianni, ont bien su profiter de l'absence ou de la « faiblesse » des Allemands de l'Est dans ces catégories. Autre fait marquant, tous les garçons médaillés l'avaient déjà été au cours de ces trois dernières années, ce qui est la marque d'une certaine stabilité de l'élite européenne.**

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Un combat, le dernier après trois jours de compétitions parfois difficiles et fastidieuses à suivre, donne bien la note de ces championnats d'Europe. Deitmar Lorenz fait face à Jean-Luc Rougé pour le titre le plus envié, celui des « toutes catégories ». Les deux hommes se sont déjà rencontrés en 1975 pour la finale des championnats d'Europe des poids mi-lourds à Lyon. Lorenz avait pris l'avantage. Depuis, Jean-Luc Rougé s'est affirmé en gagnant un titre mondial. Qui peut gagner aujourd'hui ?

L'Allemand de l'Est monte sur le tapis déjà paré du titre de champion des moins de 95 kilos. Il a effectué au total treize combats et il en a gagné huit avant la limite. Il est surtout entouré d'une équipe qui a déjà à son actif quatre médailles d'or, une d'argent et une de bronze. Quoi qu'il arrive, elle sera la grande triomphatrice de ces championnats.

Le Français connaît la même situation en creux. Il a échoué chez les lourds et il reste marqué moralement par sa défaite contre le Néerlandais Adelaar. Et, le matin même, un jeune Belge, Robert Van de Walle, l'a proprement culbuté pendant la poule éliminatoire avant qu'un tout jeune Suisse, Philippe Montavon, ne lui oppose la plus farouche des résistances. Certes, il s'est fait pardonner en battant sur une projection d'épaules aussi belle et spontanée que l'an passé le colosse Géorgien Dzebilo Nijaradze, mais il a terminé épuisé l'assaut suivant face au Tchèque Novak. De surcroît, Rougé est le dernier espoir pour la France de gagner une médaille d'or. C'est donc un dur combat qui s'engage.

Le Français a la faveur du public, qui paraît tout à coup moins indifférent. Avec toute l'énergie dont il est capable, il tente de déraciner l'Allemand de l'Est. En vain, il lance avec hargne toutes ses techniques, même les plus audacieuses, les plus acrobatiques, les plus diaboliques. Rien n'y fait.

Deitmar Lorenz est pareil à un roc. Il n'est jamais inquiété par ces coups de boutoir qui déferlent pareils à la tempête. Bien au contraire, il demeure toujours dangereux par ses ripostes. Ce sont les « contres » qui ont permis à cet athlète dont le centre de gravité est naturellement et exceptionnellement bas de construire une carrière internationale déjà abondamment remplie. Mais aujourd'hui il attaque. Rivalisant en force pure avec le Français, qui pèse pourtant dix bons kilos de plus que lui, il se montre très offensif : d'abord de grands coups de pied au ras du sol destinés à ébranler la « base » de son adversaire, ensuite des jambes lancées comme des faux, des hanches, des épaules comme des bascules, des bras comme des leviers... Il se permet même de placer quelques-unes des spécialités de Rougé, qui, chaque fois est quelque peu en difficulté. Et ainsi Lorenz arrive à marquer l'avantage décisif.

On dira pour la défense de Jean-Luc Rougé qu'il n'avait pas récupéré complètement de la fatigue de ses deux combats précédents, que l'arbitrage ne lui a pas toujours été très favorable, ou même que son kimono — en matière de ski, c'est habituellement de fartage qu'il s'agit — ne convenait pas à la technique de son adversaire...

Il reste que, conformément à leurs habitudes, les Allemands de l'Est, Lorenz en particulier, sont arrivés à Helsinki après une préparation qui les mit en exceptionnelle condition physique alors que certains Français étaient blessés avant même la compétition. Il reste encore que le judo de la R.D.A. a franchi une étape. Ses combattants n'ont pas été que de belles mécaniques bien entraînées. Ils ont aussi montré des qualités techniques qu'ils n'avaient pas encore les années passées. Et le principal journal finlandais s'est trompé qui annonçait pour présenter les championnats : « *La technique française fait barrage à la force des pays de l'Est.* »

Le barrage n'a pas résisté à la force, car elle s'était adjoint la technique. La France, pour sa part, paraît avoir gagné en muscles, mais perdu en dynamisme. Pour peu que la R.D.A. trouve le poids lourd qui lui fait défaut en Finlande, sa domination sur le judo européen — voire mondial — risque d'être sans grand partage à l'avenir. En attendant, il reste pour se consoler cette petite phrase lâchée à la volée par l'ancien champion néerlandais Anton Geesink : « *Le vainqueur est le vainqueur, mais il n'est pas toujours le meilleur.* »

ALAIN GIRAUDO.

## RUGBY

### CHAMPIONNAT DE FRANCE

# Béziers au zénith

**Lyon. — Si le rugby n'intéresse pas les Lyonnais, pourquoi s'obstine-t-on à leur offrir, au détriment de villes où l'on aime ce jeu, le spectacle d'un quart de finale qui est aussi la revanche de la dernière finale du championnat de France ? Que c'est triste, un stade vide d'amateurs, agité ou peuplé de la seule passion des « supporters » venus de loin et réduit à un demi-silence, extasié chez les uns, stupéfait chez les autres, dès lors que le sort du match est scellé après quelques minutes de jeu. Pour prendre plaisir comme nous l'avons fait à ce Béziers-Perpignan — très supérieur par la qualité du jeu à la médiocre finale de l'an dernier, — il faut goûter le rugby comme on fait du lièvre, pour la saveur qu'il a, et sans trop chercher à savoir s'il a réussi à rattraper la tortue dans sa course.**

De notre envoyé spécial

Depuis le temps, qui parut parfois long, où nous voyons jouer et gagner cette équipe-champion, formée voici sept ans à Béziers, par Raoul Barrière, comme un commando de « marines » pour la reconquête de Corregidor, jamais peut-être sinon contre l'excellent XV gallois de Neath en 1972, pour l'inauguration du nouveau Parc des Princes, au temps où Alain Paco jouait demi d'ouverture, nous n'avions vu afficher une maîtrise aussi totale. Pendant la première mi-temps de ce quart de finale de Lyon, on vit *fonctionner dans sa plénitude* un mécanisme impitoyable.

Ces quinze gaillards soudés comme les tôles d'un croiseur de bataille et déroulant sans trêve vers le but adverse les lames d'une marée montante. Poussée d'autant plus efficace et perforante que son rythme varie sans cesse en fonction des embrayages et débrayages de ce merveilleux pilote qu'est Richard Astre. On ne voit pas comment on pourrait endiguer leur élan. Quel éléphant carthaginois trouva jamais meilleur cornac que ce petit bonhomme au museau fureteur qui fait valser son gros pack au gré de sa fantaisie créatrice ?

Les quatre essais marqués par le XV de Béziers avec une sorte d'évidence magistrale entre 15 h 46 et 16 h 08, ce samedi, le plus étonnant fut peut-être le dernier, celui que signa son capitaine. A 5 ou 6 mètres de la ligne de Perpignan, le gros pack des champions progresse, centimètre par centimètre, refoulant sereinement le huit des Catalans. Richard Astre rôde là derrière, à l'affût : dès que l'œuf sera pondu, on verra le petit renard s'en saisir, contournant la masse des géants ou servir ses arrières ? Mais non. Regardez le petit prince Richard : il se jette au cul de la mêlée, poussant aux côtés d'Estève le géant et, toutes proportions gardées, comme lui. Et puis il disparaît. Trois secondes, et le voilà surgissant de l'autre côté de cette montagne de muscles et pointant la balle dans l'herbe adverse. Un vrai passe-muraille : il m'a fallu revoir des extraits du match à la télévision le soir pour y croire vraiment. Admirable cohésion de ce groupe, assez bien tissé, tricoté, pour s'entrouvrir et laisser filtrer le nez pointu de son menu chef de file...

### Une force romaine

Souveraine : voilà bien le seul qualificatif que l'on trouve pour cette équipe dont Raoul Barrière disait ensuite, dans les vestiaires, qu'elle est « *vieillisante* ». Paul Valéry observait à propos des *Lettres persanes* qu'une société ne s'exprime jamais mieux qu'au moment où elle entre en décadence. A l'approche de son crépuscule, le XV déjà cinq fois champion de France jette ses plus beaux feux. Et ceux même d'entre nous qui prônons avec une nostalgique exaltation le rugby romanesque de l'école des Boniface ne peuvent se défendre d'acclamer cette force romaine et cet approfondissement d'un style tout tendu vers l'efficacité, le rendement, la productivité, au point d'en devenir beau.

On dira certes que sa grande leçon de rugby dominateur, Béziers ne la donna que pendant les quarante minutes où il joua adossé à un vent généreux et que, sitôt qu'il eut perdu cet avantage, le XV de Richard Astre, nanti d'un score de 26 à 0 à la mi-temps, se contenta de faire jeu égal avec son adversaire.

Alors, une bonne brise poussant les Catalans, se déroula une bonne moitié de match, enfin équilibré, jouée sous l'averse dans un très bon esprit, et où, passé l'invasion dévastatrice des quarante premières minutes qui les avait terrassés, purent s'affirmer les qualités d'une bonne équipe de Perpignan, animée par le très bon demi d'ouverture qu'est Jean *Lopez* — très supérieur à vrai dire à son vis-à-vis.

Mais, samedi 6 mai, Béziers, vainqueur 26 à 3, était hors de portée de qui que ce soit en France. Rien ne dit qu'Astre, Cantoni, Vaquerin et leurs camarades joueront les deux mi-temps de leur demi-finale à Bordeaux et éventuellement la finale à Paris avec le même bonheur, la même jubilante maîtrise. S'ils y parviennent, que peuvent donc espérer Toulousains, Montferrandais, Valentinois, les autres qualifiés pour la phase finale, sinon jouer aussi crânement qu'ont tenté de le faire, sous la lugubre pluie lyonnaise, les Catalans foudroyés ?

JEAN LACOUTURE.



## AUTOMOBILISME

### GRAND PRIX DE MONACO

# La première victoire de Patrick Depailler

Monaco. — Le Français Patrick Depailler (Tyrrell) a obtenu à Monaco, dimanche 7 mai, sa première victoire en Grand Prix. L'épreuve a été marquée par un départ manqué et une crevaison de l'Argentin Carlos Reutemann (Ferrari), meilleur temps des essais, qui a immédiatement perdu toutes ses chances, puis par un duel qui a opposé Depailler aux deux pilotes de Brabham, Lauda et Watson. Le premier, Watson, a dû laisser le champ libre à Depailler à la suite d'un freinage tardif qui l'a contraint à prendre une échappatoire, puis Lauda s'est arrêté un court instant à son stand, pour changer ses pneus arrière. Il s'est néanmoins classé deuxième devant Scheckter (Wolf), Watson, Pironi (Tyrrell) et Patrese (Arrows).

De tous les pilotes de formule 1 en activité, Patrick Depailler était celui qui courait depuis le plus longtemps après une victoire ; il était aussi celui qui la méritait sans doute le plus, eu égard à ses qualités et à son défaut chronique de réussite. Il conduit depuis ses débuts, voici quatre ans, pour le même constructeur Ken Tyrrell.

Depuis le Grand Prix de Monaco en 1973, le Britannique Ken Tyrrell cherchait un remplaçant à Jackie Stewart. Toute l'histoire de Depailler tient, par ricochets, dans la chronologie de ce remplacement. Déjà deux fois champion du monde — il le sera une troisième fois fin 1973. — Stewart avait confidentiellement annoncé à Tyrrell sa décision irrévocable de prendre sa retraite, quoi qu'il arrive. A l'époque, en grande partie grâce aux résultats de Stewart, Tyrrell était le constructeur en renom. Il n'avait donc que l'embarras du choix pour trouver l'oiseau rare capable, de son point de vue, de prendre la suite.

La succession était cependant complexe à assurer, étant entendu que le premier pilote de l'écurie devait être le Français François Cevert, co-équipier de Stewart depuis presque quatre ans. Il fallait trouver quelqu'un de qualité, sans pour autant remettre en cause la priorité dévolue à Cevert, ce que chacun, à l'époque, considérait logique à juste titre.

C'était en tout cas l'avis de Stewart, sans doute aussi celui de Tyrrell. Mais il avait tout intérêt à prendre deux bonnes assurances au lieu d'une. Tyrrell est avant tout Anglais et sa préférence, en 1973 (1), allait d'abord aux anglophones de naissance. Quelques jours avant le Grand Prix des Etats-Unis, en octobre 1973, il choisit de retenir les services du Sud-Africain Jody Scheckter. Cevert en conçut une

De notre envoyé spécial

vive amertume, tant il lui semblait évident que Scheckter ne pouvait se contenter du rôle de deuxième pilote. Par ce choix délibéré, l'équipe Tyrrell se retrouvait forte de deux premiers pilotes.

François Cevert se tuait le 6 octobre à Watkins-Glen au cours des essais du Grand Prix des Etats-Unis. Tyrrell avait donc à remettre sur le métier son talent de recruteur. Il décida de donner sa chance à un autre pilote français, Patrick Depailler, connu pour son sérieux et peu préoccupé, à ce moment-là, de contester à Scheckter son état de chef de file.

Quatre saisons et demie ont passé. Depailler, progressivement, s'est affirmé comme l'un des meilleurs pilotes du monde. Sans fracas, tout le contraire d'une vedette. Rien à voir avec le charme et le sens des relations publiques de Cevert, pas davantage de points communs avec Stewart, qui a « inventé » la communication dans le petit monde de la course. Depailler, en bon Auvergnat, ne s'intéressait qu'à l'aspect pratique de son sport et à gagner la confiance de Tyrrell par son travail et sa compétence. Sans doute avait-il compris qu'il ne servait à rien de jouer à la star sans en avoir les moyens — ni le palmarès — et qu'il valait mieux attendre son heure. A Clermont-Ferrand, on a les pieds sur terre, plus les racines. On est patient, avec la foi chevillée au corps. C'est tout le mérite de Depailler de n'avoir jamais douté de ses qualités.

### Champion de la malchance

Le temps passant, il devenait le meilleur pilote du monde à n'avoir jamais remporté de grand prix, une référence qu'il aurait volontiers laissé à d'autres. Scheckter avait gagné chez Tyrrell, tout comme précédemment Stewart et Cevert, mais lui, Depailler, échouait d'un rien chaque fois qu'il était en mesure de franchir en vainqueur la ligne d'arrivée d'un grand prix. Huit fois deuxième, un record. Souvent Tyrrell s'excusait, tant il savait que Depailler était étranger à cette poisse qui collait à sa carrière. Il y avait toujours quelque chose qui allait de travers, comme, par exemple, le 4 mars dernier, lorsqu'il fut dépassé, comble de malchance, par Peterson dans le tout dernier tour du Grand Prix d'Afrique du Sud. Tout le monde croyait bien, enfin, qu'il avait course gagnée. Partie remise pour un ennui d'alimentation d'essence qui s'ajoutait à sa réputation de pilote peu servi par la réussite.

Il est vrai aussi que Depailler était arrivé à la mauvaise époque chez Ken Tyrrell. Depuis 1973, les nouvelles voitures mises en service, dont celle à six roues, semblaient moins compétitives que leurs devancières, à moins que Stewart ait pris une part tout à fait décisive — ce que beaucoup croient aujourd'hui — dans les succès antérieurs de Tyrrell. Depailler n'avait cependant rien à se reprocher. Aucun pilote n'a sans doute autant discrètement travaillé à la mise au point de plusieurs voitures sans en obtenir la contrepartie légitime, c'est-à-dire le succès.

Jamais de dépit, du moins de manière tapageuse, jamais de déclarations laissant entendre qu'il perdait son temps et passait à côté de la notoriété en restant chez Tyrrell. Au contraire, pilote modèle, Depailler y allait toujours d'un compliment pour son constructeur, pour le sérieux de l'équipe. Chaque fois que l'occasion se présentait, il affirmait sa certitude qu'il avait fait le bon choix.

Pourtant, les propositions ne manquaient pas de changer de constructeur et de tenter sa chance ailleurs. Peut-être a-t-il été tenté, fortement même, mais, après réflexion, c'est jusqu'à présent la fidélité qui a prévalu. Depuis plusieurs mois, il avait entrepris la mise au point de la nouvelle Tyrrell, redevenue classique, après l'abandon de la voiture à six roues, prometteuse, mais dont le développement avait été un échec. Différente dans sa conception des autres Tyrrell, d'aspect moins robuste, la 008, avec laquelle il a gagné, dimanche 7 mai, à Monaco, n'est toujours pas considérée comme une réussite complète malgré sa légèreté et sa maniabilité. Le mini-ordinateur dont elle est équipée, aussi intéressant qu'il soit par sa capacité à transmettre instantanément le plus grand nombre d'informations pour la mise au point, ne semble pas devoir être la panacée. Au volant de sa 008, Depailler donne toujours l'impression d'être obligé de faire beaucoup d'acrobaties et il est sûr que la tenue de route de sa voiture n'est pas à citer en exemple.

Le mérite du vainqueur de Monaco, désormais, en prime, leader du championnat du monde, est d'autant plus grand d'être resté dans la roue de Watson, en guettant sa faute, puis d'avoir contenu Niki Lauda. Et pour une fois la chance était au rendez-vous ce 7 mai. Sans l'embouteillage du départ qui l'a pénalisé, Reutemann — sa Ferrari et ses pneus — paraissait bien imbattable.

FRANÇOIS JANIN.

(1) En 1978, l'écurie Tyrrell est composée de deux pilotes français, Patrick Depailler et Didier Pironi.

## LES RÉSULTATS

### Athlétisme

Bernard Lamitié a battu, le 6 mai, le record de France du triple saut à Fort-de-France, avec un bond de 16 m. 92. L'ancien record lui appartenait avec 16 m. 80.

### Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
(Grand Prix de Monaco)

1. Depailler (Tyrrell) ; 2. Lauda (Brabham), à 22 sec. 45 ; 3. Scheckter (Wolf), à 32 sec. 20 ; 4. Watson (Brabham), à 33 sec. 53 ; 5. Pironi (Tyrrell), à 1 min. 8 sec. 96 ; 6. Patrese (Arrows), etc.

Classement des championnats du monde après le cinquième des seize grands prix : 1. Depailler, 23 points ; 2. Reutemann et Andretti, 18 pts ; 4. Lauda, 16 pts ; 5. Peterson, 14 pts ; 6. Watson, 7 pts ; 7. Fittipaldi, 6 pts ; 8. Laffite, Pironi et Scheckter, 4 points, etc.

### Cyclisme

Le Belge Freddy Maertens a gagné les Quatre jours de Dunkerque en devançant le Français Jean-Pierre Danguillaume de 45 secondes et le Néerlandais Knetemann de 4 minutes 55 secondes.

Au Tour d'Espagne, le Français Bernard Hinault occupe la première place du classement général après douze étapes. Il précède l'Espagnol Pesarrodona de 8 secondes et le Français Bernaudeau de 57 secondes.

### Escrime

CHALLENGE JEANTY
à Paris
FINALE

1. Marcella Moldovan (Roum.), 4 v. ; 2. Nelly Giliasova (U.R.S.S.), 3 v. ; 3. Marie-Chantal Demaille (Fr.), 2 v. (— 2) ; 4. Elena Belova (U.R.S.S.), 2 v. (— 4) ; 5. Tsagaraeva (U.R.S.S.), 2 v. (— 5) ; 6. Sabine Bischoff (R.F.A.), 2 v. (— 6).

### Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(trente-deuxième journée)

A deux journées de la fin de la compétition, Lille a assuré son retour en première division en obtenant le match nul (1-1) contre le Paris-Football-Club.

GROUPE A

| | |
|---|---|
| Saint-Dié b. *Besançon | 1-0 |
| Angers b. *Ajaccio | 5-1 |
| Melun b. *Toulon | 2-1 |
| *Avignon et Cannes | 0-0 |
| *Martigues b. Haguenau | 3-0 |
| *Epinal b. Alès | 3-2 |
| *Fontainebleau b. Arles | 4-2 |
| *Toulouse et Chaumont | 1-1 |
| *Auxerre b. Béziers | 1-0 |

Classement. — 1. Angers, 47 pts ; 2. Besançon, 46 ; 3. Toulon, 42 ; 4. Cannes et Auxerre, 37 ; 6. Martigues et Epinal, 35 ; 8. Saint-Dié, 31 ; 9. Avignon et Ajaccio, 29 ; 11. Alès, Melun, Arles, Béziers et Toulouse, 28 ; 16. Chaumont, 27 ; 17. Haguenau, 19 ; 18. Fontainebleau, 18.

GROUPE B

| | |
|---|---|
| *Paris-F.-C. et Lille | 1-1 |
| *Dunkerque b. Red Star | 3-1 |
| Tours b. *Gueugnon | 2-1 |
| *Rennes b. Brest | 4-0 |
| *Limoges et Angoulême | 2-2 |
| Caen b. *Châteauroux | 1-0 |
| Lucé b. *Poissy | 1-0 |
| Guingamp b. *Quimper | 1-0 |
| *Nœux et Boulogne | 1-1 |

Classement. — 1. Lille, 48 pts ; 2. Paris-F.-C., 45 ; 3. Red Star, 43 ; 4. Dunkerque, 40 ; 5. Tours, 39 ; 6. Gueugnon, 37 ; 7. Lucé, 33 ; 8. Angoulême et Brest, 32 ; 10. Châteauroux, 31 ; 11. Boulogne et Quimper, 30 ; 13. Rennes, 27 ; 14. Guingamp, 26 ; 15. Limoges, 24 ; 16. Poissy, 22 ; 17. Nœux, 21 ; 18. Caen, 18.

### Handball

Dijon et la Stella de Saint-Maur se sont qualifiés pour la finale du championnat de France, prévue le 20 mai à Paris, en battant respectivement Ivry et le Paris université club. Chez les dames, le PUC a gagné le titre national en dominant Ivry par 21 à 8.

### Hippisme

Le prix « Télé-Poche », disputé le 7 mai à Longchamp, a été gagné par Lys River, suivi de Beyaca et de Poulaine. La combinaison gagnante du tiercé est 3, 16, 13.

### Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Demi-finales)

| | |
|---|---|
| Lézignan b. Toulouse | 12-2 |
| XIII Catal. b. Carcassonne | 23-12 |

### Judo

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Mi-légers. — 1. Reissmann (All. de l'Est) ; 2. Solodouchine (U.R.S.S.) ; 3. Kosik (Youg.) et Tuncsik (Hong.).

Légers. — 1. Krueger (All. de l'Est) ; 2. Dordant (All. de l'Ouest) ; 3. Adams (G.-B.) et Molnar (Hong.).

Super-légers. — 1. Mariani (It.) ; 2. Szabo (Roum.) ; 3. Arndt (All. de l'Est) et Pogozelov (U.R.S.S.).

Mi-moyens. — 1. Heinke (All. de l'Est) et Asamczyk (Pol.) ; 3. Tchoulouyan (Fr.) et Jatowot (Autr.).

Toutes catégories. — 1. Lorenz (All. de l'Est) ; 2. Rougé (Fr.) ; 3. Varga (Hong.) et Nijaradze (U. R. S. S.).

### Motocyclisme

GRAND PRIX DE FRANCE
A NOGARO

125 cm3. — 1. Bianchi (Minarelli, It.) ; 2. Lazzarini (M. B. A., It.) ; 3. Carlsson (Morbilli, Suède).

250 cm3. — 1. Hansford (Kawasaki, Austr.) ; 2. Roberts (Yamaha, E.-U.) ; 3. Ballington (Kawasaki, Af. du Sud).

350 cm3. — 1. Hansford (Kawasaki, Austr.) ; 2. Ballington (Kawasaki, Af. du Sud) ; 3. Ekerold (Yamaha, Af. du Sud).

500 cm3. — 1. Roberts (Yamaha, E.-U.) ; 2. Hennen (Suzuki, E.-U.) ; 3. Sheene (Suzuki, G.-B.) ; 4. Estrosi (Suzuki, Fr.).

### Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quarts de finale)

A Lyon :
Béziers b. U.S.A. Perpignan 26-3

A Brive :
Montferrand b. Narbonne 22-18

A Béziers :
Valence b. Lourdes 15-9

A Agen :
St. Toulousain b. Bagnères 18-14

Pour les demi-finales, Béziers rencontrera le Stade Toulousain le 13 mai à Bordeaux, et Valence sera opposé à Montferrand, le lendemain à Toulouse.

### Tennis de table

CHAMPIONNATS DE FRANCE
à La Roche-sur-Yon

Jacques Secrétin a remporté son douzième titre national individuel en battant, en finale, Patrick Birocheau par 3 sets à 1 (21-14, 11-21, 21-3, 21-19). Dans l'épreuve féminine, Brigitte Thiriet s'est imposée en finale contre Patricia Germain par 3 sets à 0 (21-11, 21-3, 21-16).

# SPORTS

## AÉROSTATION

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTGOLFIÈRE

## La « course au renard » en famille

De notre envoyé spécial

**Arc-et-Senans. — C'est dans le site des Salines royales de Chaux, conçu au dix-huitième siècle par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux, à Arc-et-Senans (Doubs), qu'a eu lieu, du jeudi 4 au dimanche 7 mai, la première manche du 4e championnat de France de montgolfière. La deuxième et dernière manche du championnat devrait avoir lieu à Roanne, les 6, 7 et 8 octobre prochain. Des trois épreuves homologuées, Arnaud de Villars, l'un des vingt-six concurrents, est sorti vainqueur.**

Est-ce un hasard si le vainqueur de cette première manche est l'enfant terrible des pilotes de montgolfière ? Arnaud de Villars — *il le claironne* — est partisan d'un certain professionnalisme. Ses propos, lors d'un *briefing*, samedi 6 mai, ont provoqué des remous. « *Argent* », « *Mercantilisme* », « *Amateurisme* », « *Compétition* », ces mots ont été lancés et ont choqué plus d'un adepte du « *ballon* ». *Et pourtant... A son* tour l'aérostation vit une croissance surprenante.

De quinze, il y a trois ou quatre ans, le nombre des ballons, en France, atteint aujourd'hui quatre-vingt-cinq. *A la poignée d'* « anciens » toujours sur le terrain et alertes à prendre le « *bon vent* » se sont mêlés, depuis deux ans, une centaine de nouveaux pilotes. N'importe ! Passe pour la croissance du nombre de montgolfières, mais ne sombrons pas dans des préoccupations matérielles et par trop compétitives, semblait dire la majorité.

### Les aléas de la météo

Les pilotes français forment une famille, que l'on s'y tienne ! « *Nous sommes une bande de copains* », a souligné M. Maurice Chaize, président de la Fédération française d'aérostation. C'est vrai. Des copains qui forment un clan. La mode y est aujourd'hui aux casquettes à la Philéas Fogg. Coiffe sur le chef, bouffarde entre les dents, hautes bottes aux pieds, foulard noué autour du cou, le pilote s'en va ainsi de temps à autre sur le terrain humer le vent, « sentir » la météo. Il tapote la nacelle d'osier de son engin, tripote deux ou trois sangles. Bernique ! La météo est pourrie... On se consulte, on grogne, *mais que peuvent faire les* « *techniques douces* » contre les éléments déchaînés ? Rien.

Telle est la raison de ces longs week-ends que s'octroient les pilotes. La *météo est capricieuse, soit ! On attend toujours* qu'elle s'améliore. Heureusement *il y a les concurrents, les retrouvailles. Il y a les récits d'anciens vols,* les commentaires passionnés des épreuves. Le récit d'une « *course au renard* » *peut durer longtemps.* Dans son principe, rien n'est plus simple pourtant. Une montgolfière, *le* « renard », décolle et se pose dans la nature. *Un laps de temps* déterminé *après cet envol, les* concurrents de la course doivent partir et réussir à se poser au plus près du « renard ».

Il est difficile pour le néophyte d'imaginer le nombre de plaintes et réclamations que déchaînent de telles courses. La caution de 250 francs demandée par la Fédération pour le dépôt d'une contestation freine peu les élans. Copains à terre, les pilotes deviendraient-ils grands adversaires *en l'air ? Le passe-*temps sportif et un brin élitiste se muerait-il en passe d'armes *non mouchetées ?* Peut-être. Individualiste forcené, une chose est sûre, chaque pilote veut gagner. Finis alors le doux rêve et la contemplation du paysage qui défile, le pilote a les yeux rivés sur le « renard » (cible de la course). Plus rien d'autre ne compte, surtout lorsque ce dernier, comme ce fut le cas dimanche, a disparu dans la brume.

LAURENT GREILSAMER.

# CARNET

### Réceptions

— A l'occasion du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, l'ambassadeur d'Israël en France, M. Mordechai Gazit, recevra les ressortissants israéliens le jeudi 11 mai, à 10 heures, à l'ambassade, 3, rue Rabelais, Paris-8e.

### Naissances

— M. Georges Van Erck et Mme, née Yolande Martin de Grady de Horion, et Emmanuelle ont la joie de faire part de la naissance de
**Armel,**
le 20 avril 1978.
1675 York Avenue,
New York, New York 10028.

— M. Hubert Tardieu, Mme née Danielle Naudet et Magali ont la joie d'annoncer la naissance de
**Etienne,**
le 28 avril 1978.
Avenue Fontenaille,
13100 Aix-en-Provence.

— M. et Mme Vincent FÉRON et Caroline sont heureux d'annoncer la naissance de
**Julie.**
Meudon, 5 mai 1978.

### Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles du
**capitaine Alain PETIOT,**
fils de M. Albert PETIOT et de Mme, née Marie-Josèphe Cornet, avec
**Mlle Anne DEBUIRE,**
fille de M. Jacques DEBUIRE et de Mme, née Thérèse Gossellin.
Carleton Officers'Mess,
Oromocto, NB. EOG 2 PO. Canada.
3, Côte-des-Fourches,
55000 Bar-le-Duc.
Herbecques,
62310 Fruges.

### Mariage

— On nous prie d'annoncer le mariage de
**Edith BARRAULT**
et
**Raymond BÉRARD,**
qui a été célébré le 29 avril 1978, à Iguerande 71110.

### Décès

— Nous apprenons le décès de
**M. Pierre BOUYON,**
vice-président
de la
chambre de commerce et d'industrie
de Saint-Nazaire.

[Né en 1912 à *Mareuil-sur-Belle* (Dordogne), ingénieur des Arts et métiers et de l'Ecole nationale supérieure du pétrole, M. Bouyon, qui avait dès 1935 commencé sa carrière dans une raffinerie, devenait en 1963 directeur des raffineries Antar-Pétroles de l'Atlantique, de Donges et de Verne-sur-Seiche, puis, en 1970, conseiller technique de la direction générale de cette firme. Entré en 1964 comme membre associé de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire, il en était vice-président depuis 1974. Membre du Comité économique et social des pays de Loire depuis 1974, il était également maire adjoint de La Baule.]

— M. et Mme Dominique Engel,
M. et Mme Marcel Gassmann,
M. et Mme Auguste Gassmann, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Nicolas ENGEL,**
survenu le 28 avril 1978, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans sa paroisse, le 1er mai.
57400 Sarraltroff.

— Mme Georges Etlin, née Mariette Wallach,
Mme Marcel Rheims, ses enfants et petits-enfants,
Mme Raphaël Etlin, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès survenu le 2 mai 1978, dans sa soixante-quatorzième année de
**Me Georges ETLIN,**
avocat à la Cour,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
leur époux, frère, beau-frère, oncle.
Les obsèques ont eu lieu à Metz sa ville natale.

— Souk-El-Arba, Vincennes.
Mme Michel Halimi, née Chaouat, ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté
**M. Michel HALIMI,**
survenu le 7 mai 1978, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 9 mai 1978.
On se réunira à 15 heures au cimetière nouveau de Vincennes, 296, avenue Victor-Hugo, à Fontenay-sous-Bois.
Cet avis tient lieu de faire-part.
189, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.

— Mme Heuzé, son épouse,
Solzic et Gilles Mann,
Philippe et Dominique Heuzé, ses enfants,
Mme Dalibard, sa sœur, et sa fille Katell,
Ses cousins et amis de Paris et du Boulonnais,
de Sainte-Anne-sur-Vilaine et du Grand Fougeray,
Le docteur Boulongne et le docteur Miniot, ses médecins,
ont la tristesse de faire part du décès de
**M. Hervé HEUZÉ,**
sous-préfet de Bar-sur-Aube,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Bar-sur-Aube le 4 mai 1978. Il est parti dans la paix de Dieu, à l'âge de soixante-trois ans.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, le mardi 9 mai, à 11 heures.

[Hervé Heuzé était né le 10 janvier 1915 à Guémené-Penfao (Loire-Atlantique). Chef de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine à la Libération, il avait été, l'année suivante, chargé de mission auprès du secrétaire général pour les affaires économiques d'Alsace-Lorraine. Avant sa nomination à Bar-sur-Aube, en 1972, M. Heuzé dirigeait au ministère de l'intérieur le bureau de coordination et de synthèse à la direction du personnel et du matériel de la police.]

— Le préfet de l'Aube,
Et les membres du corps préfectoral de l'Aube,
ont le regret de faire part du décès de
**M. Hervé HEUZÉ,**
sous-préfet de Bar-sur-Aube,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite.

— M. Jean Paira, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Paira, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Adolphe PAIRA,**
née Anna Sattler,
enlevée à leur affection le 2 mai 1978, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Riquewihr (Haut-Rhin).
68100 Mulhouse (Diaconat), le 6 mai 1978.

— M. et Mme Alain d'Acremont, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Desgruelles et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
**Mme André PENICAUD,**
née Suzanne Chardin,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
décédée le 5 mai 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La messe et l'inhumation auront lieu le mercredi 10 mai, à 14 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Guy Offret,
M. et Mme Bernard Hillemand,
M. et Mme Michel Philbert,
M. et Mme Hervé Offret,
M. et Mme François Chatillon,
M. Daniel Offret,
M. et Mme Alan Howlett,
Mlle Pascale Offret,
Mlle Clarisse Offret,
M. Pierre-Guillaume Offret,
M. Vincent Philbert,
Mlle Caroline Philbert,
Mlle Sylvie Philbert,
M. Antoine Philbert,
Laurent, Xavier et Alexis Chatillon,
Olivier Offret,
Les familles Borrel, Bigard, Huchet, Cangardel, Thoreux, Lechevalier et Ducarme,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Victor PHILBERT,**
née Blanche Orsoni,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
rappelée à Dieu le 30 avril 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mercredi 3 mai, en l'église de Lancieux (Côtes-du-Nord).
16, rue de Logelbach,
75017 Paris.
52, rue Grand-Pont, 76000 Rouen.
47, rue Pauline-Borghese,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jean Pierret,
M. et Mme Michel Bazin et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Pierret et leur fils,
Mme Priscille Pierret et ses filles,
M. et Mme Jean Benoit Yelnick et leur fils,
Mlle Laure Pierret,
M. Stéphane Pierret,
ont la douleur de faire part du décès accidentel à l'âge de vingt-sept ans de leur fils, frère, beau-frère et oncle
**Ludovic PIERRET.**
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale à Lussas (Ardèche), le samedi 6 mai 1978. Une messe sera célébrée à son intention le samedi 13 mai, à 15 h. 30, en l'église collégiale Saint-Loup de Brienon-sur-Armançon (Yonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, Grande-Rue,
89210 Brienon-sur-Armançon.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel du Nord,
ont le profond regret de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de
**M. Henri ROMON,**
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
président honoraire
de la Caisse régionale
du Crédit agricole mutuel du Nord.
Les obsèques auront lieu mercredi 10 mai 1978, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Sainghin-en-Weppes (Nord).

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui
**Mme Marc VEILLET-LAVALLÉE,**
née Marie-Magdeleine Le Bos,
endormie dans la paix à l'âge de soixante-quatorze ans, le 19 avril 1978.
De la part de
Mme Charles Le Bos,
M. et Mme Michel Veillet-Lavallée et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Veillet-Lavallée,
M. et Mme Jacques Veillet-Lavallée et leurs enfants,
M. et Mme Guy Veillet-Lavallée et leurs enfants,
Mlle Claudine Veillet-Lavallée,
Mme Neymon de Neyfeldt et ses enfants,
Et toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 24 avril, en l'église de Montigny-sur-Loing (77).
Une messe sera célébrée à Paris en l'église de la Trinité, chapelle de la Vierge, le jeudi 18 mai, à 18 h. 30.

### Remerciements

— Mme Georges Holderith,
M. et Mme Guy Holderith et Michel,
M. et Mme Wulf Haino et Catherine,
expriment leur sincère reconnaissance pour toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de
**M. Georges HOLDERITH.**
Lauterbourg.
Strasbourg.

— Mme William Borel,
Ses enfants et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de
**M. William BOREL,**
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

### Anniversaires

— En souvenir du docteur
**Georges GAILLEMIN,**
député des Vosges,
pour ses enfants, et tous les petits-enfants qu'il n'aura pas connus, une messe sera célébrée à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, 5e, le 17 mai 1978, vingtième anniversaire de son rappel à Dieu.

— A ceux qui l'ont connu et aimé, il est demandé une pensée pour
**Alain MOPPERT,**
disparu brutalement le 9 mai 1976.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
**Jacques-André WEINMAN,**
député du Doubs,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé, en y associant son petit-fils
**Maximilien-Balthazar HENRI,**
décédé le 28 novembre 1977
De la part d'Ellis et Yveline Henri.

### Messes anniversaires

— Pour le seizième anniversaire du retour à Dieu de
**François GIRY,**
une eucharistie sera célébrée, le 17 mai, à 21 heures, présidée par le P. Lustiger, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (entrée par le 96 du boulevard Murat, 16e).

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
**M. Jean BRILLIÉ,**
une messe sera célébrée le mercredi 10 mai, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (chapelle Jean-XXIII, entrée 24, rue de Chaillot).

### Communications diverses

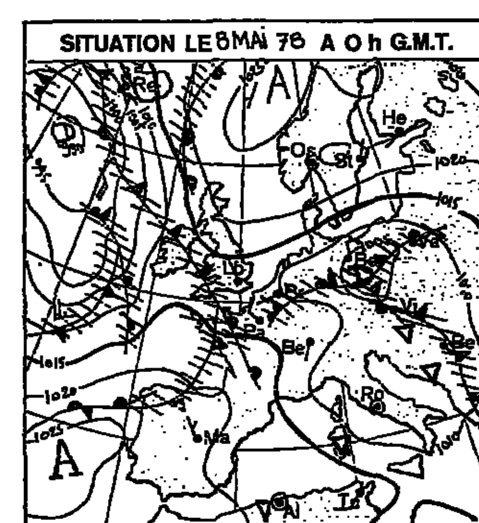
— L'Association consistoriale israélite de Paris et la commission administrative de la synagogue Victoire communiquent que la cérémonie du Yom Haatsmaout sera célébrée le jeudi 11 mai 1978, à 18 heures, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.





# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE







**Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 mai à 0 heure et le mardi 9 mai à 24 heures :**

Les perturbations qui viennent de l'Atlantique ne pénétreront que lentement en France, où elles se désagrégeront progressivement.

Mardi, le temps sera médiocre sur notre pays, surtout le matin : ciel couvert et faibles pluies de la Bretagne aux Pyrénées ; pluies intermittentes également de l'Alsace à la Bourgogne et au nord des Alpes. Ailleurs, nuages bas abondants et localement brumes ou brouillards. Au cours de la journée, les pluies deviendront plus rares et des éclaircies se développeront ; celles-ci seront souvent belles dans le Midi méditerranéen.

Les vents viendront du nord-ouest ; ils seront parfois forts en Méditerranée, modérés et irréguliers ailleurs.

Les températures minimales varieront peu, mais les maxima seront en hausse par rapport à ceux de lundi.

Le lundi 8 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,9 millibars, soit 759,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mai ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 11 ; Bordeaux, 16 et 12 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 10 ; Dijon, 14 et 8 ; Grenoble, 11 et 8 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 14 et 8 ; Marseille, 16 et 12 ; Nancy, 9 et 7 ; Nantes, 16 et 11 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 18 et 4 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 10 et 8 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 15 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

*Températures relevées à l'étranger* : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 14 et 9 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le Caire, 20 et 17 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 18 et 6 ; Genève, 12 et 7 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 19 et 9 ; Moscou, 15 et 6 ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 10 et 2.

## A L'HOTEL DROUOT

Mc. ..

*EXPOSITION*

S. 1. - Obj. d'art et d'ameubl. 18e et 19e.
S. 2. - Import. ens. d'instrum. de musique.
S. 6. - Bijoux, montres.

*VENTES*

S. 11. - Obj. d'art d'Extr.-Orient.
S. 14. - Tableaux, Mob.
S. 18. - Numismat.

## P. T. T.

### DE NOUVEAUX ANNUAIRES A PARTIR DE 1979

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. confirme qu'à partir de 1979 les annuaires des abonnés de la Ville de Paris seront fabriqués par photocomposition (lire l'article d'Alain Faujas dans « le Monde » du 22 mars).

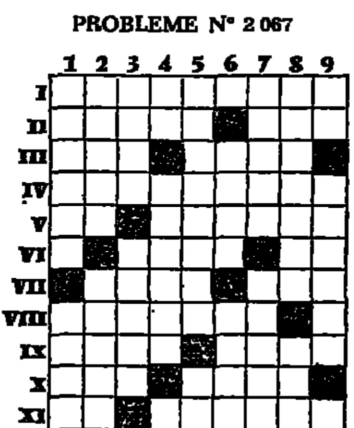
L'utilisation de ce nouveau procédé, précise le secrétariat d'Etat, permettra d'améliorer très sensiblement leur présentation et rendra possible une parution annuelle des listes alphabétiques et professionnelles. L'annuaire alphabétique et l'annuaire professionnel deviendront en effet complémentaires, l'inscription gratuite de la profession étant supprimée de la liste alphabétique, sauf pour les médecins.

De ce fait, les abonnés pourront être inscrits gratuitement dans la liste professionnelle sous une des rubriques existantes, sous réserve d'en faire la demande à leur agence commerciale avant le 15 septembre 1978.

Néanmoins, les abonnés qui trouveraient un intérêt certain au maintien de l'indication de leur profession dans la liste alphabétique auront la possibilité d'obtenir une inscription complémentaire payante.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 067



HORIZONTALEMENT

I. Font le vide dans les bars. — II. Loin d'être souple ; Elément d'une population céleste ou urbaine. — III. Soutient quelque peu celui qui va payer sa dette à la société (graphie admise) ; Dans une expression tirée de l'Evangile. — IV. Abîme un tissu. — V. Respectés par des conformistes ; Débiles. — VI. Croissent dans les bois ; Préposition. — VII. Ouvre la porte avec son bec ; Livre de chevet pour commis voyageurs. — VIII. Se donna du bon temps. — IX. Parties du corps ; Portait une jolie écharpe. — X. Article ; Bien monté en flèches. — XI. Vient d'être ; Commune, en Belgique.

VERTICALEMENT

1. A toujours besoin d'être réparée ; Réserve d'énergie. — 2. Méchants quand ils sont bons ; Risquent rarement d'être pris de court. — 3. Le rapport entre six et dix ; Sont malsaines. — 4. Abréviation ; Bien vues par les membres d'une commission d'hygiène. — 5. Dures à supporter ; Interjection. — 6. Trous ; Drôle quand il est triste. — 7. Pierre qui roule ; Constructeur occasionnel. — 8. Prénom ; Baie. — 9. Pronom ; Participent à une mise au point.

**Solution du problème n° 2 066**

*Horizontalement*

I. Etrier ; Er. — II. Drôme ; Ste. — III. Ras ; OEP. — IV. Ecal (lace) ; Auto. — V. Da ; Usités. — VI. Ostende. — VII. Et ; An. — VIII. Pitres. — IX. Minée ; De. — X. Mets ; Mous. — XI. E.S.E. ; Broc.

*Verticalement*

1. Edredon ; Mme. — 2. Tracas ; Pies. — 3. Rosa ; Teinte. — 4. Im ; Luettes. — 5. Ees ; SN ; Ré. — 6. Aidée ; MR. — 7. Soute ; Oo. — 8. Etête ; Duc. — 9. Reposantes.

GUY BROUTY.

## Journal officiel

*Sont publiés au* Journal officiel *du 7 mai 1978 :*

● UN DECRET portant publication de l'accord général (ensemble de quatre annexes) entre le gouvernement français et le gouvernement portugais concernant l'utilisation par la France de certaines facilités dans les îles Açores, signé à Lisbonne le 24 février 1977.

● UN ARRETE fixant les règles applicables aux services occasionnels de voyageur dans les départements de la Corse.

## Visites et conférences

**MARDI 9 MAI**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 15, 8, rue du Perche : « Autour de la rue de Bretagne et de la rue de Saintonge » (Mme Barbier).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

14 h. 30, 28, rue des Tournelles : « L'hôtel Mansart de Sagonne » (Paris et son histoire).

15 h., devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h., S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, M. Ueli Schaffer : « Exemples d'une architecture régionale en Suisse ».

18 h. 30 et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Swami Shraddhananda Giri : « La vie dans l'illusion et la vie dans la vérité » (L'Homme et la Connaissance).

20 h., Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Georges Raillard : « Terres de Tapies ».

20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, professeur René Ozon : « Les hormones sexuelles chez l'homme et les autres vertébrés ».

21 h., 147, avenue de Malakoff, M. Fernand Schwarz : « Psychologie occulte de l'homme » (Nouvelle Acropole).

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



3M

Laboratoires électriques européens à HAMBOURG

## ingénieur projets

ESE, ENSAM, ENSEM, etc.

Pour participer à l'élaboration et à la mise au point de produits pour des systèmes de jonction et de connexion utilisés dans l'industrie électrique, et particulièrement, dans le réseau de distribution de l'énergie.

Les candidats devront déjà être familiarisés avec la conception et la mise en œuvre de prototypes, l'élaboration de spécifications de matériel et de produits.

Travail d'équipe laissant une large part d'initiative pour le développement de prototypes et l'ingénierie d'application.

Langue de travail : Anglais.
Allemand souhaitable mais non indispensable.

Nombreuses liaisons Allemagne/France à assurer sur le plan interne 3M EUROPE et avec les entreprises françaises du secteur public.

Excellentes conditions de travail au sein d'une équipe internationale de jeunes ingénieurs.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE - Avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP.

PA SVP

---

## accountant
### WEST AFRICA

U.S. Company seeks ACCOUNTANT for Oil and Gas working interest in West Africa.

Audit and tax experience, fluency in French and English required. Oil and gas experience and knowledge of working conditions in West Africa highly desirable.

Position will report directly to resident Production Manager and functionally to U.S. Headquarters' staff.

Attractive salary and benefits based on experience.

*Reply in confidence with detailed resume under reference 3421-M to I.C.A. - 3, rue d'Hauteville 75010 Paris (France).*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

## ABIDJAN

SOCIETE INDUSTRIELLE DE PREMIER PLAN CHERCHE A POURVOIR LE POSTE DE

## CHEF DES SERVICES COMPTABLES

de formation SUP. de CO, DECS, Expertise Comptable ou équivalent. Le candidat devra prouver une expérience professionnelle confirmée (10 ans paraît le minimum) acquise, par exemple, au sein d'un cabinet d'audit et exercer avec succès, dans l'industrie.

Il sera obligatoirement bilingue Français/Anglais.

Conseiller permanent du Directeur Général, il aura pour mission l'animation des équipes comptables et financières et la supervision de :

- la comptabilité générale et analytique,
- le contrôle budgétaire,
- la fiscalité et les finances,
- la formation du personnel local.

La rémunération et les avantages garantis par contrat sont des éléments attractifs.

Les candidats intéressés sont invités à adresser un C.V. détaillé, photo et prétentions à :
FORMES et IDEES
1 bis, rue de Paradis, 75010 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANTE ENTREPRISE
leader sur ses marchés
recherche
pour l'IRAN

## DIRECTEUR FILIALE

Il prendra en charge la Vente et la Gestion commerciale de nos produits.

Le candidat retenu aura :
- 35 ans minimum.
- Une expérience de quelques années dans un poste commercial autonome dont 2 ans au moins à l'étranger.
- La pratique courante de l'anglais (allemand apprécié).

Il bénéficiera des avantages donnés à l'expatriation.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 61.749 CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

UIT

## UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche immédiatement pour

## INSTITUT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
## ORAN - ALGÉRIE

A. 1 **INGÉNIEUR** conseiller en organisation études ingénieurs de conception des télécommunications publiques
- Formation ingénieur grandes écoles ou agrégation Université. Expérience pratique sept ans minimum
- Contrat un an, possible trois ans.

B. 1 **INGÉNIEUR** enseignant sur systèmes logiques et informatique pour création cours et centre de calcul
- Formation école ingénieur spécialisée ou Université. Expérience pratique hardware et software sept ans minimum
- Contrat un an, possible deux ans.

Adr. C.V. détaillé avec proposition rémunération U.I.T., place des Nations - 1211 GENÈVE 20.

---

## POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS OUTRE-MER, ÉTRANGER

Canada, Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, H. et F. toutes professions.

Demandez notre revue spécialisée : MIGRATIONS (serv. T 40), 3, r. de Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

---

## COLLABORATEUR COMMERCIAL EXPORT
## AMORA AUSSAGE

Filiale d'un des tous premiers groupes alimentaires, notre marque est mondialement appréciée comme "Spécialité Française".

A un jeune cadre disponible à 70% de son temps, pour des déplacements à l'étranger, nous confierons le développement du C.A. Export sur plusieurs pays.

Responsable d'un budget, il devra contribuer à l'expansion des produits sur chaque marché et au lancement de gammes complémentaires en animant des importateurs et agents.

Une expérience de 2 à 3 ans de prospection et d'animation à l'exportation est souhaitable ainsi qu'une formation commerciale type SUP. de C.O. **Anglais** courant indispensable, la pratique de **l'allemand** ou de l'espagnol serait un atout supplémentaire.

Envoyez C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 78.29 à :

HORACE conseil
18, avenue de la République – 75011 PARIS.

---

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour missions longues durées auprès organisme de promotion des exportations d'un pays d'Afrique du Nord

**H.E.C. ou similaire**
5 ans d'expérience minimum

Adr. C.V., photo, prétentions, ss référ. BEJA (mention sur enveloppe) à : EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

---

GESTION 2000
Chantier Tunisie

**INGÉNIEURS CHEFS CHANTIER**
CHARPENTE METALLIQUE
Supervision montage
Expérience chantier exigée
246-42-01

---

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CONSTRUCTION** recrute
**INGÉNIEURS T.P.**
ELECTRICITE
et Collège d'Enseignement Privé AFRICAIN
Recrute pour la rentrée 78-79
**PROFESSEURS**
Adresser votre demande, référ., C.V., prét., à Mme Constantina, 3, bd de Magenta, PARIS (10e).

---

Important Fabricant Français de Sièges Haut de gamme recherche pour marché allemand

**CADRE DE VENTE**
- Très performant ;
- Bilingue allemand, français ;
- Expérience marché allemand indispensable ;
- Présence constante sur le terrain ;
- Participation à séminaire de vente.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à :
JEAN PREVOST S.A.
20, rue Danielle-Casanova,
94170 Le Perreux

---

Bureau d'études Paris recherche libre rapidement

**INGÉNIEUR-HYDRAULICIEN**

Diplômé d'une grande école, âge min. 35 ans, cet ingénieur doit pouvoir faire état d'une expérience confirmée en étude de schémas d'aménagement d'importants périmètres d'irrigation. - La pratique de la langue anglaise est nécessaire pour effectuer un premier séjour résidentiel à l'étranger.
Veuillez adresser votre candidature (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) sous la référence 3.147 à : MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

---

MEDECIN SANS FRONTIERE recherche POUR THAILANDE

**UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE**
ayant expérience outre-mer pour 3 mois

**UN ANESTHÉSISTE**
pour formation personnel pour 2 mois - départ juin

Contacter Médecin ss frontière, 19, rue Daviel, 75013 PARIS. Tél. : 589-95-64

---

Société Internationale Secteur Arts graphiques recherche pour filiale en Allemagne

**CADRE DÉBUTANT E.S.C.**
Logement + voiture
Formation assurée en France
Env. C.V. détaillé + photo à REGIE-PRESSE - n° T 004961 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

**ALGÉRIE**
Bureau d'études recrute (2 ans) pour unité clés en main (4.000 personnes)

**EXPERT COMPTABLE**
(gest. comptable et financière) ayant gde expér., mise en place et gest. de systèmes comptables et financiers, connaiss. pays arabe, sens de la formation. Env. C.V. et prét. à : CERAC 19 bis, r. des Sts-Pères, Paris-6e.

---

UNITED NATIONS AGENCY based in the Middle East requires

EDP SYSTEMS ANALYSTS (Ref. : EVN/5/78)
EDP PROGRAMMERS (Ref. : EVN/6/78)

with considerable experience at a senior level in an international, governmental or large scale commercial organisation.
Candidates should have exper. with the IBM 370/115 running under DOS/VS, using the Cobol and RPG II Languages.
Preference will be given to candidates who have also had experience with a conversion from an NCR 315.
For full details, including tax free salary and allowances ranging from US $ 15,800 to US $ 25,000 per annum depending on qualifications and exper., write to Director of personnel, C/O Unrwa Liaison Office, PS 81, United Nations, CH - 1211 Geneva 10, SWITZERLAND
On all correspondence please quote the reference number of the post being applied for.

---

CABINET D'INGENIEURS CONSEILS à vocation INTERNATIONALE offre situation en AMÉRIQUE LATINE à

## DIRECTEUR DE PROJET

ayt une formation d'ingénieur, spécialiste du bâtiment

Ce poste exige une réelle expérience dans la conduite d'importants chantiers T.C.E. et dans la négociation de contrats.

Une connaissance parfaite de la langue espagnole est indispensable.

Adresser C.V. détaillé n° 61.867 CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

## NESTLE

recherche

pour le compte de ses sociétés outre-mer

(Afrique, Amérique du Sud, Asie...) des

## INGÉNIEURS RESPONSABLES DE PRODUCTION

Au terme d'une formation spécialisée, ils se verront confier cette fonction dans une usine à l'étranger, avec notamment :
- la responsabilité de la fabrication ;
- l'optimalisation des techniques et procédés ;
- le planning de la production et l'organisation du travail ;
- la formation du personnel.

Ces emplois offrent à des ingénieurs en chimie, biologie, agronomie ou technologie alimentaire possédant environ 5 ans d'expérience, d'intéressantes perspectives de :

## CARRIÈRE OUTRE-MER

Ils requièrent :
- quelques années d'expérience dans l'industrie ;
- un esprit d'initiative et de décision ;
- la disponibilité et la capacité d'adaptation à de nouvelles conditions de vie et de travail ;
- de bonnes aptitudes linguistiques (Anglais ou Espagnol ou Allemand) ;
- un intérêt marqué pour la formation du personnel.

Adresser candidature détaillée avec C.V., photographie et copies de certificats à M. J. T. LANGER
Département du Personnel NESTLE
1800 VEVEY - SUISSE

---



## OGER

Entreprise de Bâtiment, C.A. 1977 : 800 MF
recherche pour **ARABIE SAOUDITE**

## directeur de travaux

Formation grandes écoles.
- Expérience 5 années minimum dans direction chantiers importants G.O. et T.C.E.
- Disponible sous un mois.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au Secrétariat Général, 98, bd Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

Emplois et Carrières

---

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

## DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

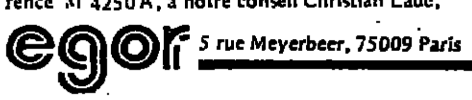
Nous sommes l'un des plus importants groupes internationaux dans l'industrie agro-alimentaire. Notre siège est aux U.S.A.

Nous recherchons un adjoint au Directeur de l'une de nos importantes opérations en Afrique Noire francophone avec lequel il partagera l'ensemble des tâches de production, de gestion, de commercialisation, de direction du personnel expatrié et local.

Nous souhaitons rencontrer un homme de formation supérieure, commerciale-gestion, ayant déjà une dizaine d'années d'expérience, dont plusieurs comme Chef de Service autonome avec implications financières. Il devra être familier des problèmes internationaux, politiques et économiques, parfaitement bilingue français anglais, et parler, si possible, l'espagnol.

La rémunération, nette, est très motivante et assortie d'avantages en nature logement, voiture, ...

Ce poste étant à pourvoir d'urgence, merci d'adresser dans les meilleurs délais votre c.v. complet, une lettre manuscrite et une photo, sous référence M 4250 A, à notre conseil Christian Laué,



egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

---

Nous cherchons, pour le compte d'une organisation hôtelière importante, avec siège en Suisse romande.

## CADRE SUPÉRIEUR

capable d'assurer seul tous travaux d'expertises, d'analyses et de contrôle, même au niveau le plus élevé.

Il est exigé une formation hôtelière de base et plusieurs années d'expérience, dont une partie à l'état-major d'une chaîne hôtelière. L'âge et la nationalité sont indifférents, mais le candidat étranger doit être au bénéfice d'un permis de travail suisse, car il doit prendre domicile dans la région lémanique. Maîtrise de la langue française indispensable (capacité rédactionnelle).

La rémunération correspond aux exigences. Le titre de directeur sera attribué très rapidement à ce nouveau collaborateur, s'il fournit la preuve des qualités professionnelles et humaines que l'on attend de lui.

Veuillez adresser des offres de service complètes, avec un document manuscrit, à ADEM-SELECTION CADRES, avenue de la Gare 20, 1003 Lausanne (Suisse). Discrétion garantie. Aucun dossier ne sera transmis à notre mandant sans l'accord formel du candidat

---

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche pour le

**CONSTANTINOIS**
**UN VISITEUR MÉDICAL**
CONFIRME

Nationalité algérienne.
Voiture indispensable.

Ecr. à n° 61.921 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris (1er).

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.**

---

Importante Société Textile AU MAROC recherche CONTREMAITRE spécialisé draperie homme laine peignée :
- Age 35-45 ans ;
- Expérience exigée.

Adresser réf. + C.V. + prét. à n° 750.580 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

---

## emplois internationaux emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## Etudes Marketing

**BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIALISES - STRASBOURG**

De par notre industrialisation exemplaire, notre recherche marketing permanente, nous occupons la position de leader sur le marché européen de la cloison amovible.
Notre Directeur des Etudes de marché recherche son successeur.
Vous effectuerez les études de marché permettant de déterminer les objectifs et stratégies de pénétration et d'expansion.
Vous ferez vivre l'information interne pour assurer l'atteinte des objectifs ou la prise de mesures correctives.
Vous assurerez les contacts avec les organismes professionnels, organiserez les moyens promotionnels et publicitaires et gérerez vos budgets.
Pour prendre cette fonction pleinement, vous assisterez son titulaire actuel durant deux ans.
Vous avez la trentaine et une formation commerciale supérieure. Votre expérience de plusieurs années se situe si possible dans une activité marketing dans les biens d'équipement.
Pour mener à bien votre tâche au niveau européen, il est indispensable que vous soyez trilingue (anglais-allemand).
Si vous pensez répondre à notre attente et si vous souhaitez en savoir davantage, faites parvenir rapidement votre C.V. détaillé sous réf. N° 2666 à notre conseil qui vous assure une totale discrétion.

40, rue du Tivoli 67000 STRASBOURG

managing

---

IMPTE SOCIÉTÉ FILIALE MULTINATIONALE
recrute pour son expansion

## CHEFS DE MAGASIN BRICOLAGE

POUR NOUVELLES SURFACES 1.000/3.000 m2

Vous souhaitez avoir votre avenir devant vous
NOUS VOUS OFFRONS :
- Une formation 3/6 mois suivie d'un perfectionnement continu.
- Une intégration dans une équipe dynamique.
- Une rémunération motivante.
- Des perspectives d'évolution de carrière à la mesure de vos résultats.

VOUS NOUS APPORTEZ :
- Une formation niveau baccalauréat Ecole Commerce très souhaitable.
- Un sens commercial réel.
- Des qualités de meneur d'hommes.
- De la méthode.
- Le sens de la responsabilité.
- Une grande capacité de travail.

Adr. lettre manus. C.V. et photo à M. J.-M. Letang 14. La Grand-Terre - Garons - 30800 SAINT-GILLES

---

INSTITUT LAUE-LANGEVIN
GRENOBLE
ORGANISME DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Franco-Allemand-Britannique
RECHERCHE

## INGENIEUR D'EXPLOITATION POUR SERVICE RÉACTEUR

Etudes de modification du réacteur (problèmes de vieillissement, modernisation, etc.)
Préparation de dossiers techniq. d'analyse de sûreté.

Possédant :
— Diplôme d'ingénieur mécanicien et si possible quelques années d'expérience dans la consctruction ou l'exploitation de réacteurs nucléaires, d'installations industrielles ou de recherche.

Langue Anglaise et Allemande souhaitable

Adresser C.V. manuscrit au Chef du Personnel
INSTITUT LAUE-LANGEVIN
156 X Centre de Tri
38043 GRENOBLE CEDEX

---

Entreprise ennoblissement
TEXTILE, SUD-EST
recherche
INGENIEUR CHIMISTE
Option textile ou ingénieur école de textile.
— Ayant quelqu. années de pratique ds la teinture ou l'impression p. occuper poste ingénieur ds son Laboratoire Application. Env. C.C. et préten. à N° T 05061 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

---

BSN-Emballage propose d'intégrer à son équipe marketing un jeune

## INGÉNIEUR INDUSTRIES ALIMENTAIRES COMME ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Il se formera aux différents aspects du marketing des emballages verre destinés à l'alimentaire : études de marches, gestion des produits, planification, contacts avec les organismes professionnels...

Sa formation technique lui permettra de jouer auprès de la clientèle un rôle de conseil et d'assistance pour l'utilisation de ces emballages sur de nouveaux marchés.

Ce poste intéresse un jeune diplômé (Industries Alimentaires, Agro...) ayant acquis une formation complémentaire type ISA, CESMA, IAE... et parlant l'Anglais.

Une première expérience de la vente serait appréciée.

Lieu du poste : Lyon.
Fréquents déplacements.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. P 01, à Patrick Dubert - BSN-Gervais Danone - 7, r. de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

## RESPONSABLE DE PRODUCTION

La Société (1150 p., 300 M de C.A.) fabrique et commercialise pour l'équipement de la cuisine, des cuisinières, fours, hottes et plaques.
Elle occupe une part importante du marché français dans ce domaine.
Elle recrute un responsable de Production pour l'Etablissement du siège. Sous les ordres du Directeur Technique, il assumera la responsabilité de la réalisation de tous les produits de l'Etablissement.
Le poste convient à un ingénieur AM, ECAM, ICAM, IPZ, de plus de 28 ans, possédant une expérience d'atelier dans la transformation des métaux.
Anglais nécessaire.
Rémunération 110 000 F. +
Lieu de travail : Est de la France.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 801 M.

---

Société multinationale recherche pour son
**Usine du SUD-OUEST (450 personnes)**

## Le Chef du Service Achats

Il est demandé un Diplôme d'Ingénieur Grande Ecole (CENTRALE, A.M., E.N.S.I. ...) et une expérience minimum de 2 ans dans l'industrie.
De grandes possibilités de carrière sont envisageables dans notre Groupe.
Adresser C.V., photo et prétentions sous No 61.778 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

NORMANDIE
Proximité Rouen
Usine moderne produits chimiques en continu (300 pers.)
recherche son

## CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

rattaché au directeur de l'Etablissement, responsable de 80 personnes, il sera chargé de superviser et de coordonner les ateliers d'entretien mécanique, électrique et de régulation, bureaux d'études, travaux neufs et l'inspection du matériel.

Ce poste convient à un ingénieur confirmé, formation Grande Ecole (A.M., I.D.N., Genie chimique, marine...) ayant si possible une expérience approfondie dans problèmes d'entretien de cette étendue.

Poste stable avec possibilités de promotion au sein d'un groupe important.

Lettre de candidature, C.V., photo, prétent. à adresser au

Centre de Psychologie Appliquée

69, rue de Monceau, Paris-8e sous référence 38 M 125.

---

## ETS HOSPITALIER

Privé LYON (300 lits)
recherche

## TRÉSORIER

Poste de cadre supérieur, chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.
Connaissances comptables approfondies nécessaires.
Très sérieuses réf. en matière de gestion hospitalière exigées. Bonne connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital souhaitée.
Ce poste qui comporte un logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1er septembre 1978.
Adresser candidature et C.V. manuscrits avec photo avant le 25 mai 1978.
Ecr. n° 751.955 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Recherche directeur établissem. socio-éducatif, 30 ans environ. Expérience : animation, gestion. C.V. et photo. CRAD B.P. 133. Argentan 61 200.

---

## COGEMA

*(Compagnie Générale des Matières Nucléaires)*
*Usine de la LA HAGUE*
*(près de Cherbourg)*

*Dans le cadre de l'extension des installations sur notre site, nous créons de nombreux emplois et proposons aux candidats que nous embauchons des possibilités d'évolution très intéressantes.*

*Dans l'immédiat, nous proposons 2 postes d'Ingénieurs.*

## ingénieur T.P. bâtiments industriels

*rattaché à la cellule Utilité - Travaux, il aura la responsabilité du lancement et du suivi des études, ainsi que du contrôle des travaux de gros œuvre et corps d'état secondaires.* *(Réf. 10.44-M)*

## ingénieur chimiste

*Il dirigera une centaine d'agents spécialisés dans la décontamination, les transports et la manutention.*

*Une formation complémentaire facilitera l'adaptation aux spécificités de la fonction.* *(Réf. 10.45-M)*

*Ecrivez en précisant la référence, aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.*



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
*B.P. 30 - 92420 Vaucresson*

---

## ingénieur méthodes

Société métallurgique fortement implantée en France et à l'étranger (+ de 1000 personnes, 150 km Paris Est) recherche pour sa Direction de Production

**Le poste :** en collaboration avec le Directeur de Production :
- conçoit un plan d'ensemble des implantations industrielles (processus et circuits) et propose amélioration postes en atelier,
- analyse et exploite données de gestion (coûts, prix de revient, rentabilité...),
- à terme, organise et contrôle les activités du personnel qui lui sera rattaché.

**L'Homme :** Ingénieur Méthodes de formation supérieure, **très expérimenté dans cette fonction dans un secteur métallurgique (tôlerie, chaudronnerie)** dont le savoir faire intègre l'évolution des modes d'organisations industrielles et les démarches correspondantes.

Age minimum 35 ans.

Présenter dossier de candidature (rémunération incluse) sous réf. IM/M à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris.
**Totale discrétion assurée.**

---

Nous recherchons

## CHEF DU SERVICE TITRES - BOURSE

Le poste à pourvoir (ville importante d'Alsace) exige la prise de responsabilités tant sur le plan commercial qu'administratif à la tête d'un service Titres-Bourse important.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et indication des prétentions sous No 62.319 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

## SCHNEIDER LADEN

*VOUS ETES :*

## jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou économique

*VOUS SAVEZ :*
qu'une première expérience de la vente et de l'assistance clientèle sera un tremplin pour le développement de votre carrière commerciale.

*NOUS PENSONS :*
que l'expansion continue du marché de l'électronique, la notoriété et la qualité de nos produits vous permettront de valoriser rapidement vos diplômes et vos connaissances.

*NOUS VOULONS :*
vous confier dans un 1er temps la responsabilité d'animer et de développer notre réseau clientèle sur un secteur géographique déterminé.

*NOUS VOUS PROPOSONS :*
de vous joindre à notre équipe de BORDEAUX.
Salaire annuel de départ : 52/59.000 F.

*Adresser votre C.V. détaillé à notre Département du Personnel, 12, rue Louis Bertrand 94200 IVRY S/SEINE.*

---

## CONTROLLER

**Région Nancy**
**Constructions Mécaniques** **150.000 F.**

Notre client, une société multinationale spécialisée dans la construction mécanique recherche pour sa plus importante usine en France (C.A. 300 millions de Francs) un Contrôleur Financier qui rendra compte au Directeur d'Usine. Agé au minimum de 32 ans, le candidat idéal de formation supérieure, aura une expérience financière et comptable confirmée, acquise en milieu industriel et dans une société anglo-saxonne. Dans cette fonction, il supervisera les services comptables, Budget et Informatique soit environ 25 personnes. La connaissance de l'anglais est fortement souhaitée. Les perspectives de développement de carrière dans cette société, une des leaders sur son marché, sont particulièrement intéressantes pour un homme ambitieux, compétent et capable de communiquer à tous les niveaux de Direction. Ecrire à Michel SOYER 6 avenue Marceau Paris 8ème sous la référence M851. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

---

## BANQUE HERVET

recrute
pour sa future succursale de LYON un

## EXPLOITANT CONFIRMÉ DE CLIENTÈLE PRIVÉE

C'est un homme de terrain qui a le goût des contacts et :
- une expérience minimum de 4 à 5 ans,
- un niveau d'études supérieures,
- une connaissance approfondie des marchés financiers, de la gestion de patrimoine et du marché lyonnais.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

BANQUE HERVET Direction du Personnel
127, avenue Charles de Gaulle,
92201 Neuilly-sur-Seine.

Plain Champs

---

TRÈS IMPT GROUPE INDUSTRIEL
Branche Electronique professionnelle
recherche pour CENTRE PRODUCTION
Grande ville de la MANCHE

## INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Responsabilités techniques et humaines.
Secteur de 200 personnes.
Expérience industrielle 3 à 4 ans appréciée en usinage méthodes et ordonnancement (petites et moyennes séries).
Langue anglaise souhaitée.

DISCRETION TOTALE ASSUREE

Ecrire avec curric. vitae détaillé ss le n° 62.213 à : CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

## QUELLE S.A.

SOCIETE DE VENTES PAR CORRESPONDANCE
s'agrandit et recherche pour renforcer ses services publicités

## UNE RÉDACTRICE ou RÉDACTEUR

Sa mission :
— Rédaction de message en marketing directe de jeux, concours, etc. ;
— Elaboration de lettres publicitaires ;
— Promotion d'articles.

Ce poste requiert une expérience en rédaction publicitaire, un esprit d'initiative, une parfaite maîtrise de la langue française. Niveau d'études supérieures et dactylographie.

Envoyer C.V. et prétentions au serv. du personnel QUELLE, 125, rue de Montara-Saran, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

---

SOCIETE D'ETUDES
recherche pour région MEDITERRANEENNE

## INGÉNIEUR

Pour étude et réalisation de documents de synthèse sur systèmes d'arme complexes.
Expérience industrielle nécessaire.
Poste réclamant initiative personnelle avec de nombreux contacts.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 61.998 CONTESSE PUBLIC., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 07.

---

Rech. Psycho-Pédagogue, expér. formation adultes, connaiss. milieu agricole pour responsabilité secteur formation. C.V. à C.R.F.P.S. B.P. 326 51061 Reims Cedex.

---

Pour NANCY

## CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

recherché par Société saine et structurée.
Ce cadre de commandement expérimenté et de formation supérieure (D.E.C.S. ou équiv.) aura la responsabilité de la gestion administrative et financière de la firme. Il dépendra directement du P.-D.G.

Des appointements élevés sont prévus en fonction de la personnalité, de son sens des responsabilités et des résultats obtenus par le titulaire de la fonction.

Envoyer C.V. a n° 62 308 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

---

Entreprise commerciale en pleine évolution recherche pour son siège de ST-DIZIER :

## CHEF COMPTABLE

— D.E.C.S. ou équivalent ;
— Formation complémentaire à la gestion souhaitée ;
— Réelle perspective d'avenir à candidat motivé.
Adr. C.V. dét. : photo et prét. à : M. PILC, G. B., 4, rue de l'Abbé-Cornu, 52100 Saint-Dizier. Téléphone : (25) 05-21-25.

---

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
situé à 100 km Paris
recherche son

## CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

(réf. 2681)

âgé de 28 ans minimum, de formation Sciences Pô, droit ou Sciences Eco.
Sous l'autorité du Secrétaire général, il sera responsable de l'administration générale, du service des études et de la documentation.
Une expérience de 2 à 3 ans au moins est nécessaire.

## UN ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE

(réf. 2682)

âgé de 28 ans minimum, de formation ESC, Sciences Eco ou IAE ; il aura pour mission le conseil en gestion aux P.M.I., l'aide aux créateurs d'entreprises et le suivi des problèmes de sous-traitance industrielle.
Une expérience de 2 à 3 ans est nécessaire.

## UN ATTACHE EXPORT

(réf. 2683)

ESC âgé de 26 ans min., il sera l'adjoint du Chef de Service ; il aura pour mission de fournir aide et conseils aux entreprises pour leur permettre de développer leurs ventes à l'exportation.
Bonne maîtrise de l'anglais + allemand ou espagnol.

Adr. lettre manusc. CV, photo (ret.) et prét. au

CABINET OPPERT Conseil en Recrutement
B.P. 4, 69 Bld Mal Joffre 92340 Bourg-la-Reine

P.L.

---

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE GROS OUTILLAGE, 750 personnes, Centre France, recherche pour son Bureau d'Etudes

## INGENIEUR PRODUIT

Formation AM, ICAM, ECAM, 27 ans minimum, expérience obligatoire atelier ou chantier plus 2 à 5 ans de Bureau d'Etudes.
Rattaché au Directeur Technique, il sera responsable études, développement et vie de nouveaux produits. Anglais souhaitable, allemand apprécié.
Rémunération non inférieure à 70.000 F.

Ecrire Service B
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE JUSTET
2, Rue des Dardanelles
75017 PARIS

P.A. JUSTET
membre d'international recruiting group

---

## SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche pour ses

## chantiers complétion TECHNICIENS

Ayant solide expérience forages ou opérations spéciales (Chef de Poste depuis 5 ans minimum ou Chef de Chantier sur appareil lourd ou appareil servising).
Expérience off-shore indispensable.
Bonne connaissance de la langue anglaise.
Chantiers en France et à l'étranger.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous réf. 61.421 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 21 bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat- 64000 PAU.

هكذا من الأصل

## CGR

*UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX pour son laboratoire de recherches*

### INGENIEUR LOGICIEL

pour applications scientifiques sur mini-ordinateurs.
Expér. programmation temps réel en assembleur nécessaire. Connaissance matériel DATA-GENERAL et microprogrammation souhaitée.

### TECHNICIEN (V-2)

Spécialiste en électronique digitale avec au moins deux ans d'expérience dans la mise au point de systèmes digitaux (logique rapide, électronique de calculateurs).

### TECHNICIEN (V-1)

avec formation de base en électronique digitale (BT - BTS) et bonne connaissance des calculateurs pour écriture de programmes assembleurs destinés aux tests de prototypes et mise en oeuvre de ces tests (2 ans d'expérience en assembleur).

*Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS.*

---

Nous commercialisons en France des biens d'équipement qui s'adressent tant aux entreprises qu'aux particuliers. La qualité de nos produits est mondialement reconnue. Avec un effectif de 800 personnes, nous réalisons plus de 800 millions de C.A. Nos succursales et nos points de vente couvrent la France entière.

Nous voulons confier le poste de

## directeur financier

**PARIS** **180 000 F +**

à un cadre supérieur ayant assumé de telles responsabilités dans une entreprise de dimension internationale. Outre les qualités inhérentes à cette fonction-clé d'une entreprise, il maîtrisera parfaitement la langue anglaise compte tenu de l'importance et de la fréquence des contacts qu'il aura avec le siège de notre groupe.

Il aura pour mission de diriger et animer le Département comptabilité, d'établir le plan de Trésorerie, d'assurer les relations et négociations avec les banques, de suivre les taux de change pour notre activité internationale, d'être le contrôleur de gestion de notre entreprise.

Nous voulons trouver chez ce collaborateur une grande expérience mais aussi une forte personnalité lui permettant de s'associer rapidement à notre équipe de direction qui souhaite le faire participer de très près aux décisions stratégiques de notre affaire.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidatures ss réf. .C/3451 à M. Collet, 93, av. Charles de Gaulle, 92200 -Neuilly.

bernard julhiet psycom

---

Création de poste

## Ingénieur Qualité Projet

Supelec ou équivalent

Filiale en pleine expansion d'un groupe international, travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangeres sur des projets complexes, nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe et pour lesquelles les impératifs de fiabilité, disponibilité, sécurité sont prépondérants, recherche un Ingénieur Qualité Projet.

La réussite dans ce poste suppose :
— une bonne connaissance de la fiabilité des systèmes électroniques,
— une expérience pratique d'élaboration et de suivi du plan qualité pour un projet de grande envergure (aéronautique, aérospatiale, armement, nucléaire...),
— une réelle aptitude à suivre de façon autonome et à contrôler l'application de la politique qualité.
Connaissances électrotechniques appréciées.

Missions :
— définir, élaborer le plan qualité et fiabilité projet en liaison avec le Chef de Projet et les partenaires extérieurs,
— faire appliquer ce plan par les usines et les sous-traitants.
Lieu de travail : Paris, déplacements fréquents en province de courte durée.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé à Mme CLERE, sous réf. 73442/M, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES:

---

IMPORTANT CONSTRUCTEUR MINI-INFORMATIQUE
BANLIEUE SUD

*recherche*

### UN INGENIEUR

*ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des systèmes de gestion de fichiers et/ou de bases de données de préférence sur petits ordinateurs.*

### UN INGENIEUR

*ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des compilateurs et interpréteurs.*

*Adresser C.V. et prétentions à No 61489, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.*

---

**ON** est toujours le "**marginal**" de quelque chose ou de quelqu'un.

**U**ne partie de soi est toujours **marginale** par rapport à la construction globale de sa personnalité.

**L**a **marginalité** n'est nouvelle que par l'abus de son utilisation.

**C**omme est sous-utilisée la psychothérapie par le travail, par mode intellectuelle, par dérision facile ou simplement et plus sérieusement parce que le travail n'est curatif que s'il est d'abord choisi, puis accepté, et enfin aimé.

**C**'est rare et nous savons tous pour quelles multiples raisons.
Mais cela existe, à condition de ne pas aborder le problème avec des états d'âme...

Le "**JOB**" que nous proposons est assez difficile pour mériter qu'on l'aime, assez complet pour permettre qu'on s'y désennuie, assez riche pour exciter la curiosité, assez rémunérateur pour valoir qu'on l'essaie, assez aventureux pour tenter la jeunesse, et assez sûr pour qu'on s'y installe.

Un "**JOB**" qui n'est pas "bidon" sous prétexte qu'il exige des qualités peu répandues pour qu'on s'y sente à l'aise.

Un "**JOB**" qui n'est pas fait pour tout le monde mais qui exalte ceux qui l'épousent.

Et, si ce "**JOB**" est considéré comme **marginal** par rapport aux stéréotypes économiques et sociaux...

vive la marginalité !

*Si vous avez 21 ans révolus, une formation générale sérieuse et de l'ambition, écrivez à* **P. SIMON (Réf. BE 1225)** **101, r. Croix-Nivert 75002 PARIS, qui transm.** *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

---



THOMSON-CSF

**Division Télécommunications**

recherche

## DES INGÉNIEURS Grandes Ecoles

**A vocation Electronique**

- **INGÉNIEURS DÉBUTANTS**

Motivés par le travail en équipe, ils participent à des projets et des études d'équipements futurs utilisant des techniques numériques, une intégration à grande échelle et une exploitation par microprocesseur.

- **INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS**

2 à 3 ans d'expérience souhaités. Hommes de dialogue, ils sont chargés de la conception d'ensemble et de la simulation de systèmes complexes de télécommunications.

Les dimensions de la division et du groupe ouvrent de larges perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.

Adr. C.V., photo et prétentions, à Norbert ROGE. B.P 59 - 92231 GENNEVILLIERS - CEDEX.

---

## Cadre Commercial haut niveau

France et Export

Notre Société, ORSAN, fait partie d'un groupe franco-belge, aux activités diversifiées. Nous fabriquons des produits biochimiques et dérivés intéressant les industries alimentaires (alimentation humaine et animale) et pharmaceutiques. Nous sommes leader européen et 3e producteur mondial dans nos spécialités. L'exportation représente 80 % de notre C.A., essentiellement en Europe.

Notre Directeur Commercial souhaite recruter un Cadre Commercial de haut niveau qui sera chargé de négocier directement des contrats sur le plan international avec notre clientèle industrielle et d'assurer les liaisons avec nos réseaux distributeurs.

Sa curiosité d'esprit et ses nombreux contacts devront également lui permettre de détecter de nouvelles opportunités de diversification pour l'entreprise.

Profil souhaité : excellente formation commerciale (de préférence HEC, ESSEC, ESCP), 3 ou 4 ans d'expérience de la vente de produits chimiques, maîtrise parfaite de l'anglais et de l'allemand. Des connaissances en chimie seront un atout supplémentaire. Base : PARIS - voyages fréquents de courte durée.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé précisant niveau actuel de rémunération, sous référence 11508/M à D. de LARIVIERE, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion totale garantie.

---

## Se sortir des méthodes...

Ingénieur mécanicien, diplômé d'une grande école, vous avez une quinzaine d'années d'expérience de l'industrie travaillant en moyenne série. Vous pouvez attester de vos bonnes réalisations et de vos sérieuses connaissances de différentes techniques (fours industriels entre autres) et des problèmes d'atelier.

Mais vous avez décidé de vous en sortir et de prendre des responsabilités plus larges, plus opérationnelles...

C'est parce que nous comprenons bien cette ambition que notre chef de service méthodes se verra confier tout ce qui est en amont et en aval de la fabrication. Pour commencer : des nouveaux produits à la qualité en passant par les méthodes. Après, on verra...

Sa place dans l'équipe de Direction d'une de nos usines de province (450 personnes) sera donc celle du «Monsieur Industrialisation» qu'attendent (avec sympathie) son patron et ses collègues.

Vous écrivez au cabinet conseil en recrutement SIRCA qui examinera votre dossier et vous communiquera les éléments nécessaires à une bonne décision en adressant CV, photo et prétentions sous référence 784 104 M.



**Sirca**
64, rue La Boétie 75008 Paris

---

## MARKETING INDUSTRIEL

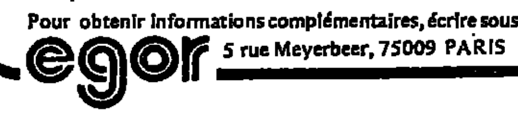
Dans cet important groupe industriel, produisant toute une gamme de matières plastiques, le Directeur d'une famille de produits souhaite intégrer dans son équipe commerciale un cadre responsable du marketing et des études commerciales.

Sous l'autorité du Directeur de la Division, il se verra confier les charges suivantes : analyser et étudier le marché, lui comparer les performances de la Division, participer à l'élaboration des plans d'action, contrôler les réalisations, découvrir et quantifier de nouveaux débouchés, les promouvoir...

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial, intéressé par le marketing industriel, ayant si possible quelques années d'expérience dans ce domaine, familier des statistiques, habitué à dialoguer avec l'informatique, parlant l'Anglais et si possible l'Allemand.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous réf. M5103 AU





egor 5 rue Meyerbeer, 75009 PARIS

---

**INDUSTRIE ALIMENTAIRE**
recherche
pour son siège social (50 personnes) dans le Val de Marne

### UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

Il sera chargé de la comptabilité auxiliaire, des déclarations fiscales et sociales ainsi que de l'exploitation informatique. Le candidat, âgé de 25 ans minimum, titulaire d'un B.T.S. comptable devra prouver une expérience de quelques années dans un poste similaire et de solides connaissances en informatique.

*Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 2010 à INTER PA BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.*

---



## emplois régionaux

**SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES**
d'entretien industriel, détergents, décapants, insecticides, herbicides, etc...

recherche

**INGÉNIEUR-CHIMISTE**

**POUR ETUDE DE LA LEGISLATION DES PRODUITS CHIMIQUES**
homologations, étiquetage, correspondance technique, documentation, travaux en laboratoire.

Anglais parfait exigé
Connaissance de la législation française et étrangère très appréciée.

Déplacements occasionnels

Lieu de travail : NOGENT-LE-ROI (EURE-ET-LOIR)

Ecrire d'urgence avec C.V., photo et prétent. à M. ROTH, STE R.D.I. - Zone Industrielle, 28210 NOGENT-LE-ROI

---

Laboratoire Recherche électronique GRENOBLE embauche

**JEUNES INGÉNIEURS**

Ecr. à T 05.063 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

---

POUR CHANTIER PROVINCE

**A.T.P. ÉLECTRICIENS**

pour manutent. automatisme.
Se présenter au 100, bd Voltaire, PARIS-11e. Téléphone : 355-36-39.

---

Rech. animateur, 25 ans env. pour établissement socio-éducat. C.V. et photo. CRAD B.P. 133. Argentan 61 200 (Cédex).

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

**296-15-01**

---

## Chef de produits senior

La théorie du marketing, vous la connaissez bien car vous êtes déjà chef de produits chez un des grands de l'alimentaire...
Vous avez peut-être aussi goûté à la vente et votre expérience de la publicité est convenable. Nous vous proposons, toujours dans l'alimentaire, avec des produits ayant une bonne notoriété et une position de leader de mettre en pratique cette expérience.

Notre dimension (CA 250 MF) vous permettra d'assumer complètement vos responsabilités et notamment de vous pencher sur quantité d'autres aspects de la vie de l'entreprise : au niveau de la production (analyse de la valeur, responsabilité de la qualité et des prix de revient usine,...), de la gestion (comptabilité, informatique,...), de la commercialisation (vente, publicité,...) et vous pourrez ainsi mieux envisager vers quelle direction évoluer plus tard.

Si cette perspective vous intéresse, écrivez aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA sous référence 781 106 M.



**Sirca**
64, rue La Boétie 75008 Paris

---

## Chef de projet

Mines, Supelec ou équivalent

Filiale en pleine expansion d'un groupe international travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangères, sur des projets complexes nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe, recherche un Chef de Projet, 32 ans min.

Ce poste convient à un ingénieur maîtrisant bien les problèmes posés par l'électronique de puissance (construction électrique et électronique), capable d'assumer la gestion complète d'un grand projet à budget élevé : coordination des études, gestion des coûts, des délais...
Il aura, dans le cadre d'un B.E., personnellement mené à bien un certain nombre d'études et pourra faire la preuve d'expériences réussies en tant que chef de projet.

Missions
Dans le cadre de budgets, à l'établissement desquels il aura participé, il sera responsable de la conception technique et de l'économie globale du projet dans toutes ses phases : avant-projet, conception, réalisation industrielle, exploitation.
Lieu de travail : Paris - déplacements courts mais fréquents.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73440/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92151 SURESNES.

## offres d'emploi

# offres d'emploi

## Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur commercial

- Vous avez déjà fait des stages,
- et vous désirez mettre rapidement en pratique vos connaissances dans une activité commerciale.

**Burroughs**

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE recrute des

## INGÉNIEURS COMMERCIAUX

*pour ses 12 Agences de PARIS et ses 30 Agences de PROVINCE*

- Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.

— Vous devrez :
- Rencontrer et conseiller les chefs d'entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
- Commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.

— Nous vous assurerons une formation complémentaire dès votre entrée dans la Société et tout au long de votre carrière ;
— Nous vous proposerons d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum vitae, photo, à la Direction du Personnel, BURROUGHS S.A. 230-242, av. L.-Cély, 92231 GENNEVILLIERS Cedex.

## SOCIETE DE CONSEILS EN INFORMATIQUE

comptant parmi les plus anciennes sur le marché français en constante amélioration de ses résultats, recherche

## CADRE de haut niveau

pour suivre importante équipe de techniciens intervenant sur de nombreux chantiers en clientèle et avoir également des actions avant vente en liaison avec le département commercial.

La rémunération importante sera fonction des compétences.

Cette proposition s'adresse à un cadre aguerri, ayant une expérience minimum de 10 ans de suivi de chantiers en clientèle comprenant aussi bien la conduite des hommes que la conduite des projets.

Des connaissances multi-matériels et multi-problèmes sont également indispensables.

Le poste s'adresse aussi bien aux diplômés qu'aux autodidactes l'essentiel étant de posséder le profil demandé.

Il ne sera répondu qu'aux seuls candidats présentant les compétences requises.

Adresser C.V. détaillé avec photo sous double enveloppe (en indiquant à l'intérieur la référence 61760 et le nom des Sociétés que vous ne souhaitez pas contacter) à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

*Dans le cadre de son expansion,*

## le Laboratoire Choay

*recherche un*

## médecin

*pour renforcer son service d'* ***Information Médicale***

*Il lui sera confié des actions de formation, d'information et d'études.*
*Le candidat, titulaire du diplôme de Docteur en Médecine, aura de préférence un titre hospitalier.*
*Une expérience acquise dans l'industrie pharmaceutique serait appréciée.*
*L'Anglais est indispensable ; la connaissance de l'Allemand serait un atout supplémentaire.*
*Le poste basé à PARIS comporte des déplacements en France et à l'étranger.*

*Les dossiers de candidatures – sous réf. 1502 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10, rue de la Paix - 75002 Paris.*

## PRENDRE EN CHARGE LA TRANSITION VERS UN LANGAGE DE HAUT NIVEAU...

IMPORTANTE BANQUE (Banlieue Est) recherche

## SPECIALISTE COBOL

pour former à ce langage et assister les programmeurs d'un important projet DB/DC (OS/CICS).

De formation IUT ou Expert en Traitement de l'information, le candidat retenu dominera son sujet et aura un goût marqué pour l'enseignement.

Ecrivez à notre Conseil sous référence 309 M - Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
147, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

## CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau :
CENTRE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT de LOGICIELS
recherche :

## jeunes ingénieurs grandes écoles

1 à 2 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ; expérience V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S. très appreciée.

Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux États-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2004 à :
INTER P.A. 19, rue Saint Marc, 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures.

## CHEF DE PRODUITS

**PARIS**
**Biens d'équipement — 150.000 F**

Notre client, une société internationale spécialisée dans la fabrication et la distribution de biens d'équipement, recherche un Chef de Produits de talent afin de lui confier la direction d'une division commercialisant la principale gamme de produits fabriqués par l'entreprise. Outre l'animation d'un réseau commercial, le développement, la recherche et la rationalisation technique des produits, le contact personnel avec les grands clients (ingéniérie, pétroliers, etc.) seront placés sous la responsabilité de cette personne. Le candidat recherché (30 ans minimum) diplômé soit d'une grande école d'ingénieurs soit d'une grande école de gestion, doit pouvoir justifier d'une expérience réussie dans des industries de biens d'équipement ou le génie climatique. Par ailleurs, il doit posséder une aptitude et un goût certain pour les négociations commerciales aux niveaux les plus élevés. Envoyer curriculum vitae et prétentions à Michel Soyer 6, avenue Marceau, Paris 8e sous la référ. M852. La plus grande discrétion vous est garantie.

Une grande Société industrielle cherche pour ses centres de PARIS et des régions de ROUEN, DIJON et VALENCIENNES, plusieurs

## ANALYSTES-PROGRAMMEURS

**débutants ou confirmés**

de formation I.U.T. ou équivalent.

Ils travailleront sur des terminaux lourds reliés au puissant ordinateur central de la Société, développeront des applications de gestion en temps réel et assureront de nombreux contacts avec les utilisateurs.

Ecrivez sous référence 2203 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

gf SERTI SELECTION — 49 av. de l'Opéra 75002 Paris

## GROUPE EUROPÉEN

C.A. 1978 : 2,2 milliards
recherche

## RESPONSABLE DE SON SECTEUR RELATIONS PUBLIQUES HAUT NIVEAU

Travail réparti entre le siège social à PARIS et le siège administratif en province (2 h. PARIS)
Ce poste conviendrait particulièrement à :
HAUT FONCTIONNAIRE CIVIL OU MILITAIRE EN DISPONIBILITE.
PERSONNALITE DE PREMIER PLAN DE L'INDUSTRIE OU DES SERVICES
JEUNE CADRE BRILLANT (ENA ou X)
désirant par cette première fonction accéder à un poste de direction dans le groupe.

Rémunération prévue : 170 000 à 220 000 F/an.
Ecrire n° 7.118 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE recherche son

## RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

2 ans d'expérience dans une fonction analogue.

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 100.000 F.

Adresser C.V. à Monsieur THORET, S.G.P. B.P. No 88 - 75840 PARIS CEDEX 17.

**Filiale Important Groupe Français**
(100 millions de C.A.)
BANLIEUE OUEST
recherche

## RESPONSABLE SERVICE CONTRATS ET MARCHÉS

**CADRE II - 25 ans minimum**

— Expérience contrats administration et export ;
— Gestion financière des contrats ;
— Etudes crédits clientèle.

Env. C.V. et prét. sous n° 61.805 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

## FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobiles
C.A. 4,2 milliards
effectif 29.000 personnes
recherche pour sa Division FERODO Centre d'Etudes de (Saint-Ouen 93)

## INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT

diplômé Grande Ecole (ESPCI-ENSCP avec orientation chimie organique). Formation complémentaire EAHPS Strasbourg ou IFC souhaitée.

Au sein du département des Etudes, il sera chargé de la recherche et de la mise au point de nouvelles garnitures de friction. Ces responsabilités s'étendent à l'industrialisation du produit en liaison avec les ingénieurs de production.

En fonction de ses goûts et de ses aptitudes, il pourra ultérieurement évoluer au sein du groupe. Anglais parlé souhaité.

Adresser C.V., prétentions et photo ss RÉF. 22.534 FERODO, Service Recrutement, I et C, 43, rue Bayen, 75017 PARIS

TEKELEC TA AIRTRONIC

## Société Française d'Electronique 600 personnes - 200 millions de C.A.

*recherche pour sa Division Commerciale Instrumentation*

## 2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

*responsables, sur des secteurs en région parisienne, de la vente de matériels de mesure électronique à une clientèle professionnelle.*

*L'un de ces postes (Réf. 1294) concerne l'instrumentation générale et peut convenir à un jeune diplômé d'une école d'électronique.*

*L'autre (Réf. 1295), plus particulièrement axé sur les systèmes de tests, nécessite une expérience d'une ou deux années dans ce domaine particulier.*

*La connaissance de l'anglais est dans les deux cas nécessaire.*

*Voiture fournie - Avantages sociaux - 13e mois.*

*Envoyer C.V. en précisant la référence du poste souhaité à TEKELEC-AIRTRONIC - B.P. n° 2, 92310 SEVRES.*

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE AMÉRICAIN A DIMENSION MULTINATIONALE**
recrute pour son

LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT situé dans la banlieue Nord-Ouest de Paris

## UN(E) ANALYSTE

(niveau licence ou maîtrise de chimie)

doué d'un esprit pratique, familier des techniques analytiques et de l'instrumentation modernes.
Anglais lu et écrit.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle ou souhaitée à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann - 75008 Paris sous référence 13263M qui transmettra.

HAVAS CONTACT

## PHILIPS

recherche

## UN INGENIEUR ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

pour assister sur le plan technique le chef de produits "auto-radio" un jeune ingénieur ayant le goût des contacts humains.

Anglais indispensable.

Poste à PARIS comportant quelques déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 450 au Département du Personnel, 50, av. Montaigne - 75008 PARIS.

**Filiale d'un très important Groupe Bancaire Paris**

recherche

## CADRE SUPÉRIEUR

**35 ANS MINIMUM**

- Diplômé de l'Enseignement supérieur ou Grande École (économie, gestion d'entreprises, organisation, comptabilité).
- Expérience professionnelle réussie d'une dizaine d'années.
- Pour diriger et animer une équipe d'études et de gestion de haut niveau dans différents secteurs d'investissement (immobilier, industriel,...).
- Un esprit créatif sera apprécié.
- Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. M 34611 B

bleu — 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

## SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

- **CONCEPTEURS**
- **ANALYSTES**
- **PROGRAMMEURS**

**(Cobol, PL1, Assembleur)**

Les candidats retenus seront des informaticiens de gestion expérimentés et ils seront intégrés dans des équipes existantes.

Le travail proposé consiste en des missions en clientèle principalement située à PARIS et dans la Région Parisienne. Essentiellement varié, il permet la mise en oeuvre des compétences et favorise l'élargissement du champ d'expérience.

Notre Société offre de réelles possibilités de promotion aux éléments de valeur ayant le goût du travail bien fait et le sens des responsabilités.

*Adresser C.V. avec photo en précisant prétentions et date de disponibilité éventuelle à*

STI — *52, rue du Fg Saint Honoré 75008 Paris.*

## BANQUE PRIVEE

affiliée à un groupe international recherche

## chargé d'études

pour **SERVICE CRÉDITS AUX ENTREPRISES**

Le candidat possèdera :
— un diplôme d'Études Supérieures,
— une expérience bancaire d'un à deux ans,
— un esprit rigoureux et pratique,
— le sens du risque.

Perspectives intéressantes pour candidat dynamique et de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et salaire annuel, sous référence 5559 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



## THE CHASE MANHATTAN BANK

recherche

## JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

Après une période de formation théorique et pratique de 18 mois dans le Département du Crédit à Paris et à Londres, les titulaires aborderont une carrière internationale dans des postes de haute responsabilité essentiellement orientés, au départ, vers la négociation et la gestion de prêts accordés aux sociétés multinationales.

Les candidats intéressés — débutants ou ayant une première expérience — doivent absolument :
- être diplômés d'une Grande École de Gestion ou d'Ingénieurs,
- avoir le sens de la négociation commerciale,
- avoir une ouverture internationale,
- être parfaitement bilingues Anglais-Français, l'Anglais étant la langue de travail,
- une formation complémentaire de type MBA serait appréciée.

Prière d'envoyer c.v. détaillé et prétentions à *Joachim Lo Cicero, Responsable du Recrutement*
THE CHASE MANHATTAN BANK
41, rue Cambon, 75001 PARIS.

**Une P.M.E. localisée à EVRY (91) et affiliée à un important groupe industriel,** recherche son

## chef des services comptables

Agé de 35 ans minimum, de formation DECS ou équivalent, ayant l'expérience de la comptabilité informatisée d'une P.M.E., si possible dans le secteur du bâtiment ou des travaux publics, il aura, sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité générale et analytique dans le cadre des procédures du Groupe (comptes d'exploitation mensuels, bilan, tableau de bord...). De plus, il sera chargé du Service Informatique et du Service paie.

La rémunération sera intéressante fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + rémunération actuelle sous réf. 564/M 25, rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL International
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

## offres d'emploi

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ MACHINES-OUTILS**
**région parisienne Nord**
recherche

# CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

**pour assister direction promotion à l'exportation**

- ayant 3 ans min. d'expérience industrielle ;
- appréciant les voyages et les contacts à tous niveaux ;
- anglais parlé et écrit indispensable ;
- disponible rapidement.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 61.479, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Usine de fabrication d'appareils électro-ménagers : froids (environ 1 000 personnes) recherche son

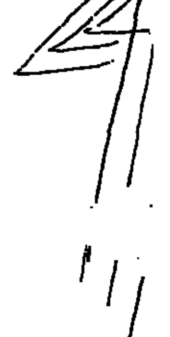
## INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

— formation : ingénieur construction mécanique ;
— mission : lancement et mise au point des produits nouveaux ;
— effectif : 8 à 9 personnes ;
— connaissance et expérience :
- conception de matériel de production de grandes séries (de préférence électroménager ou automobile) ;
- transformation de tôles fines (presse, machine transferts) et des matières plastiques (injection, extrusion, thermoformage, etc.) ;

— bilingue allemand indispensable.

Nous offrons :
— une situation attractive et stable ;
— avantages sociaux et restaurant d'entreprise ;
— facilités de logement ;
— discrétion absolue.

Ecrire avec avec curriculum vitae et photo à : PERCEVAL (référence UN 3), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.






---

**IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE**
(région parisienne)
filiale d'un groupe international matériel grand public, recherche

# un cadre fonction personnel

Débutant ou ayant quelques années d'expérience Formation supérieure (Sciences Humaines, Droit, Sciences Po, etc...).

Il sera chargé :
- du recrutement et des mutations du Personnel
- de l'élaboration et du suivi du plan de formation
- d'interventions ponctuelles dans le domaine du Droit du travail.

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Envoyer lettre, C.V. et prétentions à No 61.585 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

---

# USINE ALLEMANDE

Productrice de :
— TUBES et BANDES cuivre, laiton, alliages cuivreux.
— TUBES À AILETTES, dito + acier.
— EVAPORATEURS, PETITS ECHANGEURS, SERPENTINS.
— ROBINETS, pour gaz comprimé ou extincteurs.

Recherche pour sa filiale française

## UN COLLABORATEUR DE PREMIÈRE VALEUR

qui devra participer au développement des activités existantes et en promouvoir de nouvelles.
— Age souhaité minimum : 30 ans.
— Connaissances de l'allemand importantes.
— Expérience technique appréciée.

Ecrire avec C.V., prétentions sous numéro 19.107, P.A. SVP. 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**
implantée en proche banlieue nord de Paris
recherche

## INGÉNIEUR POSITION II

Pour support technique de matériel médical de pointe. Anglais courant indispensable. Expérience Hardware, mini-informatique classique et processeurs spécialisés. Connaissance PDP 11 souhaitée. Possibilités de déplacements de courte durée.

Formation par stage U.S.A. (8 semaines) assurée.

Adresser C.V. à n° 62.417 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra PARIS (1er)

---

**GROUPE DE SERVICES**
Leader dans son domaine

recherche pour son siège social (PARIS-8e)

## CONTROLEUR DE GESTION

H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent

DEBUTANT DE PREFERENCE

Il sera intégré dans une équipe chargée, pour la société mère et ses filiales, de :
— la centralisation et du contrôle des données statistiques et comptables pour l'établissement des documents de résultats ;
— l'établissement des budgets et de tous documents de prévision.

Larges perspectives d'évolution assurées grâce au développement permanent du Groupe.

Adresser C.V. dét. et prétentions ss la réf. 6225 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

Société distribution de GROS ENGINS T.P., filiale d'un impt groupe européen propose un poste de
**CADRE SUPERIEUR DE GESTION COMMERCIALE et FINANCIERE**
à

## H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.

ou similaire, parlant anglais, ayant plusieurs années d'expérience des responsabilités en négociation commerciale sur le terrain, connaissant l'analyse financière et le financement des biens d'équipement.

Il aura à seconder le D.-G. en matière de gestion, en liaison avec la maison mère. Il sera responsable de l'administration des ventes, du lancement des commandes, des recouvrements. Il appuiera le réseau commercial pour le montage des opérations de financement. Il supervisera les services comptables ainsi que les approvisionnements, stocks, etc.

Le salaire sera fonction des compétences actuelles. Il pourra atteindre 140.000 francs pour un cadre confirmé.

Envoyer curric. vitae sous la référence 4.732 à :

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

---

**IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES BATIMENT ET T.P.**
recherche dans le cadre de son expansion

# jeune directeur général

qui aura pour mission de gérer et d'animer *les affaires françaises* d'une des Sociétés du Groupe.

Ce poste de très haut niveau peut convenir à un INGENIEUR GRANDE ECOLE (X, ECP, Ponts) ayant 15 à 20 ans de carrière devant lui et expérience confirmée dans un poste de Direction opérationnelle d'une affaire de Bâtiment T.P.

Nous assurons les candidats de notre totale discrétion et leur proposons d'écrire pour prendre contact avec
Madame GIACCHETTI
(Référence 28 M 128)
69, rue de Monceau
PARIS 8ème.




---

**POUR SON SIEGE A PARIS**
**GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS**

offre poste d'avenir à

## CADRE DE HAUT NIVEAU de DIRECTION DU PERSONNEL

30 ans minimum, diplômé Grandes Ecoles ou Etudes supérieures, parlant anglais couramment.

Il prendra en charge le recrutement et la formation, jouera un rôle de conseil auprès d'établissements industriels décentralisés et mettra au point le tableau de bord de la Direction du personnel.

Il prendra également en charge les missions les plus diverses et sera progressivement appelé à s'occuper de tous les aspects de la fonction. L'expérience au sein d'une direction du personnel de grande entreprise serait pour lui un atout appréciable.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à N° 19185 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

---

**GROUPE ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS PARIS 13e**
recherche

**POUR SON SERVICE ÉTUDES ET STATISTIQUES COMMERCIALES**

## 1 COLLABORATEUR-TRICE

DUT statistiques ou équivalent ayant 1 à 2 ans d'expérience professionnelle.

Pour :
- participation à l'étude, à la mise en place et à l'exploitation d'un système de prévisions d'activités à court et moyen terme.
- suivi et analyse des résultats en fonction des objectifs définis par la Direction Commerciale au niveau d'un réseau commercial décentralisé (territoire Métropolitain).

Écrire avec C.V. et photo sous n° 33514 B à :

bleu 41, avenue du Château 94300 VINCENNES qui trans.

---

*Important groupe français de taille internationale, recherche pour son service juridique et fiscal*

## UN JURISTE

Ayant 3 ou 4 ans d'expérience du droit des affaires acquise au sein d'une entreprise ou d'un cabinet conseil. Par ailleurs, la connaissance de la fiscalité serait vivement appréciée. Le candidat retenu devra, en outre, maîtriser la langue anglaise.

Adresser candidature, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération actuelle et souhaitée n° 61.580 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

---

**IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS**
**LEVALLOIS - PORTE D'ASNIERES**

recherche

## JEUNE CADRE COMPTABLE

Diplôme Etudes Supérieures + D.E.C.S.
Poste d'avenir.

Adresser candidature et C.V. manuscrit sous n° 34.514 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, q. tr.

---

**BANQUE PRIVEE PARIS**
Le Secrétaire Général d'un important établissement recherche, pour le seconder, un

# CADRE administratif

pouvant assurer d'une part le suivi des dossiers d'engagements de la banque, d'autre part avec l'assistance d'avocats-conseils, la responsabilité du secteur juridique.

Le candidat retenu, aura complété sa formation juridique par une expérience des operations bancaires de 7 à 10 ans.

Une connaissance approfondie de la langue anglaise est nécessaire.

Les dossiers seront examinés avec la discrétion d'usage.

Adresser lettre et C.V. sous référence 4818/MI. A.M.P. 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

---

# INGENIEUR CONSEIL

**Paris** **120.000 F.**

*Nous sommes un Cabinet International d'Audit et de Conseil de tout premier plan. Nous recherchons* un ingénieur diplômé (A et M, ENSI, etc ...) avec une formation complémentaire du type IAE ou DECS. Il aura une expérience *d'au moins cinq ans* dans la fonction de gestion de production dans l'industrie. Il devra s'intégrer à des équipes de Conseil menant des missions d'organisation comptable et financière touchant l'ensemble de l'entreprise. Il sera ainsi confronté avec des problèmes d'ordonnancement, de planning, de gestion des stocks, etc ... *Il sera appelé à participer à des missions variées* tant en France qu'à l'étranger. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée. Une bonne pratique des techniques comptables française et anglo-saxonne est requise. *Dans le cadre de notre* cabinet, le candidat retenu aura de nombreuses possibilités de formation et de carrière. Adresser *CV et prétentions à Michel Soyer, 6,* avenue Marceau 75008 PARIS sous la référence D851.

---

**sigma conseil**

recherche

## 1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN
## 2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

DE HAUT NIVEAU

— Formation supérieure.
— Expérience solide IMS. PL1. DL1.
— Acceptant les déplacements.
— Disponibles rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à SIGMA CONSEIL S.A., 28, rue de Naples. 75008 PARIS.

---



## *CAP SOGETI SYSTEMES*

recherche des

## INGÉNIEURS

rapidement disponibles et pouvant justifier d'une expérience minimale d'un an dans les domaines de :

- Télétraitement - méthodes d'accès - moniteurs.
- Réseaux et commutation de messages et de paquets.
- Logiciel de base sur minis et micros.
- Terminaux financiers.

Adresser CV. et prétentions sous référence C100 à CAP/SOGETI-Formation, 92, bd du Montparnasse - 75014 Paris.

---



**GROUPE INTERNATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION**

recherche un

## ACHETEUR DE PROJET

ayant une solide expérience dans la construction de bâtiments industriels.
Pour contrat six (6) mois chantier en Algérie. Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
AUSTIN FRANCE.
Service du Personnel,
BP NR 36
78140 VELIZY.

---

# MANPOWER

recherche pour PARIS 9ème

## Une monitrice de formation

**BTS SECRETARIAT BILINGUE EXIGE**

pour le perfectionnement, le recyclage, la formation de personnel administratif dans différents domaines : dactylo, sténos française et anglaise, télex, etc...

Une solide expérience du secrétariat bilingue *(sténo anglaise exigée)* ou d'enseignement dans ces matières est indispensable.

J.F. GUITTON Service Recrutement 88, rue La Fayette - 75009 PARIS attend lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions.

---

**ALLIANZ** ASSURANCES
recrute pour siège PARIS

## CADRE pour la FONCTION PERSONNEL

**Recrutement, information et formation**

— Diplôme universitaire en psychologie appliquée.
— Première expérience dans ces domaines indispensable.
— Connaissance de la langue allemande souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions annuelles et photo à ALLIANZ, Service du Personnel, 15, avenue Grande-Armée, 75016 PARIS.

---

**IMPORTANTE SOCIETE PARIS**
*recherche pour son*
**SERVICE CONTENTIEUX**

## RESPONSABLE des ASSURANCES et RECOUVREMENTS

Position A.M. - assimilé Cadre.
Formation : licence en droit obligatoire.
Expérience de 5 à 10 ans dans fonction similaire.
Envoyer CV manuscrit, references, photo et prét. à No 61983 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opera, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

**SOCIETE BANLIEUE NORD-OUEST REGION PARISIENNE**
recherche

pour son service méthodes et travaux

## DESSINATEUR

(Niveau V, Echelon 1, Coefficient 305).

Formation B.T.S. de fabrication mécanique ayant des bases de protections électriques de machines et d'asservissements électriques et pneumatiques.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 34.387 B, BLEU PUBLICITE, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

---

**VIVITAR FRANCE**

Distributeur exclusif depuis un an d'accessoires photo (objectifs, flashes, filtres, etc.), recherche

## CHEF DU DÉPARTEMENT FINANCES ET COMPTABILITÉ

Dépendant du Directeur Général, parlant anglais, le candidat sera personnellement chargé de toutes les opérations comptables de la société, des procédures administratives, de la préparation des états financiers et du contrôle du système informatique.

Il devra avoir une formation de base solide et une expérience de 5 ans dans une société anglo-saxonne de préférence.

Nous lui offrons une large autonomie, une rémunération attractive et des possibilités d'évolution.

Adresser C.V. manuscrit et photo récente à W. WERNDORFER, VIVITAR FRANCE S.A., SILIC 197, 41, r. de Villeneuve, 94563 Rungis Cedex.

---

**SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE PRATIQUE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE**

recherche

## JURISTE DE DROIT SOCIAL

D.E.S. Droit privé. Une connaissance approfondie dans les domaines du Droit du travail et de la Sécurité Sociale ainsi qu'une expérience professionnelle de nombreuses années sont indispensables pour ce poste qui exige une grande aptitude aux travaux de rédaction et un esprit clair et méthodique.

Adr. lettre MANUSCRITE et C.V. très complet à EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES Direction du Personnel, 19, r. Peclet, 75015 PARIS.

---



**Société Générale de Service et de Gestion**

recherche

## COMPTABLE 2 ÉCHELON

*Niveau comptabilité générale jusqu'au bilan.*
Système informatisé.

POUR RENDEZ-VOUS
Tél. 524 52 22 Poste 295

bleu

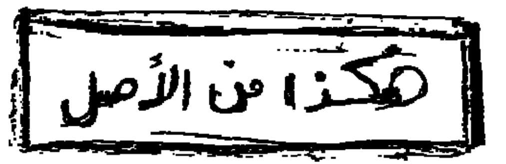
---

**SOCIÉTÉ SUD RÉGION PARISIENNE**
recherche pour son service
***ESSAIS AVIONIQUES***

## 2 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Formation Electronique (EFREI, VIOLET, etc.)
— Pour définition moyens de mesures en environnement bruité (techniques analogiques et numériques).
— Programmation de chaines de mesures centralisées.
— Analyse sur ordinateur des résultats (connaissances FORTRAN souhaitées).

Ecrire avec C.V. n° 61.565 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.



## offres d'emploi

**Groupe Thomson**
**Filiale H.B.S.**
recherche pour son Service Maintenance

### AGENTS TECHNIQUES

— Titulaires ou niveau Bac F 3.
— Formation F.P.A. automatismes ou électrotechnique.
— B.E.I. ou B.E.P. en électromécanique avec expérience.
— Dégagés obligations militaires.

Postes stables.
Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Env. prétentions, C.V. et photo, à M. GILLET, C/o H.B.S. - B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS ou tél. : 243-10-40.

---

**Société Gestion Technique d'Immeubles en expansion**
recherche

### DIRECTEUR RESPONSABLE EXPLOITATION

Ingénieur Grande Ecole ou Officier Marine
Expérience industrielle appréciée.
Compétences : Bâtiment, climatisation, électricité, direction du personnel.

Adresser C.V., photo et prétent. s/n° 4921 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75009 Paris, q. tr.

---

SOCIETE ALIMENTAIRE EN EXPANSION
— PARIS —
propose un poste d'

### INGÉNIEUR ANALYSTE

pour encadrement de projets

Le candidat :
— formation : enseignement supérieur (pouvant être remplacé par une solide expérience) ;
— expérience de 2 à 5 ans ;
— autorité naturelle, sens du contact.

Le matériel :
2 IBM 3138 disques sous DOS.

Merci d'envoyer C.V., photo et prét. sous numéro T 05058 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

**QUARTIER MONCEAU**
SOCIETE DE GESTION
recherche

### Adjoint au Chef du Service Comptabilité (H)

— Age minimum 45 ans ;
— Formation Comptable et connaissance comptabilité informatisée indispensables ;
— Position CADRE ;
— 13 mois 1/2 + primes + avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet, photo et prétentions sous réf. 384 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, réponses assurées.

---

SOCIÉTÉ DE FOURS INDUSTRIELS ET D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES
recherche

### UN VENDEUR

chargé de développer la vente de ses équipements. Fréquents déplacements à prévoir.

Qualités requises : expérience sidérurgie et motivation. La rémunération sera en fonction de la valeur du candidat.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 751.786 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

AGENCE DE PUBLICITE
recherche

### CHEF DE PUBLICITÉ SENIOR

Conditions de base requises : Formation H.E.C., SUP de CO, ESSEC. Expérience grande agence minimum 2 ans.

Pour assurer gestion budgets grande consommation et para-pharmaceutiques.

Perspective développement carrière assurée. Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V. : M. LAURENT, 64, rue Fondary, 75015 PARIS.

Discrétion assurée.

---

SOCIETE DES MAISONS MONDIAL PRATIQUE
recherche
POUR REGION PARISIENNE ET LOIRET

**ATTACHÉS CCIAUX**

25 ans min., ambitieux disponib.
EXPERIENCE SOUHAITEE
Fixe + % + primes + frais + avantages sociaux.
Envoyer C.V., photo à M.M.P., 90, av. Lénine 94250 GENTILLY.

---

PETITE SOCIETE DE PROMOTION
au sein d'un groupe bancaire
recherche

**JEUNE ATTACHÉ DE DIRECTION**

aimant les responsabilités et le travail en équipe.
Envoyer C.V., photo et prétent.
Ecr. n° T 05 006 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

BANLIEUE SUD

**AT 3 - ATP**

Métallurgistes Laboratoire
FREEMANN, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 PARIS.
TEL. : 285-53-53.

---

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL EQUIPEMENT
proche banlieue Nord, recherche

**JEUNES INGENIEURS**
Grandes Ecoles pour
**SERV. FABRICATION**

Adr. C.V. détaillé n° 61.905, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

---

**CENTRE DE RECHERCHE DELALANDE**
10, rue des Carrières
92500 Rueil - Malmaison
recherche

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR en BIOCHIMIE**
(B.T.S. ou D.U.T. exigé)

Chargé particulièrement de neuro-biochimie (métabolisme cérébral).

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise
40 heures en 4 jours et demi
Navette R.E.R. laboratoire.

Adresser C.V. + photo à : Direction Administrative.

---

AGENCE DE PUBLICITE
petite, solide, professionnelle, en DÉVELOPPEMENT RAPIDE

**rech. CHEF PUB. SENIOR ou CHEF DE GROUPE**

Demandons de préférence
● Expérience grande agence ;
● Agé de 38 ans minimum ;
● Punch, dynamisme et puissance de travail.

Offrons
● Possibilité de participer (à tous les niveaux) au développement ;
● Des budgets intéressants ;
● Une bonne équipe de travail.

Envoyer lettre + C.V. à SEDIP 39, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

---

Impte société rech. pour son département menuiserie métallique aluminium

**UN MÉTREUR CONFIRMÉ**

pouvant établir devis à part. de dossier d'études sur bases pré-déterminées et plans d'avant-projet ainsi que rédiger proposit. pour appel d'offres. Connaiss. de la langue anglaise souhaitée.
Restaur. d'entrepr. assuré.

Adr. C.V. détaillé et manuscr. sous réf. 6232 P. Lichau S.A., B.P. 220, 75002 Paris qui transm.

---

RECHERCHONS

**ASSISTANTE DE DIRECTION GÉNÉRALE**

BILINGUE, préf. TRILINGUE
5 ans d'expérience souhaités.
Lieu de travail : proximité de la Porte-de-Champerret.

Env. C.V., photo et prétent. à : RUSH Publ., référence 42 084 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

---

C.I.R.C.E., Centre de calcul du C.N.R.S. (2 X I.B.M. 370/168), recherche

**UN INGÉNIEUR SYSTÈME**

maîtrise ou équivalent, dégagé O.M. Nat. franç. Connaiss. IBM et/ou télétraitement souhaité. - Adr. C.V. et prétent. au secrétariat du CIRCE, bâtiment 506, 91405 ORSAY CEDEX.

---

**APSIDE**
40, rue de Ponthieu
75008 PARIS recherche
disponibles rapidement
DUT + 2 ANS

**SPÉCIALISTES ASSEMBLEUR**

Tél. 225-13-46 - 359-27-88 ou envoyer C.V.

---

IMPTE SOCIETE
proche banlieue Ouest
dans le cadre de son expansion pour l'application de l'informatique tmps réel à la médecine cherche

**UN INGÉNIEUR ANALYSTE**

1 an d'expérience minimum souhaitée dans la pratique des mini ordinateurs.

Envoyer C.V. détaillé sous n° 62.029 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

---

Expert-comptable commissaire aux comptes recherche

**STAGIAIRE D.E.C.S. complet**

Ecrire avec C.V. : Cabinet DECUPE, 82, bd des Batignolles, Paris-17e.

---

ORGANISME H.L.M.
25 000 LOGEMENTS rech pour ses agences de gestion en ILE-DE-FRANCE

**INSPECTEURS DE GESTION**

destinés à assurer la gestion locative et copropriété de 1 500 à 2 000 logements.

CONNAISSANCES REQUISES :
— Aptitudes aux contacts humains.
— Expérience gestion locative et copropriété.
— Connaissances juridiques et comptables.

POSSIBILITE LOGEMENT

Adresser C.V., prétentions, photo LE LOGEMENT FRANÇAIS 12, rue Paul-Baudry, 8e.

---

IMPORTANTE SOCIETE PHARMACEUTIQUE
Région Paris Nord
recrute pour
SERVICE RECHERCHE

**TECHNICIENS**
(Hommes ou Femmes)

pour analyses physico-chimiques. Niveau IUT option chimie organique.

Adress. C.V., prét. n° 62.114 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE SOCIETE de SERVICES et de CONSEILS en INFORMATIQUE

**ANSWARE**

Filiale du groupe Thomson pour sa division Grande Informatique recherche :

**INFORMATICIENS**

● pour exercer les fonctions de:
— PROGRAMMEURS.
— ANALYSTES-PROGRAMM.
— ANALYSTES.
● Ils seront intégrés dans des équipes structurées, menant à bien d'importants projets en batch ou télétraitement.
● Il faut être :
— dynamique,
— de formation supérieure,
— bien maîtriser COBOL ou PL1 ou ASSEMBLEUR,
— avoir une ou deux années d'expérience sur IBM, CII-HB ou UNIVAC.
● Les connaissances supplémentaires DB/DC, ou connaissance d'un générateur de programmes tel que PROTEE sont appréciées.

Adresser rapidement, sous réf. GI 501, votre C.V. détaillé, photo et délai de disponibilité et prétentions à M. Huot ANSWARE, 135, r. de la Pompe 75116 PARIS. Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

---

CABINET EXPERT COMPTAB. recrute COLLABORATEUR responsable secteur forfaitaires (cadre), expérience nécessaire 5 ans. Adr. C.V. manuscrit et photo à : EUROSUD no 7.051, 13300 SALON.

## secrétaires secrétaires secrétaires

### Secrétaires de direction



La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour le Responsable de sa division Véhicules Utilitaires

**une secrétaire de direction trilingue**
**(Français, Allemand, Anglais)**

● La candidate sera âgée de 30 ans minimum. Elle aura une réelle expérience dans une fonction similaire avec ce qu'elle comporte de disponibilité, de rigueur et de conscience professionnelle, et d'aisance dans les relations.
● Pendant 2 à 3 mois, elle travaillera provisoirement à VILLERS-COTTERETS, puis définitivement à PARIS (8e).

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. SVU/30.

HAVAS CONTACT



---

**NORSK DATA**

Constructeur Norvégien d'Ordinateurs crée sa « Direction Régionale Paris »
et
recherche une

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
ou
**SECRÉTAIRE COMPTABLE**
bilingue anglais

AYANT :
— une très bonne formation générale, une bonne connaissance de la comptabilité et le sens des responsabilités.

Compte tenu de l'expansion de la société le poste offre à une candidate de valeur de réelles possibilités d'avenir.

Lieu de travail : proche Banlieue Ouest.

Ecrire avec C.V. à :
NORSK DATA - 64, rue de Meyrin, 01210 FERNEY-VOLTAIRE, sous référence SDP.

NORSK DATA... une alternative à étudier.

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Proche banlieue Ouest de Paris
recherche

**Secrétaire de direction**
PARFAITEMENT BILINGUE (anglais)

pour seconder la secrétaire du président directeur général dans les domaines suivants :

● secrétariat, tenue à jour de tableaux de bord
● services généraux
● supervision du service voyages

Ce poste conviendrait à une jeune femme dynamique disponible, et organisée pouvant assurer des relations aisées à tous les niveaux et capable de répondre rapidement à des problèmes variés.

Une première expérience dans un poste similaire constituera un atout supplémentaire.

Adresser C.V., photo et prétentions au journal sous référence 751 796 M à Régie Presse 85, Bis rue de Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

Organisation professionnelle domaine habitat recherche pour Paris

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

30 ans minimum, sténodactylo

Sa mission comporte principalement :
— assurer toutes tâches du secrétariat ;
— se tenir informée de l'ensemble des activités de la direction.

Formation BTS ou équivalent + licence en droit (administrative de préférence). Expérience : 5 ans dans poste similaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à BAC PERSONNEL CONSEIL 27, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, sous référ. M415.

---

GROUPE COFAC
Produits bâtiment rech. pour son département sols et murs à MONTREUIL (Mo Saint-Mandé ou Robespierre)

**SA SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE**

30 ans minimum environ
— Anglais courant,
— Niveau B.T.S.
— Expér. 10 ans secrétariat commercial pour :
— Assumer secrétariat Niveau direction (courrier, téléph.).
— Assurer le suivi des dossiers clients et import-export.
— Etablir et mettre à jour les documentations.
— Collecter les informations et les transmettre aux sociétaires.

Nous offrons : poste très intéressant + bon salaire + formation aux produits.
Env. C.V. + lettre manuscrite sous réf. 78051, discrétion et réponse assurée à DELTA MARKETING, 33, r. Cartault, 92800 PUTEAUX

---

Société de Distribution Produits alimentaires située en banlieue Sud, rech.

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

POUR DIRECTION COMMERC.
Niveau BTS Secrétariat ou équivalent.
Envoyer C.V. + photo et rémunération souhaitée à S.E.B.F., Direction du Personnel, 6, rue des Oliviers, Senia Orly 327 94537 RUNGIS CEDEX.

---

SOCIETE INTERNATIONALE spécialisée dans les instruments de laboratoire, recherche LA

**SECRÉTAIRE de son DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Ce poste conviendrait à une technicienne de secrétariat (niveau BTSS), ayant 5 à 10 ans de pratique dans société anglo-saxonne. Bilingue avec sténo anglaise.

Lieu de travail région Montmorency - Enghien.

Libre rapidement.
Semaine de 40 heures.
Restaurant entreprise.
Avantages sociaux.

Ecr. avec C.V, photo, prétent. no 62.197 CONTESSE PUBLIC., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

---

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
Siège social Paris recherche

**SECRETAIRE DE DIRECTION**
STENODACTYLO BILINGUE
français-anglais.

Se présenter :
5, rue de Babylone, Paris-7e, bureau du personnel, 4e étage. Lundi 8 mai de 14 h. à 17 h.

### Secrétaires

50 Km de la mer - PONTIVY-MORBIHAN
Dans le cadre de son expansion, une importante société alimentaire, recherche pour son service Export à PONTIVY (Morbihan), une

**Secrétaire Exportation**

Allemand indispensable.
Anglais souhaité (notions).
Le poste est à pourvoir rapidement. Facilités de logement sur place.
Ce poste s'adresse à une jeune femme active, capable d'initiatives à qui nous confierons des responsabilités commerciales.
Une période de formation-adaptation de 2 mois est prévue à Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Sté ONNO 4, Bd de Strasbourg 75010 Paris.




---

**ECCO** TRAVAIL TEMPORAIRE recrute

**SECRETAIRES, STENODACTYLOS, DACTYLOS, bilingues**

Pour postes longues missions
Se présenter avec références
129, Boulevard Magenta 75010 Paris
Métro Gare du Nord

---

FABRICANT SIEGES HAUT DE GAMME
proche banlieue Est.
recherche
pour Service Export

**SECRÉTAIRES TRILINGUES**
ALLEMAND - ANGLAIS FRANÇAIS

Prière écrire à JEAN PREVOST S.A., 20, rue Danielle-Casanova, 94170 LE PERREUX, ou tél. 324-57-80 pour rendez-vous.

---

Importante Société Nord-Ouest de Paris
recherche
pour ses Directeurs :

**SECRÉTAIRES STENODACTYLOS**

Expérimentées, dynamiques. Bonne présentat. Postes stables.

Adr. C.V., photo, Mme LINOT, SELECTION, 40, r. de Chabrol. 75010 PARIS.
Tél. : 246-41-57.

## demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société industrielle de 2000 personnes (C.A. 250 millions de Francs) désire assumer une responsabilité de

**direction générale**

dans une entreprise de dimension similaire ou plus importante.

■ *48 ans. Formation supérieure et Business School.*
■ *Gestionnaire dynamique de très haut niveau, est convaincu qu'une entreprise ne se justifie que si elle est rentable ; place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations.*
■ *Maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Pratique les méthodes modernes de management et de marketing.*
■ *Habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé ; grande expérience des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, organismes patronaux et Administration.*

*Ecrire à No 59852 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

---

**CADRE SUPÉRIEUR**
recherche poste

**Coordonnateur PLANNING STRATÉGIQUE**

Expérience 16 ans : études de marché, pricing, prévisions, gestion, directeur de ventes, mise en place plan marketing.

Formation universitaire.
Anglais - allemand.

Ecrire n° 7.084 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

**DIRECTION FINANCIÈRE**

Cadre supérieur de banque

recherche poste Direction Financière (gestion, trésorerie, relation avec les banques, crédits) dans ENTREPRISE INDUSTRIELLE, région parisienne. Libre rapidement.

Ecrire sous réf. 5.582 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

---

**J'AI 40 ANS**
JE SUIS UN HOMME D'EXPERIENCE ET DE CONFIANCE.

Comptabilité - Gestion - Fiscalité - Informatique. Organisation - Vie sociale et juridique des sociétés. Souhaite apporter ma collaboration à dirigeant P.M.E. Paris et Région.
Anglais-Allemand parlé et lu.
Etudierais toutes propositions.

Ecrire sous le numéro 2.504, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

*JEUNE HOMME 28 ANS, LICENCIÉ EN DROIT*
● *Responsable du personnel, entreprise 400 personnes, filiale d'un groupe important ;*
● *Responsable du recrutement, bilan social, logements, formation continue, etc.*

*cherche poste*
*ASSISTANT DIRECTION RELATIONS HUMAINES*
*Offrant possibilités d'avenir.*

*Ecrire N° T 005075 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).*

---

VOUS ÊTES SITUÉ EN PROVINCE

**INGÉNIEUR 32 ANS**

Exp. biens intermédiaires, biens d'équipements. Actuellement Chef de Produit.

Recherche poste de Direction Commerciale ou appelé à court terme à le devenir.

Ecrire n° 7.109 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

---

Centre de Formation Professionnelle pour adultes cherche EMPLOIS pour

**AIDES-COMPTABLES**

connaissant dactylo, disponibles immédiatement. Tél. : 735-18-30, postes 79 ou 84.
POSSIBILITE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU SALAIRE.

---

**ALLEMAND, VENDEUR CONFIRMÉ**

(Biens de consommation et matières premières) ayant dirigé filiales de distribution françaises en R.F.A. pendant 12 ans, parlant couramment français (+ anglais + espagnol), âgé 47 ans, résidence Düsseldorf, aimerait entrer en contact avec entreprise projetant son implantation en R.F.A. ou développant ses activités sur le marché allemand.

Ecrire sous n° 440 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D. 6000 Frankfurt, qui transm.

---

Vous recherchez un vrai commercial en même temps gestionnaire et un gestionnaire de vos ventes dynamique...

JE SUIS VOTRE HOMME : 38 ans, I.E.P., Sc. Eco + I.C.G. Anglais parlé.

MON EXPERIENCE :
— Commerciale et marketing : 10 ans au niveau direction (produits grande consommation).
— Financière : 2 a. ds une gde banque d'affaires.

Ecrire n° 2.578 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

*Voir la suite des demandes d'emploi en page 32*

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

GALERIE LAFAYETTE (Près) Imm. pierre de taille. ENTIEREMENT RÉNOVÉ PRESTATIONS luxueuses. STUDIOS - 2, 4, 5 pièces. H. LE CLAIR - 359-69-36. 44, r. La Boétie - 75008 Paris.

BEAUBOURG-LES HALLES 100 m2, ent. refait, 3 cham., balc. 4e ét., soleil, 570.000 F. 236-18-85.

CHATELET - Beau 2 P., tout cft, poutres apparentes. Bon immeuble. - 544-58-38.

CHATEAU VINCENNES, récent beau 3 P., entrée, cuis., w.-c., salle de bains, loggia, asc., 300.000 F. - 344-71-97.

SAINT-MANDÉ, pr. bois, 5e ét., 6 P., entrée, cuis., 2 w.-c., eau + salle de bains, balc., récent, pierre de t. 685.000 F - 346-63-85

SAINT-MANDÉ - 200.000 F, réc. 2 P., entrée, cuis., w.-c., salle de bains, ascenseur. — 345-82-72.

2e, près place des Victoires, part. à part. 120 m2, asc., clair. Px 590.000 F. — Tél. : 508-88-19.

Vente appart. 16e étage élevé, double living, chambre, salle de bains, cuisine, 80 m2, 5.500.000. 35, rue Gros, mardi 9 mai, de 14 h. 30 à 18 heures.

**16e PASSY**
Studio av. confort, kitchenette 28 m2. Conviendrait pour placement. JOUBERT et ANDRE - 266-67-06

**13, PLACE DES VOSGES**
IMMEUBLE RESTAURE APPTS de 100 m2 A 235 m2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57

**TERNES** Beau 6 pièces 165 m2. Bel imm. pierre de taille, 3e ét. tt cft + 2 service. 266-32-35

9e - RARE, SUR
**SQUARE BERLIOZ**
Beau 4-5 p., 145 m2, plein soleil, verdure possibilité profession libérale. Tél. propr. : 11 h. à 17 heures : 536-30-54.

XIIe bel immeuble, pierre de t. 3 Pces 50 m2 à rénover, cuisine, w.-c., plein soleil, 4e ét. 161.000 F. GIERI, 373-05-81

XXe GAMBETTA - Bel imm. récent. - Grand 3 pièces. Confort, 2e ét. sur rue. Soleil. Balc. 297.000 - GIERI. 373-05-81

XXe PL. GAMBETTA - Studio luxueusement équipé. Conft. Bel imm. ancien, 1er ét. Soleil. 128.000 F. Gieri. 373-05-81

**GEORGE-V** 6 Pièces, 2 bains. grand standing 170 m2. Poss. profes. libérale MICHEL et REYL. - 265-90-05

CALME - SOLEIL - JARDIN
IMMEUBLE NEUF pour investisseur
STUDIO poss. park. **153 000 F**
54-56 rue Folie-Regnault 373-79-18. - Métro Père-Lachaise

BATIGNOLLES - ROME
Luxueuse rénovation, ét. élevé
**DUPLEX** 120 m2 - Ascenseur 033-95-10

### Paris Rive gauche

RUE DU VIEUX-COLOMBIER MISE EN VENTE 11 STUDIOS sur jardin 6 2 PIECES dont une avec jardin privatif + maisonnette. RENOVATION GD STANDING Idéal pr placement : 265-05-49.

URGENT. Particulier à particulier vend 2 studios tout confort, 14e et 20e arrdt, bon placement. TEL. : 579-77-19.

CHERCHE-MIDI
31 m², 2 p., coin cuis., salle de bains, rez-de-chaussée, charme, cave. 200.000 F. Tél. 544-71-43.

SENAT. Lux. appt de qual. ds imm. de classe, 160 m² + serv. Arbres, soleil, calme. 727-10-44.

BD ST-GERMAIN, Mo ODEON Duplex 140 m² + terrasse, ch. serv., 5e et 6e ét., asc., tél., ch. central. Propriétaire : 857-36-80.

**Mo INVALIDES**
Imm. récent - Tt conft - 5e ét.
**3 PIECES** Entrée, cuisine, bains, w.-c., tél.
123, rue de l'Université
Sam., dimanche, lundi, 15 - 18 h.

**18, R. GRENELLE**
Beau 6 P. à rénover 850.000 - Mardi, 15-18 h.

**CHOIX DE STUDIOS**

| | |
|---|---|
| 16 m2, Brancion | 119.000 |
| 32 m2, Emile-Zola | 170.000 |
| 33 m2, Suffren | 240.000 |
| 43 m2, Boulogne | 275.000 |

Jean FEUILLADE - 566-00-75

**5e PIÉTONNIER**
Part. vend Studio tout confort, poutres apparentes, 180 000 F. Tél. : 325-18-48. Ag. s'abstenir.

**RASPAIL** Immeuble neuf standing
BEAU STUDIO TT CFT, PARK. COTIMO. Mme Toppo - 782-62-74.

18, RUE VERNEUIL
**3 P.** 35 m² - Sur arbres charme, 4e sans ascenseur, 220.000 F. Mardi, 11 h. 30-16 h.

**RUE JACOB**
Dans bel immeuble 1850
**6 P., 230 M²** Standing, possibilité profession libérale + chambre service - 728-96-55, le matin.

**1, RUE DE LILLE** 90 m2
GD LIV. CARACTERE + 2 CH. 5e sans asc. IMPECCABLE Mardi 13/16 h. - 267-26-30

Saint-Germain, près Jacob Rénovation luxueuse. Asc.
**2 Pces** + balcon. Etage élev. ODE. 42-70

**MAZARINE** PLEIN CIEL
110 m2 - Caractère - Charme Soleil - ODE. 42-70

**LUXEMBOURG**
Duplex 6 pièces, 170 m2 Idéal prof. Prix intéressant. Tél. 705-61-91.

**Mo LA MOTTE-PICQUET**
IMM. PIERRE DE TAILLE
**1 PIECE** Entrée, cuisine. Px intéressant
14, rue de l'AVRE
Sam., dimanche, lundi 15 à 18 h.

**Mo ALESIA** Sur jardin
Imm. récent - Tt conft - 5e ét.
**STUDIO** Entrée, kitchen., s. bains, loggia.
PRIX INTERESSANT - Tél. 92, rue d'ALESIA
Sam., dimanche, lundi 15 à 18 h.

### Région parisienne

SAINT-CYR-L'ECOLE
4 pièces, tout confort, téléph. Parking. 210.000 F. — 604-72-96.

CHATOU. Séjour, bureau, 2 chambres, cuis., office, balcon, box. Vue sur parc. 510.000 F. 256 - 13 - 72

CHENNEVIERES-SUR-MARNE Près ttes commodités, R.E.R., autobus, gare S.N.C.F. réseau Est. Particul. à particul. vd ds ensemble moderne, résidentiel, bel appt : entr., beau séj., loggia, cuis., 3 ch., 2 sal. de bns, w.-c. indép., nombrx placards, cave. Prix 220.000 F. S'adres. M. Creton, 374-55-41, après-midi.

**BOULOGNE** près Métro
**4 P. 80 m2** Dépendance tt conft, 2e ét.
Visible mardi 9, de 11 à 15 h. 135, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres JOUBERT et ANDRE. 266-67-06

BOULOGNE, près métro, 7e ét., balc., imm. récent, séj. double, 2 chbres, cuisine, sal. de bains, parking. Impeccable. 415.000 F. ROUSSEL, 620-36-49.

CHATOU, limite Vésinet, 82 m², dans résid. très calme, pelouse, parking. Px 350.000 F. 071-15-71.

CREIL
IDEAL PLACEMENT
Immeuble récent - Très beaux
**3 PCES TT CFT**
Balcon. 107 000 F avec 20 000 F comptant + crédit. Gros rapport. Location assurée. Documentation sur demande 345-86-41.

**ANTONY près Métro**
3 P. 63 m2, 9e étage. Tt confort. 220 000 F. Vte directe. 250-62-39.

95-TAVERNY
Vds studio ds résid. gd standg (pisc.). Ent., salle, kitch. équ., s. bs, wc, tél., 3e asc., balc., cave, box. Tél. apr. 19 h. 30 : 960-71-32. Prix : 100.000 F.

ORSAY-LES-ULIS - Part. vend appt F4, 82 m², loggia, gar., belle vue vallée Chevreuse. 15' gare. Px 255.000 F. Tél. : 907-36-26.

### Province Province

**AU CŒUR DE TOULOUSE**
15, rue de la Bourse
Le raffinement du XVIIIe s. Le confort du XXe
IMMEUBLE RESTAURÉ A NEUF EXCEPTIONNEL

Photo YAN.

| APPARTEMENT 6 P. | APPARTEM. ORIGINAL NEUF CONTEMPORAIN |
|---|---|
| terrasse, coursive | Prêt à décorer |
| locataire 1er ordre | Patios intérieurs |
| Bail 9 ans, indexé | Plein soleil |
| Rapport : 6 % | |
| PRIX : 750 000 F | PRIX : 543 000 F |

(Avantages fiscaux. Monuments historiques)

Renseignements : 6, rue des Couteliers, S.C.I. HOTEL PARTICULIER DE NUPCES 31000 TOULOUSE - Téléph. : (61) 52-87-04.

à la Foire de PARIS stand N°17C région aquitaine : MAISONS-APPARTEMENTS ... "BELLE-CHAUMIERE" ... 75009 PARIS Tél. 246.72.72

## bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts. Informations juridiques, Secrétar., Tél., Télex. Bur. - A partir de 100 F/mois.
PARIS 11e - 355-78-80
PARIS 17e - 229-18-04
PARIS 18e - 770-16-80

1 à 20 BURX tous quartiers Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

## appartem. achat

Recherche appts 1 à 3 p. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement cpt chez notaire. TEL. : 873-23-55.

Particulier de préférence à particulier recherche appt 120-130m2 3 chbres, séj., soleil, calme, av. asc., imm. anc., exclusiv. 6e. Ecr. no 6 020, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Sté rech. appts même à rénover secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour rendez-vous 373-05-81.

## appartements occupés

**5e CARDINAL-LEMOINE** Appts occupés - Loi 1948. 41, 47, 51, 106 m² asc. Vis. sur R.-vous, 14 h.-18 h. 325-66-72, ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

## immeubles

FONTENAY
Limite Vincennes propriétaire vend bel immeuble en cours Libération 2 bout. + 7 apparts de 2 pièces. 527-45-46.

**BOULOGNE** près église
IMMEUBLE A RENOVER partiellement libre
3 LOCAUX COMMERCIAUX 20 LOGEMENTS
Tél. : 266-67-06

## viagers

**17e** Occupé 80 et 84 ans, Petit 3 P. confort, 2e étg., bon immeub. 15.000 F + 1.300 F **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-80.

8e Bel appt, gd séjour dble + 3 chbres, cft + 2 services. Petit cpt, rente 2.200 F p. mois. Occupé 1 tête 66 ans - 226-76-84.

## fonds de commerce

**URGENT**
RUE DE SEVRES
vendons magasin ts commerces. Prix très intéressant Bon placement. Téléphoner au 548-54-36

A saisir, Hérault, garage mécanique auto sur axe routier, hall expo VN. VO. Grande marque française - Téléph. (67) 92-33-36

## locaux commerciaux

Toulouse centre ville, locaux cciaux 1.800 m2 env. A louer un ou plus, lots tous cces, expos., distribution. Ecr. : Mérimée, 35, av. Ferdinand-Buisson, Paris-16e

## locations meublées Offre

### Paris

Succession loue beau 4 pièces bien meublé, profess. ou mixte + chambre personnel. Tout prêt pour médecin ou autre, 2 500 F. Me voir mardi 9, de 14 heures à 19 heures, 24, r. de MAUBEUGE, 9e, 585-41-20.

## locations meublées Demande

### Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appt Paris, villa banlieue Ouest. Tél. : 265-67-79.

## locations non meublées Offre

### Paris

PARC MONTSOURIS. Atelier-loggia, chambre, sal. de bains, cuisine, terrasse, 1 280 F + charges, reprises. T. : 754-28-04.

DAUMESNIL/BEL-AIR beau 2 p., entrée, cuis., w-c, s. bns, chauf., 1 000 F. 344-71-87.

**CONVENTION**
Récent, étage élevé, plein sud Studio tt cft, balc., parking. 1 100 F + ch. 742-99-09.

### Région parisienne

BIEVRES propriété ancienne grand stdg 8 p. parc, 6 000 F.
GIF-SUR-YVETTE villa 6 pièces, confort, 2.900 F. Mathieu, Bièvres. T. 941-05-58.

BOULOGNE studio, cuisine, bns, 870 F, 1 030 F, 1 170 F.
MALAKOFF 1 PIECE cuisine, bains, 1 155 F.
BIEVRES studio, cuisine, bains, 900 F. Séjour, 2 chambres, 1 780 F.
VELIZY Chambres 520 F et 815 F. Mathieu Bièvres. T. : 941-05-58.

**PUTEAUX**
RESIDENCE BELLERIVE en bordure de Seine
cuisine équipée, téléph., parking

| | | |
|---|---|---|
| STUDIO | 30 m² environ | 1.000 F + ch. |
| 2 PIECES | 47 m² environ | 1.500 F + ch. |
| 3 PIECES | 79 m² environ | 2.300 F + ch. |
| 4 PIECES | 98 m² environ | 2.700 F + ch. |
| 5 PIECES | 110 m² environ | 3.180 F + ch. |

**SUR PLACE** mardi et jeudi, 13 h.-17 h. 30, bâtiment D, 7e étage, accès 34, quai National à Puteaux,
ou sur rendez-vous JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann.
**766-04-66**

## locations non meublées Demande

### Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour cadres de banque et FONCTIONNAIRES

### Etranger

Jne homme recherche à ALGER ou banlieue appt disponible immédiatement ou prochains mois. Ecrire no 61 922. CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

## immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra, 84, r. d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04

## terrains

SOLOGNE A VENDRE
TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 h. à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

45 km. ANGERS, pr. forêt Chandelais, vd terrain avec permis construire 6.400 m² dont 3.000 m² boisé sapins, beau site, calme, puits s/terr., park., 48 m. long. Px à débat. T. 16-41 89-54 19.

A vdre Terrain boisé constructible, 2.500 m², 15 km. Montargis, viabilisé, 50.000 F. Téléph. : 656-04-28 après 20 heures ou écr. no 6.640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## pavillons

Part. achète pavillon 7 p., rég. Châtenay-Robinson, calme, verdure. Ecr. : Félix, 39, avenue Ernest-Reyer, Paris (14e).

## chalets

AUVERGNE
Ski. Super-Besse. Vends chalet. Téléph. : (73) 79-50-68

## fermettes

BELLE FERMETTE 90 km lim. S.-et-M. 4 gdes p. + chbre ami + grenier aménageable, garage, magnif. terrain CLOS 1.300 m2. Px 165.000 F. Pr vis. : 808-25-52

## propriétés

En lisière FORET de **MARLY**
20 KM DE L'ETOILE
3 KM du R.E.R. ST-GERMAIN

SITE EXCEPTIONNEL dominant Paris
VASTE ET BELLE MAISON récente. Caractère ancien et authentique. Aménagement raffiné, 300 m² habitables environ dont réception 100 m², 6-7 chambres + 1/2 sous-sol 250 m² env. Terrasse pierre 100 m², Sud. Jardin 1.400 m². Exclus. C. ACHARD, 637-14-56.

Prox. immédiate de Compiègne, jolie demeure de caractère, tout confort, avec belles dépendances et terrain de 1 ha 80 tenant. Morbois - 526-05-56 Paris Mardi seulement ou Compiègne (15-4) 440-09-75

TOURAINE, 7 km N.-O. Tours DEMEURE XVIIIe siècle 8 pièces pceles, 3 bains, pavillon annexe. Dépendances. TERRAIN 15 ha. 2.000.000 à déb. Cabinet Michel Besson 14, r. E.-Zola, Tours, 47-05-77-48

DORDOGNE, MONPAZIER Vends cause réemploi, jolie propriété caractère, 8 HA, petite demeure soignée, confort. Libre. A SAISIR : 380.000 F. Cabin. JARGEAU, 47500 LIBOS Téléph. : (58) 71-01-28

**LUZARCHES**
Dans site campagnard, belle et solide maison ancienne, comprenant : hall d'entrée, salon, gde pièce avec coin cuis. et coin repas, grand séjour avec cheminée, 4 chbres. Salle de bains, salle d'eau, dépendances; très beau terrain 1.200 m2, entièrement clos de murs, affaire rare. Prix : 550.000 F. DEVIQ CONSEIL Luzarches - 471-00-06.

**RÉGION LUBERON**
BASTIDON PIERRES
Deux pièces, gros œuvre bon état, intérieur à aménager. Sur 10.000 m2, splendide terrain complanté cyprès centenaires, chênes. Jolis espaliers en pierres sèches. A l'abri du mistral, en plein sud. Vue imprenable. Eau, électricité installée. A 2 km d'un village classé, idéal pour amateur de solitude. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE PRIX TOTAL : 185.000 F. Avec 40.000 F comptant, solde en 15 ans.

MAS PROVENÇAL
Ancienne construction, beaucoup de cachet, comprenant, au rez-de-chaussée : trois pièces ; au premier étage : trois pièces; plus un grenier à foin, remise et pigeonnier, avec cave voûtée et bastidon non attenant, plus ruine à rénover. Sur 13.000 m2 magnifique terrain, vignes et arbres divers. Eau de source, électricité installée. Situé à flanc de colline. A 2 kilomètres d'APT. AFFAIRE RARE PRIX TOTAL : 310.000 F. Avec 60.000 F comptant, solde en 15 ans.

Prix nets, frais de notaire en sus. Nos bureaux sont ouverts tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés. Bureaux fermés le mercredi. AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT-SATURNIN-D'APT 84490 SAINT-SATURNIN-D'APT Tél. (90) 75-40-76. Agent F.N.A.I.M. MARCHAND DE BIENS

## forêts

**MASSIF FORESTIER**
**32 ha aux ANDELYS**
80 KM OUEST de PARIS
PETIT PAVILLON
2.500 chênes Chasse libre. Possib. plan d'eau. Bon placement. Très urgent. Téléph. : (43) 27-42-29

# demandes d'emploi

CADRE, 41 ANS
Diplômé E.S.M.E., M.B.A. 10 ans expérience aux U.S.A. Actuellement responsable ventes internationales pr Société U.S., recherche carrière à orientation cciale. Pr vente de produits techniques, nécessitant part. conn. anglais. Lieu de travail : Paris ou prov. Rép. à : ITORD, 29, r. Ozenne, TOULOUSE, tél. (61) 53-52-76.

E.S.C., 30 ans
Allemand, anglais, italien cour. Expérience Société de service et gest. P.M.E. (animat. et contr.) Pouvant voyager. Libre de suite. Téléph. : 637-26-54 ou écrire à no 2.561 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE, 10 ans expér. rédact. en chef quot., hebdo. Disp. temps complet ou partiel Presse - Publicité - Edition. Ecr. no 2.555 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HME, 28 ans. Diplômé d'études supérieures ès Sciences Econom. + organisation informatique. Etudie toutes propositions. Ecr. no 2.562 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**J. H. 28 ANS**
B.E.I. - B.T.
ADJOINT DE DIRECTION dans magasin de confection de luxe, ch. poste de responsabil. Berger Didier, 6, rue de l'Avre, appt 335, 78340 Les Clayes-ss-B.

**ASSISTANTE D'ARCHITECTE**
spécialisée style et agencement. ESPAGN. COUR., écrit, parlé, BAC A, notions anglais, dactylographie possible. — Ecrire à T 04.985 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**DESIGNER GRAPHISTE**
27 ans, recherche situation. Téléph. 782-05-07.
— Pour promouvoir votre marque ;
— Stimuler vos ventes ;
— Asseoir votre image dans la presse

**PUBLIC RELATION**
Imaginatif, compétent, expérience, cherche société active et dynamique. Ecr. no 2.573, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**CADRE du PERSONNEL**
46 ans, autodidacte, privé d'emploi suite conjonct. économ., ch. poste semblable utilis. 24 ann expér. ds législ. trav., recrut., formation cont., paye, récept. membres CE, DP, régimes retraites, etc., P. ou M. entreprise C.C. métal. ou bâtim. Paris ou banl. N.-O. Ecr. sous réf. 7.683 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

ACHETEUR 44 a.
Exp. Mat. électr., relance, suivi, gestion de stock, approvisionnement. Ecr. M. EGOT, 96, bd des Batignolles, 75017 PARIS.

CADRE EXPORT, 34 a., ESC bne expér. marchés DOM-TOM prod. gde consom. disposé 40 % déplacements ch. place similaire dans Société située à Paris. Ecr. no 7.089 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur 30 a., DUT carr. soc. format. et 4 ans expér., éducat. spécial., connaissance et 4 ans d'expérience dessin bât., perm. P.L. et V.L. Etudie ttes prop. d'embauche de préfér. étranger. Ecr. Monnet, place du Soleil, Crolles 38 190 Brignaud.

CADRE CHEF COMPTABLE
33 ans, 14 ans d'expérience générale, industrielle, budgétaire, fiscalité, payes, trésorerie. Institut ccial de Normandie. Capacit. en droit, DECS en cours stage traitement informatique. BOURGOGNE, RHONE - ALPES Rech. poste à responsabilités. Ecr. no 2 575 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NEGOCIATEUR HAUT NIVEAU
Expérience 20 années de Direction générale, aimerait entrer en contact avec
ENTREPRISE
pour contribuer au développement de ses activités commerciales, export et achats : effectuer missions diversifiées France et étranger (parle anglais), rémunéré vacations.
Ecrire No 82180 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e

Jne Homme 24 a., dégagé O.M. D.E.A. Sciences économiques Maîtrise langues étrangères appliquées (anglais, russe). Licence sociologie Certif. de lang. et civil. chinoise en doctor. sc. éco (Chine/URSS) 3e an. de chinois, 1re an. d'esp. 2 a. exp. dans l'ens. secondaire cherche
**EMPLOI, METIER DE L'INFORMATION**
emploi métier de l'information (journalisme ou recherche). OLIVIER MOREAU 6, r. L.-Raimon, 92000 Nanterre.

JNE FME, 37 ans, D.U.T. gest. opt. Finance-Comptes. Sens des responsabil., dynamique, organ., 15 ans expérience professionnelle dont 6 crédit-bail. Anglais cour. Etudierait toute proposition en rapport avec compétences. Lib. imméd. Paris et banl. N.-O. Téléph. : 627-45-69.

JNE FME, 31 ans, célibataire, Assistante de direction, biling. Dipl. Proficiency de Cambridge. 6 ans expérience presse, relations publiques. Etudierait toutes propositions. Ecr. no 2.565 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 25 a. DECS 1 an et demi expérience rech. emploi stable de comptable sur Paris. Libre suite. Interim s'abstenir. Ecrire REGIE PRESSE no 82179 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE 29 ans DROIT + I.E.P. Libre immédiatement. Et. H.S. propositions rég. RHONE-ALPES Ecr. no T 05069 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPORTATION. J.F., 36 ans B.T.S. commerce international TRILINGUE espagnol, anglais. 7 ans d'exp. EXPORT dt 3 ans responsable transit transport export ch. poste similaire, rég. parisienne ou Sud-Est France. Libre rapidement. Ecr. no T 05082 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune CADRE COMMERCIAL 25 ans. Forte potentialité, rech. situation dans le secteur des TRANSPORTS MARITIMES, TRANSIT, IMPORT - EXPORT. Ecr. no T 05081 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CONSULTANT 35 ANS
Conseil management : 5 ans ; chantier : 5 ans; formation marketing industriel. Langues : ESPAGN., PORTUG., ANGL. cherche situation en rapport avec MARKETING ou ETRANGER Ecr. no T 005077 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE - TRANSPORT, 32 ans, 9 ans expér. cciale et techniq. dans les transports internat. AIR - MER - ROUTE transports nationaux, stockage, distribut. physique, rech. situat. respons. organisation et suivi des transports et de la logistique d'une entreprise Paris-Banlieue. Libre de suite. 701-15-51.

**SECRÉTAIRE PARFAITEM. TRILINGUE**
ANGLAIS - ALLEMAND
Expérim. sténo franç. et allem. Rech. poste à responsabilité. Ecr. no T 04991 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Chef de pub. 45 a., connaiss. anglais, expér. budgets, édit., recherche situation. Ecr. no T 04994 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiant salarié C.N.A.M. rech. RECONVERSION ds COMM. ou ECONOMIE. Prêt à se déplacer PROCHE ET MOYEN-ORIENT. Nationalité algérienne. M. Salem, 44, rue de Rivoli, Paris-4e.

**CADRE GESTION ORGANISATION**
H. 33 ans, formation supérieure, comptabilité finances, expér. cciale 10 ans, bancaire 5 ans, sens responsabilités et rentabilité, dynamique, sens de l'animation et du commandement. Etudie toutes propositions.
**069-68-65** les 9 et 10 de 8 à 21 h.

Cadre 33 ans. Lic. histoire-géographie, maîtr. hist. économique et démographie. Anglais, allem. 3 a. Afrique. Expér. commerce extér., ch. place chargé d'études. Séjour étranger souhaité. Ecr. no 2553, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 33 a., B.T.S.S., anglais, allemand cour., rech. situation av. contacts et respons. - 376-25-98

J.F. 18 a., sténodactylo, B.E.P., ch. intér. juill. Pl. stable 5 sept. Mlle C. CAUDRON, 7, rue des Peupliers, 92270 Bois-Colombes.

J.F. prof. expérimentée format., sténodactylo, ortho., ch. poste à plein temps, soit ds entreprise, soit dans organisme. Ecrire : Mlle KOHL - 28, avenue de la République - (94) Charenton

Spécialiste Distribution d'Electricité rech. emploi ou contrat long terme pour :
— Conception, animation stages,
— Rédaction documents pédagogiques,
— Conception, rédaction, documentation technique.
Ecr. Havas, no 50419, 21000 Dijon, qui transmettra.

Juriste droit des affaires 2 ans et demi d'expér. D.E.S. DROIT PRIVE. Recherche : situation région Sud-Est. Ecrire no 452, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CADRE CCIAL EXPORT
H. 40 a., 15 a. exp. Export, certifié commerce internation., spécialiste Moyen-Orient, habitué déplac. Allem., anglais courant, actuell. poste chambre commerce, ch. situation respons. service export. Ecr. no 82.137 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 25 ans, 5 ans exp. comme journaliste et secrétaire de rédaction, diplôm. d'Economie et Marketing, d'anglais et d'allemand, connaiss. de l'italien, ch. place JOURNALISTE, ATTACHEE de PRESSE ou CHARGEE de relations publiqu. Ecr. no 476 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. Fem., 27 ans, études supér. + I.A.E., exp. gestion administration désirant s'orienter vers
**FONCTION PERSONNEL**
rech. sit. ds entrepr. offr. perspect. d'avenir. Libre s/ 2 mois. Ecr. no T 05064 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Jeune fille, 32 ans LICENCE DROIT PUBLIC 6 ans et demi clerc notaire, excellents contacts clients, dynamique, efficace. ANGLAIS, HEBREU, ARABE. Déplacem. acceptés. Etudierait toutes propositions. Ecrire référ. no T 05043 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE FEMININ, 56 ans, chef comptable et chef serv. personnel, recherche poste similaire ds P.M.E. Paris ou banlieue Nord. 960-55-08.

Vous travaillez avec le MAROC spécialiste contrôle marchandises quantité - qualité - contrôle d'expédition - contrôle document. Cherche situation dans Société travaillant avec le Maroc. Ecr. à M. Roger MOLLIMARD, 34, rue Berthier, 91170 VIRY-CHATILLON.

JEUNE FEMME Expérience plusieurs années SECRETARIAT DE DIRECTION recherche poste similaire PARIS. Ecrire Mlle Dominique Lecerf 62, rue Olivier-de-Serres, 75 015 PARIS.

## représent. offre

Cherchons REPRESENTANT clientèle grossistes gros détaillants, forains. Paris et limitrophe Ets Pée - Laborde, Espadrilles, 64570 ARETTE

## cours et leçons

Enseign. bilingue donnerait cours d'arabe pour part. ou entreprises S'adresser à NAGEUR 61, rue des Petits-Champs 75001

## information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

## autos-vente

### 5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT Mini spécial noire, neuve, disponible. Crédit au leasing possible - Téléphone : 293-45-65, 11, rue Boursault, PARIS (17e)

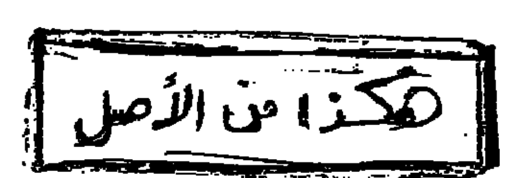
### 12 à 16 C.V.

CX 2400 GTI 1978 Vert métall., 8.000 km. Jantes alu. Intér. marron. Radio. Téléph. heures bur. au 270-84-41

## box-parking

**A VENDRE 18e ARRT**
Dans immeuble récent, 3 A 50 BOXES LIBRES Prix intéressant suivant quantité. S/PL. LUNDI, MARDI MERCREDI, 14 h. 30/17 heures 82, RUE DOUDEAUVILLE TEL. : 723-38-48

les annonces classées du
**Monde**
sont reçues par téléphone
**du lundi au vendredi**
**de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures**
**au 296-15-01**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



Le Monde

# régions

## EN ILE-DE-FRANCE

# Chères, trop chères autoroutes

## Qui va les payer ?

**Comment financer les autoroutes en Ile-de-France ? C'est la question que tentent de résoudre les divers responsables de la région parisienne. L'Etat a en effet progressivement réduit son effort au cours des années précédentes : en 1974, sa participation financière s'élevait à 811 millions de francs, elle atteint à grand-peine 265 millions de francs en 1978. Priorité est aujourd'hui donnée au réseau autoroutier national de liaison, et cet ambitieux projet réclame une participation de plus en plus importante des pouvoirs publics.**

Quant à la région, elle a également réduit ses investissements dans ce domaine : alors qu'elle consacrait pour 50 % son budget aux routes et autoroutes voici quelques années, elle ne leur consacre aujourd'hui que 25 % de ses investissements. Les transports en commun, notamment le très onéreux R.E.R., et le projet d'interconnexion mobilisent encore, pour une longue période, les efforts de l'établissement public régional.

Enfin, si l'Etat finance à 85 % la construction des radiales, il ne participe qu'à concurrence de 55 % à la réalisation des rocades. Or il a été décidé de ne plus construire de radiales en Ile-de-France, mis à part l'A 14 et l'A 15 ; priorité doit être données aux rocades, notamment à l'A 86, qui assure le trafic banlieue - banlieue et doit doubler le périphérique à 6 kilomètres de la capitale. Cette nouvelle politique réclame donc une participation plus importante de la région.

Afin d'éviter l'« asphyxie automobile », il est nécessaire de continuer l'équipement routier de la région, estiment les responsables, en retrouvant le taux d'investissement du début des années 1970, au cours desquelles l'effort de l'Etat, ajouté à celui de la région, permettrait de consacrer, chaque année, un milliard aux réseaux routier et autoroutier.

Lors de leur rencontre avec M. Joël le Theule, le nouveau ministre des transports, le bureau du conseil régional a demandé aux pouvoirs publics de fixer leur dotation annuelle à 500 millions de francs ; la région étant disposée, pour sa part, à investir chaque année 350 millions de francs. Les élus ont proposé au ministre des transports d'augmenter le prix de l'essence de 5 centimes, et d'affecter directement cette somme (175 millions) à la rocade A 86. Mais, pour cela, il faudrait demander l'accord du Parlement et surmonter l'opposition de plusieurs représentants politiques.

### Les trois hypothèses du préfet

C'est dans ce contexte que le préfet de région, M. Lucien Lanier, proposera prochainement au conseil régional un programme autoroutier pour les trois ans à venir et à partir de trois hypothèses financières.

Première hypothèse : l'Etat se refuse à consentir un effort supplémentaire en faveur des autoroutes et maintient ses dotations au niveau actuel, qui ne cessent de diminuer depuis 1974.

Le conseil régional a, pour sa part, inscrit 392 millions de francs à ce titre dans son budget pour l'année en cours (dont 185 millions pour les voies rapides et autoroutes). Or un kilomètre de rocade A 86 dans un secteur difficile, mais ils le sont presque tous en région parisienne, coûte 200 millions de francs. A ce rythme-là, il faudrait trente ans pour terminer la rocade. Dans cette première hypothèse, aucuns travaux nouveaux ne seront entrepris. Pire, il faudrait dès lors s'orienter vers d'autres systèmes de circulation.

Seconde hypothèse, l'Etat augmente substantiellement les crédits affectés aux routes et autoroutes de la région parisienne. Si les pouvoirs publics consentent cet effort (500 millions de francs), ces crédits ajoutés à ceux de l'établissement public permettraient de dégager 850 millions et le plan triennal pour une masse globale de 1,8 milliard, permettrait de donner une réelle priorité à l'A 86, dans un tronçon particulièrement nécessaire entre Orly (Val-de-Marne) et Roissy (Seine-et-Marne), c'est-à-dire entre l'autoroute B 3 et l'autoroute du Sud (Autoroute A 6). La section de la rocade entre Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) serait ainsi réalisée. Quelques menus (mais onéreux travaux seraient entrepris sur la rocade, notamment en Sein-Saint-Denis.

D'autre part, l'autoroute A 15 (Paris-Pontoise), entre la porte Pouchet et Gennevilliers, sera remplacée par un boulevard urbain (350 millions) et réalisée progressivement. La première section — la déviation de Clichy (Hauts-de-Seine) — entre la Seine et Paris — figure à ce programme. La desserte des villes nouvelles y est également prévue. Enfin sa réalisation permettrait l'ouverture de l'A 14 (autoroute urbaine de l'Ouest parisien) qui, inutilisée, passe actuellement en tunnel sous la Défense et s'arrête à la hauteur de la préfecture de Nanterre. En effet, la section souterraine de l'A 14 entre le pont de Neuilly et la route de Saint-Germain sera ouverte.

### Optimisme

Troisième hypothèse : la participation de l'Etat reste fixée à 500 millions, celle du conseil régional à son niveau actuel, mais la région disposant de ressources supplémentaires qu'elle réclame depuis longtemps (carte mandarine payée par les automobilistes ou vignette régionale plus chère, ou augmentation du prix de l'essence), à concurrence de 400 millions. Cette hypothèse, optimiste, permettrait d'accélérer la réalisation du fameux tronçon prioritaire A 1 - B 3, auquel 2 milliards seraient consacrés, notamment dans le Val-de-Marne (entre le Carrefour Pompadour et Thiais) et la Seine-Saint-Denis (entre Bobigny et le carrefour Pleyel). Le programme concernant l'A 15 et la desserte des villes nouvelles demeure inchangé.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

### Le P.C. : pas de super-impôt

Dans *l'Humanité* du 5 mai, M. Paul Laurent, député de Paris, président du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France, écrit notamment :

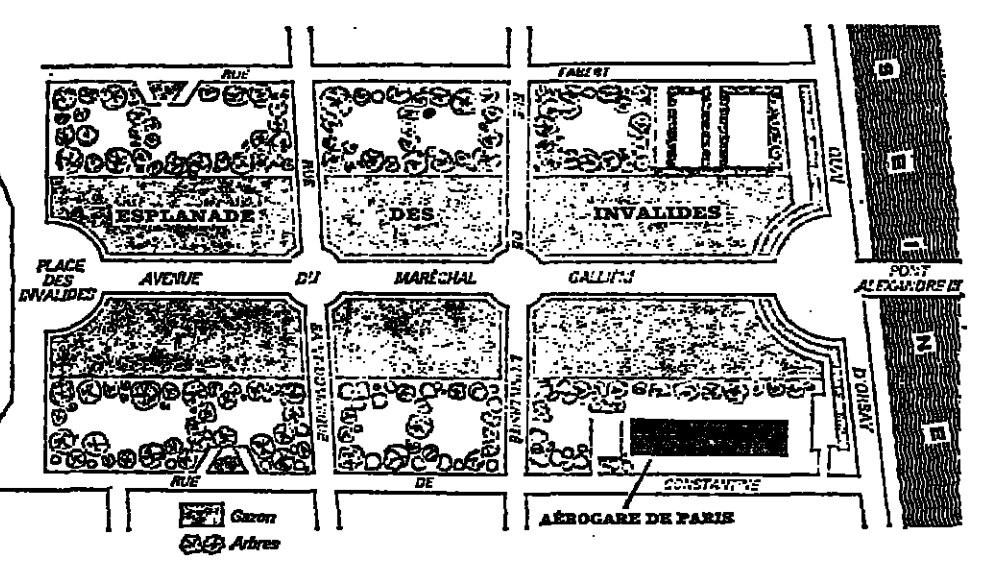
*« ... Le gouvernement veut faire admettre le dilemme : ou pas d'autoroutes ou un super-impôt pour la financer. Il s'agit d'un mensonge pur et simple.*

*» Les nombreux automobilistes obligés d'emprunter leurs véhicules pour se rendre au travail et en revenir sont déjà victimes d'une double carence dont l'Etat porte la totale responsabilité : absence de crédits suffisants pour équiper l'agglomération de transports en commun et d'un réseau routier adapté aux impératifs contemporains.*

*» 18 milliards d'anciens francs prélevés en plus, chaque année, sur le prix de l'essence, alors que les grandes compagnies pétrolières accumulent d'énormes profits sur le dos des automobilistes, c'est absolument intolérable. L'argent existe pour faciliter les transports et la circulation, mais il faut le prendre où il est... »*

## PARIS-CHANTIERS

# Les Invalides changent de perspective




*« Il faut débarrasser l'esplanade des Invalides de son stationnement anarchique, l'aménager et lui rendre sa prestigieuse perspective »*, affirmait M. Jacques Chirac dès son arrivée à l'Hôtel de Ville, en mars 1977. Le Conseil de Paris adoptait dans les semaines qui suivirent un plan d'aménagement. Coût des travaux : 10 millions de francs ; fin des chantiers : 1979.

L'an prochain donc, l'esplanade, entièrement libérée de ses « occupants » abusifs, gazonnée et plantée, devrait redevenir ce lieu de promenade privilégié des Parisiens, dans l'incomparable perspective imaginée par Robert de Cotte au début du dix-huitième siècle pour mettre en valeur l'œuvre conjointe de Libéral Bruant et de Jules Hardouin-Mansart.

L'esplanade est composée de six « plateaux », représentant une surface totale de plus de 10 hectares. La restauration de ce site implique en premier lieu l'élimination du stationnement, et, en second lieu, la création de parterres gazonnés et plantés d'arbres « à la française ».

De tels parterres sont prévus uniquement sur les quatre plateaux compris entre la rue de l'Université et la rue de Grenelle. Les deux autres plateaux, proches du quai d'Orsay, font l'objet d'une étude particulière liée à la reconstruction de la dalle de couverture de l'aérogare d'Air France, dont l'état actuel ne permet aucun aménagement en surface.

Les services de la Ville envisagent, d'autre part, de modifier le tracé des extrémités des plateaux sud, face aux Invalides. On augmenterait la surface de la demi-lune qui y est dessinée, ce qui permettrait de disposer d'une aire d'atterrissage pour les hélicoptères officiels.

Toutes ces dispositions ont reçu l'accord de M. Bertrand Monnet, architecte en chef, conservateur de l'hôtel des Invalides.

A l'automne dernier, sept cents places de stationnement sur la surface de l'esplanade ont été supprimées, deux cents places sont provisoirement maintenues en attendant que l'actuel parc souterrain soit agrandi. Des arbres ont été plantés ; de la terre arable apportée. Ainsi, dans la partie ouest de l'esplanade, le plateau compris entre la rue de l'Université et la rue Saint-Dominique, ainsi qu'une partie du plateau situé entre la rue Saint-Dominique et l'hôtel des Invalides, ont déjà été libérés des véhicules qui les encombraient. A la fin de l'année prochaine, l'esplanade sera entièrement dégagée : non seulement des automobilistes, mais aussi des palissades entourant les chantiers ouverts en 1975 par la S.N.C.F. pour relier la ligne des Invalides à la gare d'Orsay.

JEAN PERRIN.

## CONTROVERSES

### Passerelle en souterrain

*La passerelle des Arts ? Faut-il la détruire ou la reconstruire et, dans ce cas, comment la reconstruire ? Le débat continue. M. Paul Meyer-Levy, de Paris, donne après M. Carnon* (le Monde *du 25 avril) et M. B. Lemoine* (le Monde *du 18 avril) son avis.*

Non seulement il ne faut ni réparer la passerelle des Arts ni reconstruire une autre passerelle entre les deux ponts (Pont-Neuf et pont du Carrousel), mais il faut permettre aux piétons de passer d'une rive à l'autre entre ces deux ponts.

De même que le métro passe sous la Seine, il peut être créé entre le jardinet de la colonnade du Louvre et la place qui sépare l'Institut de l'hôtel de la Monnaie un passage souterrain piétonnier à la rigueur avec trottoir roulant et au besoin des magasins sur le côté.

### La banlieue mal policée

*M. Christian Comemale, maire adjoint (P.C.) de Fontenay-sous-Bois, dans le Val-de-Marne, nous écrit notamment :*

M. Jacques Chirac, maire de Paris, part en guerre contre les tutelles du pouvoir : il juge insupportable la charge de 292 millions de francs de son budget parisien pour les forces de police, dont il estime devoir refuser 142 millions destinés aux « tâches nationales » de cette même police.

Il escamote ainsi l'essentiel pour se servir des forces publiques à des fins strictement partisanes. Car enfin, d'où proviennent ces « contingents » imposés par les préfectures dans les budgets communaux, sinon de la vieille législation de haine anticommunarde des Versaillais, qui, en 1871, ont supprimé les pouvoirs de police aux élus locaux de la région parisienne ?

N'a-t-il pas lui-même amplement contribué à un tel régime, en particulier pendant son propre mandat de premier ministre, avec son collègue Poniatowski, alors ministre de l'intérieur ? (...) Et que dire de nos communes de banlieue, malgré les interventions multiples et répétées de leurs élus ? Ainsi, à Fontenay-sous-Bois, ville passée en dix ans de 30 000 à 50 000 habitants les effectifs sont maintenus à un niveau identique à celui de 1930 : un simple poste de police et une brigade de sept gendarmes contraints à un dévouement vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avec les tâches administratives supplémentaires imposées ! Et pourtant la population — critère du montant des contingents imposés comme pour Paris — paye des impôts au titre d'une légitime sécurité mal assurée.

### Paris n'est pas brimé

*M. Robert Loriot, expert comptable à Lyon, nous écrit :*

Il est proprement scandaleux d'entendre M. le maire de Paris parler des charges indues au sujet de la capitale avec, de surcroît, l'approbation unanime de l'opposition !

Prenons l'exemple des impositions de 1977 à la taxe professionnelle à Paris et à Lyon et je crois savoir que le cas des autres grandes agglomérations n'est pas sensiblement différent :

Une entreprise commerciale ou industrielle a payé au titre de cette taxe 1 089 F à Paris et 1 825.20 F à Lyon — soit 67.6 % de plus — par tranche de 50 000 F de salaires ou de 62 500 F de matériel. Un membre de profession libérale a payé 996.60 F à Paris et 1 750.13 F à Lyon — soit 75.6 % de plus — par tranche de 80 000 F de recettes.

Tant que la charge de la fiscalité locale parisienne n'atteint pas celle de la moyenne des grandes agglomérations de province il n'y a pas lieu à transfert de charge sur le budget de la nation, bien au contraire.

# L'EXPOSITION DORGELÈS A L'ARSENAL

## Montmartre au temps du « maquis »

L'ex-Bibliothèque de l'Arsenal, qui fut durant les beaux jours du romantisme le fief du charmant Charles Nodier, présente une exposition consacrée à Roland Dorgelès, ce qui va de soi, puisque les archives de l'académie Goncourt y sont conservées, et que l'écrivain, disparu il y a cinq ans, assura pendant de longues années la vice-présidence, puis la présidence de cette illustre Compagnie.

Cette exposition offre aux visiteurs un ensemble remarquable de bustes, de sculptures, de portraits et de documents inédits, qui retracent la vie de l'auteur des *Croix de bois* et donne de l'époque de l'avant-guerre — celle de 1914 — et des années qui la suivirent une image pittoresque et mélancolique.

Roland Dorgelès disait plaisamment de lui-même qu'il était né sur la Butte en 1903. En réalité, il ne fit connaissance avec Montmartre qu'à dix-huit ans, et ce fut le coup de foudre. Ce Montmartre, dont il garda toujours un souvenir ému et attendri, était, au début de notre siècle, la terre d'élection de la bohème, lieu préservé s'il en fut où tant de gloires futures devaient connaître des jours joyeux, mais difficiles, fort bien décrits d'ailleurs par Dorgelès dans *le Château des brouillards*. Ici s'étendait, entre le Moulin de la Galette et la rue Caulaincourt, un vaste territoire : le « maquis », hanté par une population pittoresque, qui allait du chiffonnier à l'artiste impécunieux.

La rue Cortot, la rue Sainte-Eleuthère, la place du Tertre, la rue Saint-Vincent, chères à Bruant et à Carco, n'étaient pas encore envahies par les automobiles, les faux peintres et... les touristes. Le Bateau-Lavoir, disparu, il y a cinq ans, dans un incendie abritait une pléiade d'artistes, dont les moindres n'étaient ni Picasso ni Van Dongen.

Mais le lieu de ralliement de toute cette jeunesse pleine de dons restait le soir venu le Lapin agile dont l'enseigne recelait un calembour intraduisible pour les non-initiés, car elle avait été peinte par le dessinateur André Gill, qui y avait représenté un grand lapin sauteur. C'est au Lapin agile, dirigé par Frédéric Gérard, dit Frédé, et fréquenté par Carco, Mac Orlan, Max Jacob, Picasso, et combien d'autres, que naquit, grâce à la complicité de Warnod et de Dorgelès, l'énorme farce de Boronali où l'âne de Frédé emprunté par nos mystificateurs peignit avec sa queue un « Coucher de soleil sur l'Adriatique », qui fut exposé au Salon des indépendants.

C'est à ce Montmartre aujourd'hui disparu qu'est consacrée une grande partie de l'exposition Roland Dorgelès, de Montmartre à l'académie Goncourt, avec de nombreux documents, d'amusantes photos inédites et des portraits de ceux qu'il aima et qui furent les concitoyens de ce petit territoire qu'il évoque une fois encore dans *Au beau temps de la Butte*, paru en 1955, et dont il disait : *« A mesure que les années s'écoulent, mes regrets l'embellissent. »*

Mais la guerre de 1914 était survenue, et le Dorgelès héros de la bohème montmartroise cédait la place au combattant. Il devait atteindre à la célébrité avec *les Croix de bois*, parues en 1919, où il dépeignait, comme l'a écrit Henri Barbusse, *« le fracas, l'éblouissement de la lutte des hommes contre les choses, les tâtonnements effrayants de la mort »*.

Après la guerre, avec le succès et la gloire naissante, Dorgelès abandonna Montmartre pour s'installer près des Champs-Elysées. Grâce à de nombreuses collaborations à des journaux, il parcourut le monde dont il ramena des ouvrages tels que la célèbre *Route mandarine* et *la Caravane sans chameaux*.

En 1929, il succéda à l'académie Goncourt à Georges Courteline, dont il était l'exécuteur testamentaire et qui, lui aussi, fut dans sa jeunesse citoyen de Montmartre.

Toute la partie de l'exposition consacrée à cette célèbre Compagnie, dont Dorgelès fut élu président en 1953, est remarquable et en apprendra plus aux visiteurs sur l'académie Goncourt, son histoire et sur la vie littéraire des soixante dernières années que n'importe quel ouvrage d'érudition.

ANDRÉE JACOB.

★ Roland Dorgelès, de Montmartre à l'académie Goncourt, 1978. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris. Du 21 avril au 24 juin. Ouvert tous les jours sauf dimanches et fêtes. Droit d'entrée : 6 F.

# RÉGIONS

## Picardie

*Logements vides à Creil*

### Le « social » permettra de faire la soudure

Creil, dans l'Oise, ce sont les Creillois qui le disent, n'a pas une bonne image de marque : ville de province, ville de banlieue ; une ville, en tout cas, qui vit d'une seule industrie, la métallurgie. Au début des années 60, la municipalité, dirigée par M. Antoine Chanut (P.S.), décidait de prendre les choses en main : création de zones industrielles diversifiées, rénovation du centre de la ville, qui se dépeuplait pour essayer d'y attirer des « services » et de nouveaux habitants.

C'est ainsi qu'en 1970 fut mis au point un ambitieux programme de mille deux cent cinquante logements (vingt-trois H.L.M., deux cents logements aidés et plusieurs centaines de logements non aidés), à quoi s'ajoutaient 10 000 mètres carrés de bureaux et un centre commercial. La responsabilité de l'opération fut confiée à l'office H.L.M. de Creil.

Quelques années plus tard, il fallut déchanter : la ZAC ne démarrait pas. Quatre-vingt-dix-huit logements sont aujourd'hui construits, la moitié sont vides. Alors que l'opération « du Moulin », qui offrait mille logements H.L.M. à la périphérie de la ville, a fait le plein, la société H.L.M. envisage de recourir à la location-vente pour remplir les logements de la ZAC rive gauche. *« Le pari que nous avons fait : donner à Creil un nouveau visage est peut-être trop optimiste »*, reconnaissent les promoteurs de l'opération. Ils n'avaient pas compté avec la crise, qui a figé le marché immobilier depuis plusieurs années, ni avec les villes nouvelles, qui attirent, par priorité, les nouveaux habitants et les industries de la grande couronne...

Pourtant, l'effort des architectes est évident et l'insertion dans le quartier de ces immeubles ocre de trois étages; dont la silhouette s'harmonise avec celle de l'église Saint-Médard toute proche, s'est faite en douceur. L'effort de « démocratisation » n'est pas moindre : durant des mois, les « concepteurs » se sont mis à la disposition du public, afin d'expliquer le projet dans ses différentes étapes.

Quoi qu'il en soit, la société H.L.M., la municipalité et les architectes font des constats amers : *« Notre déficit s'élève d'ores et déjà à 10 millions de francs,* explique-t-on à la société H.L.M. *Si nous maintenons le projet tel qu'il est, il va doubler. »*

Une révision du programme est en cours pour permettre de bénéficier des nouveaux systèmes d'aides au logement et de demander une subvention au fonds d'aménagement urbain. La part des logements aidés va donc augmenter, l'ordre des opérations sera révisé, priorité sera donnée à la construction d'un centre commercial, « moteur » de la rénovation.

Signe des temps : alors que les municipalités, en proie à des difficultés financières, tentaient, jusqu'à présent, d'équilibrer des budgets en perdition en multipliant les logements non aidés dans de telles opérations, celle de Creil ne réduira son déficit qu'en construisant des logements sociaux, ce qui lui permettra d'obtenir l'aide de l'Etat. — M.-C. R.

## Rhône-Alpes

*Les conséquences de dix ans de politique d'équipements « imposés »*

### Chambéry bat tous les records d'endettement

De notre correspondant

Lyon. — La municipalité de Chambéry n'a pu obtenir la subvention exceptionnelle d'équilibre de 6 millions de francs qu'elle sollicitait de l'Etat pour soulager un peu son budget 1978. Après un ultime examen destiné à resserrer au maximum les dépenses, le budget a donc été voté il y a quelques jours par l'ensemble des conseillers — P.S., P.C., M.R.G. et P.S.U. — élus un an plus tôt.

Le budget adopté (121 millions de fonctionnement et 28 millions d'investissements) entraînera une augmentation des impôts locaux de 25,8 %. Comparé aux 13,5 % de hausse votés pour 1977 par la municipalité précédente de M. Pierre Dumas (R.P.R.) quelques semaines avant que celle-ci soit battue par l'équipe conduite par M. Francis Ampe (P.S.), ce pourcentage peut paraître très élevé.

Une polémique sur le budget de Chambéry s'était d'ailleurs développée pendant la campagne des législatives entre la majorité et l'opposition.

Pour le jeune maire socialiste, *« la situation est catastrophique »*. La ville de Chambéry est aujourd'hui la plus endettée de France : 3 915 francs par habitant, alors que la moyenne nationale pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants n'est que de 1 461 francs. Le montant de la dette s'élève à 247 millions de francs. Enfin, dans l'augmentation totale des impôts pour 1978, le remboursement de la dette entre à lui seul pour 13 %, soit plus que l'élévation du coût de la vie.

Pour sa défense, l'ancien adjoint aux finances, M. Jean Folliet, fait observer que la municipalité de Chambéry a délibérément choisi une politique d'investissement : *« Rappelez-vous ce qu'était Chambéry avant l'arrivée de Pierre Dumas à la mairie : une cité somnolente où rien n'avait véritablement bougé depuis la guerre, une ville qui prenait du retard pour les équipements, et bien sûr une ville sans dettes. Il a fallu imposer et organiser le développement de Chambéry en dix ans ou à peine plus »*, a-t-il expliqué à l'hebdomadaire *Ville nouvelle*, dans son numéro de janvier dernier.

#### On a « cassé sa tirelire »

Les équipements réalisés pendant cette période sont connus. C'est notamment la ZUP de la Croix-Rouge (4 000 logements, 25 millions de francs entre 1966 et 1975), l'installation d'une zone industrielle (6 millions en 1969) et la construction d'équipements éducatifs ou sportifs (écoles, gymnases, piscine et patinoire). Il convient d'ajouter cependant deux emprunts contractés pour le compte de sociétés privées : l'AREA, société des autoroutes alpines (30 millions) et la Société de chauffage urbain (un peu plus de 3 millions). Même si la charge de leur remboursement échappe à la ville, ils handicapent d'autant la capacité d'emprunt de celle-ci.

La situation est effectivement délicate si l'on sait que la nouvelle municipalité va être contrainte de prendre en compte un certain nombre de *« coups partis »* : les travaux de la voie rapide urbaine, l'achat et l'aménagement de 6 hectares, le terrain militaire en plein centre-ville (la fameuse caserne Curial), la construction d'un centre de secours et d'un centre technique municipal notamment.

Mais la controverse la plus vive porte finalement sur la philosophie financière, chacune des parties en cause accusant l'autre d'être un « mauvais gestionnaire » (1). Pour M. Francis Ampe, la municipalité précédente a, en quelque sorte, *« cassé sa tirelire »* au début de l'année 1977 afin de *« masquer l'augmentation des impôts ». « Faire des économies, donc des excédents, ne peut apparaître que comme un signe de bonne gestion »*, rétorque l'ancien adjoint aux finances.

Il est exact qu'en 1975 et 1976 des excédents budgétaires ont été réalisés par la municipalité de M. Pierre Dumas. Ils s'élevaient à près de 10 millions de francs à la fin 1976. Le recours à l'informatique cette année-là permit de connaître la situation de trésorerie dès la fin de l'exercice et de consacrer les deux tiers environ de ce « matelas » à l'exercice de fonctionnement suivant. Le successeur de M. Folliet, M. Jacques Lapeyre, estime pour sa part que ce n'est pas là *« la preuve d'une excellente gestion. Ou bien,* dit-il, *on a fait trop payer d'impôts aux Chambériens, ou bien les services de la ville se sont livrés à des surévaluations abusives »*. Et il estime qu'en tout état de cause l'excédent budgétaire aurait dû être en pareil cas réinjecté dans le budget d'investissement afin de ne pas restreindre davantage les possibilités d'emprunt. C'est là une conception de la gestion des finances locales chère au parti socialiste qui privilégie autant que faire se peut l'autofinancement. Même si l'inflation est une sirène qui peut séduire les partisans de l'emprunt, le recours excessif à celui-ci ne peut déboucher à terme que sur une situation délicate.

BERNARD ÉLIE.

(1) La cour des comptes, dans son rapport de 1977, a relevé certaines anomalies dans la gestion de la municipalité conduite alors par M. Pierre Dumas.

● *Lyon tend la main à Montréal.* L'assemblée générale de l'association France-Québec s'est achevée, samedi 6 mai à Lyon, par l'annonce d'une proposition de « pacte-amitié » de Lyon avec Montréal, faite par M. Francisque Collomb, sénateur et maire de la ville.

*« La proposition du maire de Lyon*, a commenté M. Jean Deschamps, délégué général du Québec en France, *ne consiste pas en un jumelage des édiles mais des populations. Il s'agit d'une main tendue permettant à des gens de Lyon et de Montréal de se retrouver autour de centres d'intérêt communs. »*

M. Deschamps va transmettre cette proposition à M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

● *Des trains à grande vitesse entre Londres et Edimbourg.* — Les chemins de fer britanniques mettent en service, le lundi 8 mai, un train à grande vitesse qui reliera Londres à Edimbourg en quatre heures et cinquante-deux minutes (soit un gain de trente-cinq minutes de moins sur le temps de parcours actuel), à la vitesse moyenne de 200 kilomètres à l'heure. Le prix du billet sera le même que sur un train ordinaire. — *(A.P.)*

### Selon l'IFOP

#### 16 % SEULEMENT DES FRANÇAIS AIMENT VIVRE DANS UNE GRANDE VILLE

**16 % des Français, à peine, choisiraient, s'ils le pouvaient, de vivre dans une grande ville (10 % à Paris). En revanche, 46 % préféreraient vivre à la campagne, 22 % dans une ville moyenne, 14 % dans une ville de moins de trois mille habitants.**

**C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'IFOP, à la demande de la Délégation à l'aménagement du territoire, qui estime que ce choix conforte les orientations de la politique d'aménagement du territoire.**

**Les Parisiens restent, pour 39 %, fidèles à la capitale, mais 23 % désireraient vivre à la campagne, 16 % dans une ville moyenne, 11 dans une petite ville, et seulement 8 % dans une grande ville. Parmi ceux qui restent attachés à Paris, la plupart ont plus de soixante-cinq ans.**

### LES AÉROPORTS DE PROVINCE FONT DE MOINS BONNES AFFAIRES

Les cent vingt chambres de commerce et d'industrie et autres organismes, gestionnaires des aéroports de France et d'outre-mer, viennent de lancer *« un cri d'alarme au sujet de la situation financière de leur concession d'aéroport »*.

Ils soulignent *« le risque, pour bon nombre de ces concessions, de ne pas pouvoir survivre si l'Etat continue à leur transférer des charges qui lui incombent »*. Ils demandent, d'autre part, que soit mis fin à *« l'anomalie qui consiste à faire supporter aux gestionnaires le financement de services techniques que les administrations de l'aviation civile et de la météorologie ont pour obligation d'assurer »*.

Si l'on exclut les cinq grands aéroports de province — Marseille, Nice, Lyon, Toulouse et Bordeaux — qui ont réalisé, en 1977, un bénéfice d'exploitation avant amortissements estimé à 22,7 millions de francs, les soixante-douze autres aéroports de moindre importance ont affiché, l'an dernier, un déficit évalué à 41,2 millions de francs. Si, tout compte fait, les premiers ont dégagé une marge nette d'amortissement de 8,2 millions de francs, les seconds ont eu un déficit de trésorerie de 56,9 millions de francs.

#### Le trafic progresse de moins en moins

Pour les responsables aéroportuaires, cette dégradation de la situation financière est due à la progression sensible des charges d'exploitation : évolution rapide des salaires et des prix depuis 1974, désengagement progressif de l'Etat pour le financement des équipements, augmentation très nette du volume des investissements — de 1971 à 1976, ils ont été multipliés par 2,5 en francs courants — et détérioration de leurs conditions de financement.

Les chambres de commerce constatent, d'autre part, un ralentissement de la progression du trafic sur l'ensemble des aéroports : 13 567 305 passagers en 1977, soit une augmentation de 8,8 % par rapport à l'année précédente. Or, *« le taux d'augmentation enregistré jusqu'en 1973 (13 à 14 % en moyenne par an) a presque diminué de moitié au cours de la période 1973-1977 »*.

Les dirigeants consulaires relèvent, enfin, l'impossibilité de relever les tarifs des redevances aéroportuaires, dans un délai et dans une proportion suffisants, pour répondre à la montée des coûts.







Le Monde

# économie

## SOCIAL

### MM. Bergeron et Séguy reçus par le C.N.P.F.

#### M. Ceyrac veut rompre avec les « schémas traditionnels des accords nationaux »

**Après avoir reçu ce lundi matin 8 mai une délégation de F.O. conduite par M. André Bergeron, le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, qui a rencaontré, la semaine dernière, les leaders de la C.F.D.T. et de la C.G.C., devait consacrer, lundi après-midi, son avant-dernier rendez-vous syndical à la C.G.T., dont M. Séguy conduit la délégation, et terminer son tour d'horizon syndical avec la C.F.T.C. mardi 9 mai.**

Le refus qu'a exprimé, durant le week-end, M. André Bergeron, de voir instituée une garantie annuelle de salaire, l'agacement du leader de F.O. à l'égard des « petites fleurs » qu'on adresse à la C.F.D.T., enfin les réserves ou divergences soulignées par MM. Edmond Maire et Yvan Charpentié, la semaine dernière, ont révélé les difficultés qui s'amoncellent à la veille des négociations sociales.

Le président du C.N.P.F. n'a pas caché, lundi matin, devant quelques journalistes, les « *contradictions* » qui séparent toujours les partenaires sociaux. Aux syndicats qui réclament au C.N.P.F. des mesures concrètes, le patronat répond : jouons le jeu du libéralisme social. « *Nous voulons mettre en place une conception des rapports sociaux qui corresponde à l'évolution de l'économie et au retour de la liberté,* a déclaré M. Ceyrac. *Le C.N.P.F. ne souhaite pas consacrer sa volonté de dialogue par des accords nationaux à caractère contraignant, du type de ceux de 1969 à 1971.* »

Le « patron des patrons » veut renoncer aux « *schémas traditionnels* » des accords « au sommet ». Il propose la souplesse tous azimuts : négociations au niveau des branches et des entreprises ; mise en place de garanties de ressources minimales annuelles, les syndicats et les chefs d'entreprise étant invités à raisonner en masse salariale et en budget annuel ; réforme de la loi de 1936 sur les 40 heures et référence à une « enveloppe » annuelle qui donnerait plus de souplesse aux employeurs, pour adapter les horaires aux contraintes économiques, comme aux salariés qui souhaitent faire varier les temps de congé. « *La semaine dernière,* a raconté M. Ceyrac, *le taux d'absentéisme dans une petite entreprise est passé brutalement de 8 % à 32 % ; des mères de famille se sont mises en congé-maladie pour être aux côtés de leurs enfants en vacances scolaires. Cet absentéisme peut donner lieu à rigolade ou scandale. On peut aussi traiter sérieusement de cette question en donnant la possibilité aux salariés de gérer temps de travail et temps de loisir.* »

Sans rejeter toute discussion « au sommet », mais sans préciser la procédure et la portée d'un éventuel consensus « au sommet » sur les principes et garanties de cette formule, M. Ceyrac estime que ces questions doivent concrètement être traitées sur le tas. Et la réduction de la durée du travail ? La cinquième semaine de congés payés ? Le C.N.P.F. répond en fait par un « *non, mais* » : une diminution des horaires, indique-t-il, peut être envisagée, au coup par coup, selon les possibilités des branches, et l'acceptation ou non par les salariés d'une compensation partielle... Dans ce cas, ajoute M. Ceyrac, « *pourquoi pas une cinquième ou une sixième semaine ici et là ?* ».

Les syndicats ne sont-ils pas opposés à un tel « *chamboulement* » ? « *C'est vrai,* admet M. Ceyrac, *les organisations confédérales demeurent très traditionnelles. Elles ont beaucoup parlé de « qualitatif » et de négociation à la base ; aujourd'hui, elles répondent « quantitatif » et discussion « au sommet ». Il y a là des contradictions, mais je comprends leurs problèmes. Je ne peux pas répondre aujourd'hui aux questions sur la procédure et sur nos propositions concrètes. Ce n'est pas encore clair.* »

Farouche défenseur de la souplesse, le C.N.P.F. tâte le terrain syndical pour savoir jusqu'où il peut préconiser le libéralisme et la décentralisation des décisions sociales, mais il sait très bien — sans vouloir dire encore comment — qu'il lui faudra faire preuve de compréhension à l'égard des syndicats s'il ne veut pas à la fois rejeter la C.F.D.T. dans la contestation et se brouiller avec F.O. — J.-P D.

#### F.O. : nous ne voulons pas faire les frais de l'opération.

Revenant, d'autre part, sur les relations entre F.O. et la C.F.D.T., M. Bergeron avait notamment déclaré samedi 6 mai, à Mont-de-Marsan, nous indique notre correspondant : « *Nous ne pouvons accepter les commentaires de ses dirigeants qui s'en vont répétant que si la C.F.D.T. entend tenir compte du contexte post-électoral, il n'est pas question pour elle d'agir comme F.O. qui « signe » n'importe quoi » et qui, négociant sans organiser les pressions nécessaires, « causionne en fait » la politique gouvernementale et » patronale ».*

*» Nous ne souhaitions pas polémiquer... et au début nous n'avons pas réagi. Au contraire, nous observions avec intérêt « l'évolution » de la C.F.D.T., mais chacun comprendra que nous ne puissions nous laisser insulter. Cela d'autant plus que nous n'avons rien à nous reprocher. La politique menée par F.O. a été efficace. Elle a préservé les intérêts des travailleurs dans une période particulièrement difficile. Nous comprenons la difficulté de maintenir l'équilibre du véhicule dans les virages en épingle à cheveux, mais nous n'entendons pas faire les frais de l'opération.* »

A propos du relèvement des tarifs des services publics et de la libération progressive des prix industriels, le secrétaire général de F.O. s'est montré sceptique quant au bien-fondé des mesures prises ou qui vont l'être. « *Je pense,* a-t-il dit, *que M. Barre est allé trop loin. Nous risquons fort de nous retrouver cette année avec un taux d'inflation à deux chiffres. Je doute par ailleurs de l'efficacité des mécanismes de la concurrence, d'autant plus que nous connaissons l'existence des « ententes » qui, dans le passé, ont, elles, montré leur propre efficacité.* »

### La C.S.C.V. souhaite élargir les bases du syndicalisme du cadre de vie

De notre correspondant régional

Lyon. — En se transformant, en juin 1976, en Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), abandonnant à cette occasion à la fois la structure trop étroite de l'association type loi 1901 et une politique à peu près exclusivement centrée sur les questions familiales, l'ex-Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.) a-t-elle réussi sa mutation ? Le premier congrès qu'elle ait réuni depuis l'adoption des nouveaux statuts, auquel ont participé à Neuville-sur-Saône, près de Lyon, quelque quatre cent cinquante délégués, représentant six cent cinquante syndicats, a fait apparaître un bilan largement positif. Si des réserves ont été émises, elles n'ont porté, somme toute, que sur la faiblesse des moyens dont dispose un semblable mouvement : c'est ce qui a conduit le congrès à fixer une cotisation à un haut niveau et à déplorer l'absence de subventions dont souffre l'organisation.

Le changement intervenu il y a deux ans a certes détaché quelques associations ou groupes départementaux, mais il a séduit en revanche de nouveaux adhérents, dont une partie venant de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) — ce qui a eu pour effet de tendre les rapports entre les deux confédérations. Aujourd'hui, les responsables de la nouvelle organisation affirment que son « *taux d'implantation est le plus fort jamais connu depuis vingt-cinq ans* ».

La C.S.C.V. a donc le vent en poupe. Comment ne continuerait-elle pas à progresser dès lors qu'une des options essentielles du rapport d'orientation adopté au cours de ses travaux propose de « *travailler à l'élargissement des bases du syndicat* ? »

Il ne s'agit pas, pour le C.S.C.V., d'épiloguer sur l'incapacité — voulue ou non — pendant longtemps des organisations syndicales ouvrières à prendre en charge les problèmes extérieurs à l'entreprise, mais de faire un constat :

« *Malgré leur tendance de plus en plus forte à s'intéresser à certains domaines du cadre de vie, elles sont absentes de beaucoup de lecteurs de la vie quotidienne, comme le logement, l'école, la santé, la consommation, les loisirs, etc.* », relève le rapport. La C.S.C.V. prétend donc s'intéresser à toutes les formes — beaucoup sont très nouvelles — d'une contestation populaire, qui apparaît au niveau des quartiers ou des communes. Même si le caractère sectoriel, quelquefois corporatiste, souvent dénué de volonté politique, confère à beaucoup de groupes et de comités une certaine ambiguïté « *dont il faut être conscient* », la C.S.C.V. souhaite se tourner vers eux.

*Comment* les rapprochements peuvent-ils s'effectuer concrètement ? Avec diplomatie, a semblé répondre le congrès, qui a fait introduire certains amendements pour faciliter les rapports, par exemple, avec les comités de quartiers. Agissant en commun « *localement et sur des objectifs précis* » avec d'autres organisations, la C.S.C.V. doit « *respecter les structures de l'association avec laquelle elle agit* » et en définitive s'efforcer de convaincre que l'organisation syndicale qu'est la C.S.C.V. répond mieux qu'une association parcellaire, et d'une manière plus globale, plus efficace, à l'attente de la classe ouvrière.

C'est dans cette capacité de synthèse que réside toute l'originalité de la nouvelle confédération syndicale. Aussi peut-on lire dans le rapport adopté que « *prendre en main les affaires du quartier* » ne suffit pas comme base de la prise en compte du cadre de vie. « *Ce qu'il faut, c'est donner aux travailleurs, à leurs familles, les moyens d'être, dans les quartiers, les responsables de leur vie sociale...* »

Quelle attitude la C.S.C.V. adoptera-elle avec les autres groupements et organisations ? S'agissant des consommateurs, par exemple, la Confédération syndicale des familles, malgré ses tendances « *à s'écarter de toute alliance avec la C.S.C.V.* » représente pour cette dernière « *le partenaire le plus évident* ». L'U.F.C (Union fédérale des consommateurs) ? Son idéologie se construit et elle peut être un allié occasionnel. Les associations de locataires ? Une seule d'entre elles, la Confédération nationale du logement, malgré « *une volonté d'hégémonie et une pratique à caractère centralisateur* », apparaît à la C.S.C.V. comme un partenaire avec lequel elle peut cohabiter et occasionnellement agir, par souci d'efficacité. Les relations avec les associations de parents d'élèves — « *la Fédération Cornec exclusivement, les autres étant des organisations de droite* », — déjà fréquentes, seront bien sûr maintenues.

#### Pour une véritable démocratie locale

Quels rapports entretenir avec les organisations syndicales ouvrières ? « *Notre combat est identique. Situé sur des terrains différents, mais fondé sur la même exploitation et la même aliénation, tourné vers les mêmes objectifs de libération, il ne diffère que dans nos moyens, nos méthodes, nos stratégies.* » A cet égard, les congressistes ont fortement apprécié cette observation du rapporteur général : « *Lutter pour un salaire revalorisé est insuffisant, si ce combat ne se livre pas aussi au niveau des loyers, des charges, du prix du bifteck, de façon à ne pas perdre dans le cadre de vie ce qui a été grignoté sur le patron.* » Et plus encore cette information sur la stratégie à adopter vis-à-vis de ces organisations ouvrières : « *La C.S.C.V. ne se substitue pas aux organisations syndicales, elle fait partie de celles-ci.* »

La discussion a porté enfin sur les rapports de la C.S.C.V. avec les partis politiques. Là encore apparaît le souci de l'organisation de conserver toute sa spécificité, de ne pas laisser s'établir une subordination entre tel ou tel parti et le syndicat. Bien qu'elle partage globalement le choix de société et le projet politique de la gauche, la C.S.C.V. n'entend pas laisser à celle-ci le champ libre là où elle est parvenue à s'implanter.

« *L'un des problèmes rencontrés au niveau des rapports avec les municipalités de gauche est précisément celui de la pratique démocratique* », a souligné le secrétaire général devant la presse. Trop souvent, « *la gauche n'est pas habituée à pratiquer une véritable démocratie locale. Elle n'accepte pas encore, par exemple, de reconnaître le syndicalisme au niveau du cadre de vie. Elle n'a pas su prendre en compte le désir de changement de la vie quotidienne exprimé par les travailleurs à travers les résultats électoraux. Contester des charges ou des loyers, par exemple, ne signifie pas seulement un désaccord sur leur montant ; cette opposition veut dire aussi qu'il y a contestation de la gestion, dans sa forme.* »

BERNARD ÉLIE.

## AGRICULTURE

### L'attitude allemande rend difficile un accord sur les prix agricoles européens

De notre correspondant

**Bruxelles (Communautés européennes). — Le deuxième round de la grande négociation agricole européenne de printemps débute ce lundi 8 mai, à Bruxelles. L'attitude négative de l'Allemagne fédérale risque d'en compliquer le déroulement. En principe, les Neuf devraient conclure, c'est-à-dire arrêter, une série de décisions qui, d'une manière ou d'une autre, conditionneront le revenu des agriculteurs européens au cours de l'année à venir et, pour certains d'entre eux, bien au-delà, notamment en ce qui concerne la réforme du règlement sur le vin.**

Au premier rang de ces décisions figure la fixation des prix de campagne, même si elle n'apparaît pas cette année comme l'élément le plus dur de la négociation. En France, comme dans les autres pays à monnaie faible, les relèvements de prix auront une double origine : à la hausse des prix communs établis en unités de compte européennes viendra s'ajouter une augmentation supplémentaire due à une nouvelle dévaluation du « *franc vert* ». Le « *taux vert* », utilisé pour traduire en francs français les prix établis en unités de compte, sera rapproché du cours du marché, c'est-à-dire de la valeur réelle du franc.

Lors de la précédente session de quatre jours qui s'est tenue du 24 au 28 avril à Luxembourg, les Neuf avaient convenablement débroussaillé le terrain. Des progrès avaient été obtenus sur les deux dossiers considérés comme les plus difficiles :

- L'affaire « *Méditerranée* », c'est-à-dire d'une part l'aide financière à la modernisation des structures des régions agricoles méditerranéennes de la C.E.E. et de l'autre le renforcement des disciplines de marché imposées aux producteurs de fruits et surtout de vin (prix-plancher).
- La réforme de la méthode de calcul des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués au porc : les Français, les Italiens, les Britanniques veulent que, d'une façon ou d'une autre, les M.C.M., qui gênent leurs producteurs face à la concurrence des Danois et des agriculteurs du Benelux soient réduits.

#### Réévaluer le « mark vert »

A la fin de la session, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, M. Gundelach, avait soumis aux ministres, de manière informelle, un projet de compromis qui avait été plutôt bien accueilli par la majorité des délégations et, en particulier, par M. Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, qui l'avait qualifié de base de travail très acceptable. Toutefois aux difficultés dûment identifiées et en partie surmontées durant ces quatre jours vinrent s'ajouter, en fin de parcours, celles résultant des « *états d'âme* » des Allemands, qui pour M. Gundelach sont responsables du précédent échec des pourparlers.

La position de l'Allemagne fédérale s'articule en deux points à vrai dire passablement contradictoires ; mais il est vrai que de tout temps la critique ouest-allemande à l'égard de l' « Europe verte » ne s'est jamais beaucoup souciée de cohérence. M. Ertl, ministre fédéral de l'agriculture, trouve en premier lieu que l'augmentation moyenne de 2,20 % des prix communs, établie en unités de compte, est insuffisante et il réclame — de même d'ailleurs que les Belges — 3,5 % de hausse. La R.F.A., pays à monnaie forte, n'a jusqu'ici répercuté que partiellement la réévaluation du deutschemark sur ses prix agricoles. Ceux-ci sont, compte tenu de la nouvelle valeur du D.M., trop élevés par rapport aux prix communs. Cette situation fausse, au profit des agriculteurs allemands, le jeu normal de la concurrence au sein du Marché commun agricole.

La commission de Bruxelles demande donc avec insistance aux Allemands de « *réévaluer le mark vert* ». La correction monétaire demandée par la commission aurait pour conséquence d'amputer de 1,2 % l'augmentation moyenne des prix agricoles 1978-1979 établie en unités de compte. On comprend dans ces conditions que M. Ertl préfère qu'une telle amputation se fasse sur la base d'une majoration de 3,5 % plutôt que de 2,2 %. Mais plusieurs autres Etats membres, dont la France, la refusent, faisant valoir, parmi d'autres raisons, qu'un relèvement aussi fort serait générateur de nouveaux excédents.

Le gouvernement fédéral, tout en n'hésitant pas à plaider en faveur de prix agricoles élevés, c'est-à-dire en faveur d'une politique de soutien dispendieuse, trouve trop lourd le supplement de dépenses pour le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) qui résulterait de l'aide envisagée en faveur des régions méditerranéennes de l'actuelle C.E.E. afin de leur permettre de mieux se préparer à l'adhésion de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal. Bref, la R.F.A. renoue avec son refrain favori : l'« Europe verte » coûte trop cher et c'est la faute de la France et de l'Italie... Cette position émotionnelle — voire démagogique, — fondée sur des clichés dépassés, est-elle tenable ? Assurément pas. Plus personne au sein du conseil des ministres n'est dupe et n'ignore que l'agriculture allemande, cette agriculture de luxe qui, du fait du dérèglement monétaire, bénéficie de prix plus élevés que partout [illegible], constitue l'une des plus importantes sources de dépenses du FEOGA.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les exportations de cognac.* — De septembre 1977 à février 1978, 54,4 millions de bouteilles de cognac ont été vendues dans le monde (40 % de la production), soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période de la campagne précédente. Le chiffre d'affaires à l'exportation, pendant ce semestre, a augmenté de 19 % pour atteindre 1,155 milliard de francs. Le Royaume-Uni reste le premier client, avec 9,55 millions de bouteilles. L'augmentation des ventes la plus forte a été réalisée en Extrême-Orient, notamment au Japon (2,45 millions de bouteilles, + 125 %) et à Hongkong (3,23 millions de bouteilles, + 19,4 %).









# AFFAIRES

**Le redémarrage de l'usine de Noyal-Muzillac (Morbihan)**

## Après seize mois de combat...

De notre correspondant

Vannes. — Après seize mois de silence, les machines de construction métallique de Noyal-Muzillac, près de Vannes (Morbihan), ont recommencé à tourner. En août 1976, les établissements Le Roux employaient plus de deux cent quarante personnes ; aujourd'hui, la S.A. Lyon Métal a remis au travail vingt métallos et espère voir ses effectifs atteindre prochainement une centaine de personnes. Entre-temps, le personnel et la C.F.D.T. ont mené une lutte syndicale sans relâche pour *« préserver l'emploi au pays »* et ils ont gagné, créant ainsi un précédent dans un département où les paysans plus que les ouvriers savent mener à bon terme leurs revendications.

Lorsque, en août 1976, l'entreprise de construction métallique Le Roux fut mise en règlement judiciaire, il n'y avait guère que l'industriel, Maurice Le Roux, un *« self made man »*, pour croire au redémarrage de son affaire. Sorti de son petit atelier quelques années plus tôt et devenu patron de deux cent quarante personnes, dans une usine modèle, symbole dans le Morbihan de l'expansion d'une P.M.E., il espérait, au moment où l'activité de son entreprise diminuait, conclure quelques gros marchés avec des pays du Proche-Orient. Début novembre, il fallut bien toutefois se rendre à l'évidence, plus de marchés, plus de capitaux et un P.-D. G. impuissant. Les deux cent quarante employés de l'usine perdue dans les ajoncs et les genêts se retrouvaient chômeurs.

Avec la même ardeur que leur patron avait mise à monter son affaire, les licenciés des Etablissements Le Roux s'engagèrent alors résolument dans la lutte pour sauvegarder leur emploi au pays. Ils commencèrent par occuper l'usine, une occupation ininterrompue depuis le 4 novembre 1976. Un événement dans un pays où pareille initiative n'était connue qu'à travers les grands mouvements d'ampleur nationale. Défilés périodiques dans les rues de Vannes, démarches incessantes auprès des pouvoirs publics et des élus locaux, pressions auprès du syndic, les métallos de Noyal-Muzillac démontraient chaque jour leur refus de rejoindre les deux mille chômeurs du secteur de la transformation des métaux et les ouvriers du bâtiment, et de grossir le chiffre des treize mille Morbihannais privés d'emploi. Quand le moral chutait à la suite de négociations manquées, d'espoirs déçus, la population de tout le pays vannetais, en participant massivement aux journées porte ouverte de l'usine et aux fêtes populaires de soutien, marquait son adhésion au combat des licenciés. A Noël dernier, l'évêque de Vannes avait délégué un prêtre pour célébrer la messe de minuit sous la voûte métallique de l'usine occupée.

Finalement, le miracle s'est produit. Le contrat de gérance libre signé par la S.A. Lyon Métal, qui débouchera sur le rachat de l'affaire par le groupe Brizard, a permis le redémarrage de l'activité à l'usine de Noyal-Muzillac. A terme, cent personnes retrouveront un emploi au pays. *« Ça fait quand même quelque chose »*, reconnaissait un des premiers métallos réembauchés en voyant partir le premier camion de poutres métalliques. C'était mardi dernier, lendemain de la fête du travail...

LOUIS COQUIN.



## Le sort des Ateliers roannais de constructions textiles entre les mains de ses ingénieurs... et de Rhône-Poulenc

**Lyon. — Si le travail a repris dans les trois usines des A.R.C.T. (Ateliers roannais de constructions textiles) après une semaine d'occupation, du 18 au 25 avril (« le Monde » du 27 avril), les problèmes qui agitent depuis bientôt trois ans cette société roannaise spécialisée dans la construction de machines à texturer et autour de laquelle s'est constituée, le 1er décembre 1975, la holding ASA — deux mille personnes au total — se posent toujours avec la même acuité.**

**Les semaines à venir risquent d'être décisives pour les A.R.C.T., qui se sont engagés à présenter à la fin du mois de juin une nouvelle machine. De l'appréciation que porteront sur cette machine les ingénieurs de Rhône-Poulenc-Textiles dépend, pour une large part, le sort d'une entreprise qui s'était quelque peu endormie sur son avance technologique.**

De notre correspondant régional

C'est parce qu'elles sont conscientes de la gravité de la situation que la C.G.T. (largement majoritaire) et la C.F.D.T. ont — passé la réaction émotionnelle suscitée par la décision du plus important client de l'entreprise, Rhône-Poulenc, de commander ses vingt machines à texturer au concurrent anglais Scragg — demandé à leurs militants de remettre en route les ateliers. Déjà les syndicats avaient fait la démonstration de ce qu'ils appellent leur *« maturité »* en refusant, au moment de l'annonce de deux cent quatre-vingts licenciements, d'affaiblir davantage l'entreprise par une occupation illimitée de celle-ci. Aujourd'hui, ils continuent à naviguer entre la nécessité de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics et la crainte de couler le bâtiment sur lequel ils sont embarqués. « *Attention,* précisent d'ailleurs les responsables syndicaux, *il ne s'agit que d'une suspension du mouvement* » (1). Si l'on prêche donc de ce côté-ci pour la continuité, sachant combien la cessation d'activité serait catastrophique pour le pays roannais tout entier, on commence cependant à s'interroger sérieusement sur les aléas successifs que connaît l'entreprise dans sa tentative de redressement. *« On a peu à peu l'impression d'un véritable complot dressé contre les A.R.C.T. »*, n'hésite pas à dire M. Victor Petit, l'un des responsables de la C.G.T. Il évoque ainsi le *« laisser-aller de certains cadres »*. Il parle encore des tergiversations des banques — Crédit lyonnais, déjà actionnaire, et B.N.P. notamment — dans la lente, trop lente, mise en place du plan de financement adopté le 21 janvier dernier par le C.I.A.S.I., après sept mois de discussions. Il cite, enfin et surtout, le *« coup de Jarnac »* de Rhône-Poulenc qui, en passant une commande au groupe anglais Scragg, a accentué, la veille de la foire américaine de Greenville (Caroline du Sud), à la fin du mois de mai, la dégradation de l'image de marque de l'entreprise. Ratage d'autant plus grave, économiquement et psychologiquement parlant, qu'il survient après la perte, à l'automne dernier, de deux marchés américains, chacun d'un montant équivalant à celui de Rhône-Poulenc, soit une trentaine de millions de francs.

### Convaincre Rhône-Poulenc

M. André Mottet, nommé P.-D.G. des A.R.C.T. le 1er décembre 1977 (2) — cet ancien de Rhône-Poulenc Textiles, appelé déjà au chevet de la société T.S.R. (Tissus, soieries réunis), à Lyon, a la confiance du CIASI — ne porte pas un jugement aussi radical sur l'attitude du groupe textiles. Il estime cependant que Rhône-Poulenc s'est tourné un peu vite vers l'Anglais Scragg, sous prtextes de *« performances technologiques supérieures »*.

Qu'en est-il de cette controverse ? L'évolution de la technique dans ce domaine a été très rapide. En vingt ans, on est passé pour les broches, par exemple, de 20 000 tours-minute à 800 000 tours-minute et pour le défilement du fil de 200 à 600 mètres-minute. Depuis 1973 une nouvelle technique dite *« à friction »* permet, en faisant passer le fil entre des goulets, d'obtenir des torsions de 3 à 4 millions de tours et des vitesses de défilement de 1 200 mètres-minute.

Cette évolution en a entraîné une autre au niveau de la conception des machines elles-mêmes. Compte tenu de l'augmentation de la vitesse de défilement du fil, les constructeurs se sont trouvés devant le choix suivant : ou bien conserver le *« parcours droit »*, qui donne, selon M. Mottet, des qualités de texturation non contestées (affinité meilleure à la teinture, supériorité de la résistance mécanique du fil), mais limite en revanche à 850 mètres-minute la production, à moins de construire des machines d'une longueur démesurée ; ou bien adopter le *« parcours brisé »*, qui permet en quelque sorte de ramasser la machine sur elle-même avec des vitesses de 1 200 mètres-minute, mais dont, semble-t-il, les résultats sont qualitativement inférieurs. Les A.R.C.T. sont restés fidèles au parcours droit, qui avait fait leur réputation mondiale (plus de 90 % de la production était vendue à l'étranger), tandis que Scragg et Barmagg optaient pour l'autre technique. Pour trancher ce débat, les A.R.C.T. se sont engagés à présenter à la fin du mois de juin prochain une machine à parcours droit permettant d'atteindre 850 mètres-minute, et un prototype à géométrie brisée sachant que pour celui-ci une autre limite apparaît très vite : la capacité de résistance du fil entraîné à grande vitesse. De l'appréciation que porteront alors les ingénieurs de Rhône-Poulenc-Textiles dépendra très largement l'avenir des A.R.C.T. et, au-delà, des autres filiales. Non seulement parce que le marché Rhône-Poulenc représente encore pour plus de 60 millions de francs de commandes, mais surtout parce qu'il y va de la réputation sur le plan international, du contructeur.

A tous égards, il reste que là, comme dans d'autres domaines, les progrès technologiques ont secrété leur propre poison : l'accroissement des performances des machines a rétréci, en effet, très sensiblement le marché (aux Etats-Unis, une société qui avait acheté soixante machines envisage aujourd'hui de renouveler le parc avec une douzaine seulement). C'est une des raisons pour M. Mottet d'envisager rapidement l'élargissement de la gamme des produits (encolleuses, retordeuses, matériel de fabrication de fibres textiles chimiques) que le formidable essor des machines à texturer par le procédé de la fausse torsion a laissé de côté pendant des années. *« En 1978, le marché fausse torsion ne devrait pas représenter plus de 58 % de notre chiffre d'affaires (alors qu'il dépassait les 90 % au temps de l'expansion de l'entreprise) et je souhaite que dans l'avenir il soit inférieur à 50 % »*, précise M. Mottet. Compte tenu de ces inconnues, les perspectives de progression du chiffre d'affaires restent très modestes : 125 millions de francs en 1977, 175 millions de francs en 1978, qui ne seront vraisemblablement pas atteints, 230 millions de francs en 1979, et en tout état de cause très éloignées des 400 millions à 500 millions de francs que réalisait l'entreprise pendant la période d'euphorie économique.

### L'affaire Sotexa

Les dirigeants des A.R.C.T. ont-ils, par incompétence ou par orgueil, négligé une chance de relancer l'activité du groupe en refusant de croire à la technologie de leur filiale ardéchoise, la société Sotexa ? Dans cette petite entreprise, créée en 1958 par un ancien moulinier, ingénieur des arts et métiers, M. Victor Batsch, on fabriquait des machines à texturer pour filaments synthétiques qui se vendaient très bien à l'étranger. Mais avec trois cent cinquante salariés et seulement 55 millions de chiffre d'affaires, Sotexa était une proie facile pour les A.R.C.T., dont le chiffre d'affaires était près de dix fois supérieur. Plutôt que de laisser développer ce concurrent dynamique, les frères Crouzet, fondateurs des A.R.C.T., s'en portèrent acquéreurs en mars 1973. Pendant deux ans, l'entreprise bénéficia d'un statut indépendant qui, selon certains cadres, lui aurait permis de *« progresser considérablement et d'acquérir la faveur d'ingénieries mondiales à l'inverse des A.R.C.T. dont le déclin technologique s'accentuait déjà à cette époque. »*

Est-ce, comme le prétend M. Pierre Richard, un cadre commercial mis sur la touche, la raison pour laquelle la direction des A.R.C.T. décida, à partir du 1er septembre 1975, la fusion des réseaux de vente entre les sociétés ? Selon M. Richard, les résultats parlent d'eux-mêmes : une seule machine Sotexa a été commandée en dix-huit mois, alors qu'en septembre 1975 trois cent soixante machines de cette marque était incluses dans les projets d'ingénierie à travers le monde... Cette situation, qui devait très vite conduire à la chute de Sotexa et au dépôt de bilan le 14 juin 1977, constitue pour M. Richard *« un véritable génocide social »*.

M. Richard cite l'exemple du prototype de texturation Daslan, un procédé à la fois pneumatique et mécanique, au lieu d'être thermique et céramique — qui dort dans les bâtiments de la société sur la zone industrielle d'Aubenas. *« La première machine Daslan a été installée récemment à Vals-les-Bains (Ardèche), mais elle est d'origine allemande »* ! Ces arguments n'inquiètent guère M. Mottet, P.D.G. des A.R.C.T. : « *Le procédé Daslan a connu un regain d'intérêt il y a deux ans, mais actuellement le marché s'écroule,* dit-il. *Il est impossible de bâtir une industrie sur ce matériel.* » Selon lui, Sotexa ne serait pas parvenue à traverser seule la crise. *« L'entreprise serait morte depuis deux ans si elle n'avait été rachetée par les A.R.C.T. »* Sursis dérisoire puisque, aujourd'hui, l'entreprise est bel et bien morte. Faire de Sotexa un sous-traitant des A.R.C.T. n'impliquait pas seulement, selon M. Mottet, le financement d'un outillage approprié, mais conduisait en définitive à diminuer d'un nombre équivalent à ceux qui seraient créés en Ardèche le nombre des emplois existants à Roanne. Néanmoins, M. Mottet reste optimiste sur les chances des A.R.C.T. de repartir : *« L'entreprise a beaucoup d'atouts. Il faut désormais qu'elle génère des forces de vie qui soient supérieures aux forces de destruction qu'elle contient ou qu'elle a contenues. Les difficultés auront peut-être été salutaires. Des actionnaires aux ouvriers, tout le monde a accepté de se remettre en cause. »*

BERNARD ÉLIE.

(1) Si un accord est intervenu entre la direction et les syndicats prévoyant notamment le rattrapage de la production au cours des semaines de mai et de juin (en échange de quoi une somme forfaitaire de 500 F a été réglée fin avril, en revanche, la direction dément formellement qu'elle ait donné des assurances sur le maintien des filiales menacées compte tenu de la situation du groupe (contrairement à ce qu'indiquait « le Monde » du 27 avril 1978).

(2) M. Mottet, président-directeur général des A.R.C.T., est aussi directeur général du groupe ASA, dont la présidence a été laissée à l'un des fondateurs des A.R.C.T., M. Henri Crouzet.

*Après l'accord de participation confirmé par M. Akram Ojjeh*

# Les syndicats s'opposeraient à un éclatement du groupe Terrin

De notre correspondant régional

**Marseille. — M. Akram Ojjeh, président du groupe TAG, a confirmé que ses services étudiaient l'éventualité d'une prise de participation dans le groupe de réparation navale Terrin, à Marseille (« le Monde » daté 7-8 mai). « J'ai beaucoup d'amis dans les ministères, a déclaré M. Ojjeh. Parfois on me demande d'intervenir pour aider des entreprises françaises en difficulté. Maintenant, on m'a demandé de m'occuper de Terrin. J'ai dit oui. Cela m'intéresse. Mais j'attends les conclusions de mon bureau d'études. »**

Les contacts pris avec le groupe TAG sont antérieurs, a-t-on appris à Marseille, à la mise en règlement judiciaire de Terrin, le 2 mai. Ils seraient dus à l'initiative de l'avocat du groupe Terrin, Mᵉ Paul Lombard, qui a effectué récemment un voyage à Djeddah. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre les représentants du groupe TAG, M. Claude Peyrot, président de la holding du groupe Terrin, les membres de la direction du groupe et les pouvoirs publics.

*« Plusieurs schémas de relance ont été ébauchés qui doivent faire place à tous les intérêts en présence*, a précisé M. Claude Peyrot. *Mais l'initiative appartient bien entendu aux investisseurs.* » M. Peyrot a également estimé que l'outil représenté par Terrin ne pouvait qu'inspirer confiance « *car il est solide industriellement et peut devenir rentable assez rapidement : d'ailleurs il existe à Marseille deux réparateurs navals qui gagnent de l'argent. C'est de la bonne exécution des mesures d'économies, annoncées par les syndics, que vont dépendre les chances d'une remise sur les rails du groupe Terrin. Une économie mensuelle supérieure à 6 millions de francs rétablirait, en effet, immédiatement la rentabilité en permettant de réduire un encadrement et des frais improductifs liés d'une part à des fusions successives mal digérées et d'autre part à une infrastructure de travaux industriels qui n'ont jamais trouvé leurs débouchés. La société serait alors stabilisée à une activité inférieure de moitié à celle de 1976.* »

Les syndicats se sont déclarés favorables à une prise de participation de TAG, mais ils sont hostiles à toute réduction d'effectifs, hormis sous la forme de mise en préretraite et de stages de formation professionnelle.

Si les négociations avec TAG aboutissaient, le schéma de relance le plus classique passerait par la création d'une société d'exploitation qui verserait une redevance de location du fonds de commerce au groupe Terrin et s'engagerait à un rachat des actifs dans un délai de trois ans : 60 à 90 millions de francs seraient nécessaires.

Un tiers de ces fonds devrait être apporté par les actionnaires un tiers étant constitué par des prêts du F.D.E.S., et le dernier tiers provenant des banques.

Dans cet éventuel montage financier, l'intervention du groupe TAG ne serait donc qu'un des éléments de la solution, et d'autres partenaires devraient venir épauler les intérêts saoudiens. « *C'est le Comité interministériel des structures industrielles (CIASI) qui s'occupe de constituer le groupe d'actionnaires*, nous a déclaré M. Jean-Marie d'Huart, directeur général des chantiers navals de La Ciotat. *Nous sommes toujours intéressés à une prise de participation.* »

On s'interroge enfin à Marseille sur le type de solution industrielle qui sera préféré, la difficulté étant de conserver une cohérence au groupe tout en laissant une certaine indépendance à ses trois principales branches d'activité. « *La question est de savoir*, a précisé M. Peyrot, *si une ou plusieurs sociétés d'exploitation devront être constituées et la nature des liens entre elles.* » Les syndicats ont déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient à un éclatement du groupe fondé sur la notion de la rentabilité supposée des divers secteurs d'activité.

GUY PORTE.

## Et le France ?

*Depuis qu'au mois de novembre dernier, M. Akram Ojjeh, président et propriétaire de TAG-Group, s'en est porté acquéreur, le* France *a déjà fait plusieurs fois le tour du monde, du moins sur le papier. Pour l'heure, l'homme d'affaires saoudien ne lui a toujours pas trouvé de port d'attache.*

*Beaucoup de destinations ont été avancées ; de nombreuses candidatures se sont présentées. Mais, en fin de compte, les conversations n'ont jamais abouti. Au début de l'année, Montréal, au Canada, avait la préférence de M. Ojjeh ou, à défaut, La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, et San-Francisco, en Californie. TAG-Group annonçait même une décision pour le 15 février.*

*Depuis lors, le silence est retombé sur le* France, *dont on ignore, encore aujourd'hui, où il prendra sa retraite. L'idée de l'homme d'affaires saoudien reste d'ancrer le paquebot au voisinage d'une région à la fois francophone, puisqu'il veut en faire* « une vitrine de la France », *et touristique, pour rentabiliser son exploitation comme hôtel flottant.*

*Deux noms sont aujourd'hui cités sans que l'on puisse être certain qu'un troisième sera enfin le bon. De* « nouvelles propositions » *auraient été faites à TAG-Group par les autorités de Louisiane pour accueillir le* France *à La Nouvelle-Orléans. Des pourparlers* « très avancés » *entre le gouvernement libanais et M. Ojjeh pour ancrer le paquebot à Beyrouth ont dû être interrompus à cause des événements. Compte tenu de la lenteur de ces négociations, il est probable que le navire n'aura pas quitté Le Havre avant la fin de cette année.*

# M. Marcel Boussac acceptera-t-il de passer définitivement la main ?

**Le sort du groupe Boussac devrait être réglé cette semaine. L'issue de la bataille engagée par M. Jean-Claude Boussac, pour éviter le dépôt de bilan et rester à la tête du groupe, dépend, en effet, des décisions prises par le conseil de surveillance réuni ce lundi 8 mai et l'assemblée générale, qui se tiendra jeudi prochain.**

« *Le groupe Boussac n'est pas un canard boiteux dont il faudrait couper la tête pour guérir l'entorse* », affirme la direction du groupe Boussac dans un communiqué. Le texte donne des précisions sur le « *plan de survie* » mis sur pied avec la collaboration de M. Jacques Petit, récemment appelé à la direction par M. Jean-Claude Boussac, gérant du C.I.T.F., maison mère du groupe. Il vise, pour l'essentiel, à expliquer que, la situation n'étant pas aussi catastrophique qu'on pourrait le penser, le dépôt de bilan peut être évité moyennant quelques mesures énergiques concernant notamment les structures financières du groupe.

La direction de Boussac précise que le chiffre d'affaire a progressé de 1 % en 1975, de 3,5 % en 1976 et de 6,5 % en 1977. « *En même temps, les stocks sont passés de 500 à 450 millions de francs, ce qui traduit, en francs constants, un effort d'assainissement par le déstockage de plus de 100 millions de francs* », note-t-elle avant d'ajouter que les effectifs ont été réduits de 3 500 personnes. Commentant l'application du plan de redressement présenté en 1975 par M. Jean-Claude Boussac, la direction assure que son « *application a été scrupuleusement respectée* ».

Le communiqué explique également que la structure actuelle du bilan (90 millions de francs de capitaux propres, 266 millions de dettes à long et moyen terme et 571 millions de dettes à court terme) peut être « *transformée quasi instantanément* ». Ce nouveau bilan (340 millions de capitaux propres, 300 millions de dettes à long et moyen terme et 287 millions de dettes à court terme) « *correspond à celui d'une entreprise parfaitement viable* ».

Pour ce faire, la direction du groupe se propose d'« *abandonner 171 millions de francs de créances détenues, sous forme de comptes courants bloqués par des sociétés apparentées* (...) *ou directement par des membres de la famille* ». La « *résolution de l'affaire des haras de Jardy* (...) *permettant* (...) *de dégager une somme largement supérieure à 150 millions de francs* », ainsi que la « *consolidation à long terme de certains crédits actuellement accordés à court terme* », permettraient de compléter ce montage. Enfin, après avoir noté qu'il est « *impensable que la facilité de caisse actuellement de 100 millions, admise par des organismes publics* (...) *ait été octroyée depuis juillet 1977 à des fins électoralistes* » et que « *cette aide traduit là une volonté certaine d'aider un groupe-clef* », la direction explique que la réforme « *nécessaire* » des structures juridiques du groupe « *permettra d'une part d'éviter des risques de confusion de patrimoines, d'autre part de permettre l'entrée éventuelle de capitaux nouveaux, une fois remise en ordre la structure bilancielle du groupe* ».

## Coup de poker

La note d'information publiée par la direction du groupe confirme les décisions officieusement annoncées la semaine passée (*le Monde* du 4 mai). Elle résume les différentes données du « *coup de poker* » tenté par M. Jean-Claude Boussac pour se maintenir à la tête d'un groupe où sa gestion, depuis trois ans, s'est révélée pour le moins contestable. En dépit des affirmations contenues dans cette note, l'échec du « *plan de redressement* » qu'il était chargé de mettre en place est évident. La « *progression* » apparente du chiffre d'affaires traduit en francs constants (compte tenu de l'inflation) une diminution réelle des ventes et reste très inférieure aux prévisions du plan 1975, qui tablait, par exemple, sur une progression de 15 % du chiffre d'affaires en 1977 (pour 6,5 % effectivement réalisés). En outre, ces chiffres incluant les produits du déstockage évalués à 100 millions de francs (en francs constants cette fois) par le groupe, la diminution des ventes a été encore plus forte qu'il n'y paraît. L'application du plan, pour être « *scrupuleuse* » en matière d'investissements, n'a cependant pas permis d'atteindre les objectifs fixés, dans la mesure où les produits nouveaux (drapés, jean, velours) que le groupe a lancés n'ont pas eu le succès escompté, à cause d'une qualité insuffisante ou du non-respect des délais. Le résultat est là : en dépit d'injections de fonds estimées à plus de 350 millions de francs, le groupe continue à perdre 10 millions de francs par mois, soit plus encore qu'avant l'application du plan de M. Jean-Claude Boussac.

Quant aux mesures permettant de modifier « *quasi-instantanément* » les structures financières du groupe, elles reposent sur une série d'hypothèses pour le moins délicates. Il faudrait en effet pour « *remettre en ordre la structure bilancielle du groupe* », que M. Marcel Boussac accepte d'abandonner les créances qu'il détient (directement ou non) pour près de 200 millions de francs, en renonçant en même temps à y détenir tout contrôle sur la gestion du groupe. En clair, dans la mesure où les apports en comptes courants bloqués de M. Marcel Boussac correspondaient à des prêts que lui avaient consentis personnellement les banques et les pouvoirs publics, le fondateur du groupe devrait rembourser sur sa fortune personnelle les fonds sans espérer aucun remboursement à terme. Il faudrait, en outre, que les pouvoirs publics acceptent de consolider les avances consenties depuis six mois sous forme de non paiement des charges sociales et d'un ensemble de taxes. Leur soutien ne s'arrêterait pas là puisque les groupes réclament, outre la consolidation de ces 100 millions de dettes à court terme, des crédits supplémentaires de quelque 100 millions de francs, dont 30 millions serviraient à effectuer les licenciements prévus dans les Vosges (environ mille six cents personnes). Au total, l'apport des pouvoirs publics atteindrait donc 200 millions de francs. Enfin, le plan de survie suppose résolue l'« *affaire des haras de Jardy* », dont la valeur estimée par l'administration des domaines atteint 79 millions de francs, ce qui implique l'accord de M. Marcel Boussac, des banques et des pouvoirs publics. Ceux-ci vont-ils soudain oublier des réticences qu'ils ont jusqu'ici marquées et qui sont d'autant plus justifiées que l'expérience tentée en 1975 par M. Jean-Claude Boussac, dans des conditions analogues, est apparue comme un échec ?

VÉRONIQUE MAURUS.

● *I.B.M. détient 44,3 % du marché allemand.* — Le nombre d'ordinateurs en service en Allemagne fédérale s'élevait au début de 1978 à 142 297 unités pour une valeur globale de 33,3 milliards de DM, selon les dernières statistiques de la société d'études ouest-allemande Diebhold GMBH. Ce chiffre correspond à une progression de 28 000 unités (et de 2 milliards de DM) en une année.

Le marché global est dominé par I.B.M. (44,3 %) devant Siemens (17 %), Nixdorf (6,4 %) et Univac (5,4 %).

En ce qui concerne la grande informatique, la part de I.B.M. s'élève à 59 %, celle de Siemens à 18,4 % et celle d'Univac à 6,9 %.

● *Contrat français au Brésil.* — Technip-Géoproduction, associé à la firme brésilienne Companhia International de Engenharia, a remporté à la suite d'un appel d'offres international le contrat pour l'ingénierie des installations de la plate-forme de production du gisement de Garoupa. Cette plate-forme, qui sera la plus grande de l'Amérique latine, constitue un élément important du programme de mise en valeur des champs de gaz et d'huile de Campos, au nord de Rio. Elle représente un investissement total de 100 millions de dollars. Signé le 20 avril avec Petrobras, la société pétrolière d'Etat, le contrat porte sur des services d'une valeur de 30 millions de francs. Il sera exécuté en France pour l'ingénierie de base et au Brésil pour le complément.

● *Daf-Trucks*, constructeur néerlandais de poids lourds, a réalisé, en 1977, un bénéfice net de 30,1 millions de florins (63 millions de francs environ), soit le triple du résultat obtenu en 1976 (10,6 millions de florins). Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 20 %, atteignant 1,2 milliard de florins (2,5 milliards de francs environ), et les ventes (12 786 véhicules commerciaux) de 6 %.

## NATIONAL SEMICONDUCTOR S'ATTAQUE AU MARCHÉ DES ORDINATEURS

Troisième fabricant mondial de semi-conducteurs derrière Texas Instrument et Motorola, la société américaine Nationa Semiconductor (près de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires), s'attaque directement au marché de l'informatique. La firme, qui n'a pas vingt ans d'âge, vient d'annoncer officiellement le lancement d'un mini-ordinateur : le système NS 400. Son prix et son encombrement le classe comme « mini ». Mais sa puissance correspond à celle d'un 370 d'I.B.M. (un grand modèle) dont il pourra utiliser tous les logiciels.

National Semiconductor applique ainsi sur une grande échelle la stratégie dite du « compatible ». Les initiateurs de cette politique sont partis d'un double postulat : I.B.M. contrôle plus de la moitié du marché mondial. La firme et les utilisateurs ont dépensé des dizaines de milliards de dollars en logiciels. Pour se faire une place sur le marché de l'informatique et y gagner de l'argent, ils ont donc décidé de construire des machines entièrement compatibles avec les modèles I.B.M., c'est-à-dire utilisant tous les programmes déjà existant.

Spécialiste des circuits intégrés, qui constitutent le cœur des ordinateurs, National Semiconductor s'était associé avec Itel pour développer et commercialiser plusieurs ordinateurs « comptatibles » avec les 148 et 158 d'I.B.M., ainsi que des matériels phériphériques.

En annonçant son système NS 400 (prélude sans doute à d'autres produits sur le haut de gamme), National Semiconductor des matériels périphériques. « *Nous ne serons plus seulement à l'avenir une société de semi-conducteurs* », a déclaré son président, M. Charles Sporck. « *Nous serons maintenant également un constructeur d'ordinateurs...* »





# ÉNERGIE

## L'OPEP a créé une commission pour élaborer une stratégie à long terme

Malgré le souhait exprimé par certains pays, il n'y aura pas d'augmentation du prix du pétrole en 1978, a précisé le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, après la réunion de l'OPEP les 6 et 7 juin à Taïf.

Le cheikh Yamani estime, en effet, que l'OPEP doit changer de stratégie et que tel était le but de la réunion de Taïf. Le ministre prévoit, en outre, que le marché pétrolier va connaître une évolution en trois phases : un excédent de production jusqu'à la fin de 1979 en raison de l'arrivée sur le marché des pétroles de la mer du Nord et de l'Alaska, puis un équilibre entre l'offre et la demande, période qui dépendra tant des économies d'énergie que du développement d'énergies alternatives dans les pays consommateurs, ensuite, seulement, pourrait apparaître une pénurie.

Pour définir une stratégie à long terme l'OPEP a donc créé une commission composée des cinq membres fondateurs de l'Organisation (Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït et Venezuela) ainsi que de l'Algérie. Selon le secrétaire général de l'OPEP, M. Ali Jaidah, cette commission n'aura pas le temps de présenter des propositions pour la prochaine réunion ordinaire des ministres du pétrole, les 17 et 18 juin à Genève.

Mais d'ores et déjà le ministre saoudien a affirmé qu'une hausse des prix aurait pour seule conséquence d'accroître le surplus actuel.

L'abandon du dollar comme monnaie de fixation du prix du pétrole a aussi été rejetée tant par les Saoudiens que par le délégué iranien M. Mohamed Yaganeh. Ils pensent que le dollar est en train de remonter la pente. La veille de la conférence le prince héritier Fahd, d'Arabie Saoudite, avait précisé : *« Relever le prix du pétrole en raison de la décote du dollar n'est pas une solution. Si le dollar devait tomber au plus bas l'économie mondiale tout entière en souffrirait. »*

Malgré des discussions qualifiées de *« très franches »* par le ministre algérien M. Ghozali, il ne semble pas que la réunion de Taïf ait vu une progression de diverses positions des pays membres. L'Irak, la Libye, le Koweït et l'Algérie auraient réaffirmé leur souhait d'une faible hausse des prix pour compenser l'érosion du dollar et la thèse algérienne d'une augmentation lente et constante des prix du brut s'oppose toujours à la volonté saoudienne de respecter les lois du marché. — *(A.F.P., Reuter.)*

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

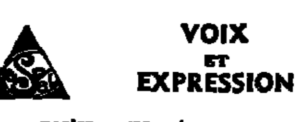
| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + Bas | + haut | Rep + ou Dép — | | Rep + ou Dép — | | Rep + ou Dép — | |
| $ E.U. ...... | 4,6280 | 4,6300 | + 22 | + 37 | + 35 | + 55 | + 95 | + 155 |
| $ can. ... | 4,0980 | 4,1080 | + 5 | + 30 | 0 | + 25 | + 28 | + 87 |
| Yen (100). | 2,05 | 2,0620 | + 120 | + 137 | + 230 | + 245 | + 580 | + 607 |
| D. M ...... | 2,2185 | 2,2250 | + 95 | + 110 | + 175 | + 195 | + 560 | + 610 |
| Florin ... | 2,0780 | 2,0840 | + 70 | + 85 | + 130 | + 150 | + 390 | + 435 |
| F. B (100) | 14,2500 | 14,2900 | + 250 | + 355 | + 640 | + 735 | +1590 | +1950 |
| F. S. ...... | 2,3510 | 2,3620 | + 150 | + 165 | + 270 | + 297 | + 850 | + 920 |
| L. (1 000) . | 5,3235 | 5,3370 | — 240 | — 195 | — 515 | — 450 | —1545 | —1390 |
| £ ......... | 8,4340 | 8,4560 | — 170 | — 115 | — 335 | — 280 | —1020 | — 880 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D M ...... | 3 | 3 3/8 | 3 3/16 | 3 9/16 | 3 3/16 | 3 9/16 | 3 5/16 | 3 11/16 |
| $ E.-U. ... | 7 1/8 | 7 5/8 | 7 3/8 | 7 3/4 | 7 3/8 | 7 7/8 | 8 | 8 3/8 |
| Florin ... | 4 1/8 | 4 5/8 | 4 3/16 | 4 9/16 | 4 3/16 | 4 9/16 | 4 3/8 | 4 7/8 |
| F. B. (100) | 4 3/4 | 5 3/4 | 5 1/8 | 5 5/8 | 5 1/4 | 5 7/8 | 5 7/8 | 6 3/8 |
| F S. ...... | 1/4 | 7/8 | 9/16 | 15/16 | 3/4 | 1 1/8 | 1 1/8 | 1 5/8 |
| L. (1 000) . | 7 3/4 | 10 1/4 | 13 | 14 | 13 | 14 | 13 1/2 | 14 1/2 |
| £ ......... | 8 1/2 | 9 1/2 | 9 3/4 | 10 1/2 | 10 1/4 | 11 | 10 3/4 | 11 1/2 |
| Fr. franç.. | 7 7/8 | 8 7/8 | 9 1/4 | 10 | 9 1/2 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 7/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

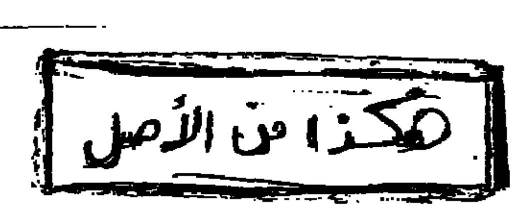











# AÉRONAUTIQUE

## DES PRESSIONS FAVORABLES A UNE COOPÉRATION AVEC LES ÉTATS-UNIS S'EXERCENT SUR LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE.

Londres *(A.F.P.)*. — Le président du National Enterprise Board (NEB - organisme de conseil et de gestion des intérêts de l'Etat dans les entreprises), Sir Leslie Murphy, s'est prononcé pour une coopération entre les industries aérospatiales britannique et américaine, de préférence à une association entre constructeurs européens.

Sir Leslie Murphy a estimé qu'une telle coopération *« procurerait quatre fois plus d'emplois en Grande-Bretagne qu'une alliance avec des constructeurs européens »*. Le président du NEB a également déclaré qu'il était aujourd'hui *« hors des possibilités de la Grande-Bretagne de concevoir, de fabriquer et de vendre sur les marchés mondiaux des types d'avions comme ceux que font les Américains »*.

Sir Leslie Murphy, qui prenait la parole à l'occasion d'une conférence de presse au siège du NEB, à Londres, a précisé qu'il était favorable à une coopération entre la firme nationalisée British Aerospace et Boeing pour la réalisation d'un nouvel avion court et moyen-courrier, rival d'un projet européen.

Cette prise de position est cependant en contradiction avec le récent souhait de British Aerospace de collaborer en priorité avec les constructeurs européens, mais en harmonie avec les désirs exprimés par Rolls Royce et la compagnie aérienne British Airways.

**[Le secrétaire britannique à l'industrie, M. Eric Varley, reçoit, durant toute cette semaine à Londres, les présidents des sociétés américaines Boeing, McDonnell Douglas et Lockheed en vue d'examiner — sans qu'il soit pris de décision officielle pour l'instant — les offres de collaboration des Etats-Unis.]**

● *Boeing a décidé d'accroître le rythme de production mensuelle de ses courriers à réaction,* pour le porter de dix-huit avions (en juin 1978) à vingt-six et demi appareils de tous les types à partir du dernier trimestre de 1979. Ce chiffre de vingt-six et demi par mois se décomposera ainsi : douze 727, sept 747, sept 737 et un demi 707. A la fin de 1979, le rythme de production sera le plus élevé atteint par Boeing depuis 1968, année pendant laquelle trente-deux exemplaires des trois modèles (707, 737, 727) ont été fabriqués en moyenne chaque mois.

# MONNAIES

## FERMETÉ DU DOLLAR BAISSE DE L'ESCUDO

**Le cours du dollar s'est raffermi, lundi 8 mai, sur le marché des changes. Il s'établissait, à Francfort, à 2,0850 DM contre 2,0750 DM, à Zurich, à 1,97 FS contre 1,95 FS, et à Paris, à 4,6250 F contre 4,6050 F.**

**Après sa dévaluation de 6,1 % (« le Monde » daté 7-8 mai 1978), l'escudo était coté lundi matin, sur la place de Paris, à 0,1028 F environ contre 0,1090 F à la veille du week-end.**

### COMECON

● *L'endettement des pays socialistes membres du Comecon* vis-à-vis des pays occidentaux est passé de 40 milliards de dollars à la fin de 1976 à 48 milliards à la fin de 1977, selon une étude publiée à Vienne par l'institut autrichien de recherches économiques. Le coup de frein que les pays de l'Est ont donné à leurs importations a provoqué une diminution sensible du déficit de leur balance commerciale avec les pays de l'O.C.D.E. : 8 milliards de dollars en 1975, 6,5 milliards en 1976 et 4 milliards en 1977. — *(A.F.P.)*

### R. F. A.

● *Le chômage en Allemagne fédérale* touchait un million de personnes à fin avril, contre un million cent mille à fin mars, soit 4,4 % de la population active, au lieu de 4,9 % (et 4,6 % un an plus tôt).

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## LAFFITTE - BAIL

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 avril 1978 sous la présidence de M. André Legros, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et décidé la distribution d'un dividende de 12 F par action contre 10,50 F au titre de 1976, payable à compter du 15 juin 1978 aux guichets de la Banque Rothschild, de la Compagnie financière et de la Barclays Bank.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a constaté le bon déroulement depuis le début de l'année en cours du programme de développement de la société : 13,3 millions de francs de loyers acquis au 31 mars contre 9,1 millions pour la même période de 1977.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Pernod Ricard : Résultats de l'exercice 1977

Le conseil d'administration de la société Pernod-Ricard a, dans sa réunion du 28 avril 1978, arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Sur le plan commercial, 1977 a été marqué par une forte progression des volumes de ventes à l'étranger et par une légère diminution des volumes de ventes en France.

En ce qui concerne le secteur des spiritueux en France, dont le marché a globalement régressé, les volumes vendus sont inférieurs de 2,7 % à ceux de l'année 1976. Cette diminution provient essentiellement des produits anisés (— 2,9 %) et des apéritifs à base de vin (— 5,5 %) et n'a pu être compensée par les bonnes performances réalisées avec certains produits tels que la Suze et les whiskies. Elle a pour principale origine les augmentations successives au cours des dernières années des droits sur les alcools à un rythme plus rapide que celui de l'inflation.

En 1976, les ventes de boissons sans alcool avaient enregistré de fortes progressions dues à un printemps et un été particulièrement chauds ; à l'inverse, les conditions climatiques de 1977 ont été médiocres. Les ventes du groupe ont diminué de près de 7 % en volume pour les sodas et les jus de fruits et de plus de 2 % pour les boissons aux fruits tandis que les marchés de ces produits se rétractaient respectivement de 19 % pour les sodas, 4 % pour les jus de fruits et 4 % pour les boissons aux fruits.

A l'étranger, les ventes du groupe ont atteint 63 millions de bouteilles marquant une augmentation de 22 % sur 1976.

Les ventes d'anisés ont progressé de 20,6 % ; les principaux marchés sont l'Espagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie, la R.F.A. et l'Afrique.

Les ventes d'apéritifs à base de vin ont aussi connu à l'exportation un très net redressement après une année 1976 médiocre liée à une diminution du stock du distributeur anglais de Dubonnet. Sa reconstitution en 1977 a participé à l'augmentation de 46 % par rapport à l'année précédente, due également à une forte progression au Canada et au Nigéria.

Sur le plan financier, les comptes consolidés de résultats du groupe font apparaître un chiffre d'affaires hors T.V.A. de 3 920 millions de francs, supérieur de 5,2 % à celui de l'exercice 1976. La marge brute, soit 1 335 millions de francs, progresse de 4,2 %. Sa faible croissance résulte à la fois de l'évolution des litrages rappelée ci-dessus et de l'impossibilité pour le groupe de répercuter dans ses tarifs la totalité des hausses de coûts intervenues en 1977.

En ce qui concerne les pertes et profits, il convient de noter que :

— la constitution nette de provisions pour hausses de prix est de 15 millions de francs,

— les cessions d'immobilisations ont dégagé une plus-value de 18 millions de francs,

— la charge fiscale de l'exercice a été réduite du fait du régime d'imposition auquel le groupe se trouve soumis depuis 1977.

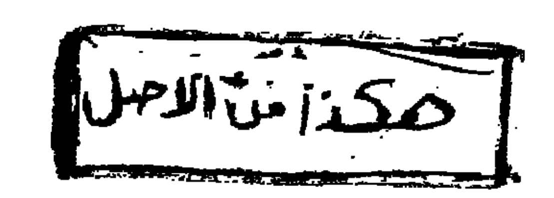
En conséquence, et malgré un résultat d'exploitation en baisse de 20 % par rapport à l'exercice précédent, la part du groupe, hors droits des tiers dans les bénéfices nets consolidés, s'est élevée à 141,7 millions de francs contre 141,9 millions de francs en 1976.

Le cash flow, qui a atteint 226 millions de francs, est supérieur de 12,4 % à celui de l'exercice précédent.

Le conseil a décidé de proposer *à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1978 à 10 h. 30, à la Maison de la Chimie à Paris, la distribution d'un dividende net de 10 F contre 8 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 25 %. Compte tenu de l'acompte de 5 F déjà versé en janvier 1978,* le solde du dividende mis en paiement, sous réserve de l'approbation des actionnaires, sera de 5 F.

Enfin, au cours de la séance du conseil, M. Jean Hémard a informé ses collègues de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de président-directeur général de la société qui expirera à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Après avoir pris acte avec regret de sa décision et lui avoir exprimé sa gratitude pour la brillante action qu'il a conduite au point de faire de Pernod-Ricard une des sociétés leaders de l'industrie agro-alimentaire française, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de désigner M. Patrick Ricard pour lui succéder à compter du 15 juin prochain.





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## HAUSSE DES TAUX EN GRANDE BRETAGNE ET AUX ÉTATS-UNIS

Agefi. — Depuis le début de la semaine écoulée qui comportait deux jours fériés en Europe, le 1er mai et l'Ascension, une évolution relativement soudaine a été constatée sur le marché monétaire britannique : si, le mardi, après le long chômage du week-end, on s'interrogeait encore dans les milieux financiers de la City sur les chances d'un relèvement éventuel du taux de prêt minimum de la Banque d'Angleterre, qui avait été maintenu le vendredi précédent malgré les tensions constatées sur le marché monétaire, on tablait mercredi, sur une hausse de 1/2 point du taux de l'escompte et jeudi sur le relèvement de 1 1/2 point. L'adjudication des bons du Trésor de vendredi a fait finalement ressortir un taux d'escompte de 8 3/4 % contre 7 1/2 % depuis le 12 avril.

Les emprunts libellés en euro-sterling ont généralement fléchi quelque peu après ce relèvement du taux d'escompte britannique, alors que le marché avait accueilli avec un stoïcisme remarquable l'annonce d'une diminution des réserves monétaires au mois d'avril, de 20,32 milliards de dollars à 17,04 milliards de dollars. La livre sterling a, de son côté, fait montre d'une belle stabilité, qui s'explique maintenant par la hausse des taux d'intérêt interprétée sur les marchés financiers comme tout à fait positive parce qu'elle met fin à des incertitudes qui hantaient la Bourse depuis quelques temps, des sorties de capitaux ayant été signalées en direction des Etats-Unis principalement, où les taux d'intérêt étaient devenus nettement supérieurs à ceux de Londres, le nouveau lustre dont semble bénéficier le dollar aidant d'autre part Wall Street ou vice versa.

Il y a lieu de signaler à propos du dollar et du marché monétaire américain que les chances d'un relèvement du taux d'escompte aux Etats-Unis s'accroissent également : il est de 6 1/2 % depuis le 9 janvier, tandis que les taux montent sur le marché monétaire, qu'il s'agisse des Federal Funds passés dans la dernière semaine statistique de 7 % à 7,27 %, des bons du Trésor dont le rendement moyen à trois mois ressortait en dernier lieu à 6,38 % contre 6,22 % ou du « prime rate » des grandes banques commerciales dont la hausse de 8 % à 8 1/4 % à l'initiative de Chase Manhattan Bank, l'autre vendredi, s'est généralisée tout au long de la semaine dernière, la Citibank suivant finalement le mouvement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VINIPRIX. — Résultat net pour 1977 (Viniprix, Saveco et Beaujolaise) : 12,58 millions de francs contre 10,46 millions (pour l'ancienne société Viniprix). L'exercice a été marqué par les pertes d'exploitation exceptionnelles supportées par Saveco. Dividende global de 22,50 F contre 20,70 F. Cette majoration a été décidée en raison des perspectives favorables.

COMPAGNIE METALLURGIQUE ET MINIÈRE. — Bénéfice net pour 1977 : 75 126 F contre 385 443 F. Dividende gobal : 6 F contre 5 F.

SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES ERICSSON. — Bénéfice pour 1977 : 4,6 millions de francs contre une perte de 7,69 millions. Ce résultat tient compte d'une contribution exceptionnelle de 25 millions de francs à L.M. Ericsson (contre 4,9 millions). Mais il a été également établi en fonction des nouvelles méthodes comptables et a été obéré d'une somme de 27,8 millions de francs.

### Résultats pour 1977

CHRISTOFLE. — 3,46 millions de francs contre 0,52 million en 1976. Dividende global : 12 F contre 7,50 F.

COMPAGNIE FRAISSINET. — 3,65 millions de francs contre 7,24 millions. Dividende global inchangé à 5,25 F.

LA LAINIERE DE ROUBAIX. — Perte de 37 millions de francs contre un bénéfice de 6,9 millions en 1976. Il ne sera pas distribué de dividende.

NESTLÉ. — Consolidés : 830 millions de francs suisses contre 872 millions. « Les résultats du groupe ont été affectés par la forte hausse du franc suisse et des matières premières alimentaires », indique le rapport annuel.

SAGA : déficit de 67,47 millions de francs contre un bénéfice de 8,63 millions.

POCLAIN. — Perte de 179,7 millions de francs contre une perte de 138,5 millions en 1976. Depuis le début de cette année, « des signes de redressement sont apparus », indique la société.

CARBONE-LORRAINE. — 7,12 millions de francs contre une perte de 12,29 millions en 1976. Dividende global : 6,75 F contre 3,75 F.

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — 0,3 million de francs (exercice exceptionnel de quinze mois) après 39 millions au compte d'amortissements et 26 millions aux provisions. Dividende global : 15 F contre 22,35 F pour l'exercice précédent (douze mois).

MANUFRANCE. — Perte provisoire au 31 décembre de 102,50 millions de francs contre une perte de 37,85 millions de francs un an plus tôt.

SOLITAIRE. — 3,07 millions de francs contre 2,79 millions. Dividende global inchangé à 24 F par action.

L'HYDRO-ENERGIE. — Perte de 3,68 millions de francs contre un bénéfice net de 0,67 million pour 1976.

L'EPARGNE DE FRANCE. — 6,76 millions de francs, dont 3,61 millions de plus-values à long terme, contre 19,55 millions de francs. Dividende global : 11,55 F contre 10,50 F et s'appliquant à un capital augmenté gratuitement d'une action nouvelle pour huit en 1977. Une nouvelle attribution gratuite d'une action pour douze sera effectuée.

## LONDRES

### Hésitation

Le marché se montre dans l'ensemble hésitant après les progrès sensibles de la semaine dernière. Les pétroles gagnent du terrain derrière B. P. (+ 2,4 %). Les industrielles et les mines d'or sont étroitement irrégulières. Les fonds d'Etat à court terme s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 171 95 contre 172 80

| VALEURS | CLOTURE 5/5 | COURS 8/5 |
|---|---|---|
| Beecham | 664 ... | 665 ... |
| British Petroleum | 824 ... | 844 ... |
| Courtaulds | 124 ... | 125 ... |
| De Beers | 334 ... | 338 ... |
| Imperial Chemical | 358 ... | 357 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp | 205 ... | 203 ... |
| Shell | 574 ... | 585 ... |
| Vickers | 182 ... | 181 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 32 7/8 | 32 3/4 |
| *West Driefontein | 22 3/4 | 22 7/8 |
| *Western Holdings | 20 ... | 20 1/8 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

### Taux du marché monétaire

Effets privés ............... 8 1/2 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 5/5 | 8/5 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 225 75 | 224 50 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 3 mai | 5 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 130,6 | 131,1 |
| Valeurs étrangères | 100,6 | 99,8 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 74,8 | 75,4 |

## BOURSE DE PARIS - 5 MAI - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 34 10 | 1 784 |
| 5 % | 50 45 | 1 288 |
| 5 % 1920-1960 | ... | 1 288 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 2 285 |
| [illegible] | | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| France I.A.R.D. | ... | 288 50 |
| GAN (Sté) Centr. | 629 | 630 .. |
| Protectrice A.I.R. | 232 | 233 .. |
| U.A.P. | 539 | 542 |
| [illegible] | | |
| Financière Sefal. | 268 | 268 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 61 70 | 62 .. |
| France-Bail | 242 .. | 248 |
| Hydro-Energie | 23 40 | 28 50 |
| Immobail B.T.P. | 155 30 | 141 30 |
| Immobanque | 225 | 224 .. |
| Immofica | 181 50 | 182 .. |
| Interbail | 187 | 190 |
| — (obl. conv.) | 196 50 | 190 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Laffitte-Bail | 138 .. | 138 .. |
| Locabail Immob. | 213 | 220 |
| Loca-Expansion | 108 .. | 107 50 |
| Locafinancière | 138 .. | 137 50 |
| [illegible] | | |
| Immob. Marseille | 383 | 383 |
| Louvre | 172 .. | 175 |
| Midi | 380 .. | 374 |
| Rente foncière | 330 | 334 |
| SINVIM | 139 10 | 139 10 |
| Cogifi | 118 | 117 20 |
| Foncina | 96 20 | 92 40 |
| Gr. Fin. Constr. | 117 20 | 117 10 |
| Imminda | 115 | 116 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Imminvest | .. .. | 90 .. |
| Cie Lyon. Imm. | 94 | 94 .. |
| UFIMEG | 86 50 | 87 20 |
| U.G.I.M.O. | 101 20 | 101 50 |
| [illegible] | | |
| (M.) Et. Particip. | 49 | 49 50 |
| Fin. Bretagne | 54 | 54 .. |
| Fin. Ind. Gaz Eaux | 516 | 515 |
| Fin. et Mar. Part. | 72 80 | 74 .. |
| France (La) | 435 | 430 |
| La Mure | 33 .. | 34 30 |
| Lebon et Cie | 182 | 185 .. |
| (Ny) Lordex | ... .. | 125 .. |
| Cie Marocaine | 28 .. | 28 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| E.D.F. parts 1958 | 522 | [illegible] |
| Ch. France 3 % | 164 80 | 166 .. |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 369 | 369 |
| Ass. Gr. Paris-Vie | 1450 | 1480 |
| Concorde | | 330 |
| Epargne France | 294 .. | 294 |
| Financ. Victoire | 199 | 199 .. |
| Fonc. T.I.A.R.D. | d... .. | 108 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| Av. Dass.-Breguet | 353 | 355 |
| Bernard-Moteurs | 50 | 50 |
| B.S.L. | 156 50 | 158 20 |
| C.M.P. | 389 .. | 388 .. |
| De Dietrich | 479 | 480 .. |
| Duc-Lamothe | d383 | 312 |
| E.L.M.-Leblanc | 440 | 442 |
| Ernault-Somua | 58 30 | 60 20 |
| Facom | 512 | 519 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| Soufre Réunies | 145 50 | 151 30 |
| Synthelabo | 135 | 135 |
| Thann et Mulh. | .. .. | 28 .. |
| Ufiner S.M.D. | 106 .. | 106 .. |
| Agache-Willot | 767 | 767 |
| Filés Fourmies | 20 10 | 21 .. |
| Lainière-Roubaix | 51 50 | 51 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| Am. Petrofina | 127 .. | 127 .. |
| British Petroleum | 69 .. | 70 .. |
| Gulf Oil Canada | ... | 115 .. |
| Petrofina Canada | .. .. | 77 50 |
| Shell Tr. (port.) | .. .. | 46 80 |
| Tenneco | 149 .. | 149 |
| Akzo | .. .. | 51 50 |
| Dart. Industries | 190 | 180 |
| Dow Chemical | 121 50 | 116 .. |

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| Optima | 153 88 | 146 90 |
| Plenintér | 280 73 | 268 .. |
| Sicavimmo | 213 24 | 203 57 |
| S. I. Est | 438 61 | 418 72 |
| Soginco | 125 38 | 119 68 |
| Sogister | 416 53 | 397 69 |
| Univalor | 153 42 | 146 46 |
| Valorem | 173 14 | 165 29 |

* Cours précédent

HORS COTE — SICAV: [illegible]

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 692 | 4,5 % 1973 | 723 | 730 .. | 732 | 728 .. |
| 2130 | C.N.E. 3 % | 2300 50 | 2315 | 2314 50 | 2310 .. |
| 405 | Afrique Occ. | 416 .. | 416 | 417 | 407 80 |
| 390 | Air Liquide | 311 | 311 50 | 312 10 | 310 10 |
| 70 | Als. Part Ind. | 74 10 | 74 .. | 74 .. | 74 .. |
| 172 | Als. Superm. | 169 .. | 169 | 169 | 169 .. |
| 73 | Alsthom-Atl. | 78 40 | 76 90 | 76 90 | 77 .. |
| 145 | Applique. gaz | 156 80 | 161 | 163 90 | 160 .. |
| 460 | Aquitaine | 448 90 | 450 90 | 453 .. | 445 |
| 84 | — certif. | 81 | 82 .. | 82 .. | 81 50 |
| 298 | E. J. Lefebvre | 287 .. | 280 10 | 280 .. | 275 .. |
| 71 | Esso S.A.F. | 73 .. | 71 50 | 72 90 | 73 |
| 240 | Eurafrance | 235 .. | 240 .. | 240 .. | 235 20 |
| 515 | Europe n° 1 | 494 .. | 491 .. | 492 .. | 490 .. |
| 455 | Ferodo | 460 .. | 465 50 | 469 | 467 40 |
| 470 | — obl. conv. | 470 .. | 470 | 470 | 470 |
| 57 | Fin Dév. Ent. | 57 | 56 80 | 56 80 | 56 60 |
| 175 | Fin Paris PB. | 164 80 | 164 50 | 163 | 164 |
| 216 | — obl. conv. | 199 50 | 199 50 | 199 60 | 199 .. |
| 164 | Finextel | 164 50 | 162 50 | 162 50 | 163 |
| 63 | Fraissinet | 68 | 67 90 | 67 90 | 67 90 |
| 19 | Nord | 18 70 | 18 70 | 18 70 | 19 |
| 89 | Nouvel. Gal. | 101 90 | 104 50 | 105 60 | 104 70 |
| 155 | Olida-Caby | 162 80 | 160 60 | 160 50 | 158 90 |
| 89 | Opfi-Paribas | 89 90 | 89 10 | 89 10 | 89 .. |
| 76 | Paris-France | 92 50 | 93 50 | 93 .. | 92 .. |
| 78 | Pechelbronn | 80 30 | 81 20 | 81 60 | 82 |
| 86 | P.U.K. | 89 | 89 60 | 90 | 89 50 |
| 117 | — (obl.) | 119 30 | 118 .. | 119 | 117 20 |
| 37 | Peñarroya | 38 40 | 38 .. | 38 40 | 37 30 |
| 250 | Penhoët | 245 | 244 | 245 | 245 |
| 270 | Pernod-Ric. | 275 20 | 276 80 | 276 50 | 276 80 |
| 245 | Tél. Ericsson | 321 .. | 329 | 328 .. | 325 |
| 69 | Terres Roug. | 74 .. | 72 60 | 72 60 | 78 35 |
| 200 | Thomson-Br. | 195 | 196 50 | 197 50 | 195 .. |
| 236 | — (obl.) | 237 90 | 239 .. | 239 .. | 239 .. |
| 305 | U.I.S. | 291 50 | 291 .. | 291 .. | 290 .. |
| 235 | U.C.B. | 227 | 227 .. | 227 | 227 .. |
| 320 | Un. F. Bques. | 300 | 299 | 299 | 296 |
| 125 | U.T.A. | 130 .. | C139 .. | 137 50 | *141 |
| 25 | Usinor | 26 | 26 .. | 25 80 | 25 50 |
| 105 | — (obl.) | 108 | 107 .. | 107 .. | 105 50 |
| 94 | Vallourec | 91 50 | 93 .. | 93 .. | 92 50 |
| 685 | V. Clicquot-P. | 601 | 690 .. | 698 | 690 .. |
| 318 | Gen. Motors | 301 50 | 303 50 | 306 .. | 304 |
| 14 | Goldfields | 14 55 | 14 65 | 14 90 | 14 50 |
| 18 | Harmony | 18 85 | 18 80 | 18 80 | 18 50 |
| 290 | Hoechst Aktï | 292 | 294 50 | 295 .. | 292 50 |
| 29 | Imp. Chem. | 30 50 | 30 | 30 30 | 29 50 |
| 73 | Inco Limited | 75 50 | 76 30 | 76 10 | 75 80 |
| 1180 | I.B.M. | 1227 | 1221 | 1222 | 1206 |
| 141 | I.T.T. | 140 50 | 142 60 | 144 10 | 143 |
| 250 | Merck | 265 .. | 260 90 | 260 90 | 261 .. |
| 238 | Minnesota M | 233 .. | 233 | 233 10 | 296 50 |
| 295 | Mobil Corp. | 308 50 | 307 30 | 308 10 | 309 80 |
| 8060 | Nestlé | 7950 | 8050 | 8050 | 8000 |
| 360 | B. Ottomane | 356 | 350 | 352 20 | 352 .. |
| 305 | BASF (Akt.) | 298 | 296 50 | 297 20 | 297 10 |
| 305 | Bayer | 302 50 | 304 .. | 304 .. | 302 90 |
| 48 | Buffelsfont. | 50 95 | 50 | 50 10 | 51 |
| 10 50 | Charter | 10 85 | 10 80 | 10 80 | 10 70 |
| 142 | Chase Manh. | 147 50 | 147 | 147 | 148 .. |
| 82 | Cie Pétr. Imp. | 78 10 | 78 80 | 78 40 | 77 40 |
| 310 | C.F. Fr.-Can. | 317 50 | 325 | 321 | 324 .. |
| 28 | De Beers (S.) | 20 70 | 19 40 | 19 40 | 19 .. |
| 655 | Deuts. Bank | 660 | 660 .. | 660 | 650 |
| 290 | Dome Mines | 308 | 323 | 317 50 | 324 50 |
| 515 | Du Pont Nem. | 543 | 532 | 535 | 533 |
| 225 | East Kodak | 248 50 | 241 20 | 242 .. | 242 50 |
| 16 | East Rand | 17 80 | 17 55 | 17 55 | 17 55 |
| 137 | Ericsson | 139 .. | 139 90 | 140 | 140 |
| 215 | Exxon Corp. | 220 .. | 220 | 220 | 217 50 |
| 225 | Ford Motor | 241 .. | 236 .. | 236 | 236 .. |
| 87 | Free State | 93 .. | 93 10 | 93 | 94 .. |
| 235 | Gen. Electric | 240 50 | C232 .. | 234 50 | 236 40 |
| 17 | Ang. Am. C. | 16 95 | 17 15 | 17 15 | 16 70 |
| 87 | Angold | 89 50 | 89 50 | 89 50 | 90 .. |
| 53 | Philips | 52 50 | 52 60 | 52 60 | 52 60 |
| 50 | Prés. Brand. | 50 90 | 52 | 51 60 | 52 50 |
| 295 | Quilmès | 254 | 252 | 252 | 257 |
| 188 | Randfontein | 194 .. | 189 .. | 138 50 | 190 .. |
| 270 | Royal Dutch | 266 40 | 265 10 | 265 20 | 262 10 |
| 17 | Rio Tinto Zinc | 17 40 | 17 60 | 17 70 | 17 30 |
| 45 | St-Helena Co | 46 35 | 45 05 | 45 | 45 40 |
| 328 | Schlumberg. | 328 50 | 324 70 | 825 10 | 324 80 |
| 45 | Shell Tr. (S.) | 47 80 | 48 10 | 48 20 | 48 |
| 610 | Siemens A.G. | 604 | 615 | 615 | 615 |
| 40 | Sony | 38 10 | 37 50 | 37 50 | 36 80 |
| 12 | Tanganyika | 12 10 | 12 15 | 12 15 | 11 95 |
| 250 | Unilever | 245 .. | 236 20 | 236 20 | 240 .. |
| 16 | Union Corp. | 16 80 | 15 65 | 15 65 | 15 30 |
| 110 | U. Min. 1/10 | 112 | 111 50 | 111 50 | 109 70 |
| 100 | West Drief. | 103 70 | 106 70 | 108 70 | 107 50 |
| 39 | West Deep. | 41 30 | 41 .. | 40 80 | 40 50 |
| 92 | West Hold. | 104 80 | 102 10 | 102 30 | 102 10 |
| 220 | Xerox Corp. | 231 .. | 224 | 223 | 224 |
| 0 66 | Zambia Corp. | 0 81 | 0 93 | 0 94 | 0 93 |
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 5/5 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | Marché clos | 4 603 | 4 640 |
| Allemagne (100 DM) | | 222 170 | 221 |
| Belgique (100 F) | | 14 270 | 14 225 |
| Pays-Bas (100 fl.) | | 208 060 | 208 500 |
| Danemark (100 krd) | | 81 350 | 81 |
| Suède (100 krs) | | 99 700 | 100 250 |
| Norvège (100 k.) | | 85 230 | 85 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | | 8 420 | 8 450 |
| Italie (1 000 lires) | | 5 315 | 5 450 |
| Suisse (100 fr.) | | 236 650 | 236 500 |
| Autriche (100 sch.) | | 30 865 | 30 950 |
| Espagne (100 pes.) | | 5 691 | 5 750 |
| Portugal (100 esc.) | | 10 900 | 11 500 |
| Canada ($ can. 1) | | 4 081 | 4 000 |
| Japon (100 yens) | | 2 052 | 2 020 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 5/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 25880 | 26350 |
| Or fin (en lingot) | 26145 | 26390 |
| Pièce française (20 fr.) | 260 .. | 258 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 200 | 205 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 228 10 | 230 |
| Union latine (20 fr.) | 222 50 | 225 .. |
| Souverain | 240 50 | 243 .. |
| Pièce de 20 dollars | 1184 | 1182 .. |
| Pièce de 10 dollars | 580 | 580 .. |
| Pièce de 5 dollars | 390 50 | ... |
| Pièce de 50 pesos | 1088 | 1051 .. |
| Pièce de 10 florins | 242 50 | 242 70 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 7-8 mai 1978 a été tiré à 508 609 exemplaires.

A Djibouti

## Des Afars enlèvent un Français

Un ressortissant français a été pris en otage dimanche soir 7 mai par des éléments afars dans le nord du pays, a-t-on appris ce lundi à Djibouti. Il s'agit d'un Français travaillant sous contrat pour le gouvernement djiboutien par qui il aurait été directement engagé, et non d'un coopérant, précisait-on au ministère français de la coopération. Aucune revendication n'a encore été formulée par les ravisseurs qui auraient tenté de gagner la frontière éthiopienne.

Depuis l'accession à l'indépendance, le 27 juin 1977, du Territoire français des Afars et des Issas (TFAI), devenu la République de Djibouti, plusieurs membres de la communauté française ont été victimes de violences, perpétrées par des membres de l'ethnie afar. Le 16 octobre dernier, le pilote français d'un appareil d'Air Djibouti, M. Jean-Claude Gauchet, était abattu par un commando, au moment où il s'apprêtait à décoller de Tadjoura, seconde ville du pays. Le 29 novembre, un instituteur français était tué et son épouse blessée à Galafi, près de la frontière éthiopienne (localité où ils étaient en poste) après avoir été enlevés par quatre Afars. Les ravisseurs furent rattrapés avant de franchir la frontière. Par mesure de sécurité, les vingt-cinq coopérants français isolés « en brousse », à l'intérieur du territoire djiboutien — pour la plupart des coopérants travaillant dans l'enseignement — avaient été ramenés dans la capitale.

L'incident le plus grave est survenu le 15 décembre : un attentat à la grenade contre le bar-restaurant de Djibouti, le Palmier en zinc, fit six morts, dont deux Français, une résidente civile et un sergent-chef. Les deux auteurs de l'attentat étaient Afars ; ils furent arrêtés. A la suite de cet incident, qui entraîna d'importantes opérations de police en milieu afar, le premier ministre, M. Ahmed Dini et quatre autres ministres — tous d'ethnie afar — adressaient leur démission au président de la République, M. Hassan Gouled Aptidon, lui, d'ethnie somalie, en l'accusant de « pratiquer une politique tribale ». Les Afars, en effet, s'estiment pénalisés par la prééminence des Issas dans la nouvelle République, prééminence rendue possible par le revirement, en 1976, de la politique française, qui fut longtemps favorable aux Afars.

Conformément aux accords de coopération signés en juin dernier entre Paris et la nouvelle République, la France entretient dans ce pays trois cent cinquante coopérants, dont cent vingt-huit instituteurs. En outre, quatre mille cent cinquante militaires français stationnent encore à Djibouti dans le cadre de la coopération militaire. Au total, la communauté française à Djibouti comprend environ dix mille personnes.

Après six semaines de « détention administrative »

## Mme RAYMONDA TAWIL A ÉTÉ LIBÉRÉE A JÉRUSALEM

*(De notre correspondant.)*

Jérusalem. — Après six semaines de « détention administrative », Mme Raymonda Tawil, personnalité bien connue en Cisjordanie (*le Monde* du 13 avril), a été libérée le 7 mai, les autorités militaires israéliennes n'ayant pas demandé le renouvellement de la période de détention qui arrivait à expiration.

Soupçonnée « d'activités subversives », dont elle s'est toujours défendue, elle avait été arrêtée le 23 mars dernier. Des informations non confirmées, rapportées par le *Jerusalem Post*, indiquent que sa libération serait due à l'intervention directe du ministre de la défense, le général Ezer Weizman, qui s'est récemment inquiété de différents « incidents », tandis qu'il prenait la décision la semaine dernière de suspendre de ses fonctions le général David Hagoel, commandant de la région militaire de Cisjordanie. — F. C.

*Les conséquences de la marée noire*

## Controverse autour des responsabilités du commandant

Selon le journal britannique *Synday Times* du dimanche 7 mai, un rapport signé du premier ministre, M. Raymond Barre, et présenté la semaine dernière à Londres à une réunion spécialisée de l'OMCI (Organisation maritime consultative intergouvernementale) rend le capitaine du pétrolier « Amoco Cadiz », M. Pasquale Bardari, directement responsable de la catastrophe du 16 mars au large de Portsall (Finistère).

Le rapport souligne, selon le journal britannique, que, bien que le capitaine ait été en contact, dans les heures précédant la catastrophe avec les armateurs et des compagnie de remorquage par le biais du Lloyd's de Londres, à aucun moment il ne s'est mis en rapport avec les autorités françaises pour les informer du danger.

Le rapport, précise le *Synday Times*, note que le premier S.O.S. fut reçu à 23 h. 18 (heure locale), le 16 mars, le tanker étant déjà échoué, alors que les premières difficultés de navigation du navire étaient apparues vers 9 h.

[Le « rapport », que monte en épingle le journal britannique et qui est abondamment « repris » par la presse française, est l'occasion de fournir deux sortes de précisions, de vocabulaire et de temps.

Ce « rapport » n'est autre que la « note » adressée par le secrétaire général de la marine marchande au secrétaire général de l'OMCI, à Londres, avant la réunion du comité de sécurité maritime de cet organisme le 17 avril, « relative aux mesures à prendre pour éviter le renouvellement de catastrophes telles que celle de l'« Amoco-Cadiz ». « Le Monde » a publié dans son édition du 25 mars un « timing » précis des messages reçus par les autorités françaises et dans celle datée 23-24 avril une analyse détaillée de cette « note ».

En annexe de la « note », datée du 3 avril et adressée au secrétaire général de l'OMCI, figurent le décret et la circulaire adressés le 24 mars aux préfets maritimes par M. Raymond Barre sur « les dispositions relatives à la circulation dans les eaux territoriales françaises des navires transportant des hydrocarbures ». Reconnaissons que, entre un rapport, une note, une annexe, un décret et une circulaire, la distinction juridique peut être subtile. Il faut toutefois faire cette distinction avant de lancer des révélations prétendues sensationnelles. — F. Gr.]

## CINQ MILLE EMPLOIS EN CINQ ANS DANS LES TRIBUNAUX

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la justice, a annoncé samedi 6 mai, à Bordeaux, à l'occasion du congrès du Syndicat autonome des fonctionnaires des cours et des tribunaux, un plan de création de cinq mille emplois sur cinq ans. Les greffiers et les secrétaires de greffes qui participaient à ce congrès craignaient le licenciement des mille cent vacataires engagés pour un an depuis juillet 1977. Mme Pelletier a affirmé que six cents de ces stagiaires obtiendraient un emploi définitif.

Le secrétaire d'Etat a également indiqué qu'un groupe de travail avait été chargé de l'étude des répartitions de compétences dans l'administration des juridictions entre les magistrats et les greffiers, ces derniers accusant souvent les juges d'empiéter sur leurs fonctions. « Le juge doit juger et l'administrateur administrer », ont souligné les congressistes.

## NOUVELLES BRÈVES

● *La grève des loyers de la Sonacotra* se poursuit dans plus de cent foyers-hôtels, ont affirmé le samedi 6 mai, à Strasbourg les résidents des cinq foyers-hôtels de cette ville et de deux foyers de Metz, au cours d'un meeting du Comité de coordination des locataires. Les dirigeants de ce comité ont rappelé les revendications de l'ensemble de leurs adhérents : baisse de 100 F du loyer annuel, renvoi des gérants jugés « racistes » et suppression du règlement intérieur. Ils ont appelé à l'union entre travailleurs français et immigrés « *contre le racisme et contre les mesures restrictives concernant l'imimgration familiale* », décidées par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

● *Des milliers de touristes* en vacances sur la Costa del Sol (Espagne) ont été contraints, dimanche 7 mai, de préparer eux-mêmes leurs repas en raison de la grève décidée par le personnel des hôtels, des restaurants et des bars de la province de Malaga.

Ces arrêts de travail seront répétés chaque week-end, jusqu'à ce (...) un accord intervienne dans la négociation d'une nouvelle convention collective...

La situation des vacanciers est d'autant plus délicate qu'une grève paralyse depuis cinq jours les super-marchés et les magasins d'alimentation.

● *Attentat contre l'office H.L.M. de Bastia.* Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) vient de revendiquer, dans un tract, l'attentat à l'explosif commis, dans la soirée du samedi 6 mai, contre les locaux administratifs de l'office des H.L.M. de Bastia. La charge, de faible puissance, n'avait causé que des dégâts peu importants. Le F.L.N.C. indique que son action « *volontairement modérée, était un avertissement aux responsables de la situation scandaleuse dans laquelle se trouvent des centaines de familles de la cité H.L.M. de Lupino, logées dans des conditions précaires* ».

● *A « l'Union »*, quotidien édité à Reims, l'intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.) a lancé dimanche soir « *un mot d'ordre de grève reconductible, à dater du lundi 8 mai à 9 heures* ».

» *Ces syndicats*, précise le communiqué, *qui négocient depuis trois ans un protocole d'accord d'entreprise, ont jugé dérisoires les contre-propositions formulées par la direction.* »

## LES OFFICES DE TOURISME SOLIDAIRES

Le congrès national des Offices de tourisme et des syndicats d'initiative (O.T.S.I.), réuni, du 4 au 6 mai, à Besançon, a mis l'accent sur le « *nécessaire soutien* » au tourisme breton. Un vœu, adopté à l'unanimité, a été présenté par le président de la fédération bretonne des O.T.S.I., selon lequel notamment :

1) Une commission internationale du littoral devra être créée et aurait pour mission « *d'étudier dès à présent tous les moyens à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets du transport des hydrocarbures le long des côtes françaises* » ;

2) L'Etat devrait supporter intégralement toutes les dépenses consécutives à l'échouement de l'*Amoco-Cadiz*.

En émettant ce vœu, le président de la fédération bretonne a rappelé que des suggestions avaient été émises par sa fédération en 1967, après la catastrophe du *Torrey-Canyon*, et que celles-ci étaient restées lettre morte. En signe de solidarité avec la Bretagne, le prochain congrès des O.T.S.I. aura lieu, en 1979, à Perros-Guirec, et des « journées Bretagne » seront organisées à partir du 20 mai, à Dinard, avec l'aide de toutes les fédérations.

Collision en mer du Nord

## DES NAPPES DE PÉTROLE SUR LES COTES EST DE L'ANGLETERRE

Les plages s'étendant entre Great-Yarmouth et Lowestoft, sur la côte nord-est de l'Angleterre, ont été touchées ce lundi matin 8 mai par une petite marée noire en provenance du pétrolier grec « Eleni V ».

Ces nappes de pétrole, éparses mais très épaisses, ont gagné le rivage à cause d'un changement de vent survenu dans la nuit. La majeure partie de la couche de 1 000 tonnes de pétrole dont elles proviennent a cependant pu être dispersée grâce aux produits répandus dans la mer par une flotte de petits navires antipollution.

C'est par une épaisse brume que le minéralier *Roseline* de l'Union industrielle et maritime (UIM), chargé de 21 000 tonnes de charbon en provenance d'Immingham près de Hull et se dirigeant vers Rouen, construit en 1974, a éperonné le *Eleni V* un pétrolier de 18 000 tonnes. Tous les membres de l'équipage ont été recueillis par le cargo français. Le tanker grec, âgé de vingt ans, s'est brisé en deux à hauteur de la chambre des machines, et la nappe de pétrole observée dimanche, sur 300 mètres de long et 50 mètres de large, ne provenait que des réservoirs de soutes.

Autre cause d'inquiétude pour les autorités britanniques : la section avant du tanker, en coulant, risquait de racler le fond de la mer et d'endommager les canalisations qui relient les champs de gaz de la mer du Nord aux côtes britanniques. Cette crainte ne s'est pas concrétisée, un remorqueur ayant pu dégager cette partie de l'épave.



A B C D E F G

